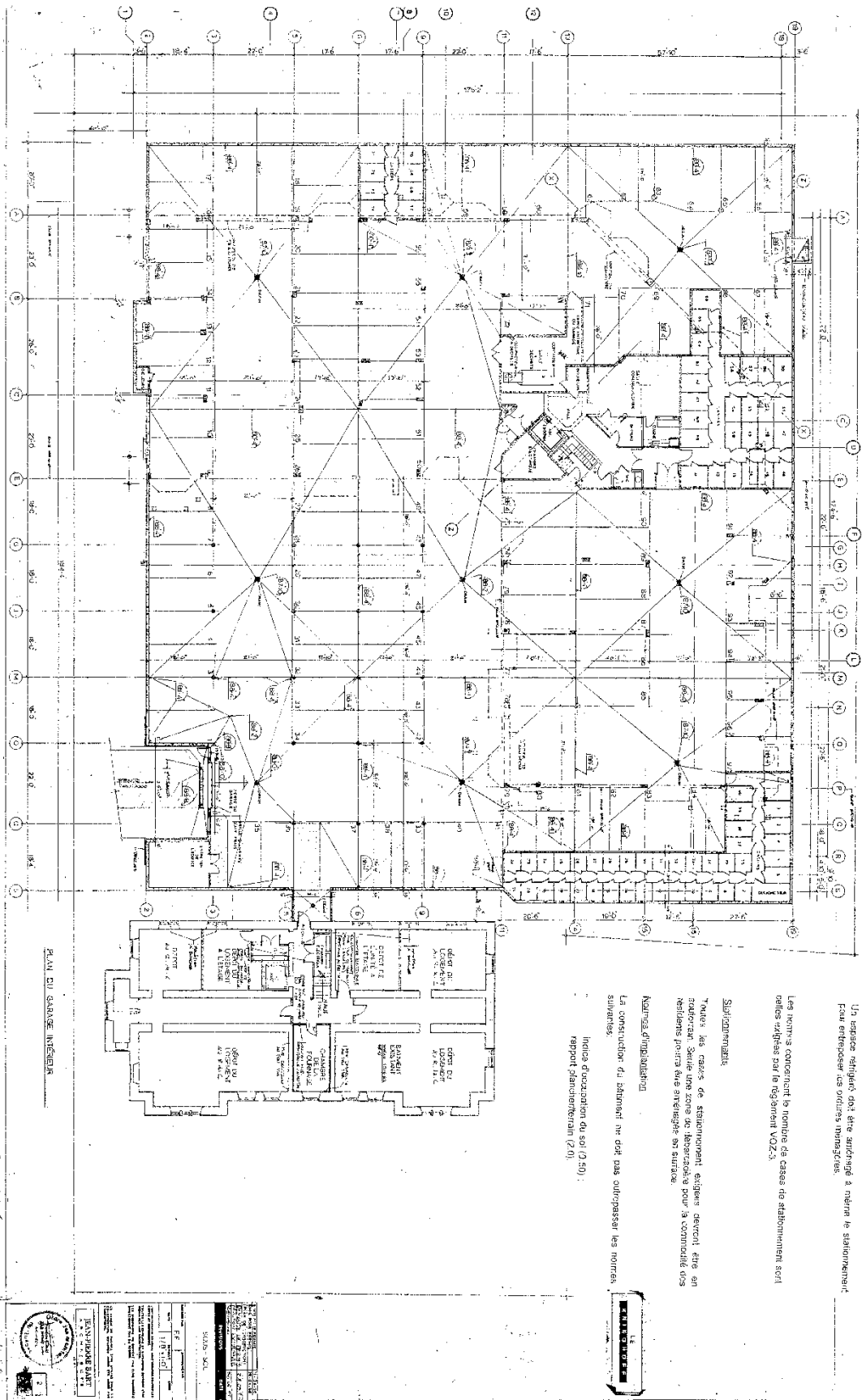


DOCUMENT NUMÉRO 1

**TERRITOIRE CONSTITUÉ DES LOTS NUMÉROS 1 314 804 ET
1 314 805 DU CADASTRE DU QUÉBEC**

PLANS DE CONSTRUCTION



Notes architecturales
 Un espace aérien doit être aménagée à même le stationnement pour entreposer des véhicules aménagés.

Les notes concernant le nombre de cases de stationnement sont celles régies par le règlement VOZS.

Stationnement
 Toutes les cases de stationnement existantes seront être en stationnement. Seule une zone de stationnement pour la clientèle des résidents pourra être aménagée en surface.

Normes d'ingénierie
 La construction de l'immeuble ne doit pas outrepasser les normes suivantes:
 Règles d'occupation du sol (O.S.)
 Règlement d'urbanisme (R.U.)

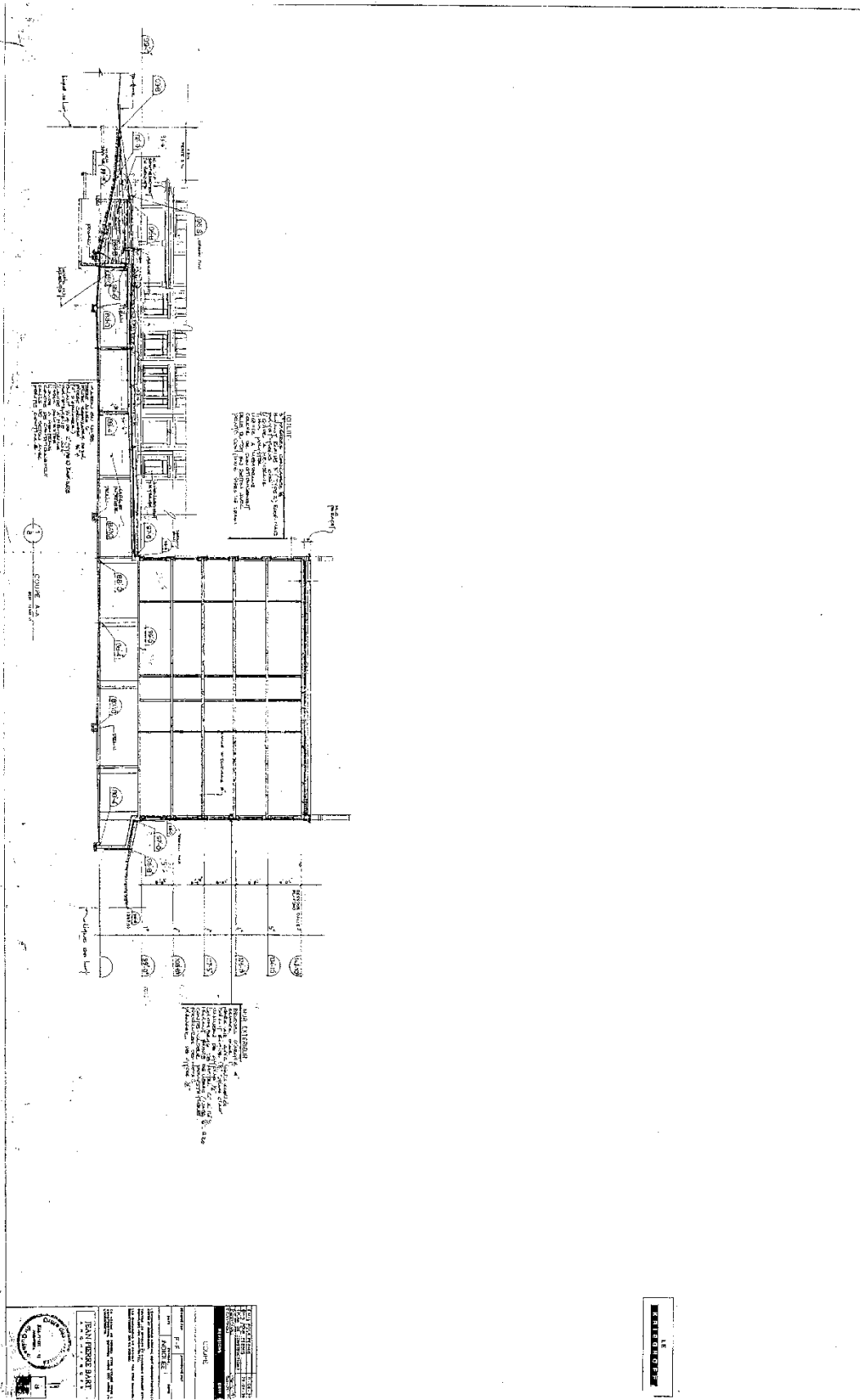
PROJET DE PLAN DE CONSTRUCTION
 N° de permis: 170-1111
 N° de dossier: 170-1111
 N° de plan: 170-1111
 N° de lot: 170-1111
 N° de parcelle: 170-1111
 N° de quartier: 170-1111
 N° de secteur: 170-1111
 N° de ville: 170-1111
 N° de région: 170-1111
 N° de province: 170-1111
 N° de pays: 170-1111
 N° de continent: 170-1111
 N° de planète: 170-1111

ANNEXE VI
LOTS NUMÉROS 1314804 ET 1314805 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

VILLE DE QUÉBEC
 SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
 DU TERRITOIRE
 DIVISION DE L'URBANISME

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC01A
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



	PLAN DE CONSTRUCTION N° 1314804 ET 1314805 LE 15/05/2014 M. M. M.
DIVISION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DIVISION DE L'URBANISME	ÉCHELLE : 1:500 DATE : 15/05/2014 DÉSIGNATION :

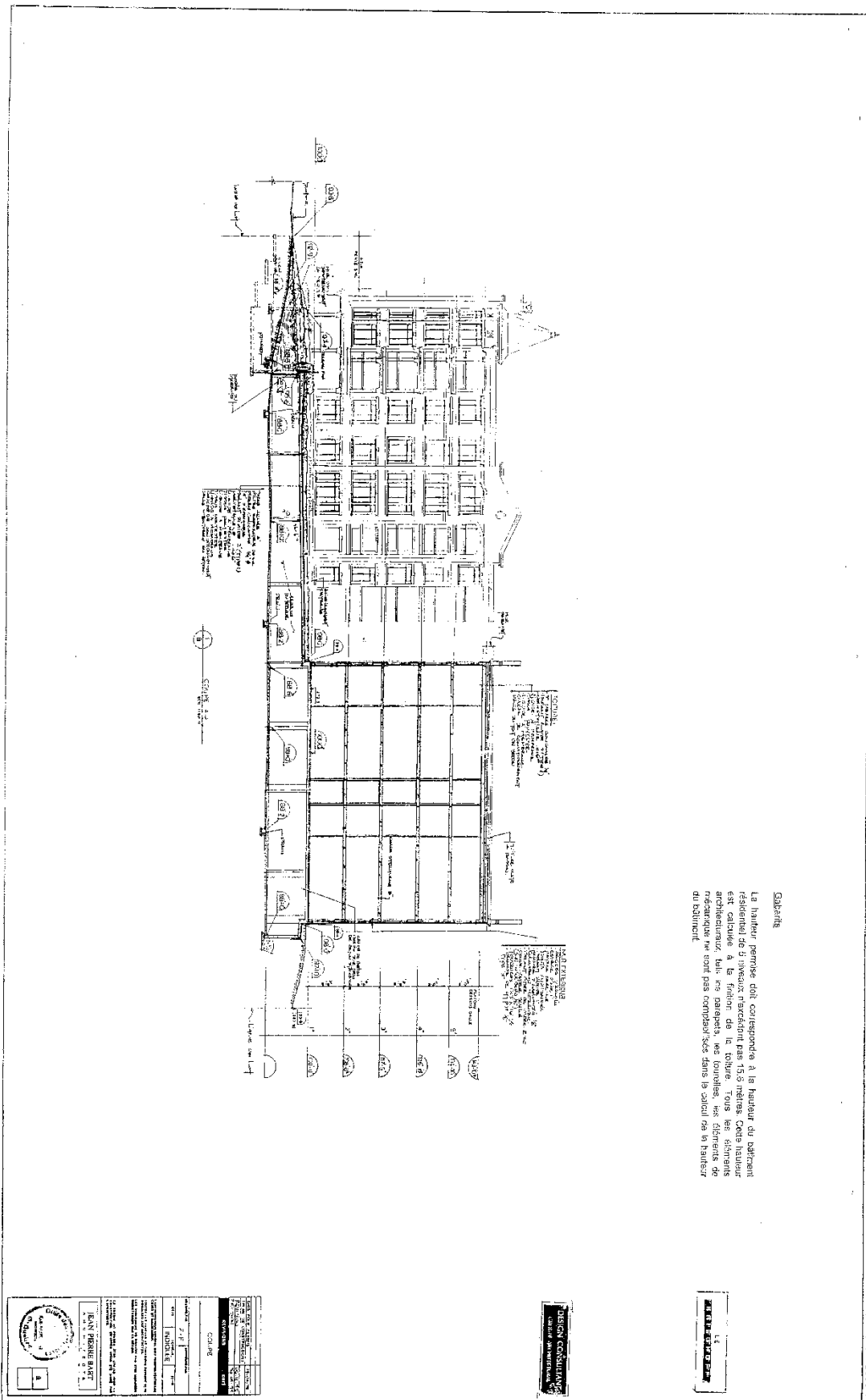
1314804
 1314805

VILLE DE QUÉBEC
 SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
 DU TERRITOIRE
 DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI
LOTS NUMÉROS 1314804 ET 1314805 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC01B
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



La hauteur permise doit correspondre à la hauteur du bâtiment
 est autorisée de 3 étages maximum pas 13,5 mètres. Cette hauteur
 est relative à la toiture. Tous les éléments
 architecturaux tels que les corniches, les débris de
 rebordure ne sont pas compris dans la hauteur du bâtiment.

JEAN-FRANÇOIS MART Architecte 1000, rue Saint-Jacques, Québec, Québec G1R 1A1 Téléphone: (418) 693-1111 Télécopieur: (418) 693-1112 Courriel: jfmart@martfrancois.com	
COLONNE 1314804 1314805	PLAN 1314804 1314805

JEAN-FRANÇOIS MART
 ARCHITECTE
 1000, rue Saint-Jacques
 Québec, Québec G1R 1A1
 Téléphone: (418) 693-1111
 Télécopieur: (418) 693-1112
 Courriel: jfmart@martfrancois.com

1314804
 1314805



**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
 DU TERRITOIRE
 DIVISION DE L'URBANISME**

ANNEXE VI
LOTS NUMÉROS 1314804 ET 1314805 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC01C
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

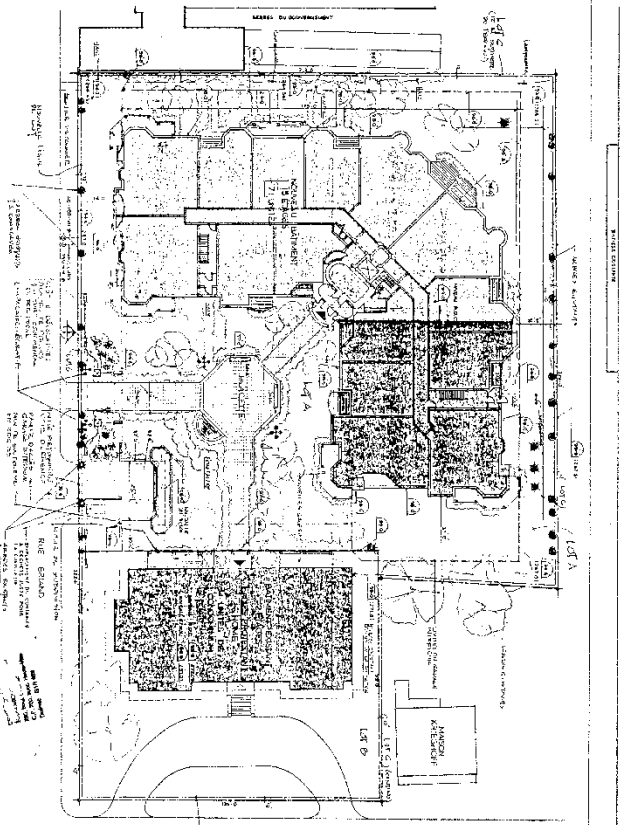
 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire

ÉTAT DES LOCAUX

ÉTUDES	PROFONDUR	PROFONDUR	PROFONDUR
PROFONDUR	PROFONDUR	PROFONDUR	PROFONDUR
PROFONDUR	PROFONDUR	PROFONDUR	PROFONDUR
PROFONDUR	PROFONDUR	PROFONDUR	PROFONDUR

RECAPITULATIF DES CARACTÉRISTIQUES

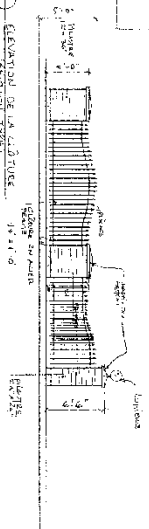
DÉSIGNATION	UNITÉ	QUANTITÉ
PROFONDUR	PROFONDUR	PROFONDUR
PROFONDUR	PROFONDUR	PROFONDUR
PROFONDUR	PROFONDUR	PROFONDUR



GRAND ALLEE

SECOURS

Compte tenu du nombre de résidents potentiels, il est recommandé de réserver un contexte urbain sécurisé en installant un système de séparation adéquat à l'intérieur du bâtiment.



Arrangement des services

La cour avant servira tout sur terrain Brand peut être pourvue d'un démarrage, des chaises y accéder, le stationnement être aménagés en air extérieur.

L'entrée et la sortie du stationnement doivent être séparés l'un de l'autre pour éviter les collisions.

Niveau du terrain

Le niveau moyen du terrain est présentement la même que celui des voisins et devra le demeurer dans la construction du nouvel édifice.

Végétation

Les arbres existants dans la cour antérieure à la limite ouest du site doivent être conservés. On cherchera aussi à conserver la majorité des arbres en bordure. On cherchera aussi à conserver la majorité des arbres en bordure. On cherchera aussi à conserver la majorité des arbres en bordure.

Séparation existants

Le bâtiment existant "Ladès Proseant Home" devra être conservé comme un bâtiment local à être de préserver son identité architecturale. Aucune partie du nouveau bâtiment ne devra s'appuyer à ce dernier.

Il faudra tenir compte de la présence de la maison Kingshoff en ce qui concerne l'arrangement des services d'entretien la cour arrière de ce dernier devra être préservée.

LES LOIS DE LA VILLE DE QUÉBEC

LES LOIS DE LA VILLE DE QUÉBEC

LES LOIS DE LA VILLE DE QUÉBEC

LES LOIS DE LA VILLE DE QUÉBEC



ANNEXE VI

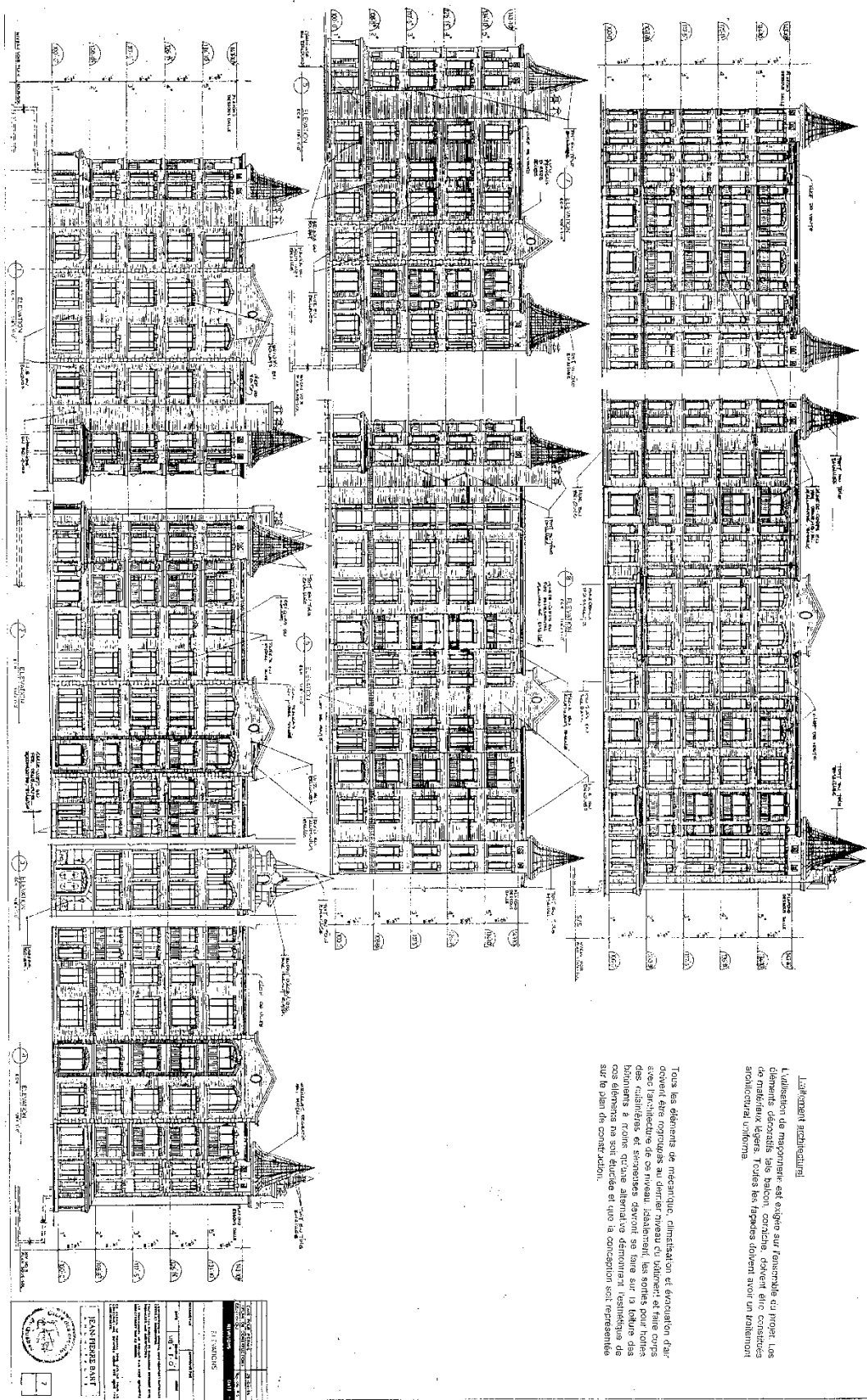
LOTS NUMÉROS 1314804 ET 1314805 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.1V.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC01D

Préparé par : M.M. Échelle :

Directeur
Service de l'aménagement du territoire

**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME**



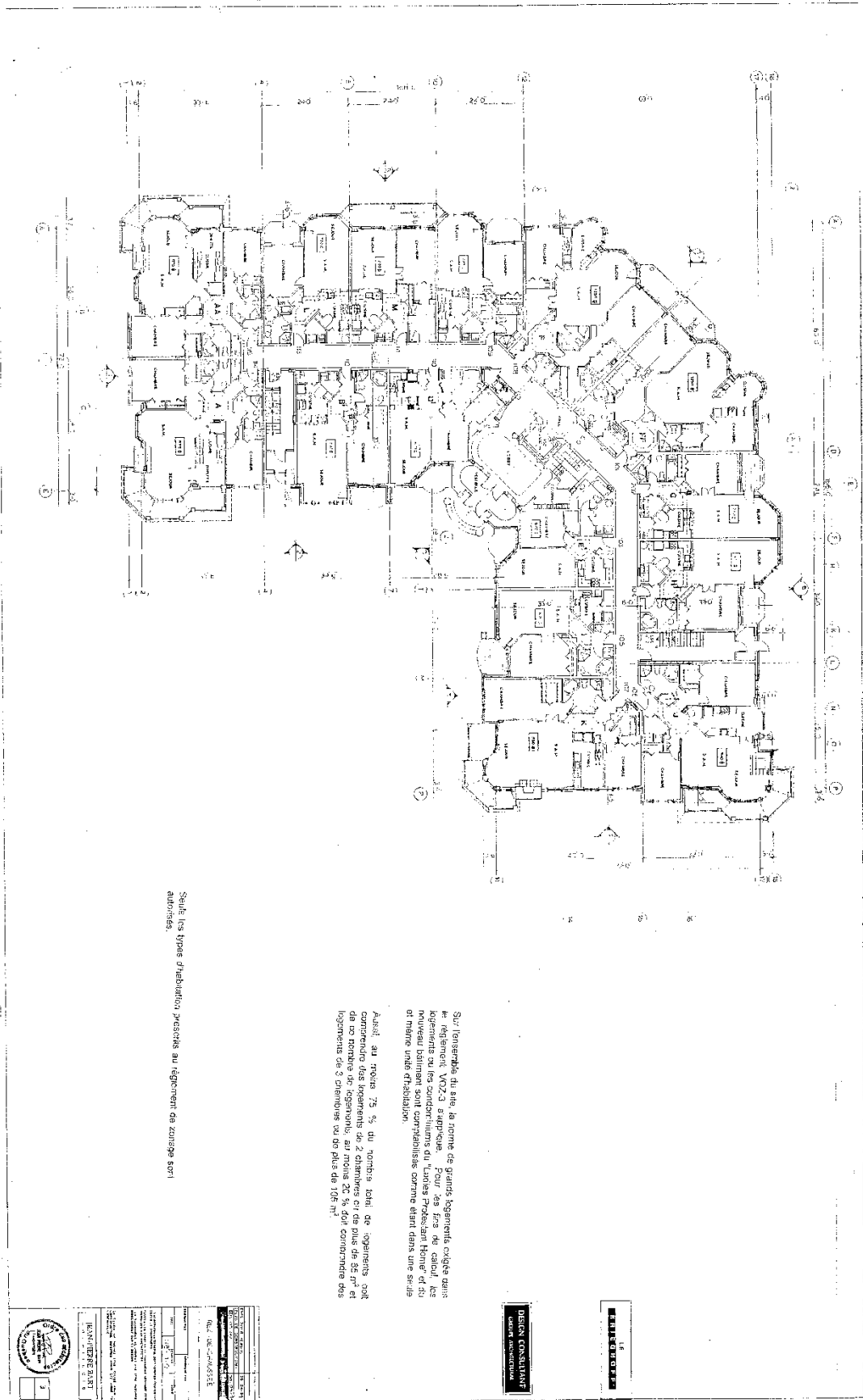
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 1314804 ET 1314805 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC01E
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire



	PROJET NO. 1314804 ET 1314805 1314804 ET 1314805 1314804 ET 1314805 1314804 ET 1314805
1314804 ET 1314805	PROJET NO. 1314804 ET 1314805 1314804 ET 1314805 1314804 ET 1314805
1314804 ET 1314805	PROJET NO. 1314804 ET 1314805 1314804 ET 1314805 1314804 ET 1314805

DESIGN CONSULTANT
 1314804 ET 1314805
 1314804 ET 1314805
 1314804 ET 1314805

VILLE DE QUÉBEC
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI
LOTS NUMÉROS 1314804 ET 1314805 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.1V.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC01F
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
 Service de l'aménagement du territoire

DOCUMENT NUMÉRO 2

TERRITOIRE CONSTITUÉ DU LOT NUMÉRO 5 412 641
DU CADASTRE DU QUÉBEC

PLANS DE CONSTRUCTION

ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 5412641 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4

Préparé par : M.M.

No du plan : RCA1VQ4PC02A

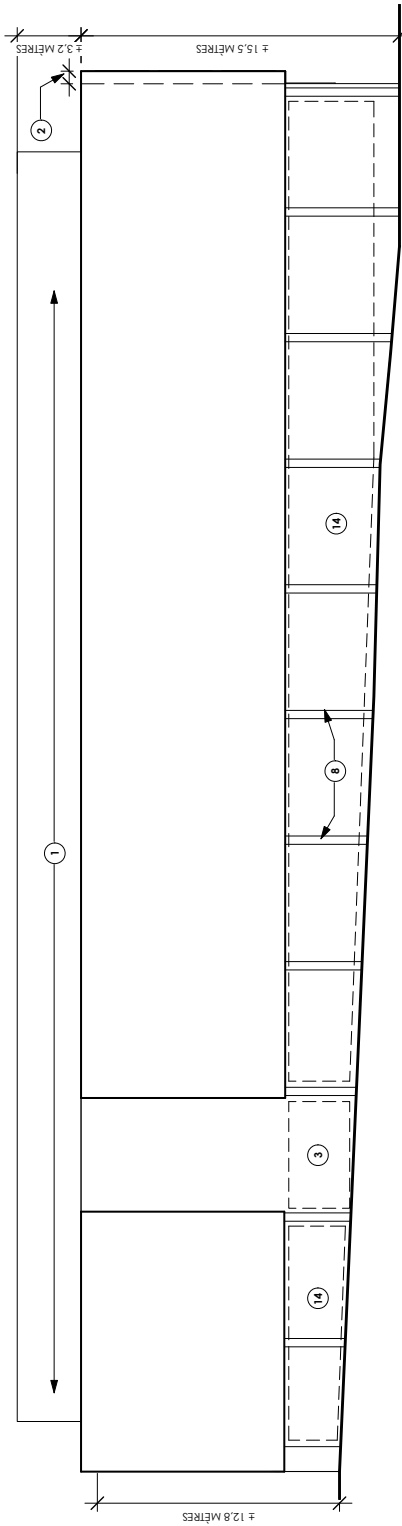
Échelle : _____

LÉGENDE

1	AREE DI LOCALISATION DEI LOCALI COMMERCIALI, MERCIATO, ANZI QUERE, ARRETI E LOCALI DI OCCUPAZIONE DI ALTI LOCALI COMMERCIALI, APPRESENTI IN UN FORNITORE DI 30% DELL'AREA DI BARRACCHIERE.
2	AREE DI LOCALIZZAZIONE DI LOCALI COMMERCIALI, MERCIATO, ANZI QUERE, ARRETI E LOCALI DI OCCUPAZIONE DI ALTI LOCALI COMMERCIALI, APPRESENTI IN UN FORNITORE DI 30% DELL'AREA DI BARRACCHIERE.
3	AREE DI LOCALIZZAZIONE DI LOCALI COMMERCIALI, MERCIATO, ANZI QUERE, ARRETI E LOCALI DI OCCUPAZIONE DI ALTI LOCALI COMMERCIALI, APPRESENTI IN UN FORNITORE DI 30% DELL'AREA DI BARRACCHIERE.
4	AREE DI LOCALIZZAZIONE DI LOCALI COMMERCIALI, MERCIATO, ANZI QUERE, ARRETI E LOCALI DI OCCUPAZIONE DI ALTI LOCALI COMMERCIALI, APPRESENTI IN UN FORNITORE DI 30% DELL'AREA DI BARRACCHIERE.
5	AREE DI LOCALIZZAZIONE DI LOCALI COMMERCIALI, MERCIATO, ANZI QUERE, ARRETI E LOCALI DI OCCUPAZIONE DI ALTI LOCALI COMMERCIALI, APPRESENTI IN UN FORNITORE DI 30% DELL'AREA DI BARRACCHIERE.
6	AREE DI LOCALIZZAZIONE DI LOCALI COMMERCIALI, MERCIATO, ANZI QUERE, ARRETI E LOCALI DI OCCUPAZIONE DI ALTI LOCALI COMMERCIALI, APPRESENTI IN UN FORNITORE DI 30% DELL'AREA DI BARRACCHIERE.
7	AREE DI LOCALIZZAZIONE DI LOCALI COMMERCIALI, MERCIATO, ANZI QUERE, ARRETI E LOCALI DI OCCUPAZIONE DI ALTI LOCALI COMMERCIALI, APPRESENTI IN UN FORNITORE DI 30% DELL'AREA DI BARRACCHIERE.
8	STRUTTURE IN BLOCCO APPARTINENTI ALLE CANTIERE DI CANTIERE, POSIZIONE E DIMENSIONI APPROXIMATE.
9	AREE DI LOCALIZZAZIONE DI LOCALI COMMERCIALI, MERCIATO, ANZI QUERE, ARRETI E LOCALI DI OCCUPAZIONE DI ALTI LOCALI COMMERCIALI, APPRESENTI IN UN FORNITORE DI 30% DELL'AREA DI BARRACCHIERE.
10	AREE DI LOCALIZZAZIONE DI LOCALI COMMERCIALI, MERCIATO, ANZI QUERE, ARRETI E LOCALI DI OCCUPAZIONE DI ALTI LOCALI COMMERCIALI, APPRESENTI IN UN FORNITORE DI 30% DELL'AREA DI BARRACCHIERE.
11	AREE DI LOCALIZZAZIONE DI LOCALI COMMERCIALI, MERCIATO, ANZI QUERE, ARRETI E LOCALI DI OCCUPAZIONE DI ALTI LOCALI COMMERCIALI, APPRESENTI IN UN FORNITORE DI 30% DELL'AREA DI BARRACCHIERE.
12	AREE DI LOCALIZZAZIONE DI LOCALI COMMERCIALI, MERCIATO, ANZI QUERE, ARRETI E LOCALI DI OCCUPAZIONE DI ALTI LOCALI COMMERCIALI, APPRESENTI IN UN FORNITORE DI 30% DELL'AREA DI BARRACCHIERE.
13	AREE DI LOCALIZZAZIONE DI LOCALI COMMERCIALI, MERCIATO, ANZI QUERE, ARRETI E LOCALI DI OCCUPAZIONE DI ALTI LOCALI COMMERCIALI, APPRESENTI IN UN FORNITORE DI 30% DELL'AREA DI BARRACCHIERE.
14	AREE DI LOCALIZZAZIONE DI LOCALI COMMERCIALI, MERCIATO, ANZI QUERE, ARRETI E LOCALI DI OCCUPAZIONE DI ALTI LOCALI COMMERCIALI, APPRESENTI IN UN FORNITORE DI 30% DELL'AREA DI BARRACCHIERE.
15	AREE DI LOCALIZZAZIONE DI LOCALI COMMERCIALI, MERCIATO, ANZI QUERE, ARRETI E LOCALI DI OCCUPAZIONE DI ALTI LOCALI COMMERCIALI, APPRESENTI IN UN FORNITORE DI 30% DELL'AREA DI BARRACCHIERE.

NOTE:

- LE ELEVATIONS NE DOVREBBERO NON ESSERE TRACCIATE NEGLI SPAZII DI LOCALIZZAZIONE DI LOCALI COMMERCIALI, MERCIATO, ANZI QUERE, ARRETI E LOCALI DI OCCUPAZIONE DI ALTI LOCALI COMMERCIALI, APPRESENTI IN UN FORNITORE DI 30% DELL'AREA DI BARRACCHIERE.
- L'OCUPAZIONE DI LOCALI COMMERCIALI, MERCIATO, ANZI QUERE, ARRETI E LOCALI DI OCCUPAZIONE DI ALTI LOCALI COMMERCIALI, APPRESENTI IN UN FORNITORE DI 30% DELL'AREA DI BARRACCHIERE, DEVE ESSERE TRACCIATA IN UN FORNITORE DI 30% DELL'AREA DI BARRACCHIERE.
- LA ALTEZZA DEVE ESSERE TRACCIATA IN UN FORNITORE DI 30% DELL'AREA DI BARRACCHIERE.



1 ÉLEVATION SUD



SERVICE DE LA PLANIFICATION
ET DE LA COORDINATION DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

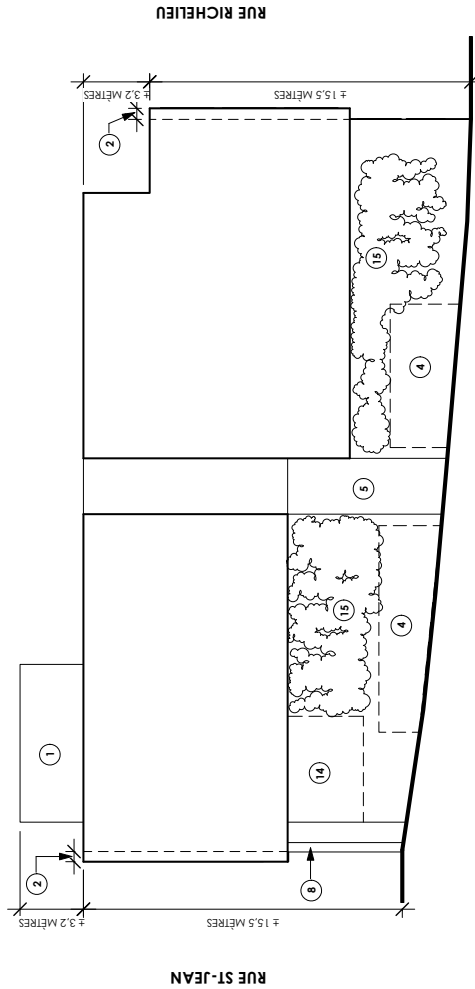
ANNEXE VI
LOT NUMÉRO 5412641 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.1V.Q. 4
Préparé par : M.M.

No du plan : RCA1VQ4PC02B
Échelle : _____

LÉGENDE

- | | | | |
|-----------|---|---|---|
| 1 | APPAREIL ABRIÉ ET LA SAIE MÉCANIQUE, LES CIRCULATIONS VERTICALES (ANSI) QUE DES AIRES HABITABLES, SOIT DES LOGEMENTS OU SALLE COMMUNALES APPARTENANT À UN POURCENTAGE DE 30% DE L'AIRE DE BÂTIMENT. | 11 | AIRES DE LOCALISATION DES AIRES D'AGRÉMENT CORRESPONDANT À UN MINIMUM DE 8 MÈTRES CARÉS PAR LOGEMENT. |
| 2 | EMPREINTE SUR LA VOIE PUBLIQUE EN HAUTEUR EXTÉRIEURE ET DES BALCONS FRANÇAIS. | 12 | AIRES DE LOCALISATION DE L'AIRES VERTES CORRESPONDANT À UN MINIMUM DE 7% DE LA SUPERFICIE DU SITE. |
| 3 | AIRES DE LOCALISATION DE L'ACCÈS AU HALL PRINCIPAL. | 13 | AIRES DE LOCALISATION APPROXIMATIVE DE LA SALLE DE REPOSDAGE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES. |
| 4 | AIRES DE LOCALISATION DES ACCÈS, AU STATIONNEMENT SOUTERRAIN ET AU DÉBARCADERE. | 14 | AIRES DE LOCALISATION DE LA FENÊTRATION DU LOCAL COMMERCIAL. |
| 5 | AIRES DE LOCALISATION DE L'ACCÈS À LA COUR INTÉRIEURE. | 15 | AIRES DE LOCALISATION D'HAIES VÉGÉTALES. |
| 6 | AIRES DE LOCALISATION DU BASSIN DE RÉTENTION | | |
| 7 | STRUCTURE EN BÉTON APPARENTE AU NIVEAU DE CHANGEMENT DE PENTE (PONDÉRANT ET BARRIÈRE NON PONDÉRANT) | NOTES : | |
| 8 | AIRES DE LOCALISATION DES CIRCULATIONS VERTICALES | - LES AIRES DE LOCALISATION SONT DES ESPACES À L'INTÉRIEUR DES QUELS S'ONT SITUÉS LES ÉLÉMENTS VUS. | |
| 9 | AIRES DE LOCALISATION DES CIRCULATIONS HORIZONTALES | - LES AIRES DE LOCALISATION SONT DES ESPACES À L'INTÉRIEUR DES QUELS S'ONT SITUÉS LES ÉLÉMENTS VUS. | |
| 10 | AIRES DE LOCALISATION DES CIRCULATIONS HORIZONTALES EXTÉRIEURES | - LES AIRES DE LOCALISATION SONT DES ESPACES À L'INTÉRIEUR DES QUELS S'ONT SITUÉS LES ÉLÉMENTS VUS. | |



1 ÉLÉVATION EST



ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 5412641 - PLANS DE CONSTRUCTION APPRUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4

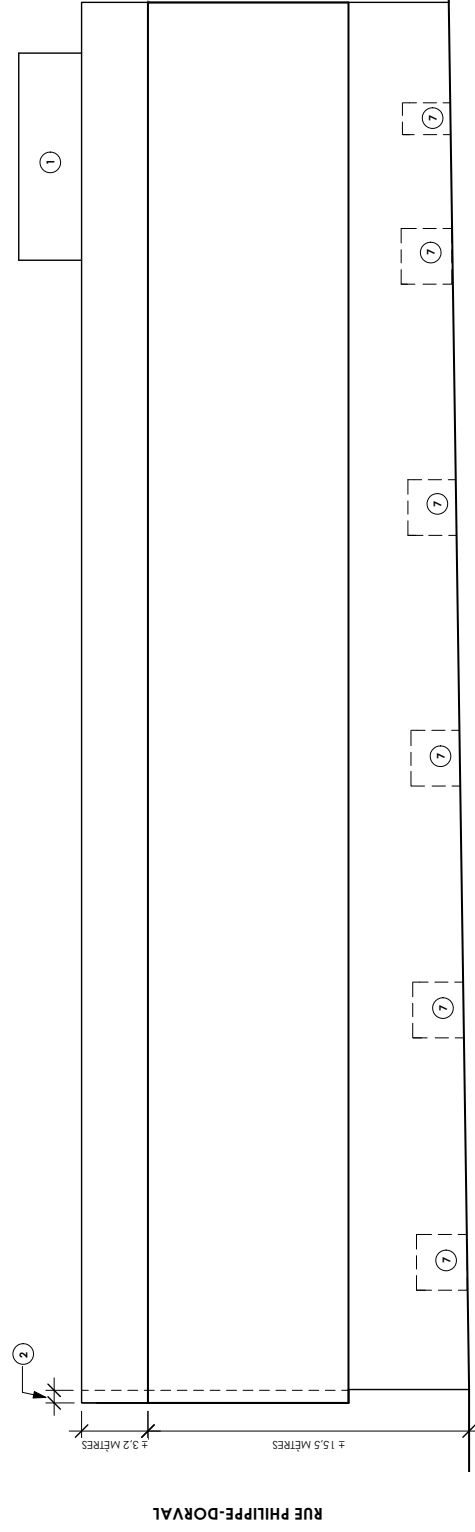
Préparé par : M.M.

No du plan : RCA1VQ4PC02C

Échelle : _____

LÉGENDE

1	APPRETS, ARBRES ET VÉGÉTATION. LES ESPACES VERTICAUX, TELS QUE LES APPRETS, ARBRES ET VÉGÉTATION, SONT DES ÉLÉMENTS DE LA MAISON COMMUNALE APPRÉHENDÉS EN UN POINTEMENT DE VUE DE LA RUE.	11	ARE DE LOCALISATION DES APPRETS D'AGRÈMENT CORRESPONDANT À UN MINIMUM DE 8 MÈTRES CORRESPONDANT À UN MINIMUM DE 10 MÈTRES.
2	APPRETS, ARBRES ET VÉGÉTATION. LES ESPACES VERTICAUX, TELS QUE LES APPRETS, ARBRES ET VÉGÉTATION, SONT DES ÉLÉMENTS DE LA MAISON COMMUNALE APPRÉHENDÉS EN UN POINTEMENT DE VUE DE LA RUE.	12	ARE DE LOCALISATION DE LA VERTÈRE CORRESPONDANT À UN MINIMUM DE 7% DE LA SUPERFICIE DU SITE.
3	APPRETS, ARBRES ET VÉGÉTATION. LES ESPACES VERTICAUX, TELS QUE LES APPRETS, ARBRES ET VÉGÉTATION, SONT DES ÉLÉMENTS DE LA MAISON COMMUNALE APPRÉHENDÉS EN UN POINTEMENT DE VUE DE LA RUE.	13	ARE DE LOCALISATION APPROXIMATIVE DE LA SALLE D'ENTRÉE DES MAÎSRES RÉSIDUELLES.
4	ARE DE LOCALISATION DE L'ACCÈS AU HALL PRINCIPAL.	14	ARE DE LOCALISATION DE LA FENÊTRATION DU LOCAL COMMERCIAL.
5	ARE DE LOCALISATION DES ACCÈS AU SÉJOUR, SALLE À MANGER ET AU DÉBARCADER.	15	ARE DE LOCALISATION DU MIX VÉGÉTALISÉ.
6	ARE DE LOCALISATION DU BASSIN D'ÉBÉNEMENT.	NOTE:	
7	ARE DE LOCALISATION DES ACCÈS PRIVÉS AUX LOGEMENTS SUR LA RUE RICHIEU.	- LES ESPACES VERTICAUX SONT DES ÉLÉMENTS DE LA MAISON COMMUNALE APPRÉHENDÉS EN UN POINTEMENT DE VUE DE LA RUE.	
8	STRUCTURE EN BRÈCHE APPARTENANT À UN REZ-DE-CHAUSSEE POSITIONNÉE EN BRÈCHE (NON REPRÉSENTÉE APPROXIMATIVEMENT).	- L'ÉLÉMENT DE LA MAISON COMMUNALE APPRÉHENDÉ EN UN POINTEMENT DE VUE DE LA RUE EST LA CARNE DE POMME ET LA RUE SUPERIEURE SONT OCCUPÉES PAR UN LOGEMENT RÉSIDUEL.	
9	ARE DE LOCALISATION DES CIRCULATIONS VERTICALES.	- LA HAUTEUR REPRÉSENTÉE EN CÔTE DE LA MASSE FONCTIONNE EN LA TOPOGRAPHIE.	
10	ARE DE LOCALISATION DES CIRCULATIONS HORIZONTALES EXTÉRIEURES.		



1 ÉLÉVATION NORD



ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 5412641 - PLANS DE CONSTRUCTION APPRUVÉS

No du règlement : R.C.A.1V.Q.4

Préparé par : M.M.

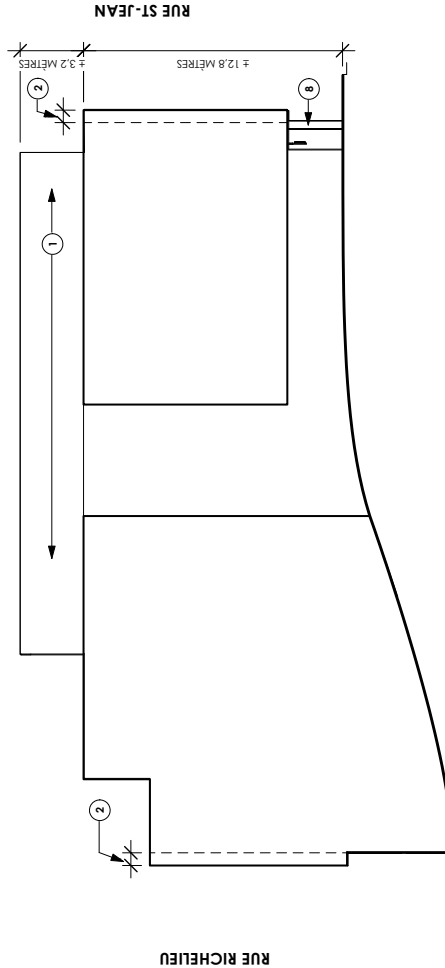
No du plan : RCA1VQ4PC02D

Échelle : _____

LÉGENDE

- 1 APPRENTIS - ARRÊTÉ LA SALLE MÉCANIQUE LES CIRCULATIONS VERTICALES, ANSI QUE DES AIRES HABITABLES, SOIT DES LOGEMENTS OU SALLE COMMUNE, LES APPRENTIS REPRÉSENTENT UN POURCENTAGE DE 30% DE L'AIRES DE L'ÉMINENT.
- 2 EMPÈCHEMENT SUR LA VOIE PUBLIQUE DU AIR EXTERIEUR ET DES BALCONS FRANÇAIS.
- 3 AIRE DE LOCALISATION DE L'ACCÈS AU HALL PRINCIPAL.
- 4 AIRE DE LOCALISATION DES ACCÈS AU STATIONNEMENT SOUTERRAIN ET AU DÉBARCADER.
- 5 AIRE DE LOCALISATION DE L'ACCÈS À LA COUR INTÉRIEURE.
- 6 AIRE DE LOCALISATION DU BARRIÈRE DE RÉTENTION.
- 7 AIRE DE LOCALISATION DES ACCÈS PRIVÉS AUX LOGEMENTS SUR LA RUE RICHELIEU (POSITIONNEMENT ET DIMENSIONNEMENT APPROXIMATIFS)
- 8 AIRE DE LOCALISATION DES CIRCULATIONS VERTICALES
- 9 AIRE DE LOCALISATION DES CIRCULATIONS HORIZONTALES EXTERIEURES
- 10 AIRE DE LOCALISATION DES CIRCULATIONS HORIZONTALES EXTERIEURES
- 11 AIRE DE LOCALISATION DES ARRÊTÉS/ACCÈS CORRESPONDANT À UN MINIMUM DE 8 MÈTRES CARRÉS PAR LOGEMENT.
- 12 AIRE DE LOCALISATION DE L'AIR VERTÉ CORRESPONDANT À UN MINIMUM DE 7% DE LA SURFACE DU SITE.
- 13 AIRE DE LOCALISATION APPROXIMATIVE DE LA SALLE D'ENTRÉE DES MANÈRES RESIDUELLES.
- 14 AIRE DE LOCALISATION DE LA FIBRATION DU LOCAL COMMERCIAL.
- 15 AIRE DE LOCALISATION DU AIR VÉGÉTALE.

NOTES:
- LES AIRES DE LOCALISATION SONT DES ESPACES À L'INTERIEUR DESQUELS SERONT SITUÉS LES ÉLÉMENTS VISÉS.
- LES AIRES DE LOCALISATION SONT DES ESPACES À L'INTERIEUR DESQUELS SERONT SITUÉS LES ÉLÉMENTS VISÉS.
- ENTRÉE DE LOCAL COMMERCIAL ET AIRES ACCÈS.
- LES AIRES DE LOCALISATION SONT DES ESPACES À L'INTERIEUR DESQUELS SERONT SITUÉS LES ÉLÉMENTS VISÉS.
- PHOTOCOPIAL, CONTRÔLEUR AU RESEAU, CHAUFFÉE DES LUXES, COMMERCIAL, PUMPS, OU INDUSTRIELS
- ET DU CÔTÉ DE LA RUE RICHELIEU SONT ÉRIGÉS UNIFORMEMENT DES USAGES RESIDUELLES, LES NIVEAUX
- LA HAUTEUR MAXIMALE REPRÉSENTÉE FUT ÊTRE REVUE À LA BASSE FONCTION DE LA TOPOGRAPHIE.
- LA HAUTEUR REPRÉSENTÉE INCLUT LE PARAPET.



1 ÉLÉVATION OUEST

ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 5412641 - PLANS DE CONSTRUCTION APPRUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q.4

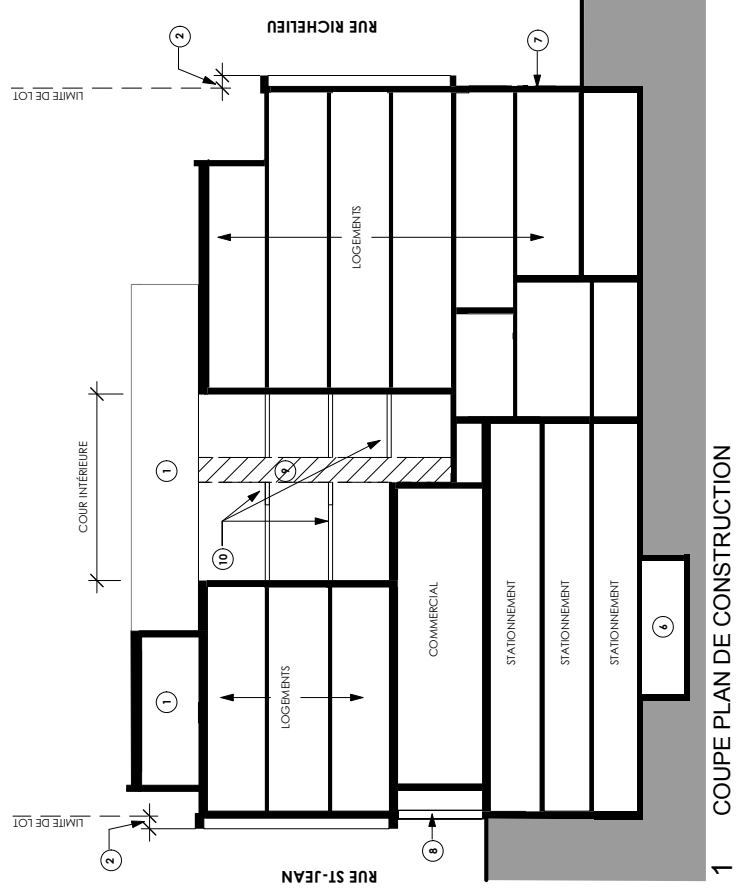
Préparé par : M.M.

No du plan : RCA1VQ4PC02E

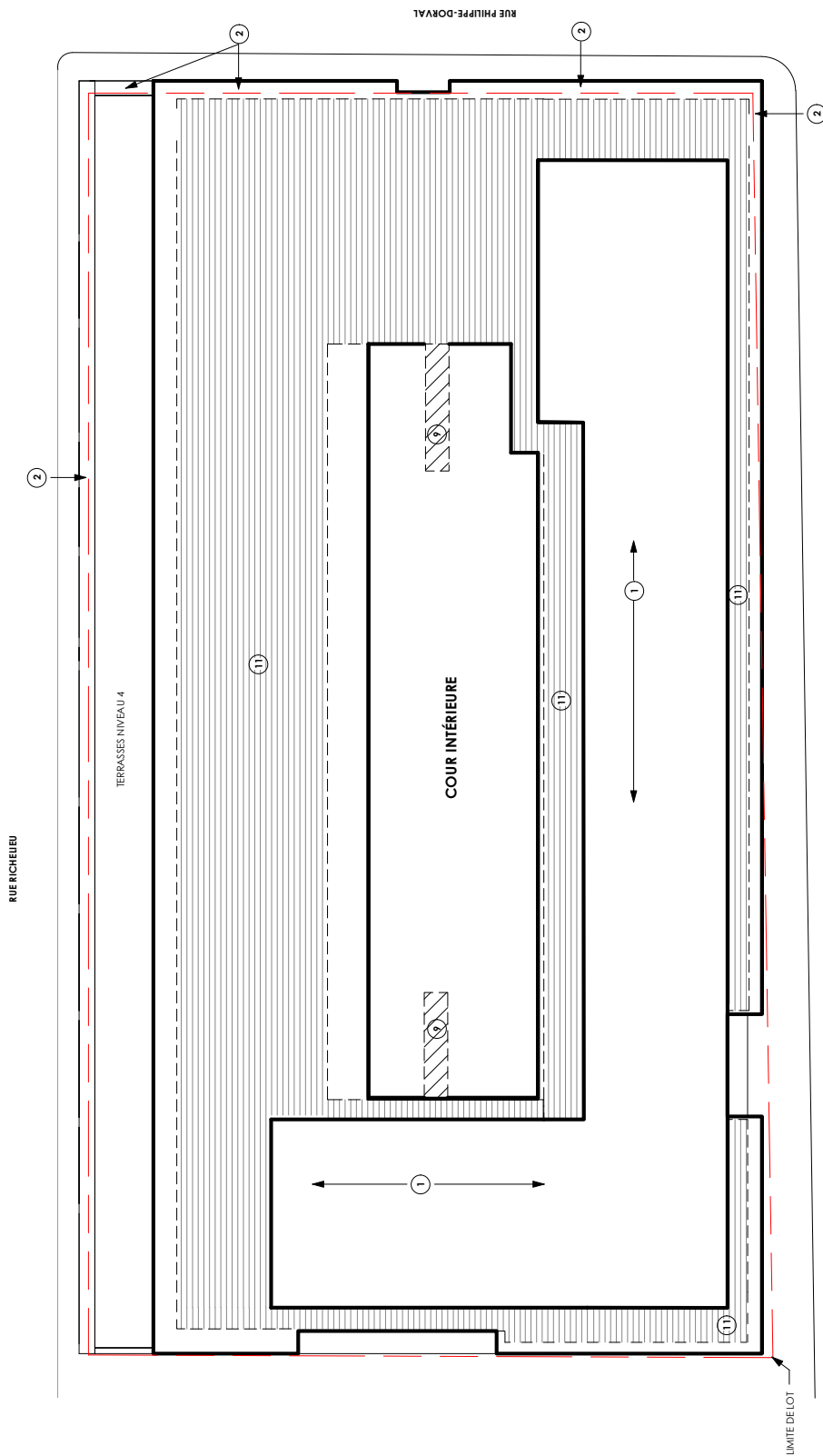
Échelle : _____

LÉGENDE

- 1 APPRENTIS ABRIENT LA SALLE MÉCANIQUE, LES CIRCULATIONS VERTICALES (ANSI), LES CIRCULATIONS HORIZONTALES (ANSI), LES CIRCULATIONS VERTICALES (APPRENTIS) REPRÉSENTENT UN POURCENTAGE DE 50% DE LA VOLUME D'ENTRÉE.
 - 2 EMPRIÈMENT SUR LA VOIE PUBLIQUE DU AIR EXTÉRIEUR ET DES BALCONS FRANÇAIS.
 - 3 AIRE DE LOCALISATION DES ACCÈS AU HALL PRINCIPAL.
 - 4 AIRE DE LOCALISATION DES ACCÈS AU STATIONNEMENT SOUTERRAIN ET AU AIR EXTÉRIEUR.
 - 5 AIRE DE LOCALISATION DE L'ACCÈS À LA COUR INTÉRIÈRE.
 - 6 AIRE DE LOCALISATION DU BASSIN DE RÉSERVOIR.
 - 7 AIRE DE LOCALISATION DES ACCÈS PRIVÉS AUX LOGEMENTS SUR LA RUE RICHELIEU.
 - 8 STRUCTURE EN BÉTON APPARENTE AU REZ-DE-CHAUSSEE (POSITIONNEMENT ET DIMENSIONNEMENT APPROXIMATIFS).
 - 9 AIRE DE LOCALISATION DES CIRCULATIONS VERTICALES.
 - 10 AIRE DE LOCALISATION DES CIRCULATIONS HORIZONTALES EXTÉRIÈRES.
 - 11 AIRE DE LOCALISATION DES ARES D'ACRÈMENT CORRESPONDANT À UN MINIMUM DE 8 MÈTRES CARRÉS PAR LOGEMENT.
 - 12 AIRE DE LOCALISATION DE L'AIRE VERTÉ CORRESPONDANT À UN MINIMUM DE 7% DE LA SUPERFICIE DU SITE.
 - 13 AIRE DE LOCALISATION APPROXIMATIVE DE LA SALETTE D'ENTRÉES DES AILES D'OUVERTURE.
 - 14 AIRE DE LOCALISATION DE LA TERRASSONNEMENT DU LOCAL COMMERCIAL.
 - 15 AIRE DE LOCALISATION DU AIR VÉGÉTALISÉ.
- NOTES** AIRE DE LOCALISATION DES ESPACES À L'INTÉRIEUR DESQUELS SEONT SITUÉS LES ÉLÉMENTS VISÉS.
 - LES ÉLÉMENTS VISÉS SONT LA RÉSERVOIR DE L'USAGE RÉSIDUEL, LES BALCONS FRANÇAIS, L'ACCÈS AU REZ-DE-CHAUSSEE, L'ACCÈS À LA COUR INTÉRIÈRE, L'ACCÈS À LA CASERNE DE POMPIER ET LA QUE PHILIPPE-CORVAL, SONT ÉTABLIS AU REZ-DE-CHAUSSEE DES USAGES COMMERCIAUX, PUBLICS OU INDUSTRIELS.
 - LES ÉLÉMENTS VISÉS SONT ÉTABLIS EN FONCTION DES USAGES RÉSIDUELS, LES INTÉRIEURS SONT OCCUPÉS PAR UN USAGE RÉSIDUEL.
 - LA HAUTEUR MAXIMALE ESPRÈCE ET PARCELLE.
 - LA HAUTEUR MINIMALE ESPRÈCE ET PARCELLE.
 - LA HAUTEUR RÉSERVOIR EST DE 1,20 MÈTRE.



1 COUPE PLAN DE CONSTRUCTION



1 PLAN DE CONSTRUCTION - IMPLANTATION

A200



**FUGÈRE
ARCHITECTES**
ARCHITECTURE URBANISATION DESIGN

2015-02-17
190 ST-JEAN | 6



**SERVICE DE LA PLANIFICATION
ET DE LA COORDINATION DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

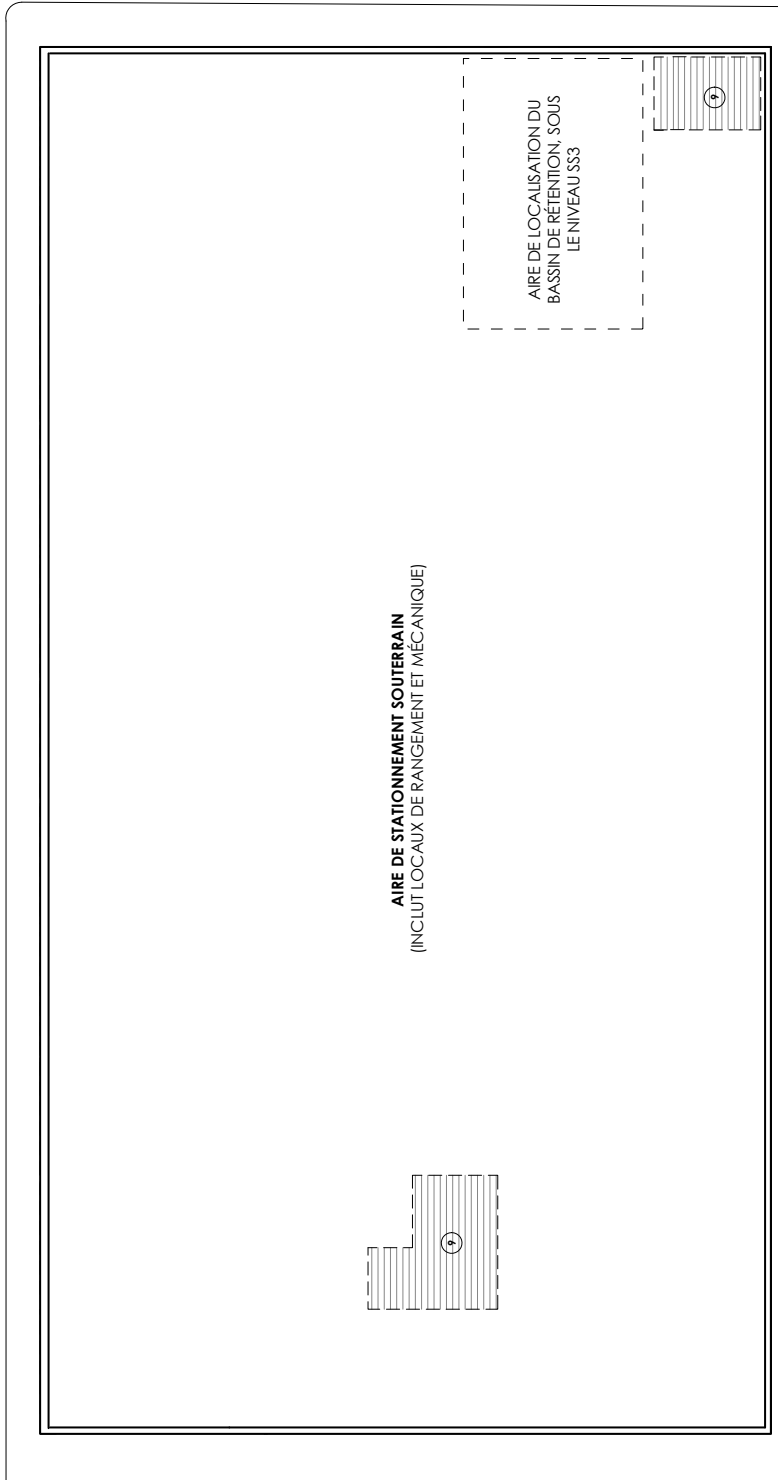
ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 5412641 - PLANS DE CONSTRUCTION APPRUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4
Préparé par : M.M.

No du plan : RCA1VQ4PC02F
Échelle : _____

RUE RICHELIEU



1 PLAN DE CONSTRUCTION - SS3

5



2015-02-17
190 ST-JEAN 7



SERVICE DE LA PLANIFICATION
ET DE LA COORDINATION DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ANNEXE VI

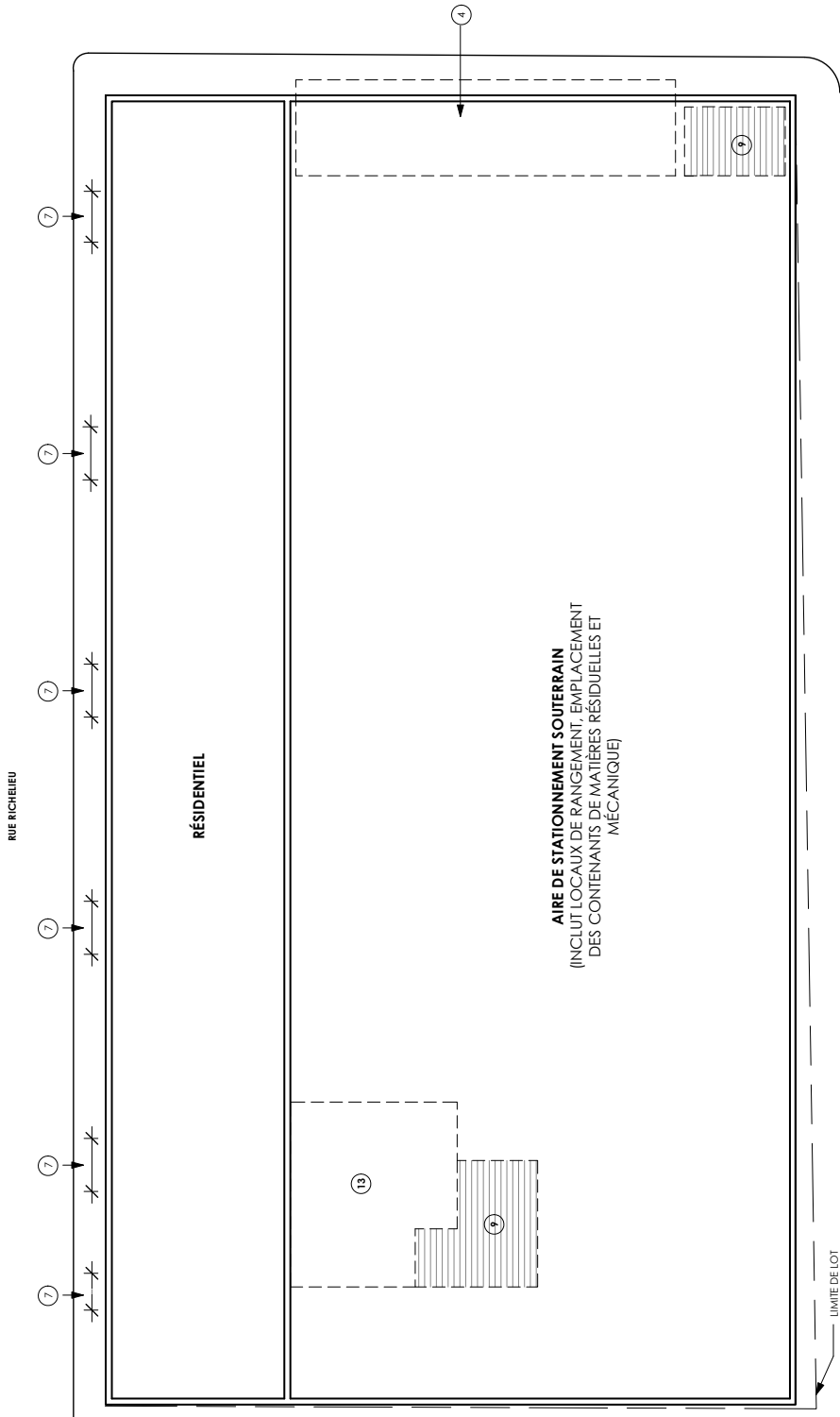
LOT NUMÉRO 5412641 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.1V.Q.4

Préparé par : M.M.

No du plan : RCA1VQ4PC02G

Échelle : _____



1 PLAN DE CONSTRUCTION - SS2



2015-02-17
190 ST-JEAN | 8



SERVICE DE LA PLANIFICATION
ET DE LA COORDINATION DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 5412641 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.1V.Q. 4
Préparé par : M.M.

No du plan : RCA1VQ4PC02H
Échelle : _____

RUE RICHELIEU

RÉSIDENTIEL

AIRE DE STATIONNEMENT SOUTERRAIN
(INCLUT LOCAUX DE RANGEMENT, EMPLACEMENT
DES CONTENANTS DE MATIÈRES RÉSIDUELLES ET
MÉCANIQUE)

1 PLAN DE CONSTRUCTION - SS1

5



2015-02-17
190 ST-JEAN 9



SERVICE DE LA PLANIFICATION
ET DE LA COORDINATION DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ANNEXE VI

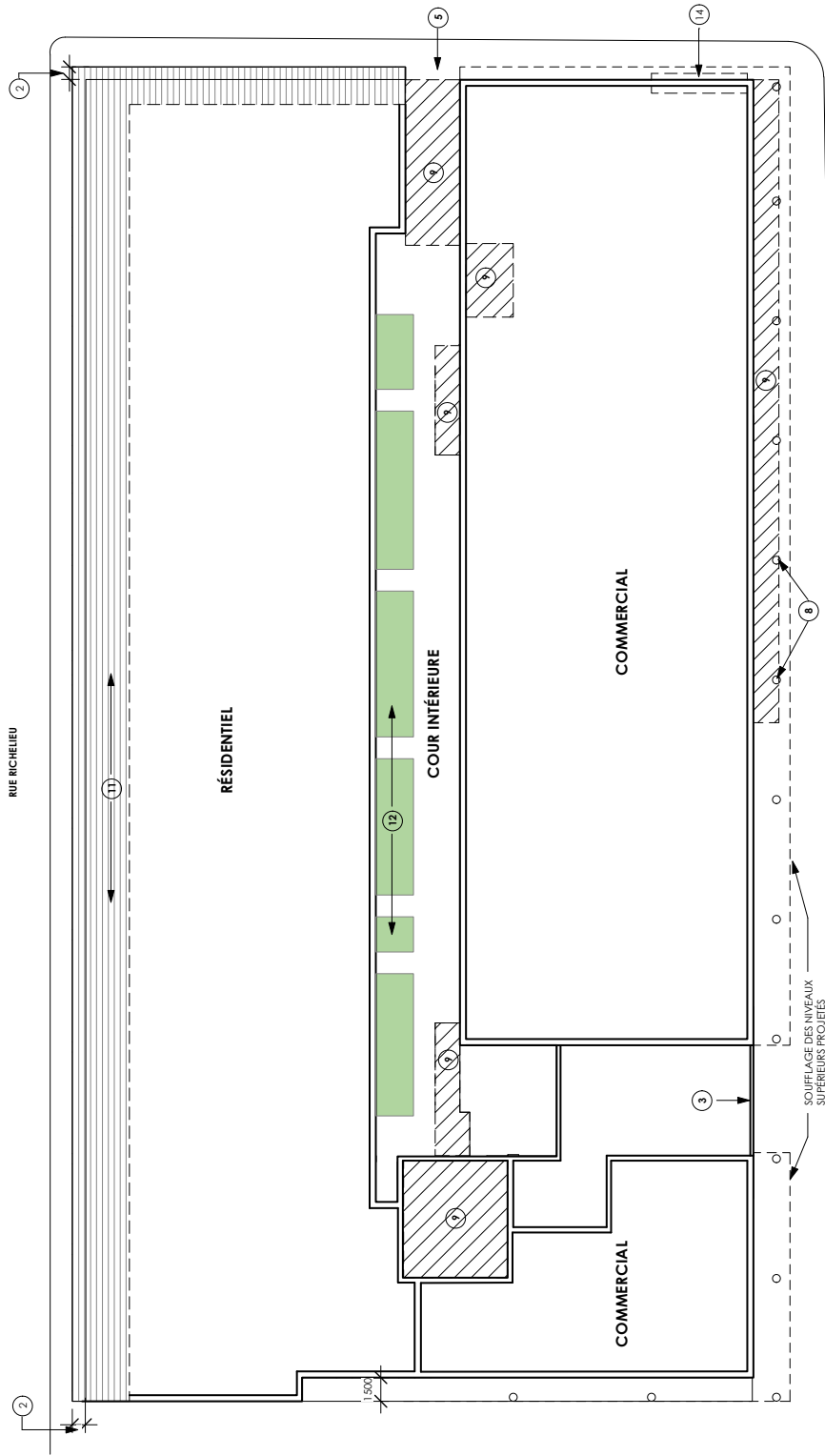
LOT NUMÉRO 5412641 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4

Préparé par : M.M.

No du plan : RCA1VQ4PC02I

Échelle : _____



1 PLAN DE CONSTRUCTION - RDC

AZ00



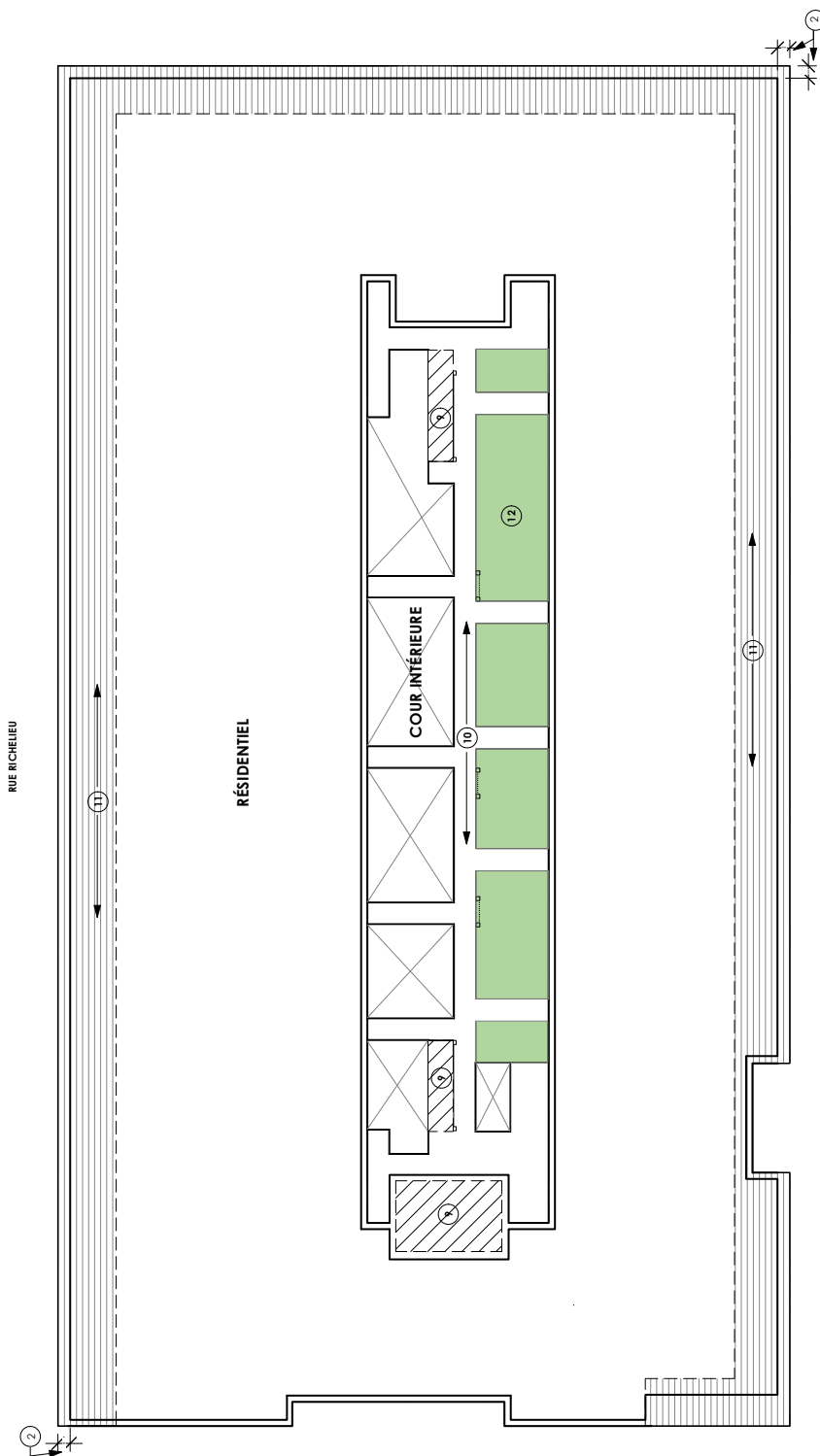
SERVICE DE LA PLANIFICATION
ET DE LA COORDINATION DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 5412641 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4
Préparé par : M.M.

No du plan : RCA1VQ4PC02J
Échelle : _____



1 PLAN DE CONSTRUCTION - NIVEAU 2

5



**FUGÈRE
ARCHITECTES**
ARCHITECTURE URBANISATION DESIGN

2015-02-17
190 ST-JEAN | 11



SERVICE DE LA PLANIFICATION
ET DE LA COORDINATION DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 5412641 - PLANS DE CONSTRUCTION APPRUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4

Préparé par : M.M.

No du plan : RCA1VQ4PC02K

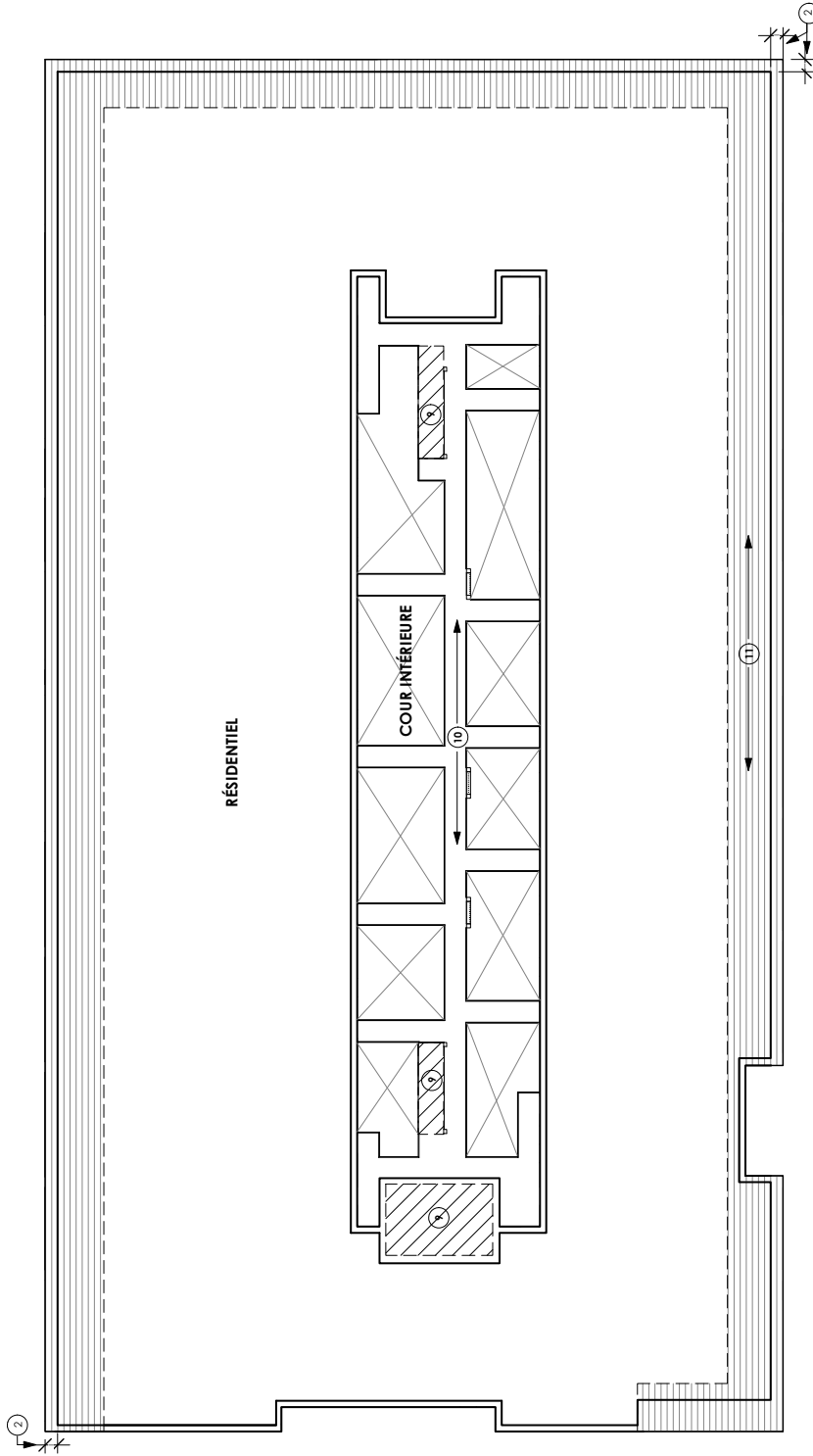
Échelle : _____

RUE RICHELIEU

RÉSIDENTIEL

COUR INTÉRIEURE

RUE ST-JEAN



1 PLAN DE CONSTRUCTION - NIVEAU 3

5



2015-02-17
190 ST-JEAN | 12



SERVICE DE LA PLANIFICATION
ET DE LA COORDINATION DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ANNEXE VI

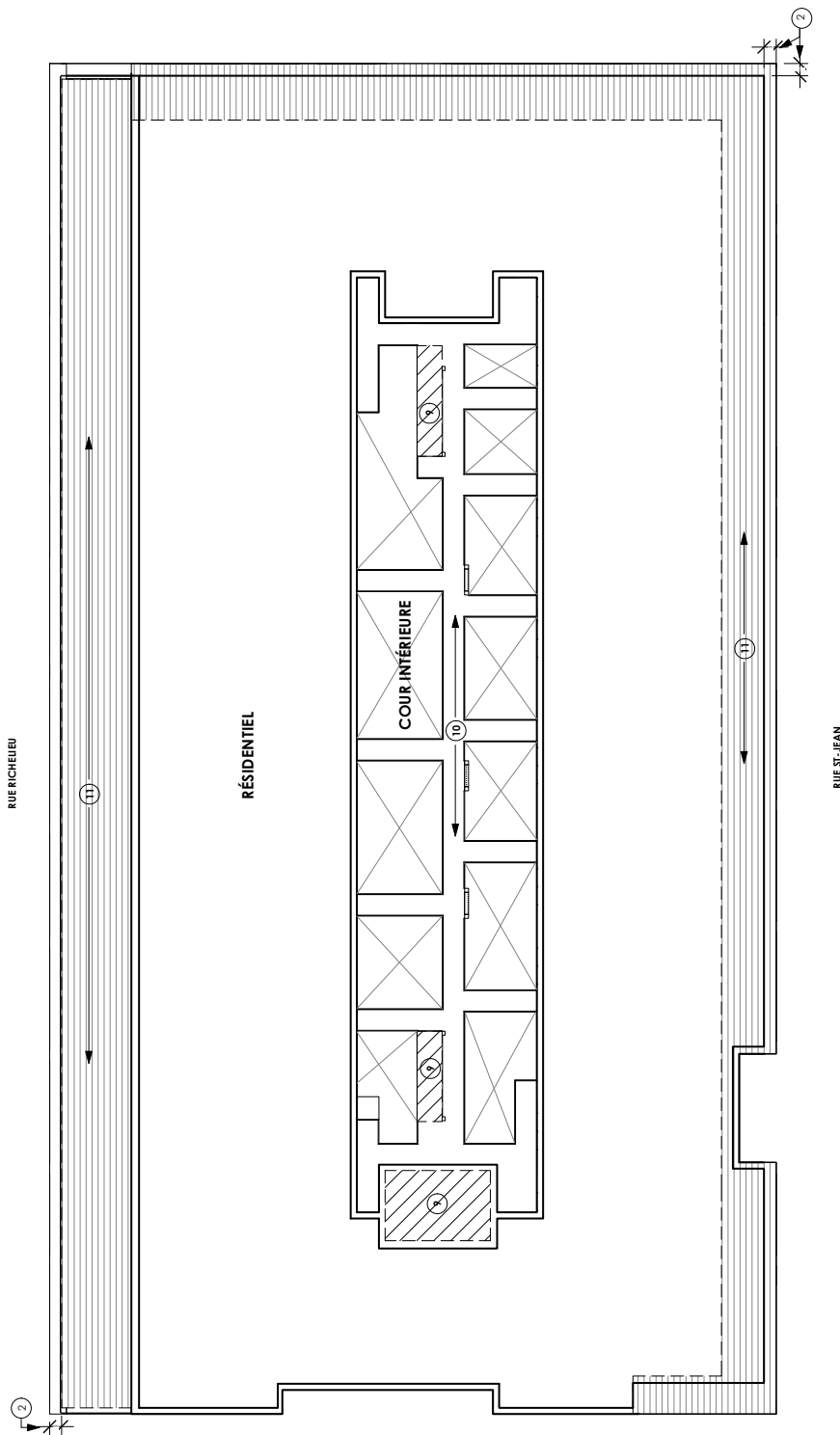
LOT NUMÉRO 5412641 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4

Préparé par : M.M.

No du plan : RCA1VQ4PC02L

Échelle : _____



1 PLAN DE CONSTRUCTION - NIVEAU 4



2015-02-17
190 ST-JEAN | 13



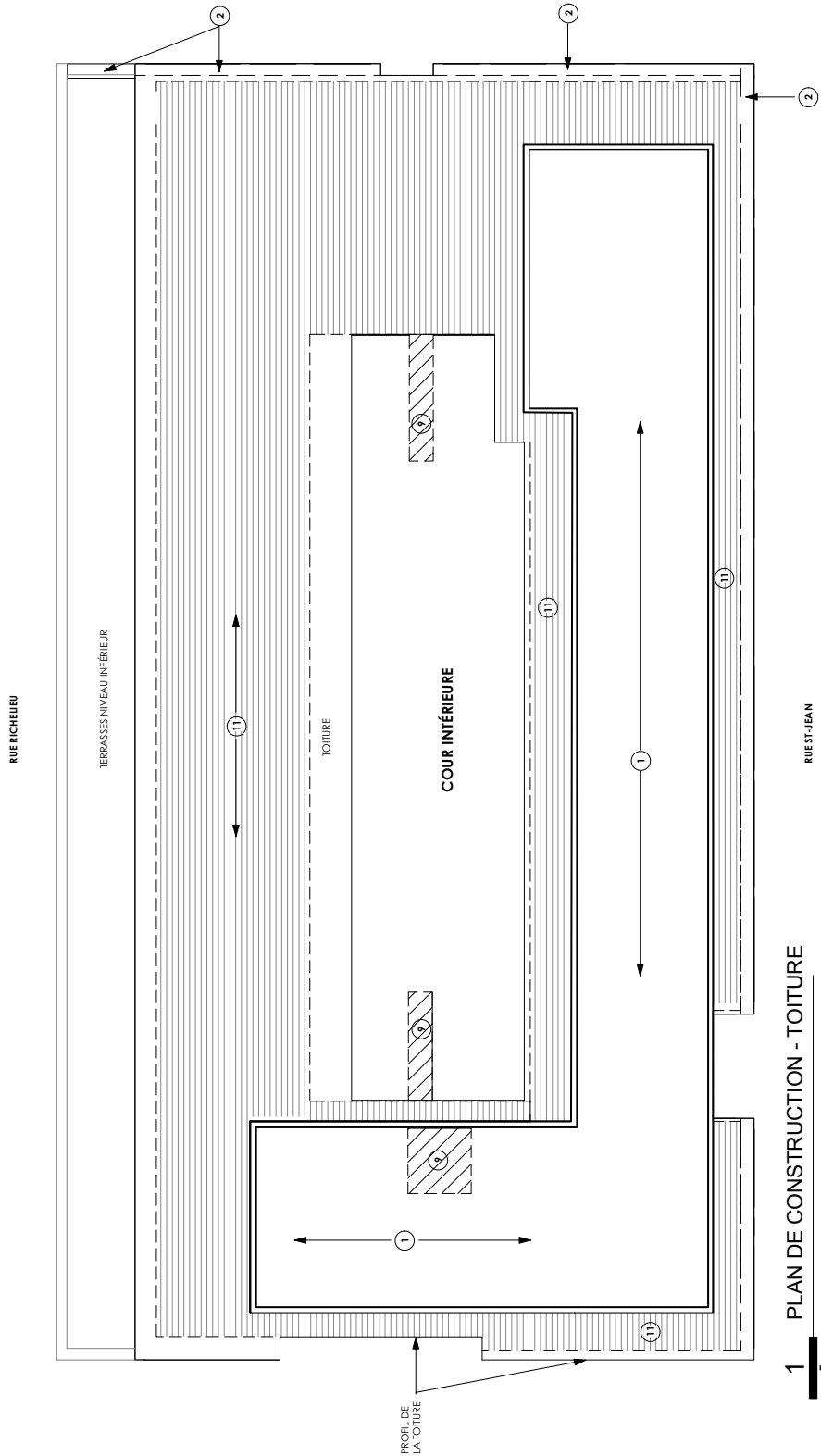
SERVICE DE LA PLANIFICATION
ET DE LA COORDINATION DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 5412641 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4
Préparé par : M.M.

No du plan : RCA1VQ4PC02M
Échelle : _____



1 PLAN DE CONSTRUCTION - TOITURE



2015-02-17
190 ST-JEAN | 14



SERVICE DE LA PLANIFICATION
ET DE LA COORDINATION DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 5412641 - PLANS DE CONSTRUCTION APPRUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4

Préparé par : M.M.

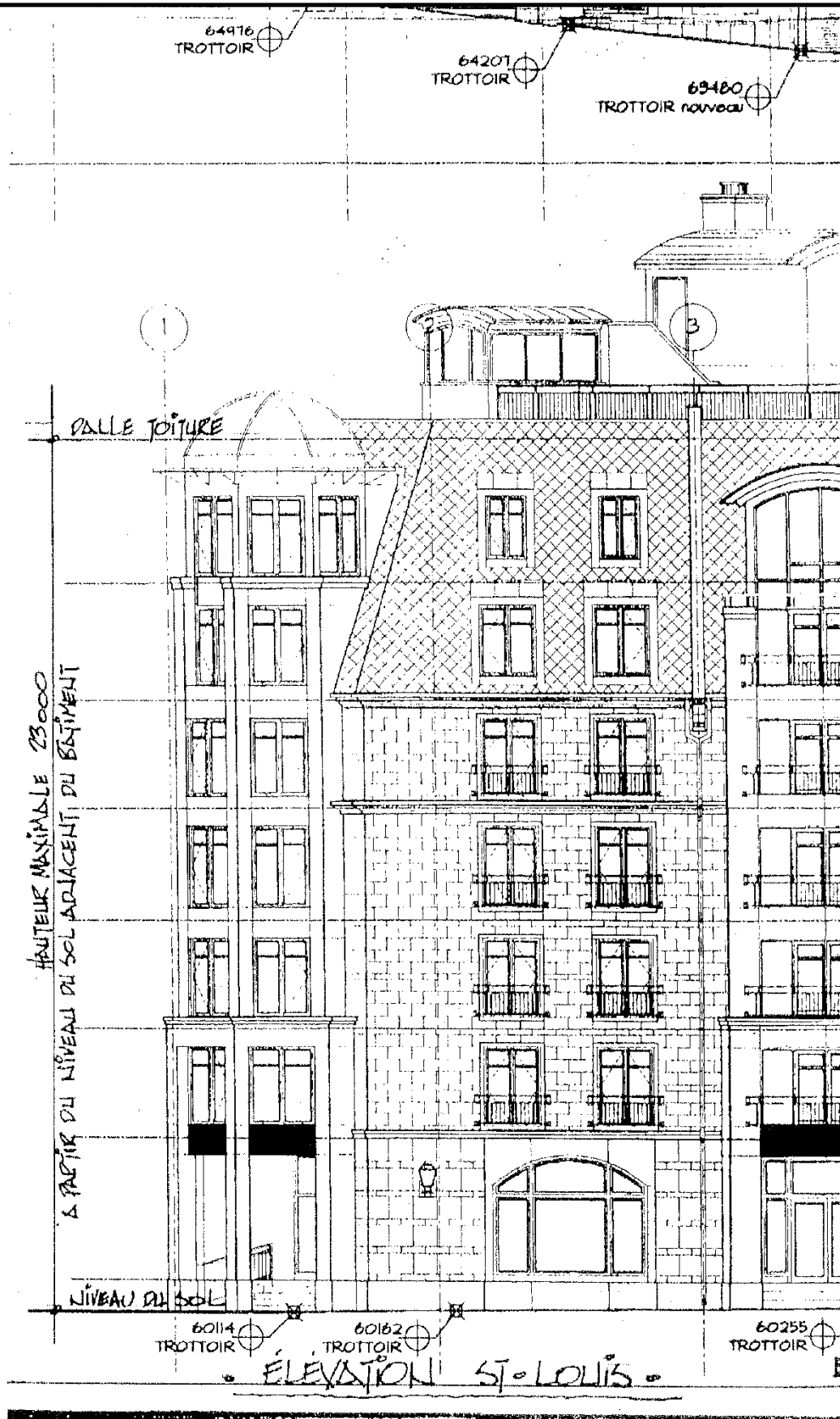
No du plan : RCA1VQ4PC02N

Échelle : _____

DOCUMENT NUMÉRO 4

**TERRITOIRE CONSTITUÉ DES LOTS NUMÉROS 1 213 569,
1 315 333, 1 902 687 À 1 902 700, 2 080 225 À 2 080 228, 2 704 842
ET 2 704 843 DU CADASTRE DU QUÉBEC**

PLANS DE CONSTRUCTION



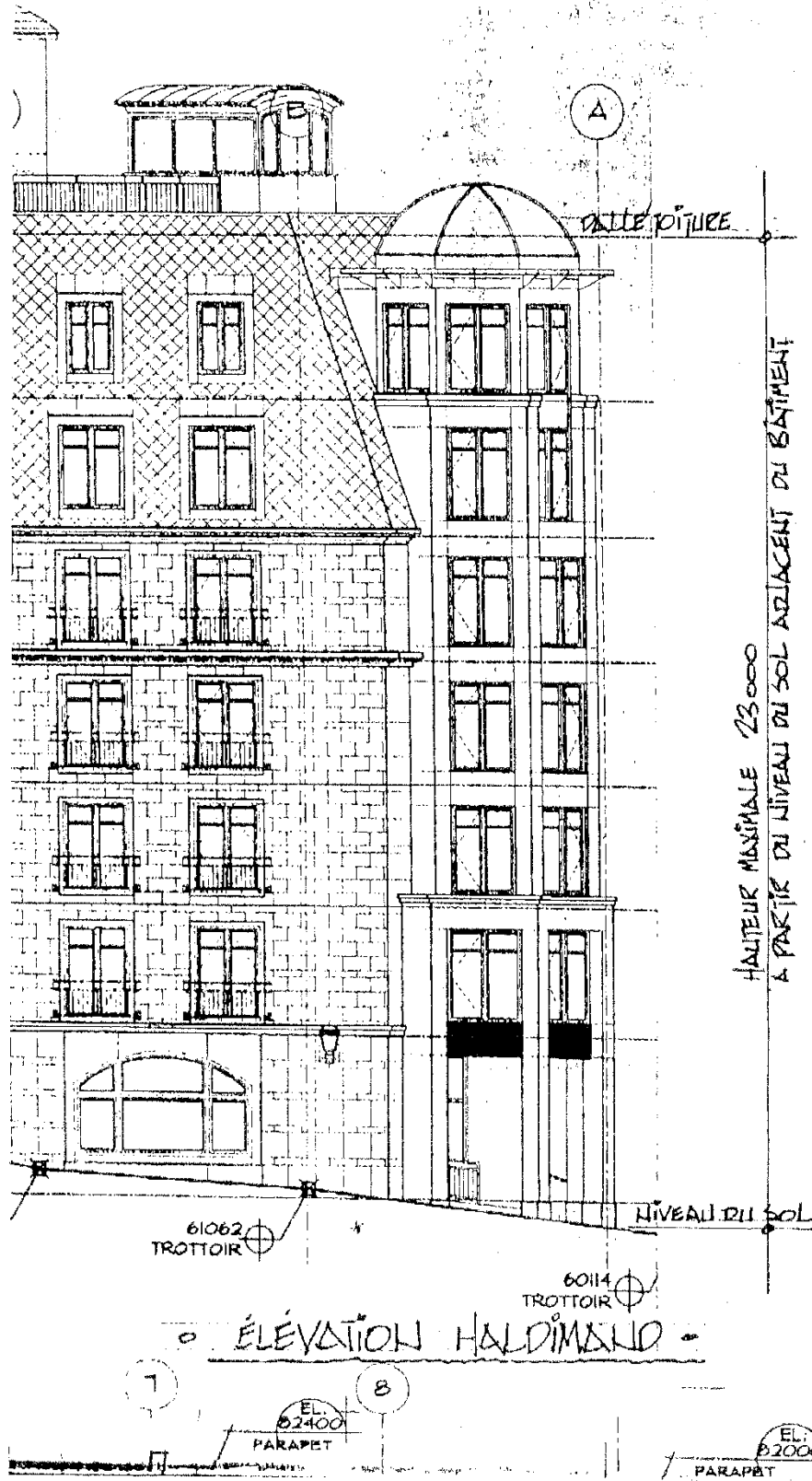
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 1213569, 1315333, 1902687 À 1902700, 2080225 À 2080228,
2704842 ET 2704843 - PLANS DE CONSTRUCTION APPRouvÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC04A
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire



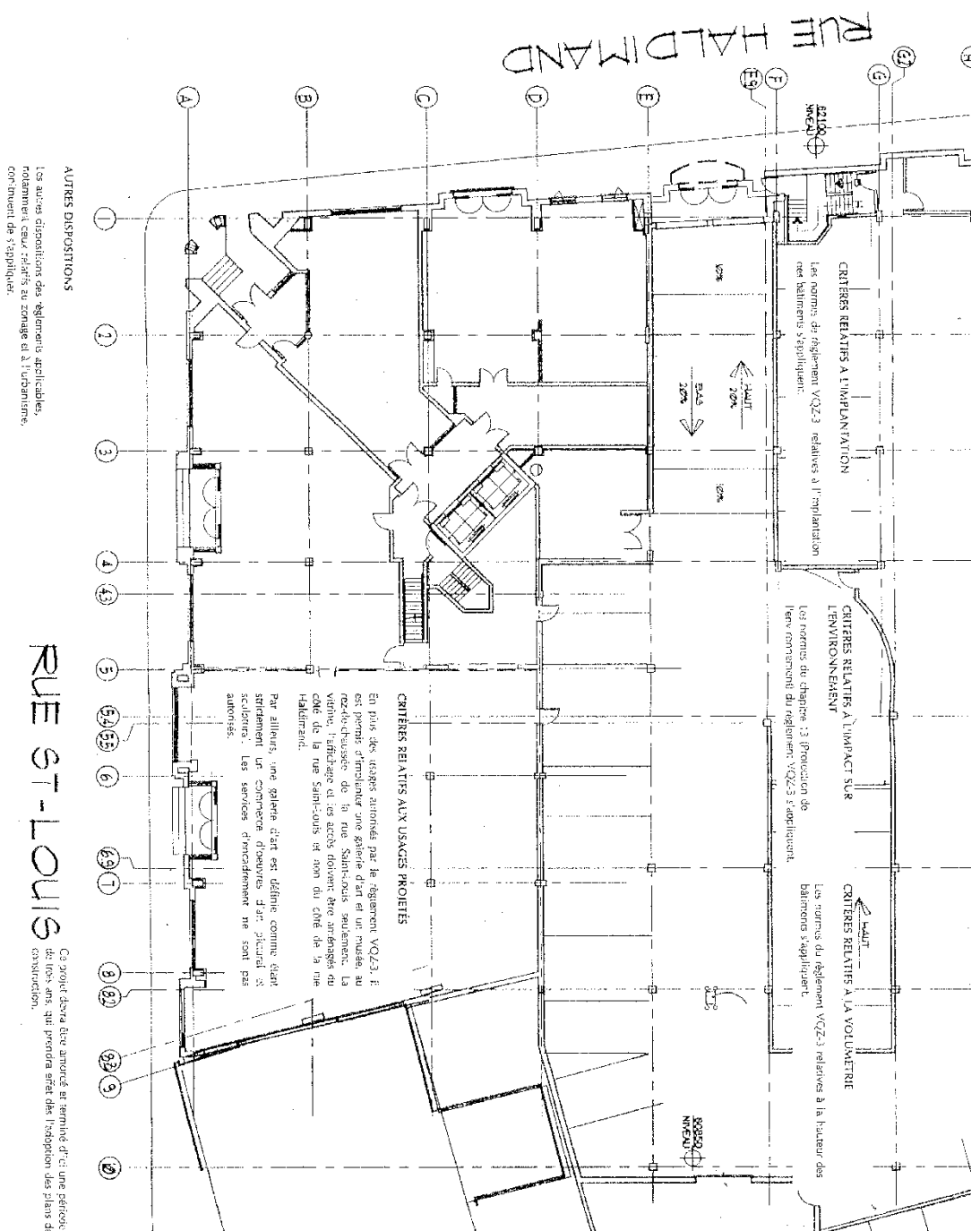
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 1213569, 1315333, 1902687 À 1902700, 2080225 À 2080228,
2704842 ET 2704843 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC04B
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire



AUTRES DISPOSITIONS
 Les autres dispositions des règlements applicables, notamment ceux relatifs au zonage et à l'urbanisme, continuent de s'appliquer.

RUE ST-LOUIS
 Ce projet devra être amorcé et terminé d'ici une période de trois ans, qui prendra effet dès l'adoption des plans de construction.

GILBERT AMYOT COTE LEUNG
 ST ASSOCIÉS
 ARCHITECTES
 860, Côte D'Or, Québec, Québec, Q.C. H3K 2W6
 Tél. (418) 684-9341 Fax: (418) 684-5005

LES MAISONS
 DE
 BEAUCOURS

CONTRACTANT (PROJETANT)
Orpin & Sevrain inc
 4700, boulevard de la Concorde
 Québec, Québec, Q.C. H3K 2W6
 Téléphone: (418) 531-5544
 Télécopieur: (418) 531-5544
 Site Web: www.orpin.com

CONSULTANTS (INGÉNIEUR ÉLECTRIQUE)
GENVAR
 2225, boulevard des Jolies Sources, Québec, Québec, Q.C. H3K 2W6
 Téléphone: (418) 531-8800 Fax: (418) 531-8800
 Site Web: www.genvar.com

NOTES:
 1. Ce projet est soumis à l'approbation de la Commission d'aménagement et de développement du territoire de la Ville de Québec.
 2. Les dimensions des lots sont indiquées sur le plan de zonage.
 3. Les dimensions des lots sont indiquées sur le plan de zonage.
 4. Les dimensions des lots sont indiquées sur le plan de zonage.
 5. Les dimensions des lots sont indiquées sur le plan de zonage.
 6. Les dimensions des lots sont indiquées sur le plan de zonage.
 7. Les dimensions des lots sont indiquées sur le plan de zonage.
 8. Les dimensions des lots sont indiquées sur le plan de zonage.
 9. Les dimensions des lots sont indiquées sur le plan de zonage.
 10. Les dimensions des lots sont indiquées sur le plan de zonage.

ANNEXE VI
LOTS NUMÉROS 1213569, 1315333, 1902687 À 1902700, 2080225 À 2080228, 2704842 ET 2704843 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS



**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
 DU TERRITOIRE
 DIVISION DE L'URBANISME**

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC04C
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire

DOCUMENT NUMÉRO 5

**TERRITOIRE CONSTITUÉ DES LOTS NUMÉROS 1 212 901, 1 212 902,
1 212 903, 1 212 905, 1 212 906 et 3 291 353 DU CADASTRE DU QUÉBEC**

PLANS DE CONSTRUCTION

Cole Leahy
ARCHITECTS

20 rue St-Jean Ouellet
Gatineau (Québec)
J8H 2A5
Téléphone: (819) 849-8433
Fax: (819) 849-2434
E-mail: cole.leahy@coleleahy.com

PROJET: 2010-01-01

DATE: 2010-01-01

B20 GRANDE-ALLÉE
AVENUE DU STATIONNEMENT

CONSULTANT EN ARCHITECTURE

CHANGEMENT N° 13133/10

PROPOSÉ PAR:
DEVELOPPEMENT SERVICE URBAIN
7100 RUE DE LA CHEVROTIERE
BOULEVARD DES CHARENTAIS
MONTREAL (QC) H2V 1B9

NOTES GÉNÉRALES AUX CONSULTANTS:

1. LE PROJET DE CONSTRUCTION EST DÉFINI PAR LE PLAN DE LA page 1001.

2. LE PROJET DE CONSTRUCTION EST DÉFINI PAR LE PLAN DE LA page 1002.

3. LE PROJET DE CONSTRUCTION EST DÉFINI PAR LE PLAN DE LA page 1003.

4. LE PROJET DE CONSTRUCTION EST DÉFINI PAR LE PLAN DE LA page 1004.

5. LE PROJET DE CONSTRUCTION EST DÉFINI PAR LE PLAN DE LA page 1005.

6. LE PROJET DE CONSTRUCTION EST DÉFINI PAR LE PLAN DE LA page 1006.

7. LE PROJET DE CONSTRUCTION EST DÉFINI PAR LE PLAN DE LA page 1007.

8. LE PROJET DE CONSTRUCTION EST DÉFINI PAR LE PLAN DE LA page 1008.

9. LE PROJET DE CONSTRUCTION EST DÉFINI PAR LE PLAN DE LA page 1009.

10. LE PROJET DE CONSTRUCTION EST DÉFINI PAR LE PLAN DE LA page 1010.

11. LE PROJET DE CONSTRUCTION EST DÉFINI PAR LE PLAN DE LA page 1011.

12. LE PROJET DE CONSTRUCTION EST DÉFINI PAR LE PLAN DE LA page 1012.

13. LE PROJET DE CONSTRUCTION EST DÉFINI PAR LE PLAN DE LA page 1013.

14. LE PROJET DE CONSTRUCTION EST DÉFINI PAR LE PLAN DE LA page 1014.

15. LE PROJET DE CONSTRUCTION EST DÉFINI PAR LE PLAN DE LA page 1015.

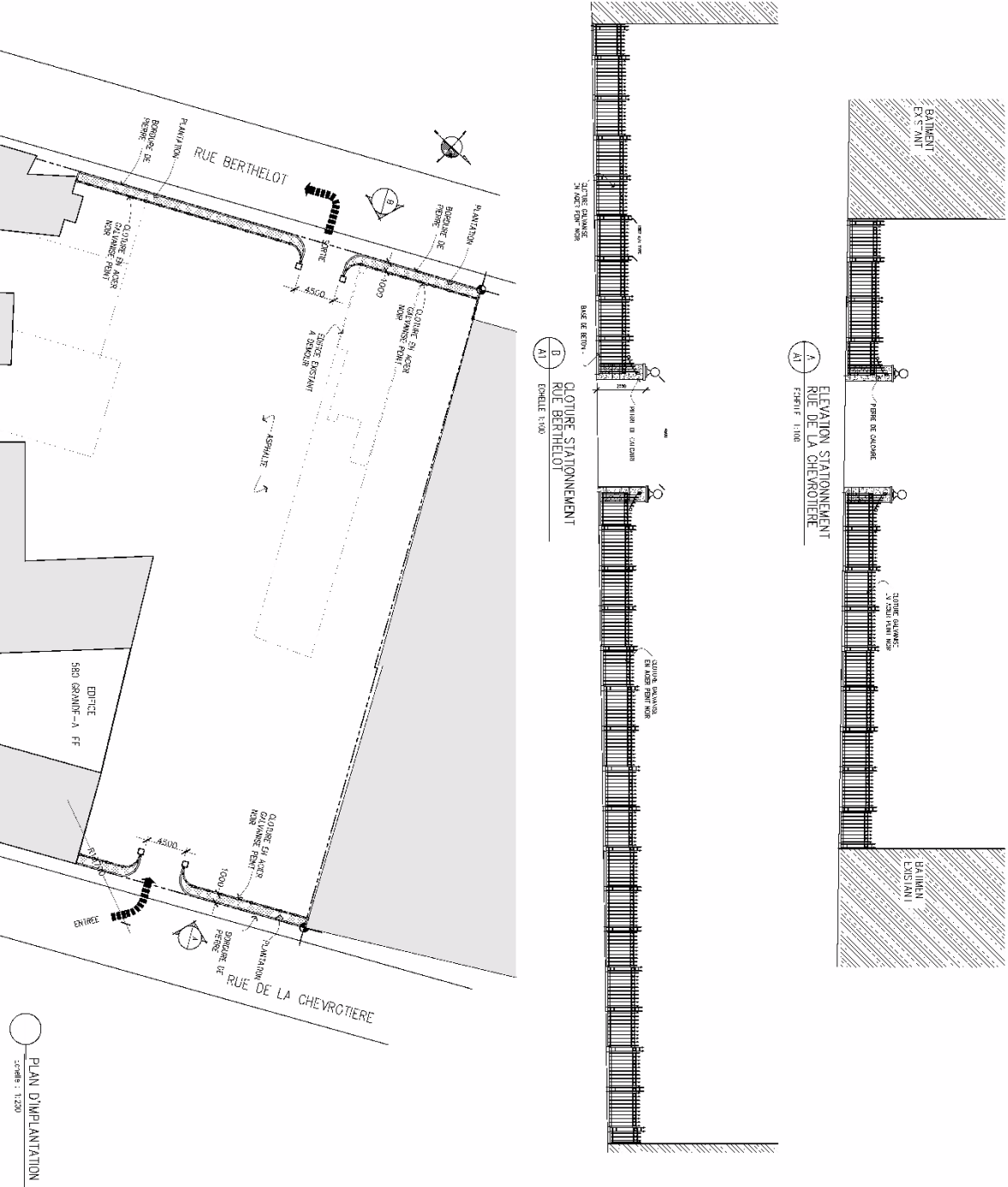
16. LE PROJET DE CONSTRUCTION EST DÉFINI PAR LE PLAN DE LA page 1016.

17. LE PROJET DE CONSTRUCTION EST DÉFINI PAR LE PLAN DE LA page 1017.

18. LE PROJET DE CONSTRUCTION EST DÉFINI PAR LE PLAN DE LA page 1018.

19. LE PROJET DE CONSTRUCTION EST DÉFINI PAR LE PLAN DE LA page 1019.

20. LE PROJET DE CONSTRUCTION EST DÉFINI PAR LE PLAN DE LA page 1020.



PLAN D'IMPLANTATION

Échelle: 1:250

PROJET	B20 GRANDE-ALLÉE
INDICÉE	INDICÉE
DATE	2010-01-01
NUMÉRO	13133/10
DATE	2010-01-01

PROJET: B20 GRANDE-ALLÉE AVENUE DU STATIONNEMENT

INDICÉE: INDICÉE

DATE: 2010-01-01

NUMÉRO: 13133/10

DATE: 2010-01-01

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 1212901, 1212902, 1212903, 1212905, 1212906 ET 3291353 - PLANS DE CONSTRUCTION APPRouvÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC05A

Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire



**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME**

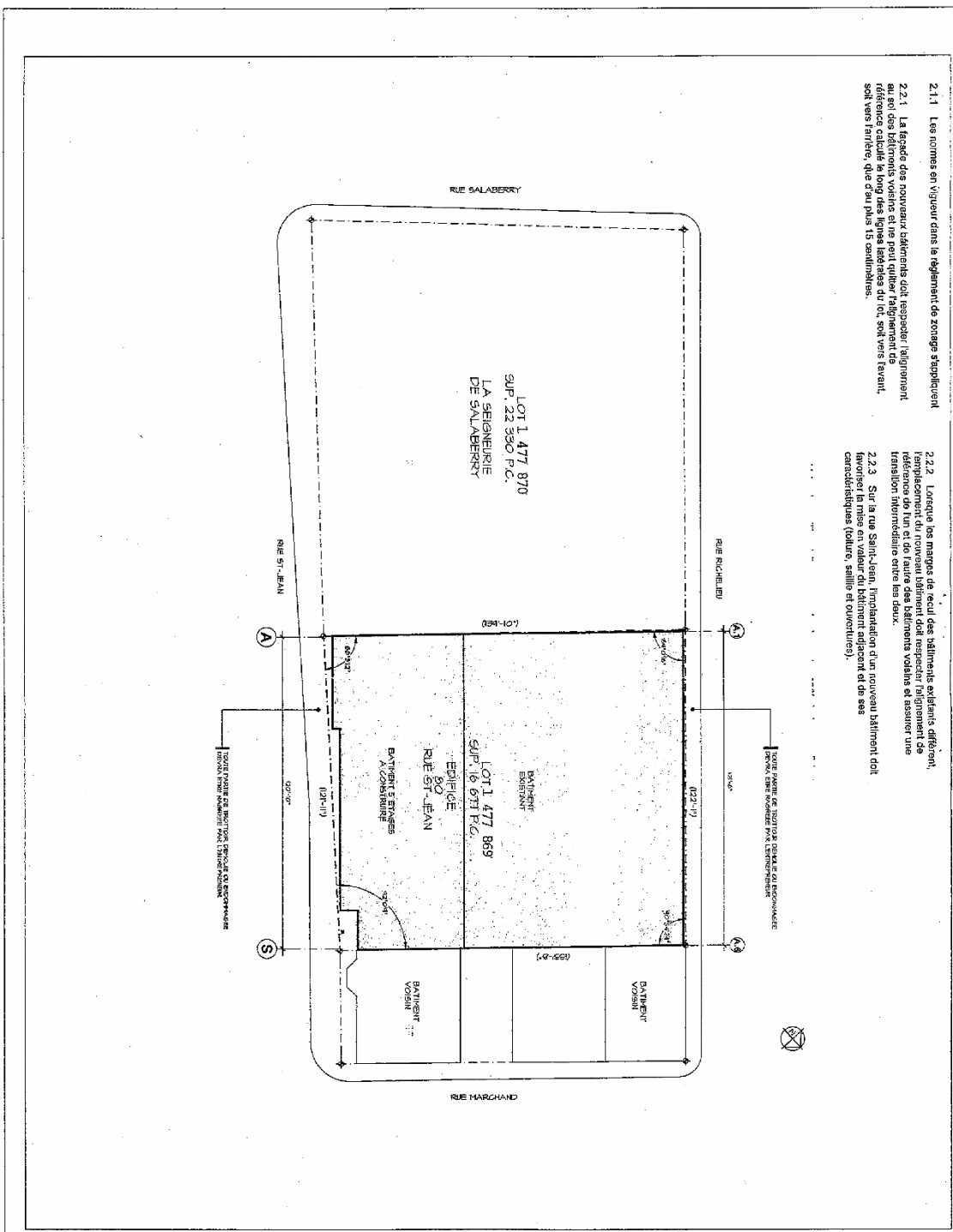
DOCUMENT NUMÉRO 6

**TERRITOIRE CONSTITUÉ DU LOT NUMÉRO 1 477 869 DU
CADASTRE DU QUÉBEC**

PLANS DE CONSTRUCTION

2.1.1 Les normes en vigueur dans le règlement de zonage s'appliquent
2.2.1 La façade des nouveaux bâtiments doit respecter l'alignement
au sol des bâtiments voisins et ne peut quitter l'alignement de
référence calculé le long des lignes sectionnelles du lot, soit vers l'avant,
soit vers l'arrière, que d'un plus 10 centimètres.

2.2.2 Lorsque les marges de recul des bâtiments existants diffèrent,
l'emplacement du nouveau bâtiment doit respecter l'alignement de
référence du lot et de l'autre des bâtiments voisins et assurer une
transition intermédiaire entre les deux.
2.2.3 Sur la rue Saint-Jean, l'implantation d'un nouveau bâtiment doit
favoriser la mise en valeur du bâtiment adjoquant et de ses
caractéristiques (toiture, sillon et ouvertures).



0 0 0
EDIFICE
80
RUE ST-JEAN
LA SEIGNEURIE DE SALABERRY
VILLE DE QUÉBEC

**GAMACHE-MANTIN
ARCHITECTES**

1111, RUE ST-JEAN
QUÉBEC (Q.C.) H2W 1R1
TÉLÉPHONE: (514) 686-1111
FAX: (514) 686-1112
E-MAIL: g.mantin@gmarchitectes.com

PROJET: 2001
DATE: 2001-11-15
ÉCHELLE: 1/16"=1'-0"

PLAN
DU
SITE

01261E

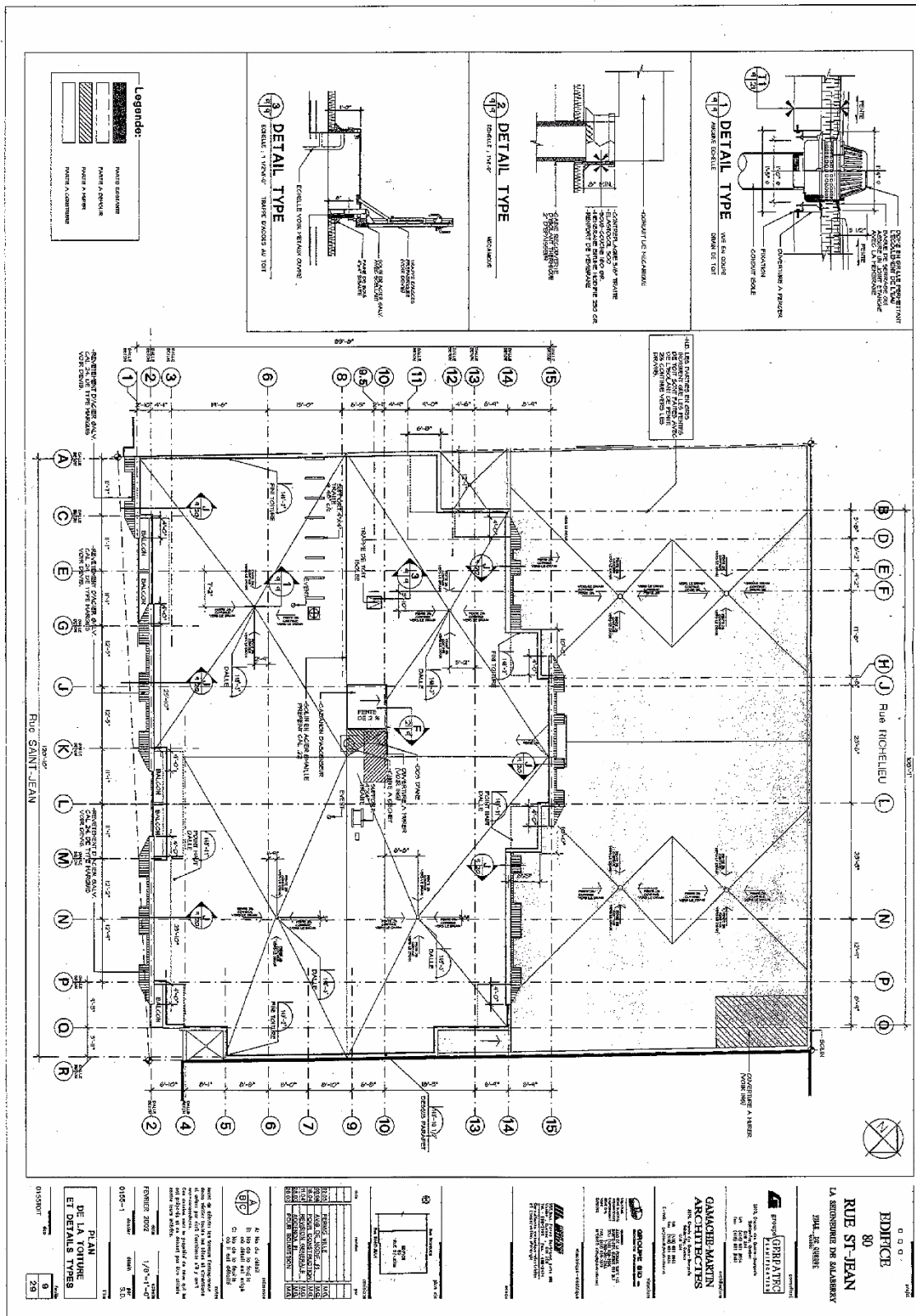


ANNEXE VI
LOT NUMÉRO 1477869 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME**

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC06A
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire



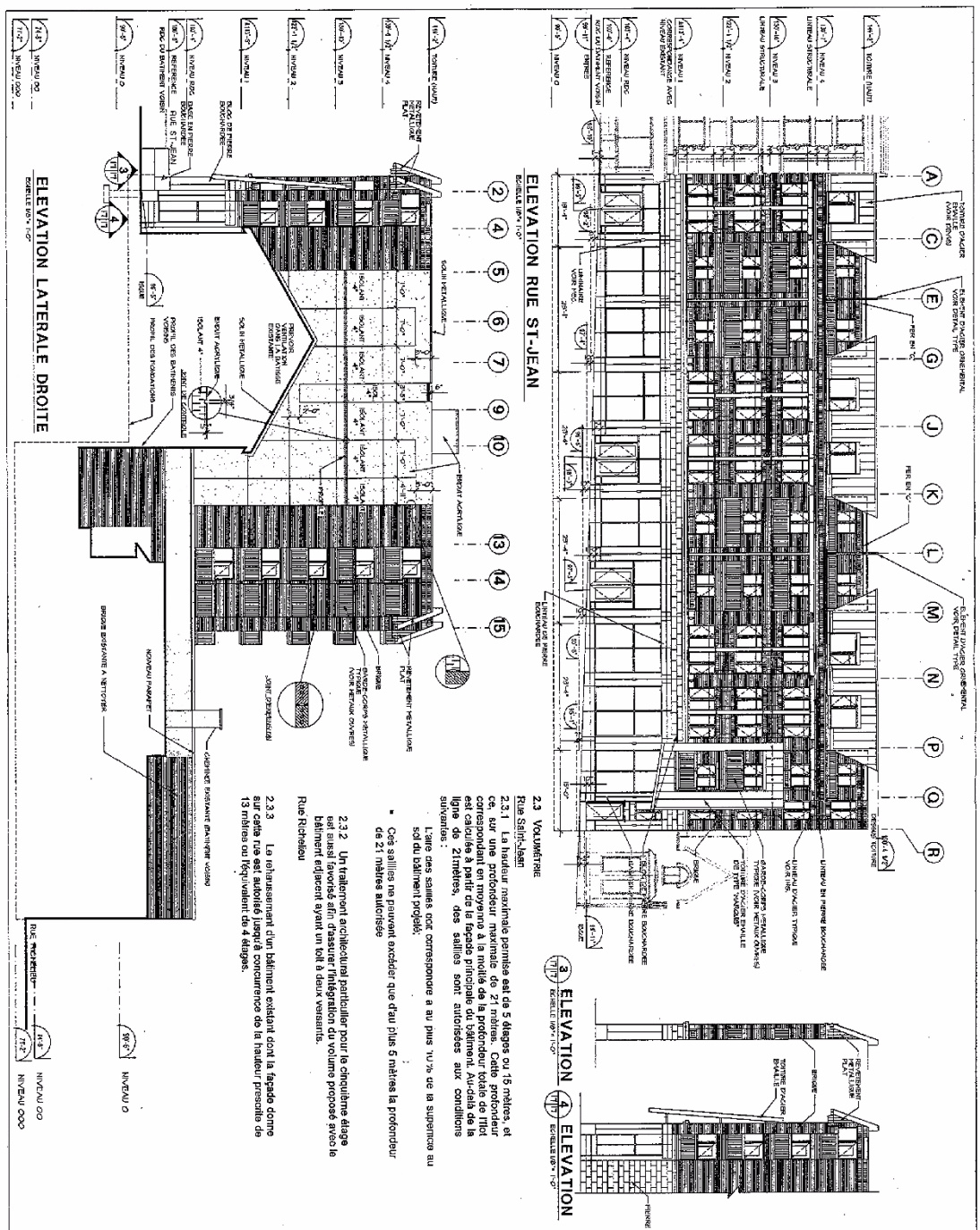
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 1477869 - PLANS DE CONSTRUCTION APPRUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC06B
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire



2.3 VOLUMÉTRIE

2.3.1 La hauteur maximale permise est de 5 étages ou 15 mètres, et ce, sur une profondeur maximale de 21 mètres. Cette profondeur correspondait en moyenne à la moitié de la profondeur maximale de la ligne de 21 mètres, des saillies sont autorisées aux conditions suivantes :

- Les saillies ne pourront excéder à au plus 10% de la superficie au sol du bâtiment projeté.
- Ces saillies ne pourront excéder que deux plus 5 mètres la profondeur de 21 mètres autorisée.

2.3.2 Un traitement architectural particulier pour le cinquième étage est ainsi favorisé afin d'assurer l'intégration du volume proposé avec le bâtiment existant ayant un toit à deux versants.

Rue Richelieu

2.3.3 Le réajustement d'un bâtiment existant dont la façade donne sur cette rue est autorisé jusqu'à concurrence de la hauteur présente de 13 mètres ou l'équivalent de 4 étages.

EDRICE
80
RUE ST-JEAN
LA BONDURIE INC SALABERRY

ARCHITECTURE
GANGNEUF-MARTIN
ARCHITECTES

PROJETÉ PAR
M. M. M.

DATE
2013

ÉCHELLE
1/50

PROJETÉ PAR
M. M. M.

DATE
2013

ÉCHELLE
1/50

ELEVATION ET LATÉRALE DROITE

DISC-1

PROJETÉ PAR
M. M. M.

DATE
2013

ÉCHELLE
1/50

PROJETÉ PAR
M. M. M.

DATE
2013

ÉCHELLE
1/50



**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME**

ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 1477869 - PLANS DE CONSTRUCTION APPRUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC06C
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire

DOCUMENT NUMÉRO 7

**TERRITOIRE CONSTITUÉ DES LOTS NUMÉROS 2 338 751,
2 338 752, 3 387 134, 3 387 136 ET 4 026 589 À 4 026 678 DU
CADASTRE DU QUÉBEC**

PLANS DE CONSTRUCTION



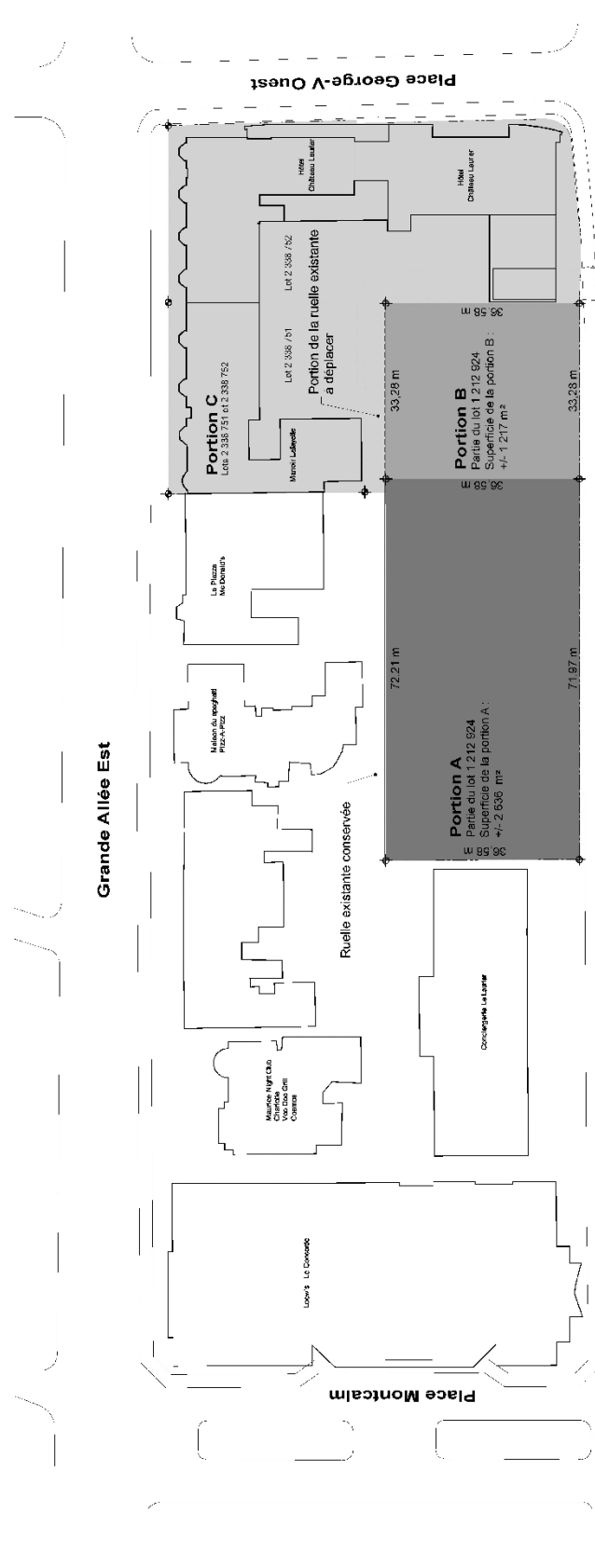
**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME**

ANNEXE VI

**LOTS NUMÉROS 2338751, 2338752, 3387134, 3387136 ET 4026589 À 4026678 -
PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS**

No du règlement : R.C.A.1V.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC07A
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire



1 Juin 2009



Localisation

Cogirès inc.

Consortium Nelson Larrivée et Richard St-Pierre Architectes

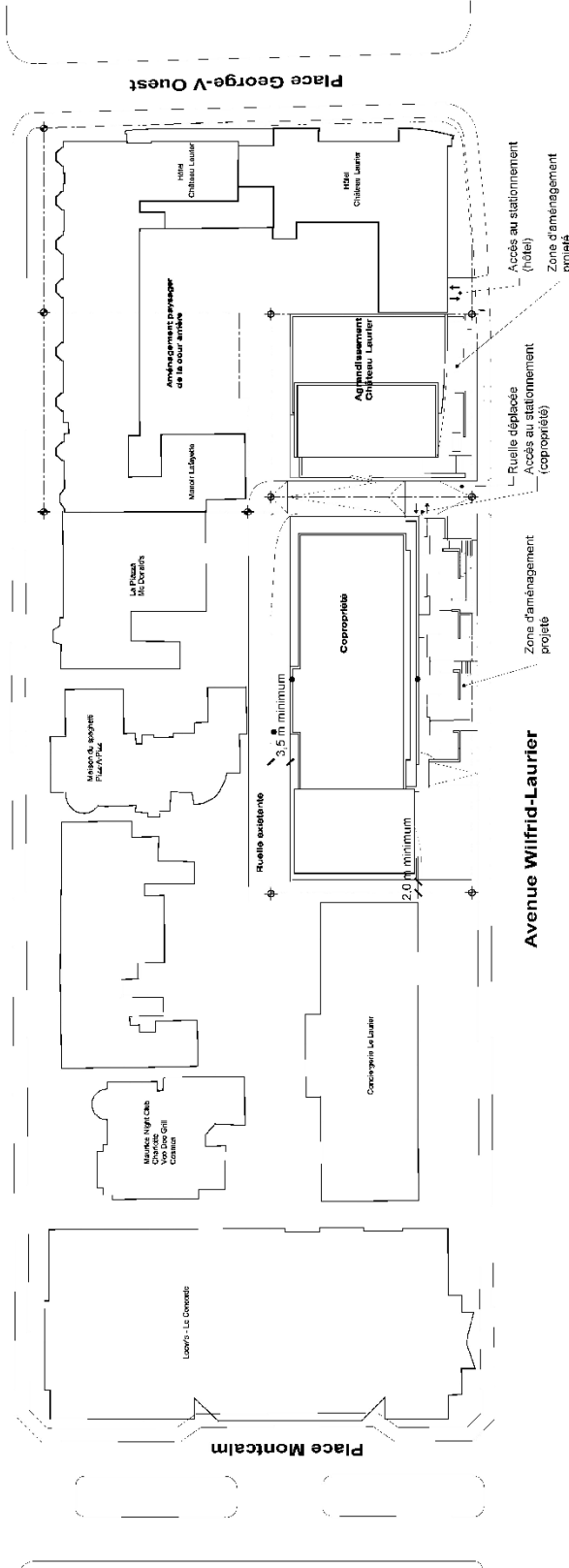
Projet de développement
Situé au 650, avenue Wilfrid-Laurier à Québec



Article 15 : La marge arrière doit être de 3,5 mètres au minimum avant toute opération cadastrale pour permettre des aménagements paysagers et rendre la cour arrière fonctionnelle et plus agréable comme espace de vie. (...).

Article 20 : L'effet de masse doit être évité par la modulation de la volumétrie sur les façades avant pour les bâtiments situés dans les portions A et B du territoire visé à l'article 2 et la façade arrière du bâtiment situé dans la portion A du territoire visé à l'article 2. De plus sur ces façades, les étages supérieurs doivent comprendre des retraites afin d'atténuer la hauteur.

Grande Allée Est



Avenue Wilfrid-Laurier



Cogirès inc.

Consortium Nelson Larrivée et Richard St-Pierre Architectes

Projet de développement
Situé au 650, avenue Wilfrid-Laurier à Québec



**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME**

ANNEXE VI

**LOTS NUMÉROS 2338751, 2338752, 3387134, 3387136 ET 4026589 À 4026678 -
PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS**

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC07B
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire



**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME**

ANNEXE VI
LOTS NUMÉROS 2338751, 2338752, 3387134, 3387136 ET 4026589 À 4026678 -
PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC07C
Préparé par : M.M. Échelle : _____

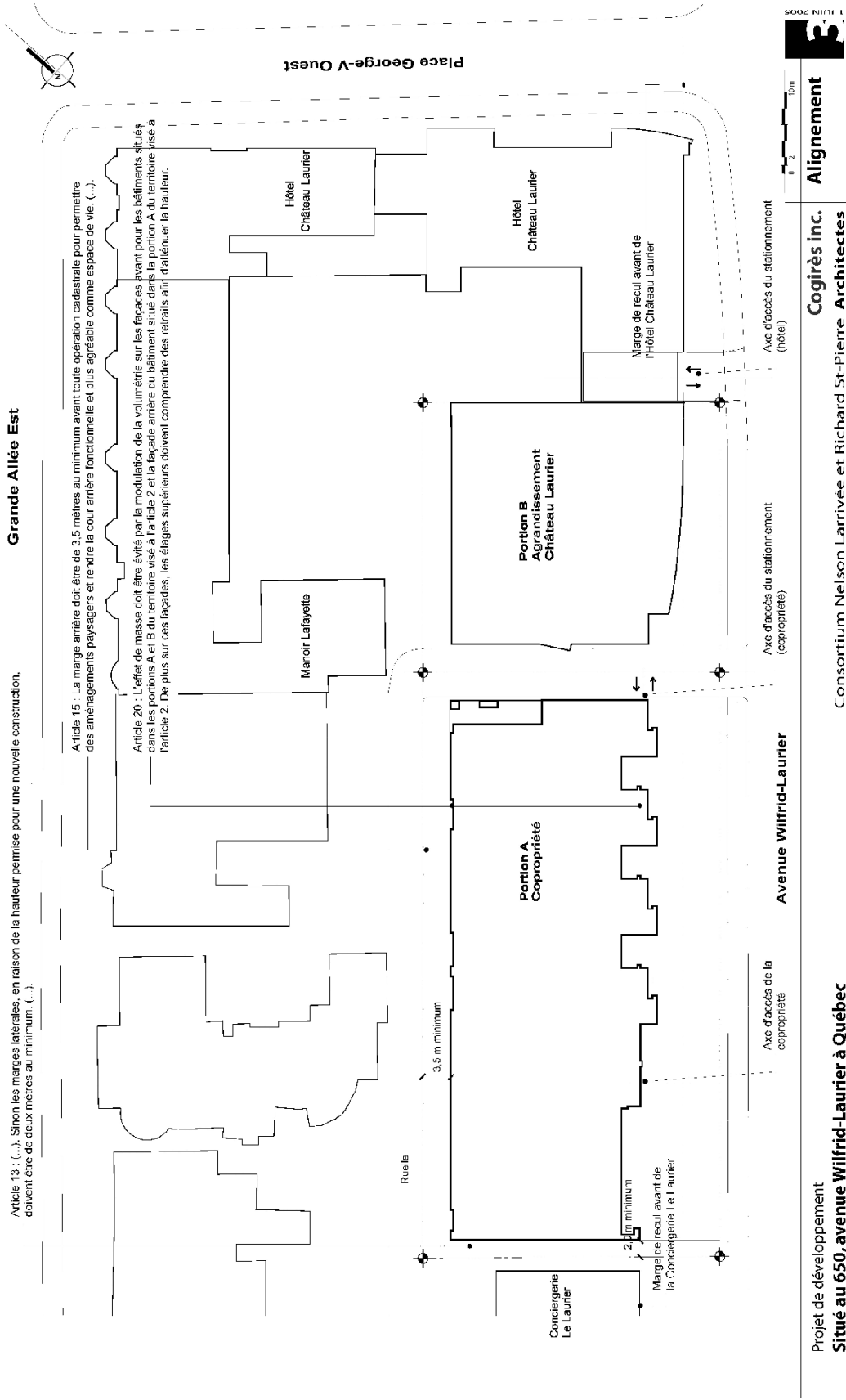
Directeur
Service de l'aménagement du territoire

Article 13 : (...). Sinon les marges latérales, en raison de la hauteur permise pour une nouvelle construction, doivent être de deux mètres au minimum. (...).

Grande Allée Est

Article 15 : La marge arrière doit être de 3,5 mètres au minimum avant toute opération cadastrale pour permettre des aménagements paysagers et rendre la cour arrière fonctionnelle et plus agréable comme espace de vie. (...).

Article 20 : L'effet de masse doit être évité par la modulation de la volumétrie sur les façades avant pour les bâtiments situés dans les portions A et B du territoire visé à l'article 2 et la façade arrière du bâtiment situé dans la portion A du territoire visé à l'article 2. De plus sur ces façades, les étages supérieurs doivent comprendre des retrais afin d'atténuer la hauteur.



Axe d'accès de la copropriété

Avenue Wilfrid-Laurier

Axe d'accès du stationnement (copropriété)

Axe d'accès du stationnement (hôtel)



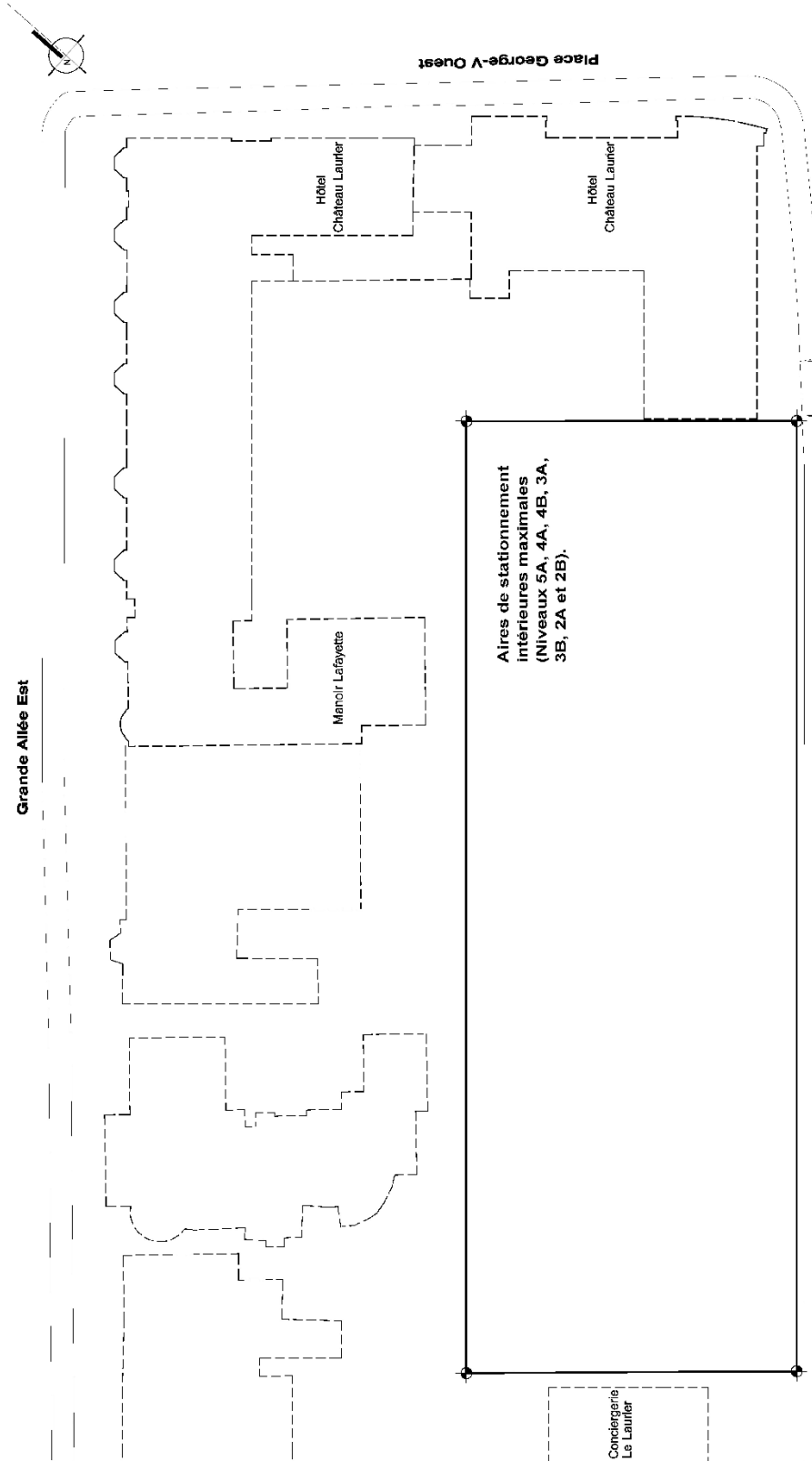
Alignement

Cogirès inc.

Consortium Nelson Larrivée et Richard St-Pierre Architectes

Projet de développement
Situé au 650, avenue Wilfrid-Laurier à Québec





1 JUIN 2005
4
 0 2 4 6 8 10m

Cogirès inc.
 Consortium Nelson Larrivée et Richard St-Pierre
 Architectes

Niveaux 5A, 4A-4B, 3A-3B, 2A-2B

Projet de développement
Situé au 650, avenue Wilfrid-Laurier à Québec



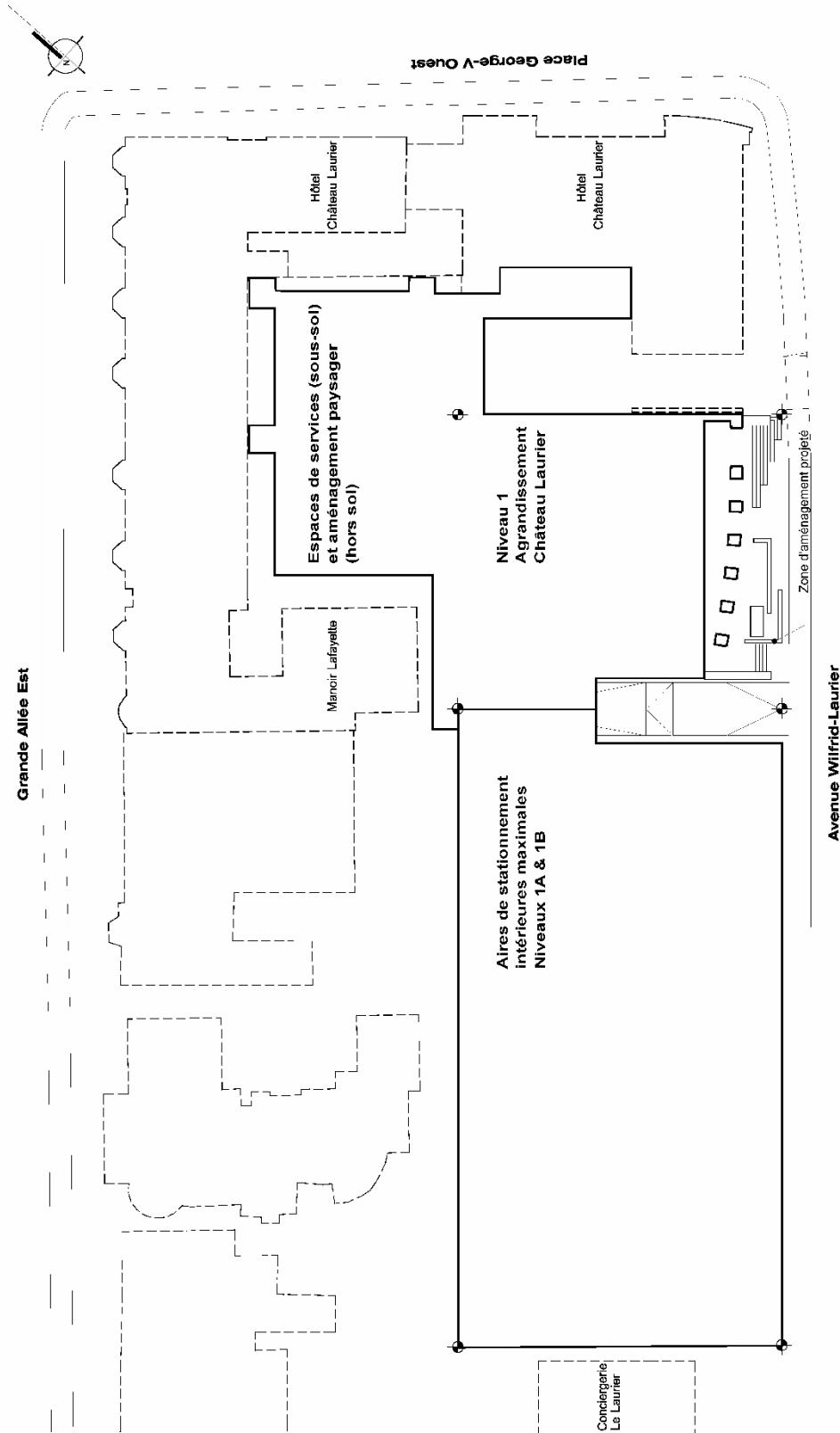
**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
 DU TERRITOIRE
 DIVISION DE L'URBANISME**

ANNEXE VI

**LOTS NUMÉROS 2338751, 2338752, 3387134, 3387136 ET 4026589 À 4026678 -
 PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS**

No du règlement : R.C.A.1V.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC07D
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



10m
0 2 3
JUN 2005
F

Niveaux 1A & 1B
Niveau 1

Cogirès inc.
Consortium Nelson Larrivée et Richard St-Pierre
Architectes

Projet de développement
Situé au 650, avenue Wilfrid-Laurier à Québec



**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME**

ANNEXE VI

**LOTS NUMÉROS 2338751, 2338752, 3387134, 3387136 ET 4026589 À 4026678 -
PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS**

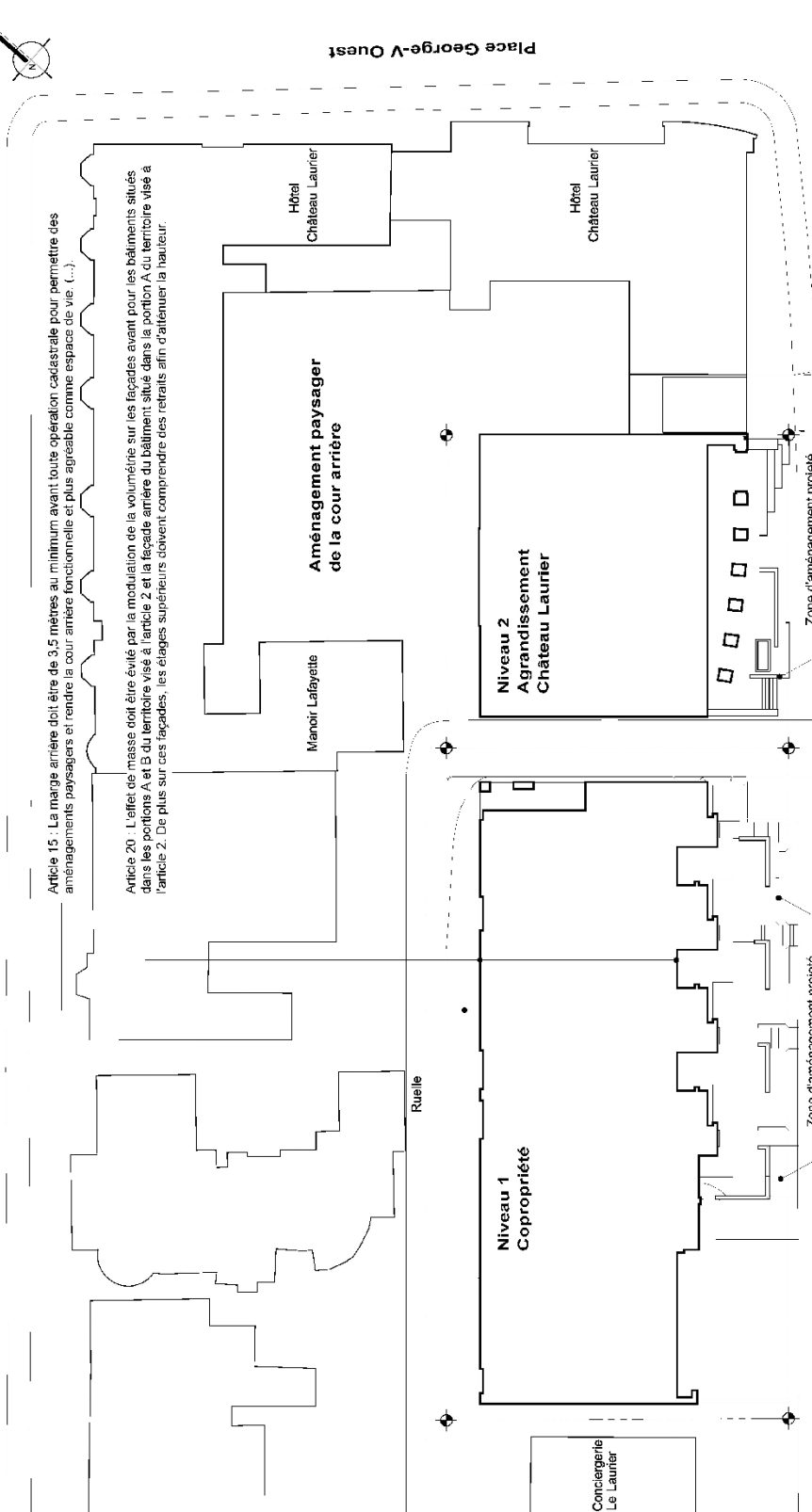
No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC07E
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire

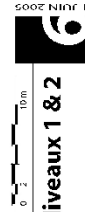
Grande Allée Est

Article 15 : La marge arrière doit être de 3,5 mètres au minimum avant toute opération cadastrale pour permettre des aménagements paysagers et rendre la cour arrière fonctionnelle et plus agréable comme espace de vie. (...)

Article 20 : L'effet de masse doit être évité par la modulation de la volumétrie sur les façades avant pour les bâtiments situés dans les portions A et B du territoire visé à l'article 2 et la façade arrière du bâtiment situé dans la portion A du territoire visé à l'article 2. De plus sur ces façades, les étages supérieurs doivent comprendre des retraits afin d'alléger la hauteur.



Avenue Wilfrid-Laurier



Niveaux 1 & 2

Cogirès inc.
Consortium Nelson Larrivée et Richard St-Pierre **Architectes**

Projet de développement
Situé au 650, avenue Wilfrid-Laurier à Québec



**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME**

ANNEXE VI

**LOTS NUMÉROS 2338751, 2338752, 3387134, 3387136 ET 4026589 À 4026678 -
PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS**

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC07F
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire

ANNEXE VI
LOTS NUMÉROS 2338751, 2338752, 3387134, 3387136 ET 4026589 À 4026678 -
PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC07G
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire

Grande Allée Est

Article 20 : L'effet de masse doit être évité par la modulation de la volumétrie sur les façades avant pour les bâtiments situés dans les portions A et B du territoire visé à l'article 2 et la façade arrière du bâtiment situé dans la portion A du territoire visé à l'article 2. De plus sur ces façades, les étages supérieurs doivent comprendre des retrais afin d'atténuer la hauteur.

Hôtel
Château Laurier

Hôtel
Château Laurier

Mancir Lafayette

Niveau 3
Agrandissement
Château Laurier

Niveau 2
Copropriété

Conciergerie
La Laurier

Zone des balcons

Zone des balcons

Zone des balcons

Avenue Wilfrid-Laurier

Place George-V-Ouest

0 10 m
1 JUNI 2005
Niveaux 2 & 3

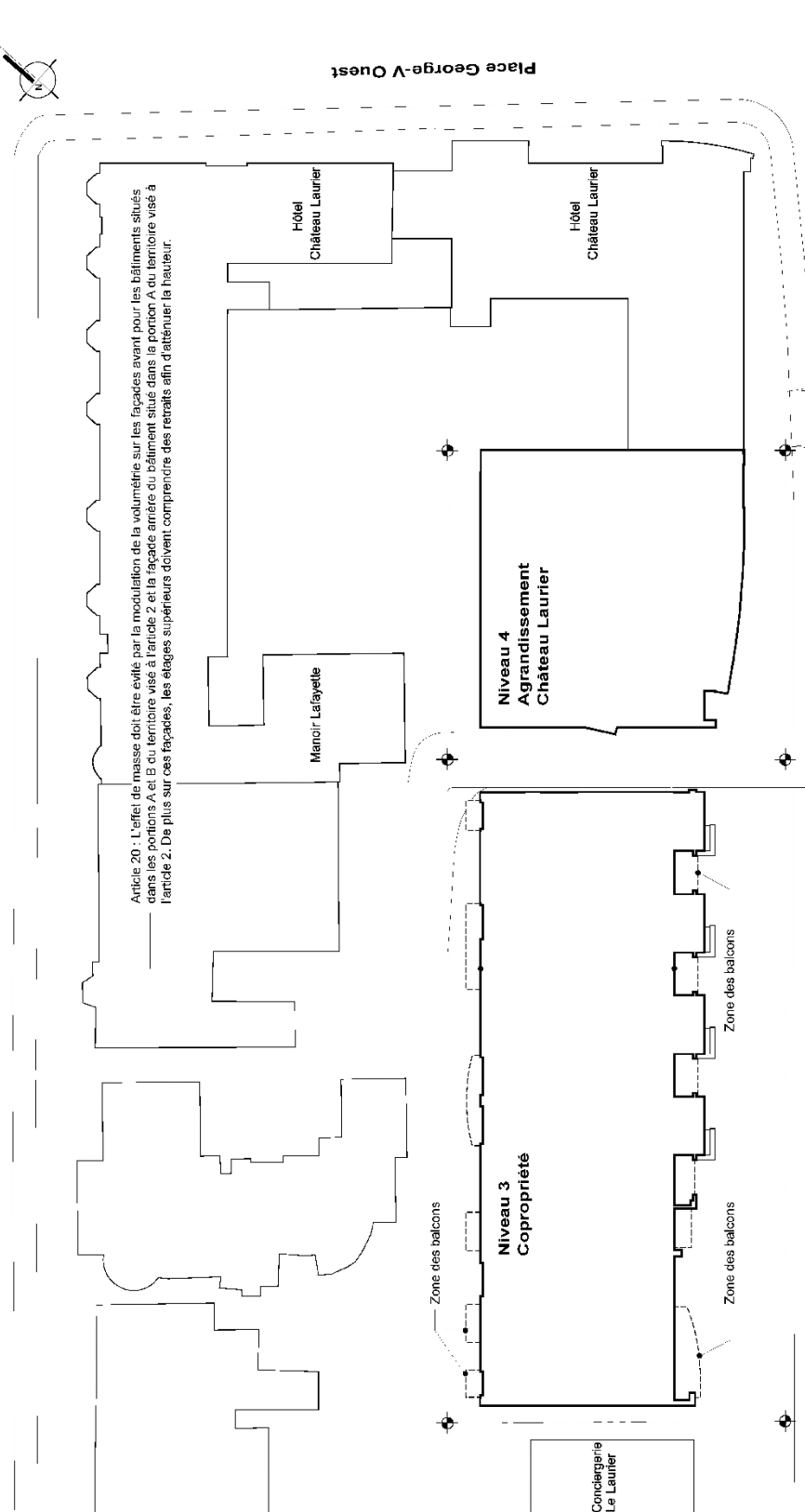
Cogirès inc.
Architectes

Consortium Nelson Larrivée et Richard St-Pierre
Architectes

Projet de développement
Situé au 650, avenue Wilfrid-Laurier à Québec

ANNEXE VI
LOTS NUMÉROS 2338751, 2338752, 3387134, 3387136 ET 4026589 À 4026678 -
PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

Grande Allée Est



Avenue Wilfrid-Laurier

Projet de développement
Situé au 650, avenue Wilfrid-Laurier à Québec

Consortium Nelson Larrivée et Richard St-Pierre Architectes

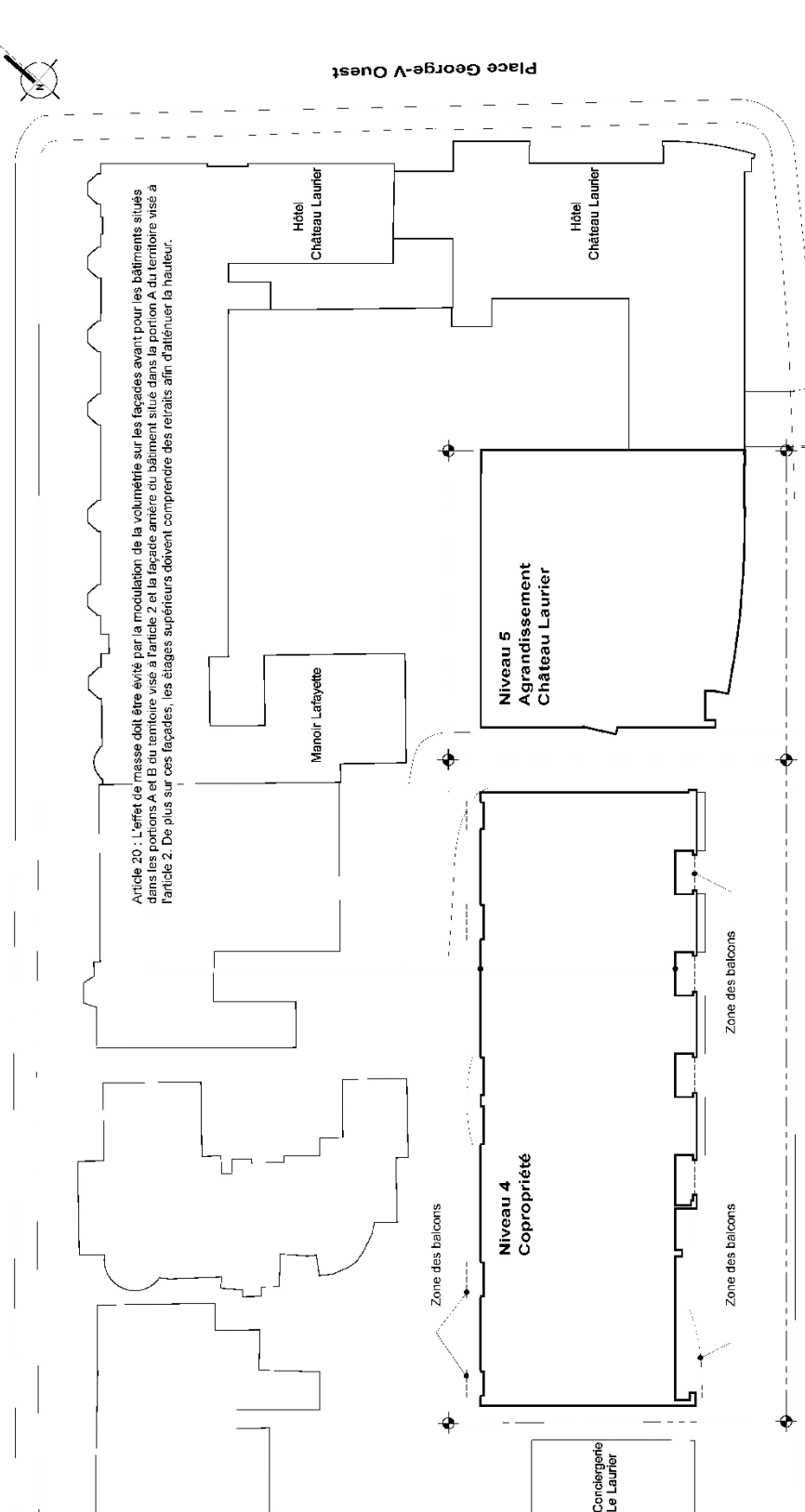
Niveaux 3 & 4



11 JUIN 2005

ANNEXE VI
LOTS NUMÉROS 2338751, 2338752, 3387134, 3387136 ET 4026589 À 4026678 -
PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

Grande Allée Est



Article 20 : L'effet de masse doit être évité par la modulation de la volumétrie sur les façades avant pour les bâtiments situés dans les portions A et B du territoire visé à l'article 2 et la façade arrière du bâtiment situé dans la portion A du territoire visé à l'article 2. De plus sur ces façades, les étages supérieurs doivent comprendre des retraites afin d'atténuer la hauteur.

Hôtel
Château Laurier

Hôtel
Château Laurier

Manoir Lafayette

Niveau 5
Agrandissement
Château Laurier

Niveau 4
Copropriété

Conciergerie
Le Laurier

Zone des balcons

Zone des balcons

Avenue Wilfrid-Laurier

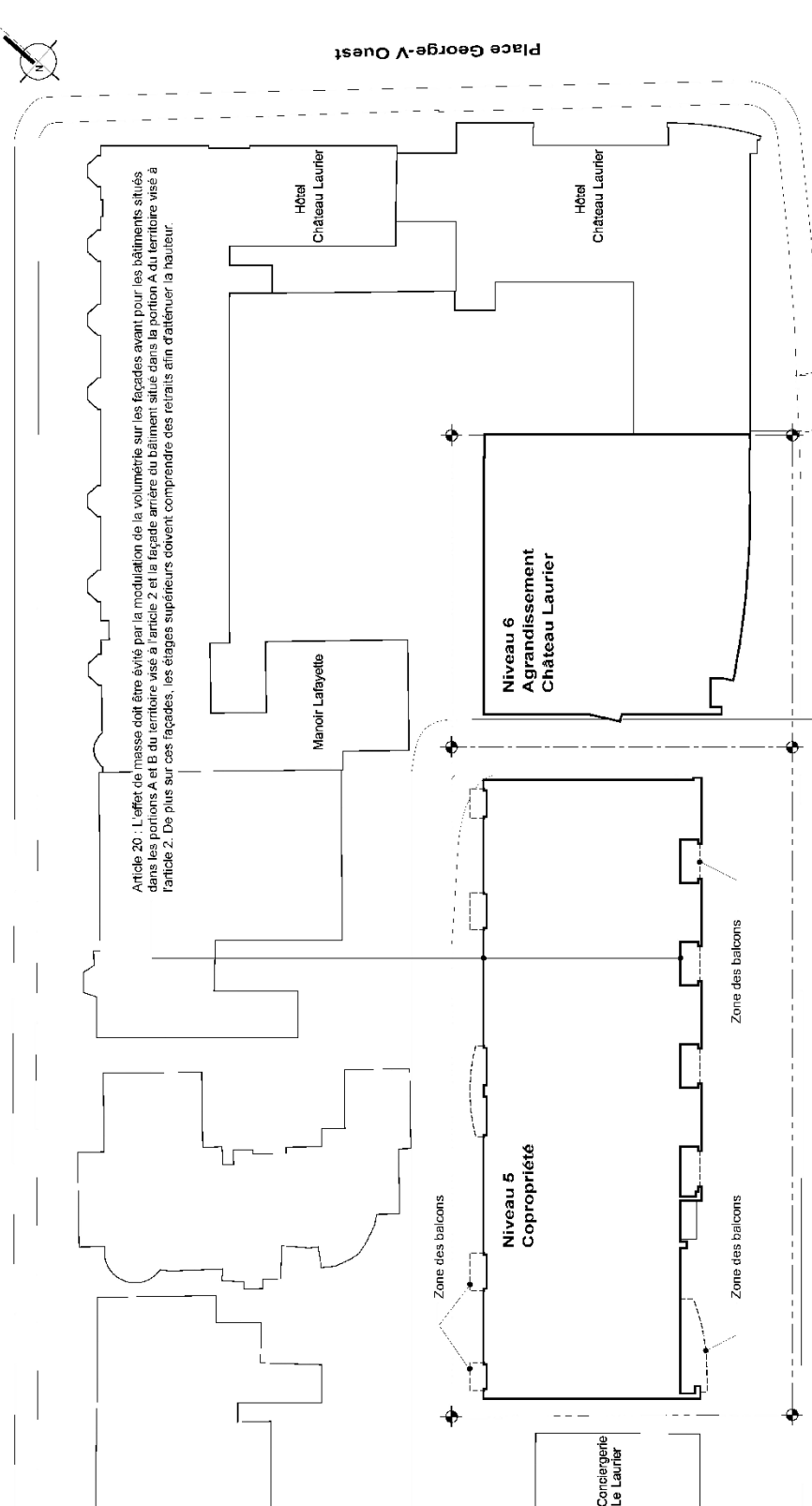
Place George-V Ouest

ANNEXE VI
LOTS NUMÉROS 2338751, 2338752, 3387134, 3387136 ET 4026589 À 4026678 -
PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC07J
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire

Grande Allée Est



Article 20 : L'effet de masse doit être évité par la modulation de la volumétrie sur les façades avant pour les bâtiments situés dans les portions A et B du territoire visé à l'article 2 et la façade arrière du bâtiment situé dans la portion A du territoire visé à l'article 2. De plus sur ces façades, les étages supérieurs doivent comprendre des relais afin d'atténuer la hauteur.

Place George-V-Ouest

Avenue Wilfrid-Laurier

0 7 10m
10
1 JUN 2007

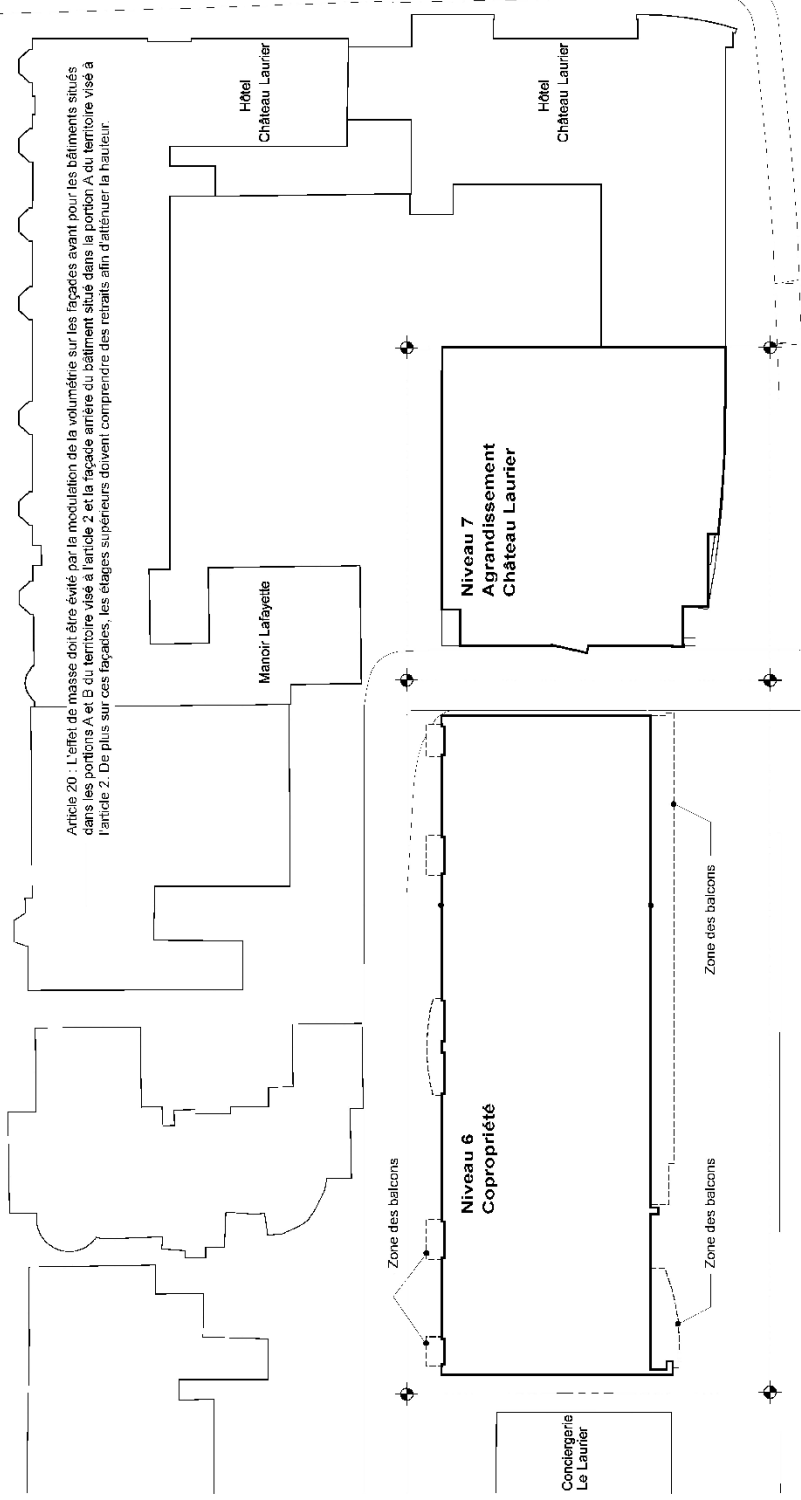
Cogirés inc.

Consortium Nelson Larrivée et Richard St-Pierre **Architectes**

Projet de développement
Situé au 650, avenue Wilfrid-Laurier à Québec

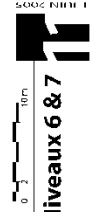
Grande Allée Est

Article 20 : L'effet de masse doit être évité par la modulation de la volumétrie sur les façades avant pour les bâtiments situés dans les portions A et B du territoire visé à l'article 2 et la façade arrière du bâtiment situé dans la portion A du territoire visé à l'article 2. De plus sur ces façades, les étages supérieurs doivent comprendre des retraites afin d'atténuer la hauteur.



Place George-V-Ouest

Avenue Wilfrid-Laurier



11 MARS 2005

Niveaux 6 & 7

Cogirès inc.

Consortium Nelson Larrivée et Richard St-Pierre Architectes

Projet de développement
Situé au 650, avenue Wilfrid-Laurier à Québec



SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI

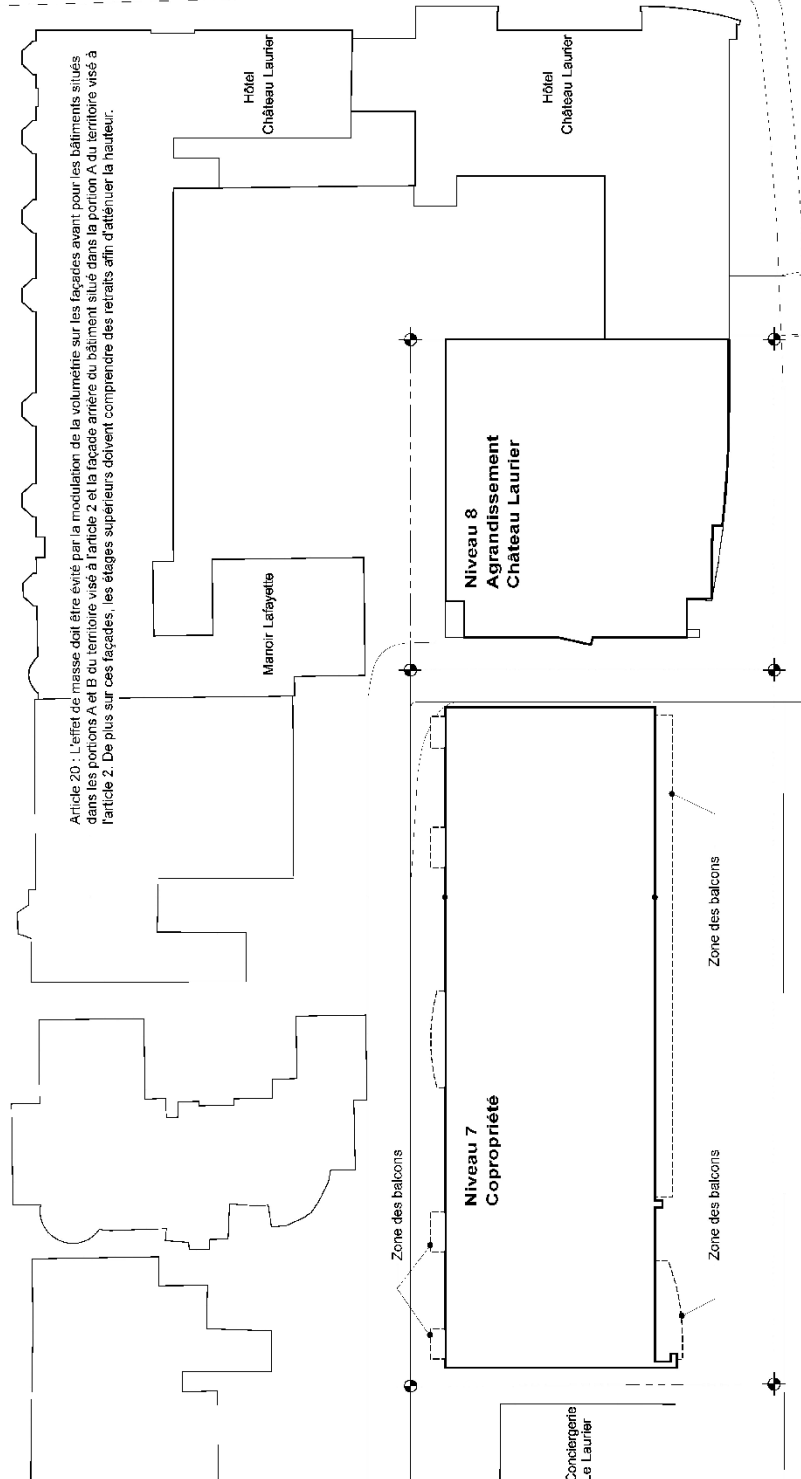
LOTS NUMÉROS 2338751, 2338752, 3387134, 3387136 ET 4026589 À 4026678 -
PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC07K
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire

Grande Allée Est

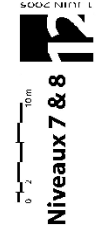
Article 20 : L'effet de masse doit être évité par la modulation de la volumétrie sur les façades avant pour les bâtiments situés dans les portions A et B du territoire visé à l'article 2 et la façade arrière du bâtiment situé dans la portion A du territoire visé à l'article 2. De plus sur ces façades, les étages supérieurs doivent comprendre des retraits afin d'atténuer la hauteur.



Place George-V-Ouest



Avenue Wilfrid-Laurier



Cogirès inc.

Consortium Nelson Larrivée et Richard St-Pierre Architectes

Projet de développement
Situé au 650, avenue Wilfrid-Laurier à Québec



**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME**

ANNEXE VI

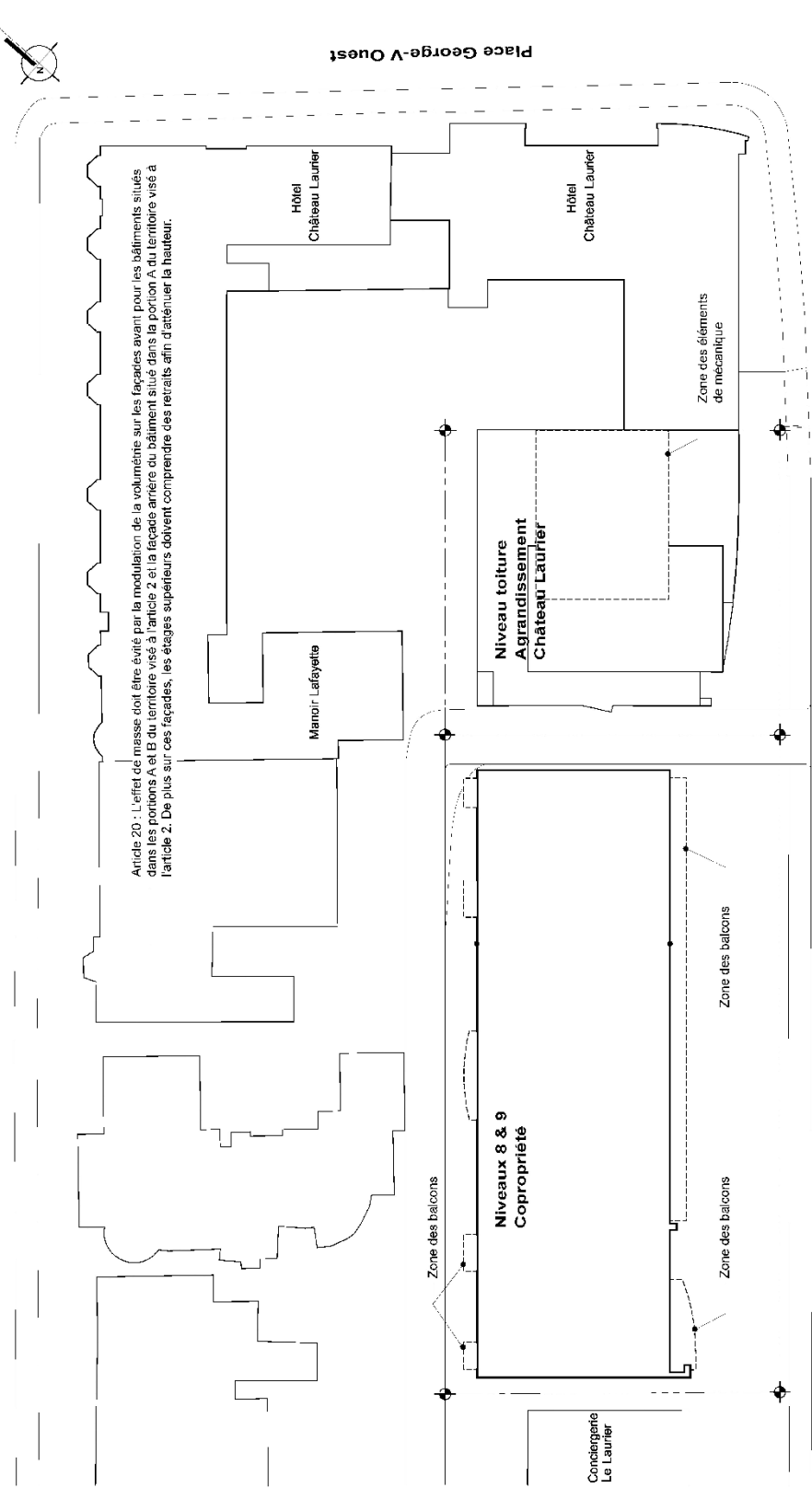
**LOTS NUMÉROS 2338751, 2338752, 3387134, 3387136 ET 4026678 -
PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS**

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC07L
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire

Grande Allée Est

Article 20 : L'effet de masse doit être évité par la modulation de la volumétrie sur les façades avant pour les bâtiments situés dans les portions A et B du territoire visé à l'article 2 et la façade arrière du bâtiment situé dans la portion A du territoire visé à l'article 2. De plus sur ces façades, les étages supérieurs doivent comprendre des retraits afin d'atténuer la hauteur.



Place George-V-Ouest

Avenue Wilfrid-Laurier



Niveaux 8 & 9
Toiture

Cogirès inc.

Consortium Nelson Larrivée et Richard St-Pierre - Architectes

Projet de développement

Situé au 650, avenue Wilfrid-Laurier à Québec



SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI

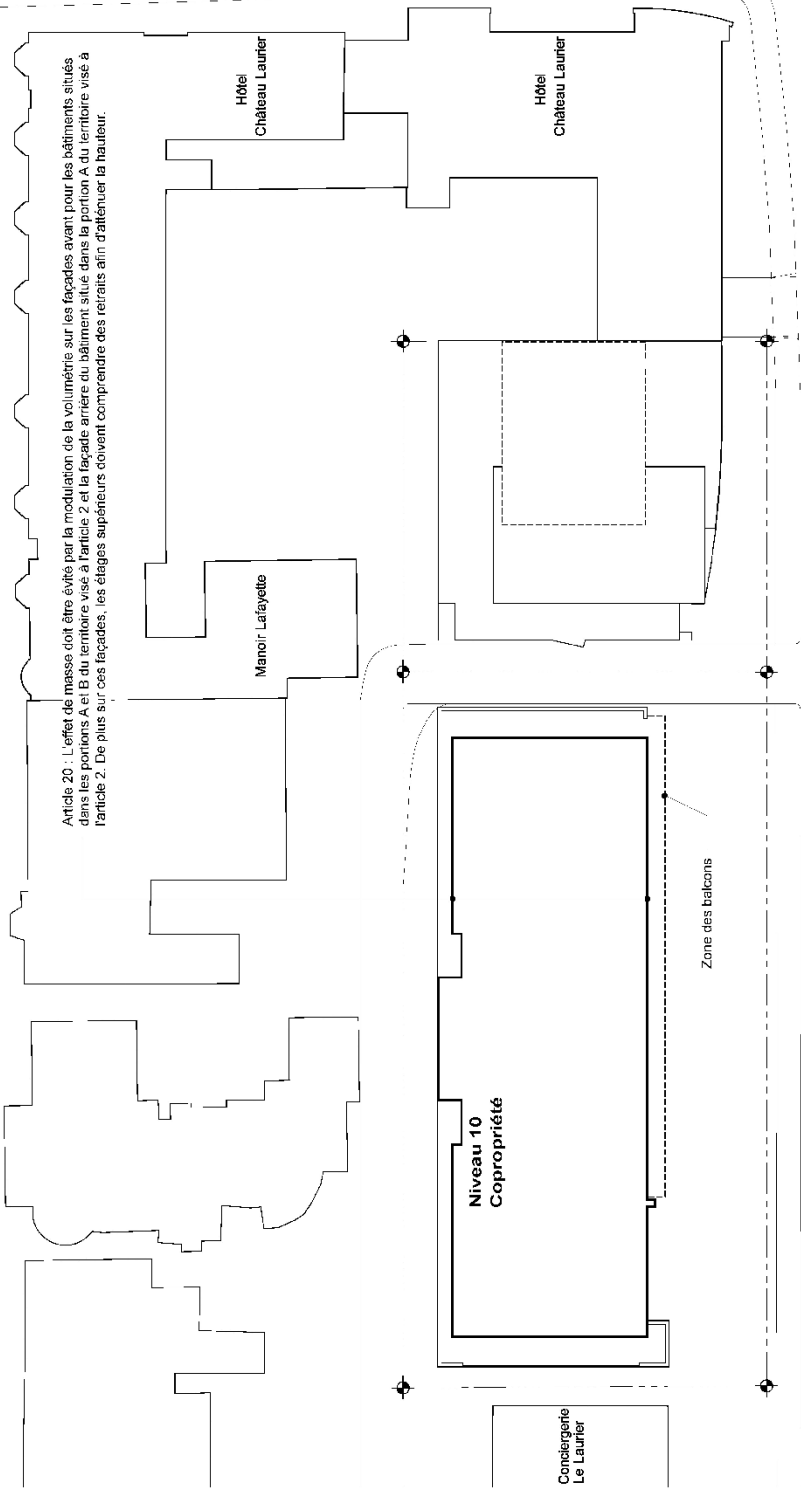
LOTS NUMÉROS 2338751, 2338752, 3387134, 3387136 ET 4026589 À 4026678 -
PLANS DE CONSTRUCTION APPRUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC07M
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire

Grande Allée Est

Article 20 : L'effet de masse doit être évité par la modulation de la volumétrie sur les façades avant pour les bâtiments situés dans les portiers A et B du territoire visé à l'article 2 et la façade arrière du bâtiment situé dans la portion A du territoire visé à l'article 2. De plus sur ces façades, les étages supérieurs doivent comprendre des retraits afin d'atténuer la hauteur.



Place George-V-Ouest

Avenue Wilfrid-Laurier



Niveau 10

Cogirès inc.
Architectes

Consortium Nelson Larrivée et Richard St-Pierre

Projet de développement
Situé au 650, avenue Wilfrid-Laurier à Québec



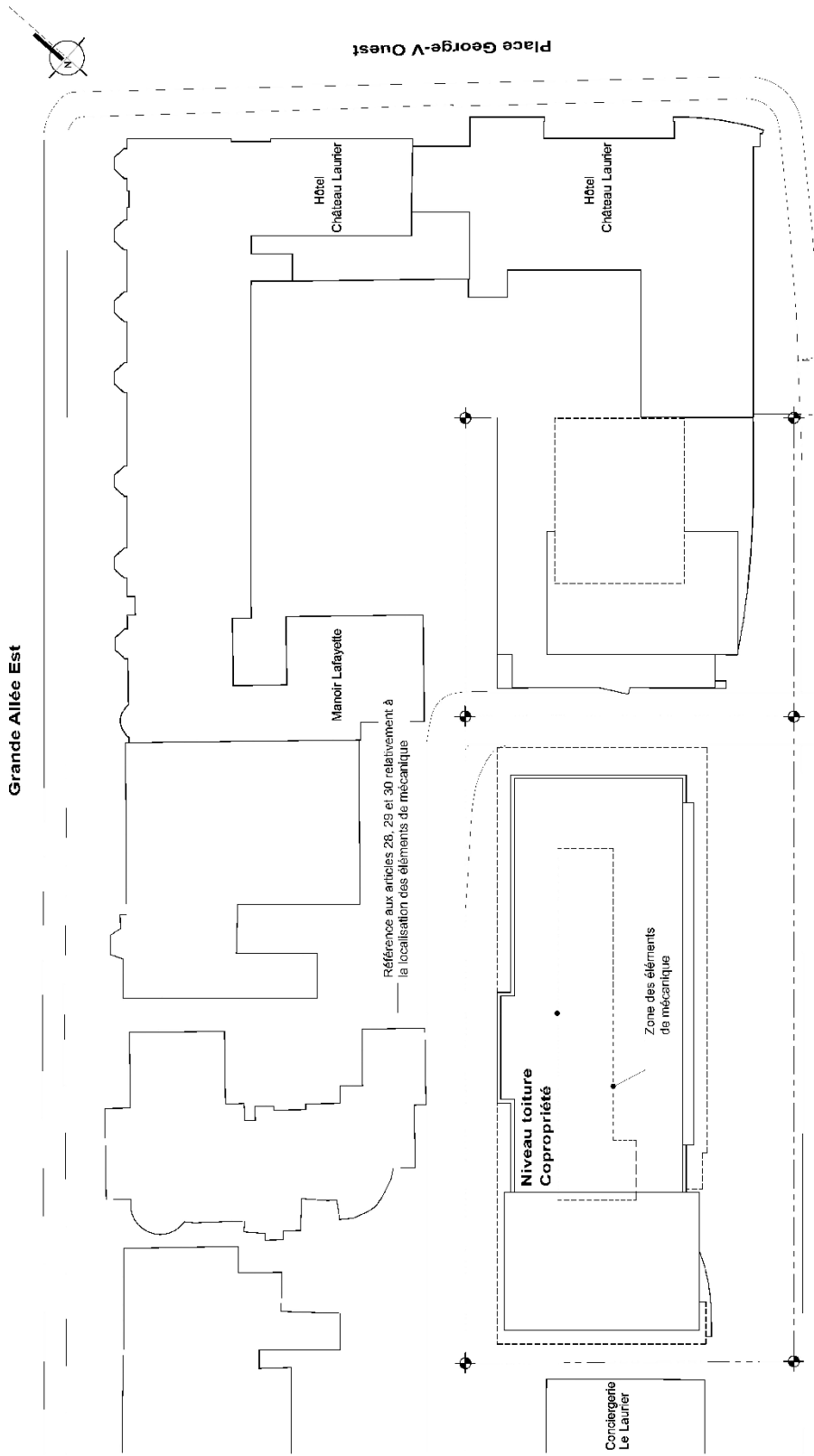
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 2338751, 2338752, 3387134, 3387136 ET 4026589 À 4026678 -
PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC07N
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire



Place George-V-Ouest

Grande Allée Est

Avenue Wilfrid-Laurier

Référence aux articles 28, 29 et 30 relativement à la localisation des éléments de mécanique

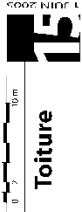
Niveau toiture Copropriété

Zone des éléments de mécanique

Condo/gerie Le Laurier

Hôtel Château Laurier

Hôtel Château Laurier



Toiture

Cogirès inc.

Consortium Nelson Larrivée et Richard St-Pierre Architectes

Projet de développement

Situé au 650, avenue Wilfrid-Laurier à Québec



SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 2338751, 2338752, 3387134, 3387136 ET 4026589 À 4026678 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC070
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire

ANNEXE VI
LOTS NUMÉROS 2338751, 2338752, 3387134, 3387136 ET 4026589 À 4026678 -
PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC07P
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire

Recoupe des plans de façade :

- Plan A
- Plan B
- Plan C
- Plan D
- Plan F
- Plan G
- Plan H

Référence aux articles 28, 29 et 30 relativement à la localisation des éléments de mécanique

Condérgerie le Laurier
2,0 m minimum 3,0 m

Zone des éléments de mécanique
Rappel de la hauteur de l'Hôtel
Château Laurier existant

Limite du 30,0 m
Limite du 27,0 m
Limite du 25,0 m

Zone des éléments de mécanique

Zone des balcons

F et H

Point géodésique A situé à l'intersection du prolongement de la limite de lot et le centre du trottoir existant.

Point géodésique B situé à l'intersection du prolongement de la limite entre les portions A et B et le centre du trottoir existant.

Zone d'aménagement projetée

- Mur 1
- Mur 2
- Mur 3
- Mur 4
- Mur 5
- Mur 6
- Mur 7



Élévation sud

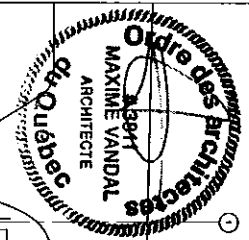
Projet de développement
Situé au 650, avenue Wilfrid-Laurier à Québec

Cogirès inc.
Consortium Nelson Larrivée et Richard St-Pierre Architectes

DOCUMENT NUMÉRO 8

**TERRITOIRE CONSTITUÉ DU LOT NUMÉRO 1 477 656
DU CADASTRE DU QUÉBEC**

PLANS DE CONSTRUCTION



RUE DE ST-VALLIER EST
1 479 032

RUE DES VOLTIGEURS
1 479 099

RUE CHRISTOPHE-COLUMB EST
1 479 202

235 Boulevard Est - Québec - Q1K 2N4	
Superficie au permis:	1 118,8 m ² (120 012 sq ft)
Superficie au permis occupée:	1 142,9 m ² (123 317 sq ft)
Superficie au permis non occupée:	1 178,2 m ² (126 865 sq ft)
Superficie d'usage commercial:	4 734,8 m ² (509 954 sq ft)
Superficie d'usage industriel:	198 m ² (21 365 sq ft)
Superficie d'usage récréatif:	219 m ² (23 525 sq ft)
Classe de réglementation: 40	

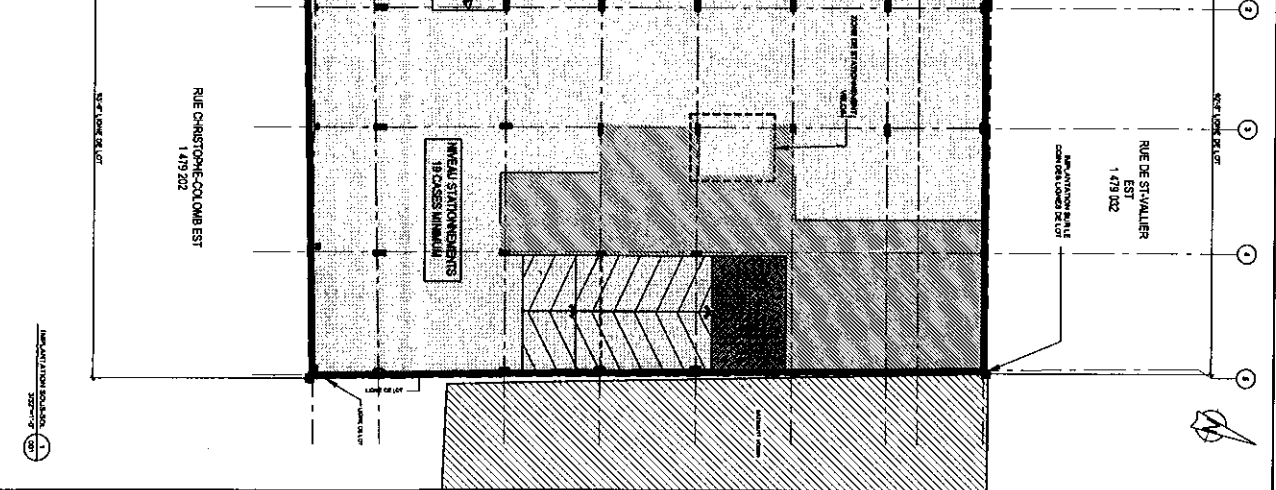


RUE DE ST-VALLIER EST
1 479 032

RUE DES VOLTIGEURS
1 479 099

RUE CHRISTOPHE-COLUMB EST
1 479 202

235 Boulevard Est - Québec - Q1K 2N4	
Superficie au permis:	1 118,8 m ² (120 012 sq ft)
Superficie au permis occupée:	1 142,9 m ² (123 317 sq ft)
Superficie au permis non occupée:	1 178,2 m ² (126 865 sq ft)
Superficie d'usage commercial:	4 734,8 m ² (509 954 sq ft)
Superficie d'usage industriel:	198 m ² (21 365 sq ft)
Superficie d'usage récréatif:	219 m ² (23 525 sq ft)
Classe de réglementation: 40	



235 DE ST-VALLIER E.

NOTES GÉNÉRALES

1. Le présent plan est soumis à l'approbation de la Commission d'urbanisme de la Ville de Québec. Les modifications apportées à ce plan doivent être approuvées par la Commission d'urbanisme de la Ville de Québec.

2. Les dimensions indiquées sur ce plan sont des dimensions nominales. Les dimensions réelles peuvent varier légèrement.

3. Les matériaux et les finitions à utiliser sont indiqués dans le détail des matériaux.

4. Les notes de détail sont indiquées par des lettres et des chiffres.

5. Les notes de détail sont indiquées par des lettres et des chiffres.

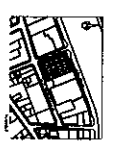
6. Les notes de détail sont indiquées par des lettres et des chiffres.

7. Les notes de détail sont indiquées par des lettres et des chiffres.

8. Les notes de détail sont indiquées par des lettres et des chiffres.

9. Les notes de détail sont indiquées par des lettres et des chiffres.

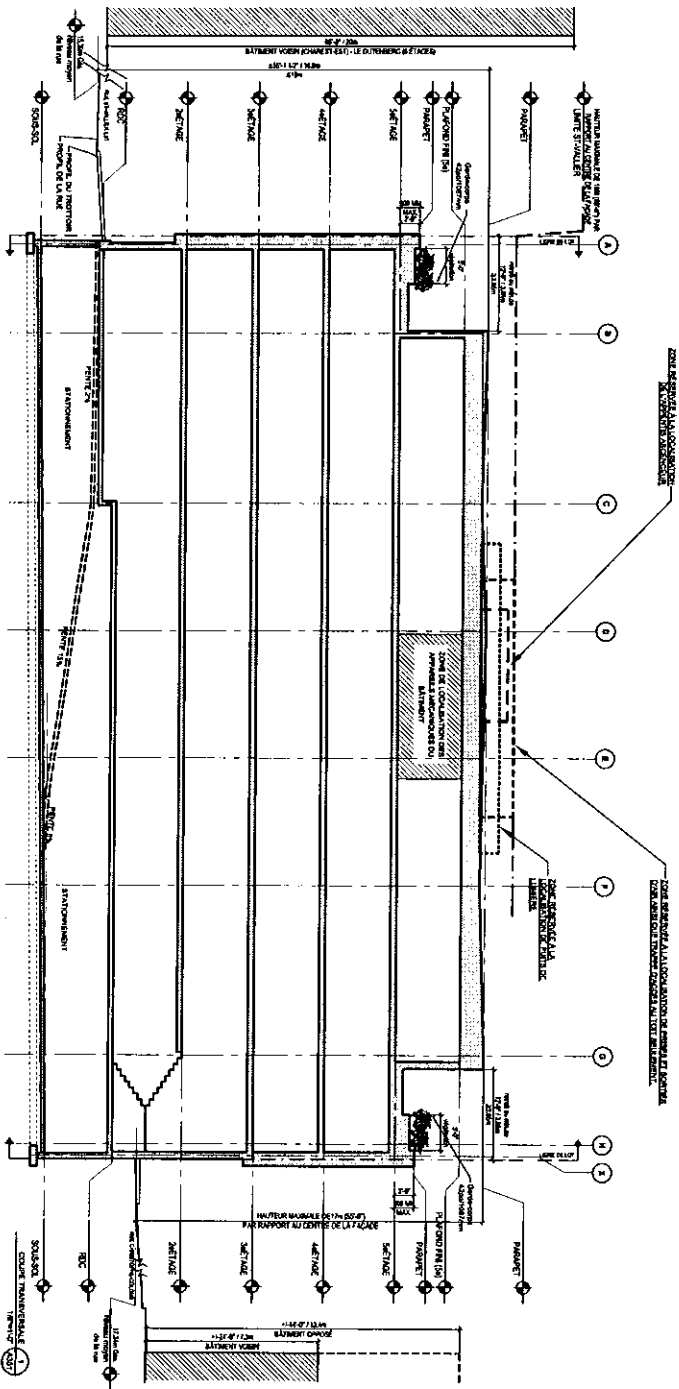
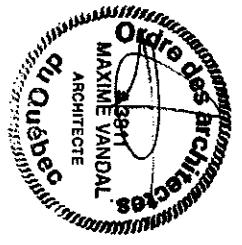
10. Les notes de détail sont indiquées par des lettres et des chiffres.



NO	DESCRIPTION	DATE
01	PROJET	2023-01-10
02	REVISION	2023-01-15
03	REVISION	2023-01-20
04	REVISION	2023-01-25
05	REVISION	2023-02-01
06	REVISION	2023-02-05
07	REVISION	2023-02-10
08	REVISION	2023-02-15
09	REVISION	2023-02-20
10	REVISION	2023-02-25
11	REVISION	2023-03-01
12	REVISION	2023-03-05
13	REVISION	2023-03-10
14	REVISION	2023-03-15
15	REVISION	2023-03-20
16	REVISION	2023-03-25
17	REVISION	2023-04-01
18	REVISION	2023-04-05
19	REVISION	2023-04-10
20	REVISION	2023-04-15
21	REVISION	2023-04-20
22	REVISION	2023-04-25
23	REVISION	2023-05-01
24	REVISION	2023-05-05
25	REVISION	2023-05-10
26	REVISION	2023-05-15
27	REVISION	2023-05-20
28	REVISION	2023-05-25
29	REVISION	2023-06-01
30	REVISION	2023-06-05
31	REVISION	2023-06-10
32	REVISION	2023-06-15
33	REVISION	2023-06-20
34	REVISION	2023-06-25
35	REVISION	2023-07-01
36	REVISION	2023-07-05
37	REVISION	2023-07-10
38	REVISION	2023-07-15
39	REVISION	2023-07-20
40	REVISION	2023-07-25
41	REVISION	2023-08-01
42	REVISION	2023-08-05
43	REVISION	2023-08-10
44	REVISION	2023-08-15
45	REVISION	2023-08-20
46	REVISION	2023-08-25
47	REVISION	2023-09-01
48	REVISION	2023-09-05
49	REVISION	2023-09-10
50	REVISION	2023-09-15
51	REVISION	2023-09-20
52	REVISION	2023-09-25
53	REVISION	2023-10-01
54	REVISION	2023-10-05
55	REVISION	2023-10-10
56	REVISION	2023-10-15
57	REVISION	2023-10-20
58	REVISION	2023-10-25
59	REVISION	2023-11-01
60	REVISION	2023-11-05
61	REVISION	2023-11-10
62	REVISION	2023-11-15
63	REVISION	2023-11-20
64	REVISION	2023-11-25
65	REVISION	2023-12-01
66	REVISION	2023-12-05
67	REVISION	2023-12-10
68	REVISION	2023-12-15
69	REVISION	2023-12-20
70	REVISION	2023-12-25
71	REVISION	2024-01-01
72	REVISION	2024-01-05
73	REVISION	2024-01-10
74	REVISION	2024-01-15
75	REVISION	2024-01-20
76	REVISION	2024-01-25
77	REVISION	2024-02-01
78	REVISION	2024-02-05
79	REVISION	2024-02-10
80	REVISION	2024-02-15
81	REVISION	2024-02-20
82	REVISION	2024-02-25
83	REVISION	2024-03-01
84	REVISION	2024-03-05
85	REVISION	2024-03-10
86	REVISION	2024-03-15
87	REVISION	2024-03-20
88	REVISION	2024-03-25
89	REVISION	2024-04-01
90	REVISION	2024-04-05
91	REVISION	2024-04-10
92	REVISION	2024-04-15
93	REVISION	2024-04-20
94	REVISION	2024-04-25
95	REVISION	2024-05-01
96	REVISION	2024-05-05
97	REVISION	2024-05-10
98	REVISION	2024-05-15
99	REVISION	2024-05-20
100	REVISION	2024-05-25

PLAN - AMENAGEMENT

PROJET	235 DE ST-VALLIER EST
CLIENT	MAXIME VANDAL ARCHITECTE
DATE	11/15/24
SCALE	1/4" = 1'-0"
NO	A001
19	



235 DE ST-VALLIER E.

NOTES GÉNÉRALES

1. Les dimensions indiquées dans le plan et en élévation sont en mètres et sont données à moins, sauf indication contraire.

2. Les dimensions indiquées dans le plan et en élévation sont en mètres et sont données à moins, sauf indication contraire.

3. Les dimensions indiquées dans le plan et en élévation sont en mètres et sont données à moins, sauf indication contraire.

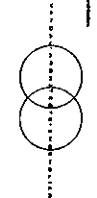
4. Les dimensions indiquées dans le plan et en élévation sont en mètres et sont données à moins, sauf indication contraire.

5. Les dimensions indiquées dans le plan et en élévation sont en mètres et sont données à moins, sauf indication contraire.

6. Les dimensions indiquées dans le plan et en élévation sont en mètres et sont données à moins, sauf indication contraire.

7. Les dimensions indiquées dans le plan et en élévation sont en mètres et sont données à moins, sauf indication contraire.

N°	DESCRIPTION	DATE
1	PROJET INITIAL	11/11/24
2	PROJET INITIAL	11/11/24
3	PROJET INITIAL	11/11/24
4	PROJET INITIAL	11/11/24
5	PROJET INITIAL	11/11/24
6	PROJET INITIAL	11/11/24
7	PROJET INITIAL	11/11/24
8	PROJET INITIAL	11/11/24
9	PROJET INITIAL	11/11/24
10	PROJET INITIAL	11/11/24
11	PROJET INITIAL	11/11/24
12	PROJET INITIAL	11/11/24
13	PROJET INITIAL	11/11/24
14	PROJET INITIAL	11/11/24
15	PROJET INITIAL	11/11/24
16	PROJET INITIAL	11/11/24
17	PROJET INITIAL	11/11/24
18	PROJET INITIAL	11/11/24
19	PROJET INITIAL	11/11/24
20	PROJET INITIAL	11/11/24



MAXIMÉ VANDAL ARCHITECTE

1111, RUE ST-VALLIER

MONTRÉAL, QUÉBEC H3G 2K4

TEL: 514 398-1111

WWW.MVARCHITECTE.COM

PROJET: 235 DE ST-VALLIER E.

DATE: 11/11/24

CLIENT: ASSI

ÉCHELLE: 1/20

PROJETANT: M. VANDAL

PROJETÉ PAR: M. VANDAL

APProuvé: M. VANDAL

DATE: 11/11/24

PROJET: 235 DE ST-VALLIER E.

DATE: 11/11/24

CLIENT: ASSI

ÉCHELLE: 1/20

PROJETANT: M. VANDAL

PROJETÉ PAR: M. VANDAL

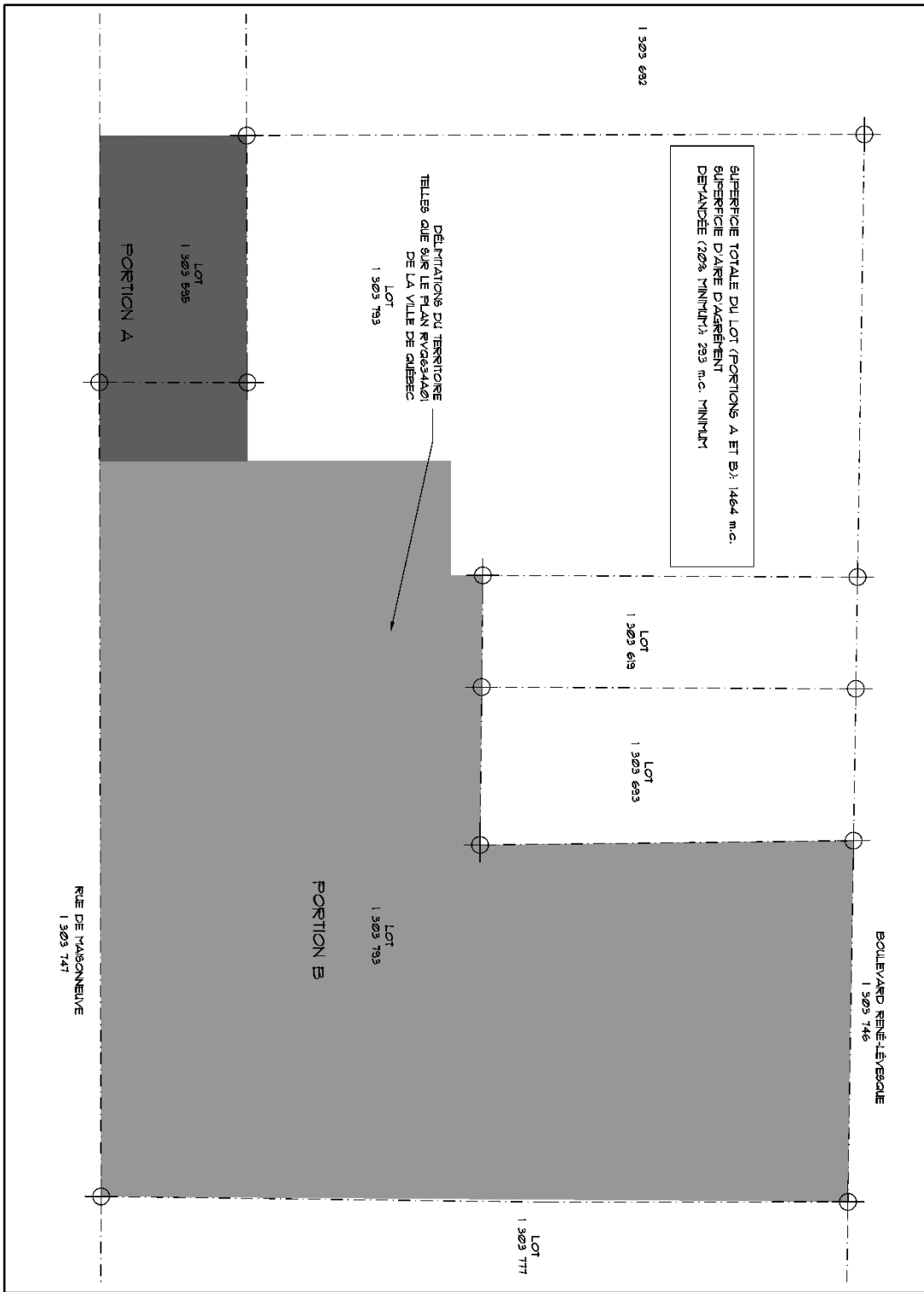
APProuvé: M. VANDAL

DATE: 11/11/24

DOCUMENT NUMÉRO 10

**TERRITOIRE CONSTITUÉ DES LOTS NUMÉROS 3 583 560 À
3 583 636 ET D'UNE PARTIE DU LOT NUMÉRO 1 303 595 DU
CADASTRE DU QUÉBEC**

PLANS DE CONSTRUCTION



PROJET									
LES TERRASSES MARIENNE									
Propriétaire									
Site 138 de Marienne Québec									
Type de bâtiment									
HABITATION MULTIFAMILIAIRE									
Dossier n° 03-891									
LES ARCHITECTES JEAN CÔTÉ & ASS. 771, rue St-Jacques, 101 Québec (Québec) G1K 3W2 Tél. (418) 596-2200 Fax (418) 596-2201 E-mail: atelier@jeancote.com									
ARCHITECTURE M. JEAN CÔTÉ M. GILLES BOUDRY M. MARIE-ANNE SÉGUIN M. MICHEL RICHARD CONSULTANTS EN ARCHITECTURE INC. 771, rue St-Jacques, 101 Québec (Québec) G1K 3W2 Tél. (418) 596-2200 Fax (418) 596-2201 E-mail: atelier@jeancote.com									
TITRE PLAN DE CONSTRUCTION TERRITOIRE									
Echelle 1:200									
Date 26 mai 2004									
NOTES L'ingénieur géométrique a vérifié les bornes de la parcelle et les dimensions de la parcelle. Les dimensions indiquées sur le plan sont des dimensions moyennes. Toute erreur ou omission dans ce plan ne sera pas considérée comme une faute de l'ingénieur géométrique. Aucune responsabilité ne sera assumée par l'ingénieur géométrique en ce qui concerne les dimensions sur les dessins.									
ÉLÈGE APPROBATION À LA VILLE Spécialité									
Scalpa									
1303 692 1303 693 1303 695 1303 716 1303 717 1303 747 1303 793 1303 795	<table border="1"> <tr> <td>1303 692</td> <td>1303 693</td> <td>1303 695</td> <td>1303 716</td> <td>1303 717</td> <td>1303 747</td> <td>1303 793</td> <td>1303 795</td> </tr> </table>	1303 692	1303 693	1303 695	1303 716	1303 717	1303 747	1303 793	1303 795
1303 692	1303 693	1303 695	1303 716	1303 717	1303 747	1303 793	1303 795		
<table border="1"> <tr> <td>1303 692</td> <td>1303 693</td> <td>1303 695</td> <td>1303 716</td> <td>1303 717</td> <td>1303 747</td> <td>1303 793</td> <td>1303 795</td> </tr> </table>		1303 692	1303 693	1303 695	1303 716	1303 717	1303 747	1303 793	1303 795
1303 692	1303 693	1303 695	1303 716	1303 717	1303 747	1303 793	1303 795		

ANNEXE VI

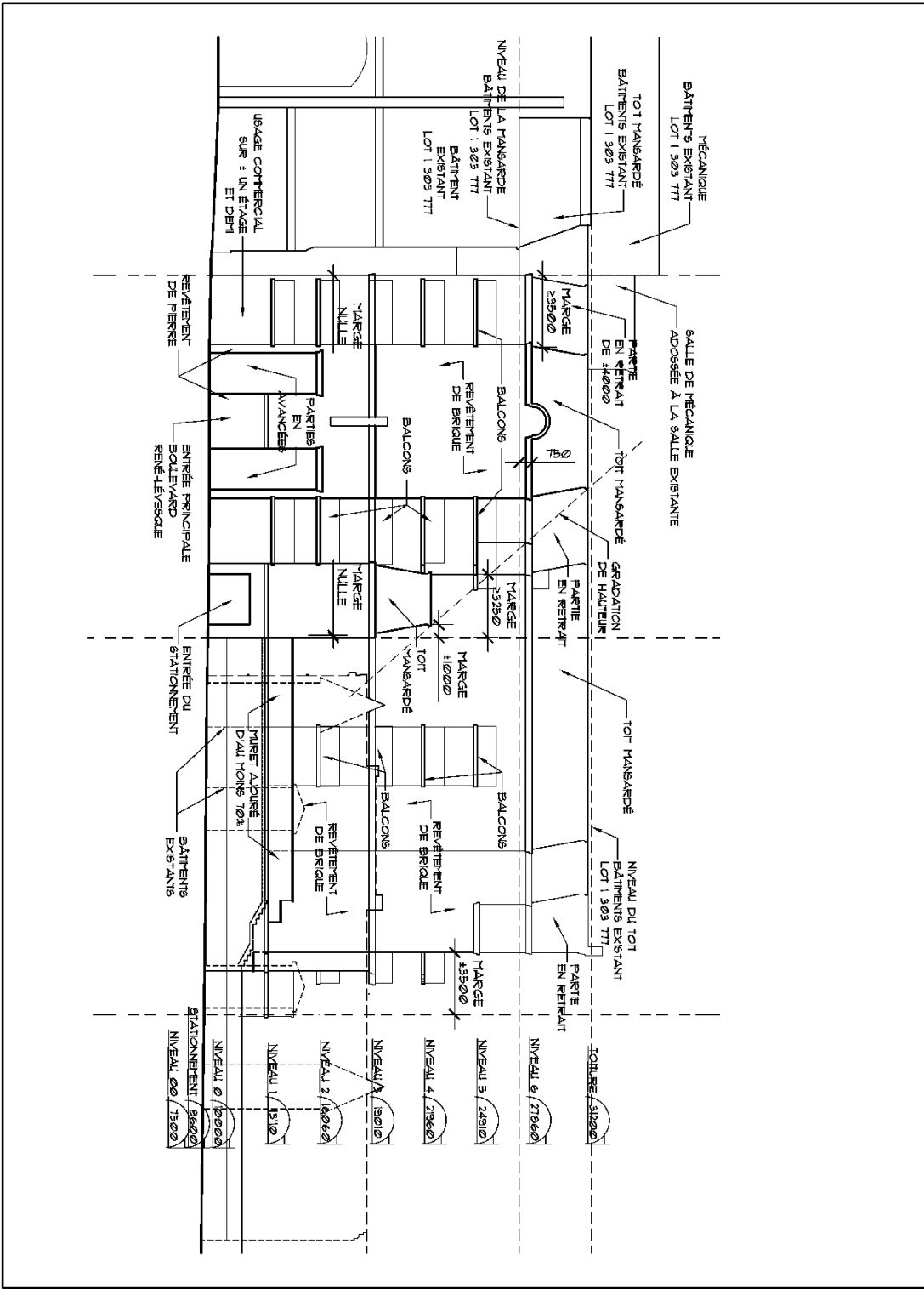
LOTS NUMÉROS 1303595 ET 3583560 À 3583636 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS



SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DIVISION DE L'URBANISME

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC10A
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



PROJET	LES TERRASSES MAISONNEUVE
Propriétaire	
Site 138 de Montmorency	Québec
Type de bâtiment	HABITATION MULTIFAMILIALE
Dossier n°	03-881

PRINCEPHE
 GIJLEN ROY
 SÉBASTIEN DUBOIS
 MICHEL RICHARD
ARCHITECTURE INC.
 171, rue St-Jacques, 101 - St-Jacques
 Québec (Québec) G1K 3W3 - Tél. 672-5865
 E-mail: info@princephe.com

Architecture
LES ARCHITECTES
 JEAN CÔTE & ASS.
 111, rue St-Jacques, 101 - St-Jacques
 Québec (Québec) G1K 3W3 - Tél. 672-3046
 E-mail: info@jeancote.com

TITRE
 PLAN DE CONSTRUCTION
 ELEVATION
 RENÉ-LÉVESQUE

Echelle 1/200

Date 26 mai 2004

NOTES
 L'interprétation graphique sera faite de
 la lecture de ce plan de construction et
 de son dossier. Toute erreur ou omission
 de ce plan de construction sera considérée
 comme étant de la responsabilité de l'architecte
 et non de la responsabilité de la Ville de Québec.
 Toute demande de clarification sera faite
 par le titulaire du permis avant la date de
 l'approbation à la Ville.

Echelle
 Spécifique

Approbation	1	0076	Faillie	2
Cadre par	0	BOLIVIC	Dessiné par	A. CHÉRENIER
Dessiné par	A. CHÉRENIER			13

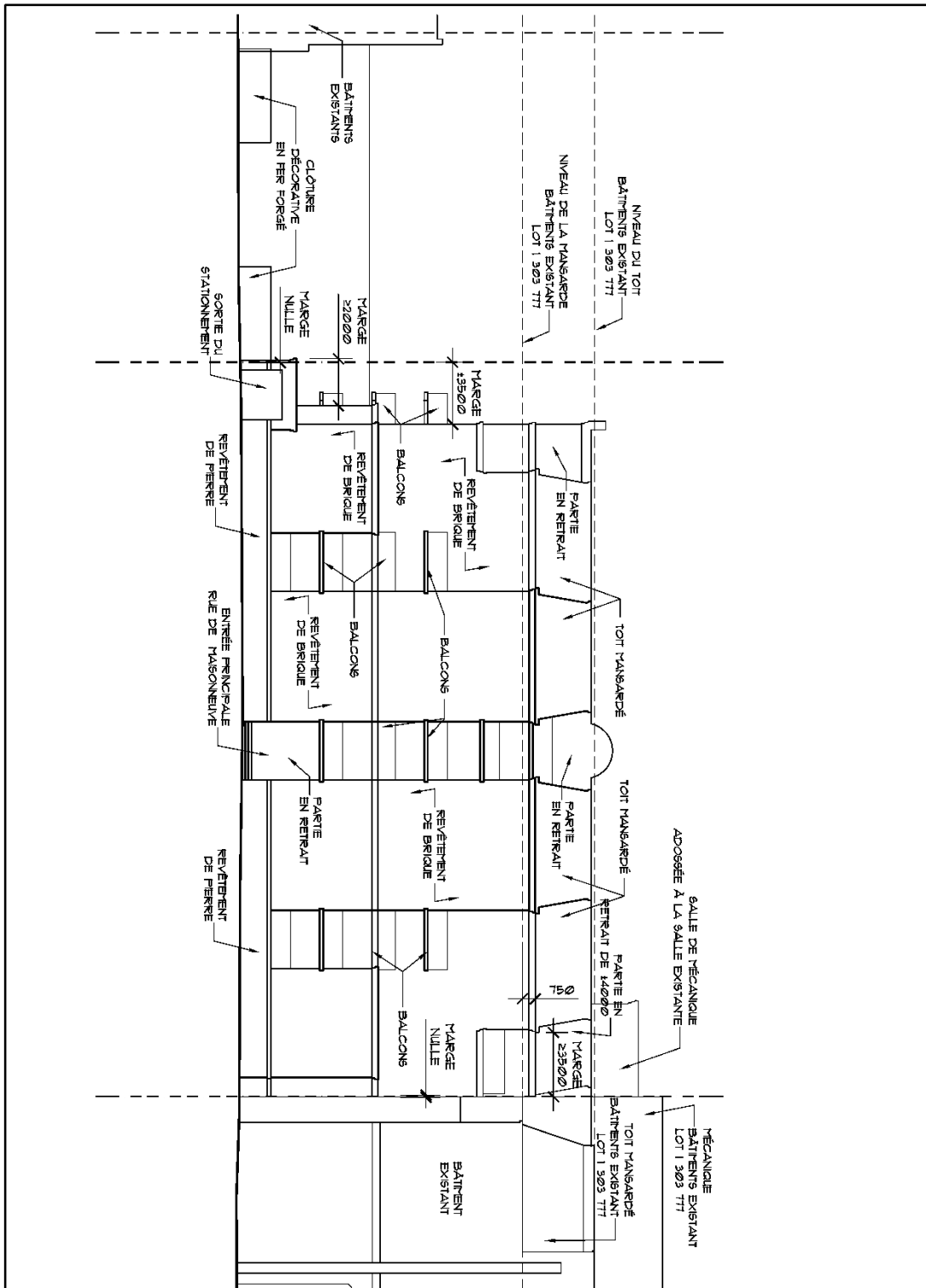
ANNEXE VI
LOTS NUMÉROS 1303595 ET 3583560 À 3583636 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS



**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
 DU TERRITOIRE
 DIVISION DE L'URBANISME**

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC10B
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



Projet

LES TERRASSES MAISONNEUVE

Propriétaire

Site 138 de Maisonneuve

Type de projet

ABRÈS MAISONNEUVE MULTIFAMILIALE

Document no 03491

JEAN R. CÔTE
 GILLES BÉGIN
 SÉBASTIEN BÉGIN
 ANTOINETTE BÉGIN
 ARCHITECTURE EN CONSULTATION

Architecture
 I.R.S. ARCHITECTS
 JEAN CÔTE & ASS.
 1711, rue Saint-Jacques, 101, St. Jean
 Québec, Québec G1K 1W2
 Tél. (514) 381-0000
 Email: info@irsarchitects.com

TiLe **PLAN DE CONSTRUCTION ÉLEVATION MAISONNEUVE**

Echelle 1:200

Date 26 mai 2004

Note

L'entrepreneur s'engage, en tout ou en partie, à vérifier toutes les conditions de ce règlement, à faire toutes les démarches nécessaires pour obtenir les permis et autorisations requises, à respecter les règlements en vigueur et à obtenir l'approbation de la Ville de Québec. Aucune disposition de ce règlement ne constitue une garantie de l'exactitude des données ou de la validité des données. Aucune disposition de ce règlement ne constitue une garantie de l'exactitude des données ou de la validité des données.

Étape APPROBATION À LA VILLE

Spécificité

Scale:

Architecte	Feuille
A. CÔTE	3
Conçu par	13
O. BÉGIN	
Dessiné par	
A. CHENIEREY	

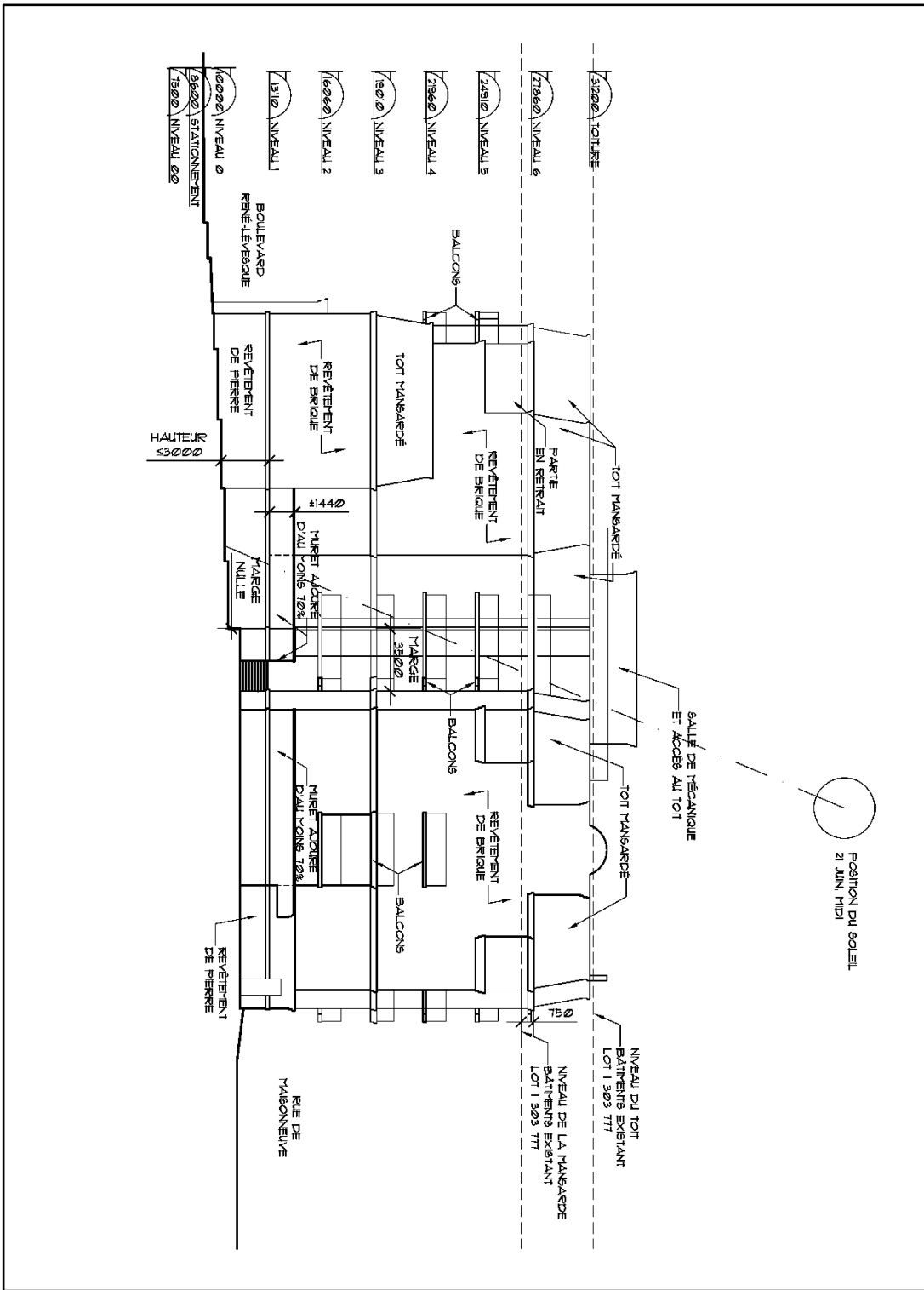


ANNEXE VI
LOTS NUMÉROS 1303595 ET 3583560 À 3583636 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
 DIVISION DE L'URBANISME

No du règlement : R.C.A.1V.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC10C
 Préparé par : M.M. Échelle :

Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



PROJET LES TERRASSES MAISONNEUVE	
Propriétaire	
Site 148 de Saint-Jean	
Type de bâtiment	HABITATION MULTIFAMILIALE
Dossier no	03-891
ARCHITECTURE LES ARCHITECTES JEAN CÔTÉ & ASS. 171, rue Saint-Jacques, 101 - Tel. (514) 981-1711 Québec (Québec) Q1K 1W2 - Fax. (514) 981-1712 E-mail: info@jeancote.com	
PLAN DE CONSTRUCTION ELEVATION COUR Echelle 1/200 Date 26 mai 2004	
NOTES L'entrepreneur doit se tenir de ce plan de construction et de ce document. Toute modification doit être faite par écrit et approuvée par le consultant. Toute modification non approuvée sera considérée comme n'étant pas faite. Toute modification non approuvée sera considérée comme n'étant pas faite. Toute modification non approuvée sera considérée comme n'étant pas faite.	
ÉDGE APPROBATION À LA VILLE Spécifique Scellé	
Approuvé	Feuille 4/13
Approuvé par	4/13
Approuvé par	4/13
Approuvé par	4/13

ANNEXE VI

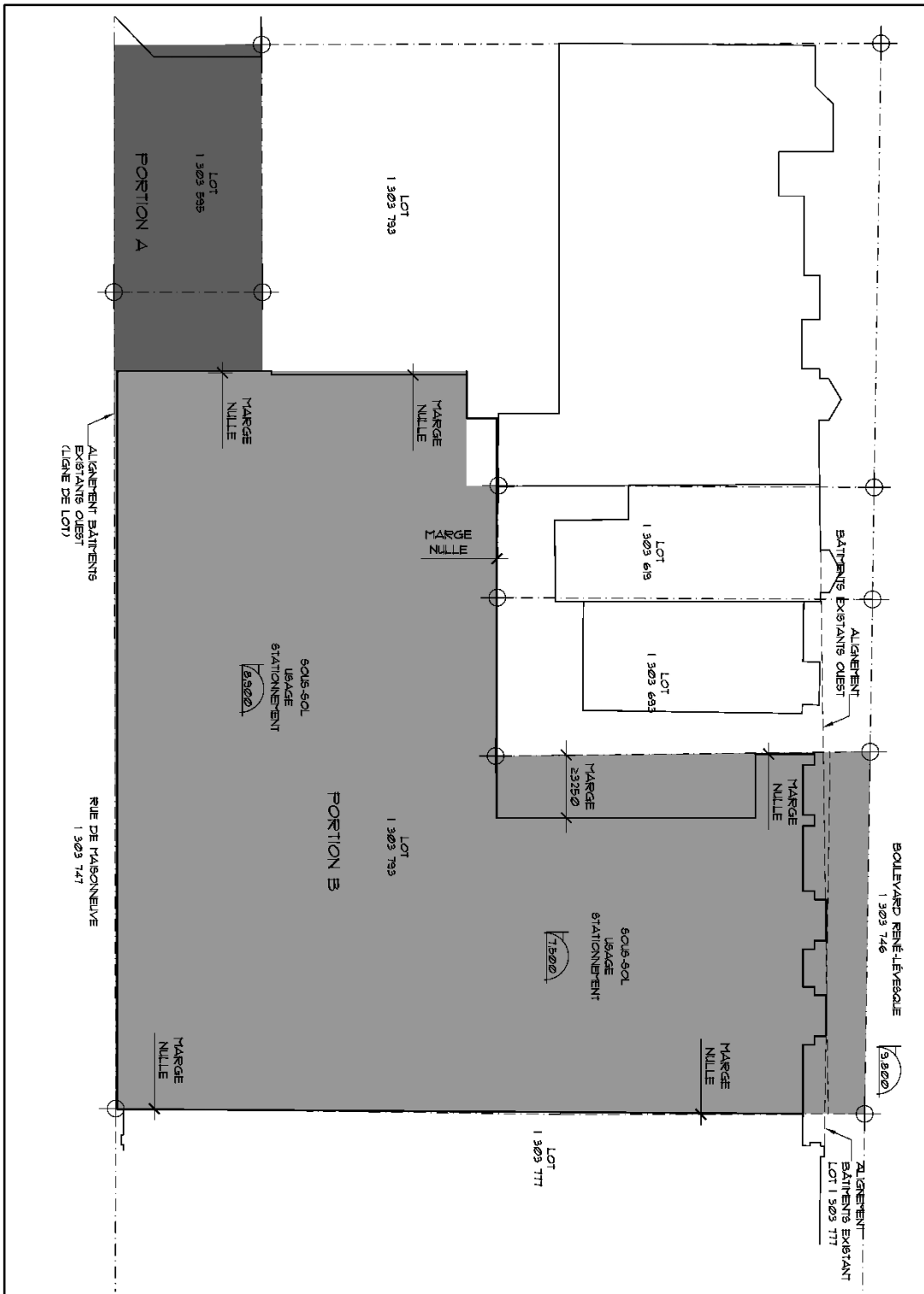
LOTS NUMÉROS 1303595 ET 3583560 À 3583636 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC10D
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
 DU TERRITOIRE
 DIVISION DE L'URBANISME**



PROJET LES TERRASSES MAISONNEUVE	
PROJET 03.881	
POPULAIRE Site 138 de Maisonneuve Québec	
TYPE DE D'ALIGNEMENT MAINTIEN MULTISÉPARABLE Dossier n° 03.881	
ARCHITECTURE I.P.S. ARCHITECTHS JEAN CÔTE & ASS. 771, rue Saint-Jacques 101, tel. (514) 861-1111 Québec (Québec) Q1K 3Y2, fax: (514) 861-1111 E-mail: info@ipsarchitects.com	
NOTES Les renseignements indiqués sur les plans de vérification sont informatifs et ne constituent pas une garantie. Toute erreur ou omission dans les plans de vérification est de la responsabilité de l'architecte. Aucune dimension ne doit être prescrite d'ici l'obtention de l'approbation à la ville.	
Échelle 1:200	
Date 28 mai 2004	
Titre PLAN DE CONSTRUCTION NIVEAU 00	
Échelle 1:200	
Date 28 mai 2004	
Échelle 1:200	
Date 28 mai 2004	
Échelle 1:200	
Date 28 mai 2004	
Échelle 1:200	
Date 28 mai 2004	



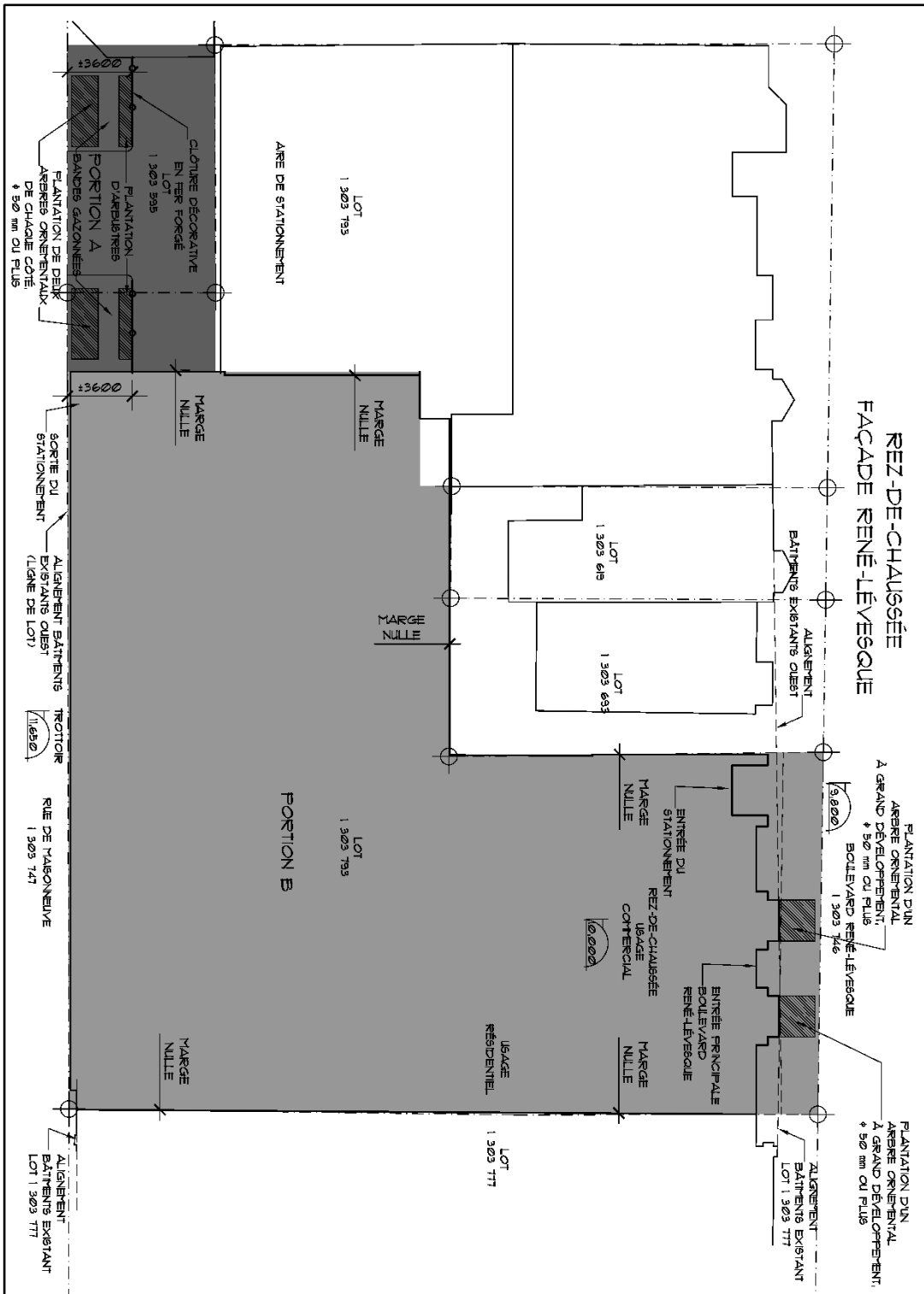
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
 DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 1303595 ET 3583560 À 3583636 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC10E
 Préparé par : M.M. Échelle :

Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



PROJET LES TERASSES MAISONNEUVE	
Propriétaire Site 138 de Maisonneuve Québec	Type de bâtiment MAISONNEUVE MULTIFAMILIALE Dossier n° 03.851
Architecte L'ES ARCHITECTES JEAN CÔTE & ASS. 777, rue Saint-Jacques 101, tel. (514) 861-1100 Québec (Q.C.) G1K 3W5, fax. (514) 861-1100 E-mail: info@esarchitectes.com	
Titre PLAN DE CONSTRUCTION NIVEAU 0 Echelle: 1/200 Date: 26 mai 2004	
Notes 1. Le plan est soumis à l'approbation de la Ville de Québec. Toute erreur ou omission de ce plan ne sera pas prise en compte par la Ville de Québec. Aucune dimension ne doit être mesurée directement sur les dessins.	
Etage APPROBATION À LA VILLE Spécialité	
6/13 13	



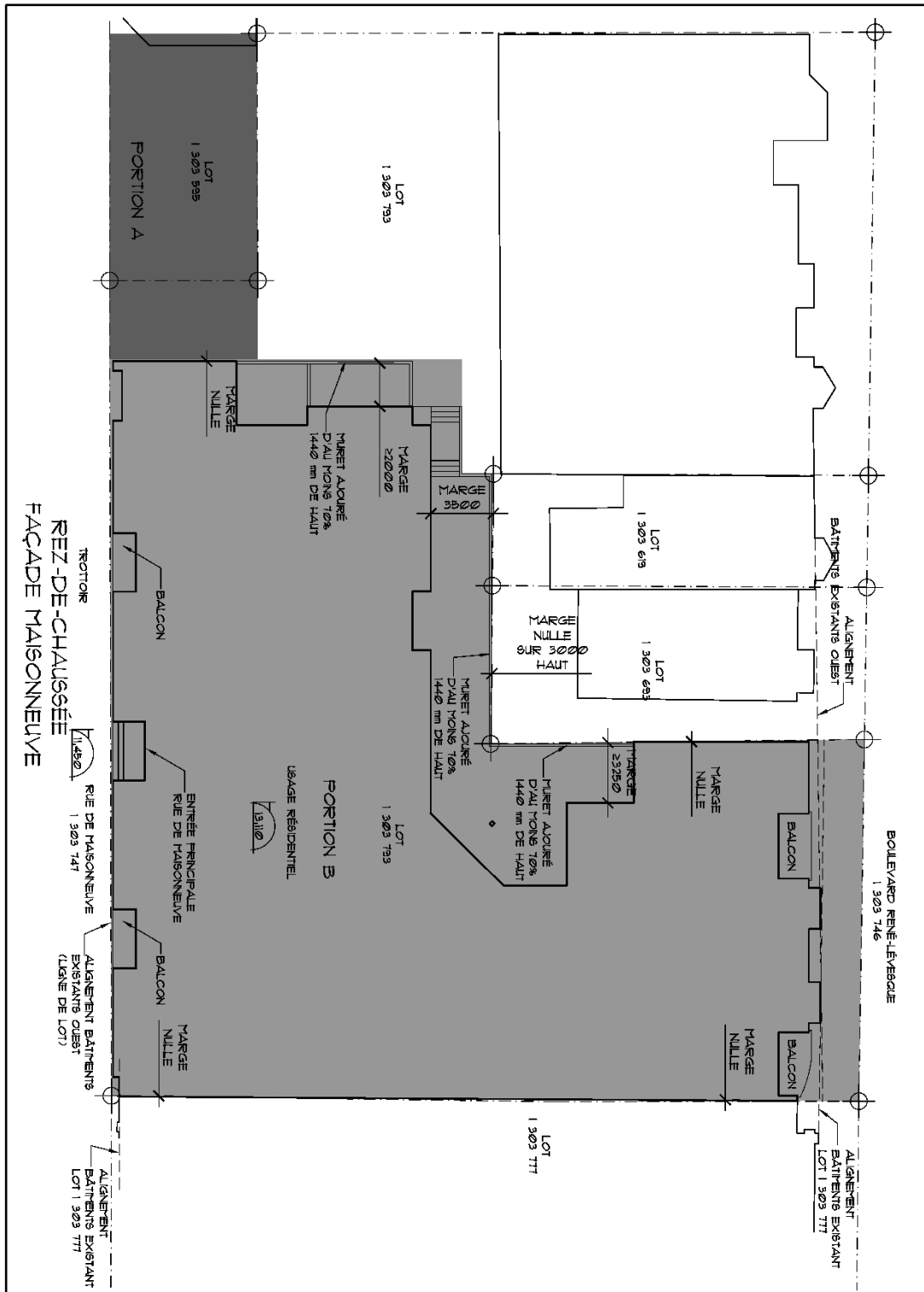
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 1303595 ET 3583560 À 3583636 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC10F
 Préparé par : M.M. Échelle :

Directeur
Service de l'aménagement du territoire



PROJET LES TERRASSES MAISONNEUVE	
Propriétaire Site 138 de Maisonneuve Québec	
Type de bâtiment MAISONNEUVE MULTIFAMILIALE Dossier n° 03-851	
Architecture L'AS ARCHITECTES JEAN CÔTE & ASS. 771, rue Saint-Jacques 101, tel. (514) 861-1111 Québec (Q.C.) G1K 3W2, fax. (514) 861-1111 Québec (Q.C.) G1K 3W2, fax. (514) 861-1111 E-mail: info@jeancote.com	
Architecte JEAN CÔTE GILLES BÉGIN SÉBASTIEN GAGNON MICHEL RICHARD CONSULTANTS EN ARCHITECTURE INC. 1000, rue Saint-Jacques 101, tel. (514) 861-1111 Québec (Q.C.) G1K 3W2, fax. (514) 861-1111 E-mail: info@jeancote.com	
Titre PLAN DE CONSTRUCTION NIVEAU 1	
Echelle 1:200 Date 28 mai 2004	
NOTES Noter que tout plan doit être vérifié avant de commencer les travaux. Toute erreur ou omission de ce plan sera la responsabilité de l'architecte. Aucune modification ne devra être faite sans l'approbation écrite de l'architecte.	
Étape APPROBATION À LA VILLE Spécialité	
Grécault	
Approuvé 1 côté Signé par O. BÉGIN Dessiné par A. CHEMNERET	7/13



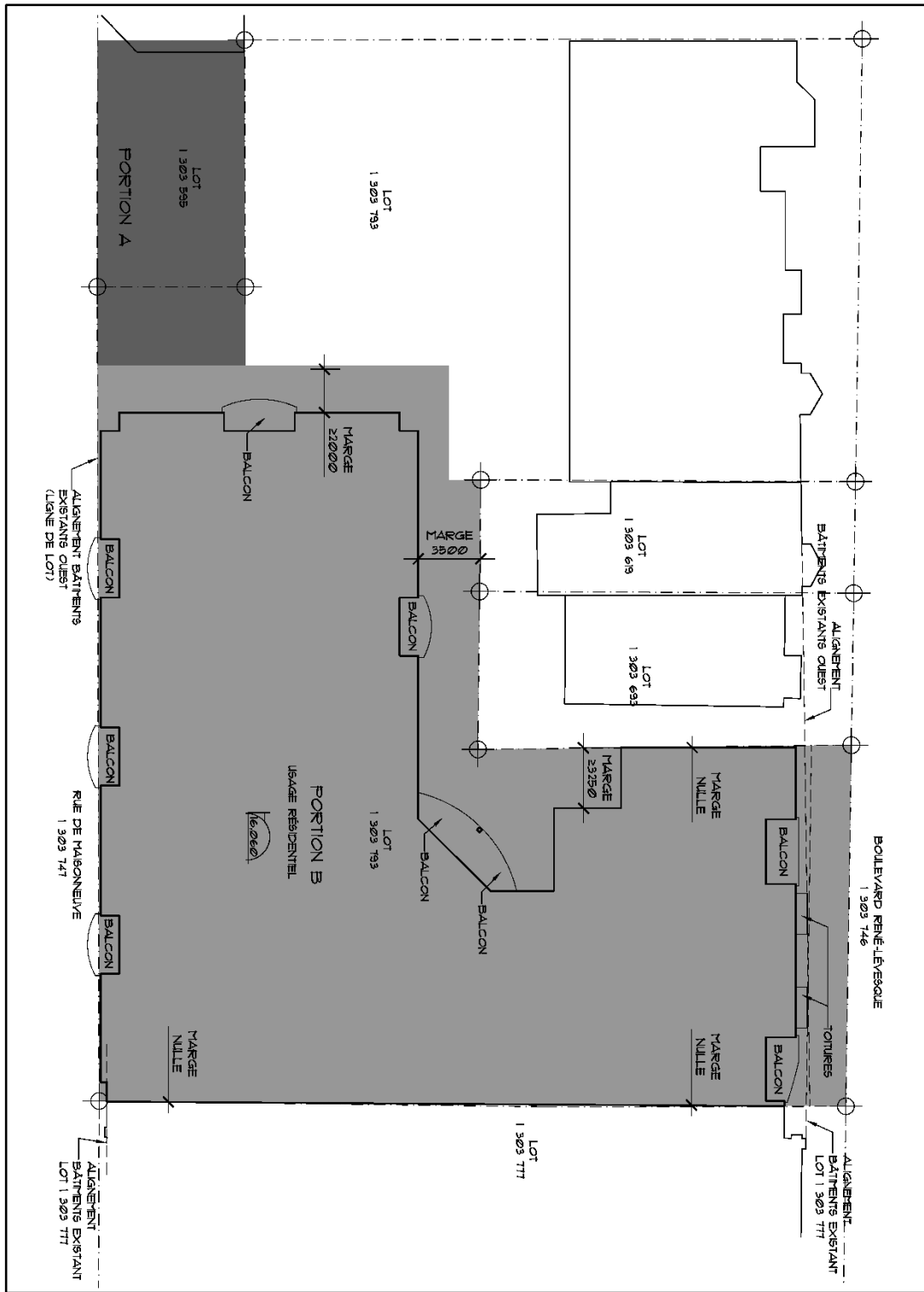
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 1303595 ET 3583560 À 3583636 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC10G
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



PROJET LES TERRASSES MAISONNEUVE	
Propriétaire Site 148 de Maitland Type de bâtiment HABITATION MULTIFAMILIALE Dossier no 03-891	
ARCHITECTURE LES ARCHITECTES JEAN CÔTE & ASS. 171, rue St-Jacques, 101 - Tel: (514) 961-1711 Québec (Québec) Q1K 3W2 - Fax: (514) 961-1712 Email: info@jeancote.com	
CONSTRUCTEUR PLAN DE CONSTRUCTION NIVEAU 2 Echelle 1/800 Date 26 mai 2004	
NOTES L'interprète graphique est tenu de vérifier toutes les dimensions de ce plan. Toute erreur ou omission dans les données estu dépendra de l'interprète. Toute modification ou ajout de données estu dépendra de l'interprète. Toute modification ou ajout de données estu dépendra de l'interprète. Toute modification ou ajout de données estu dépendra de l'interprète.	
Étages APPROBATION A LA VILLE Spécificité Scellé	
Approuvé À COÛT PAR Q. MILION Date de l'approbation À CHIFFRER	Feuille 8 Sur 13



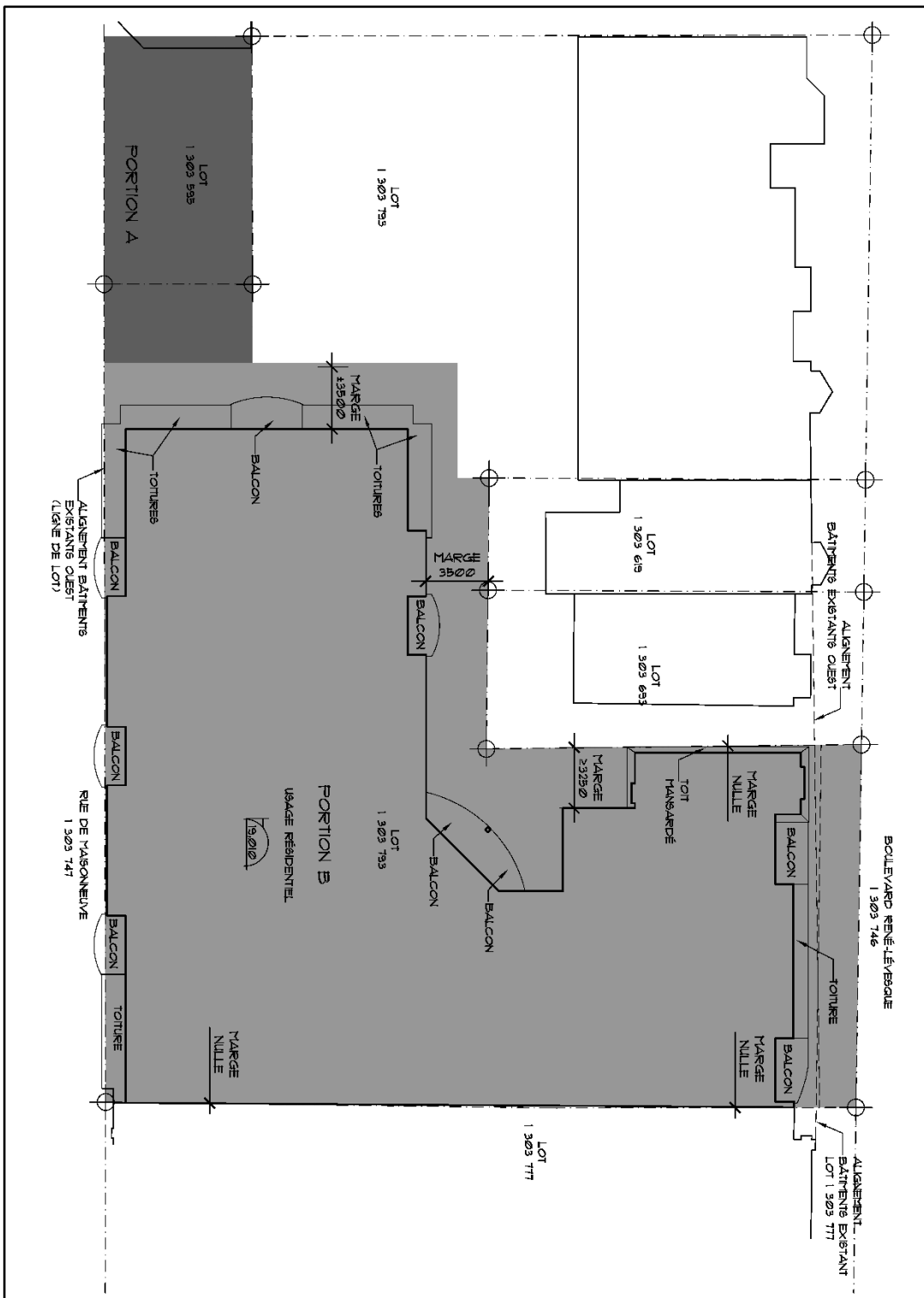
**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME**

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 1303595 ET 3583560 À 3583636 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC10H
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



PROJET LES TERRASSES MAISONNEUVE							
Propriétaire Site 138 de Malmouche Québec Type de bâtiment HABITATION MULTIFAMILIAIRE Dossier n° 03-881							
ARCHITECTURE LES ARCHITECTES JEAN CÔTE & ASS. 1711, rue Saint-Cyrille, 101 Québec (Qué.) G1K 5N2 Tél. (514) 938-9300 Fax (514) 938-9301 E-mail: atelier@jeancote.com							
PLAN DE CONSTRUCTION NIVEAU 3 Echelle 1/200 Date 26 mai 2004							
NOTES 1. L'interprétation graphique des symboles est laissée à la charge de l'architecte. Toute erreur ou omission de ce type signalée au propriétaire sera traitée en conséquence. Aucune responsabilité n'est assumée par l'architecte pour les résultats obtenus sur les dessins.							
ÉLÈGE APPROBATION À LA VILLE Spécialité Scellés <table border="1"> <tr> <td>Élaboré par A. CÔTE</td> <td>Approuvé par O. BÉGIN</td> <td>9</td> </tr> <tr> <td>Drawn by A. CHEMNERET</td> <td>13</td> <td></td> </tr> </table>		Élaboré par A. CÔTE	Approuvé par O. BÉGIN	9	Drawn by A. CHEMNERET	13	
Élaboré par A. CÔTE	Approuvé par O. BÉGIN	9					
Drawn by A. CHEMNERET	13						

ANNEXE VI

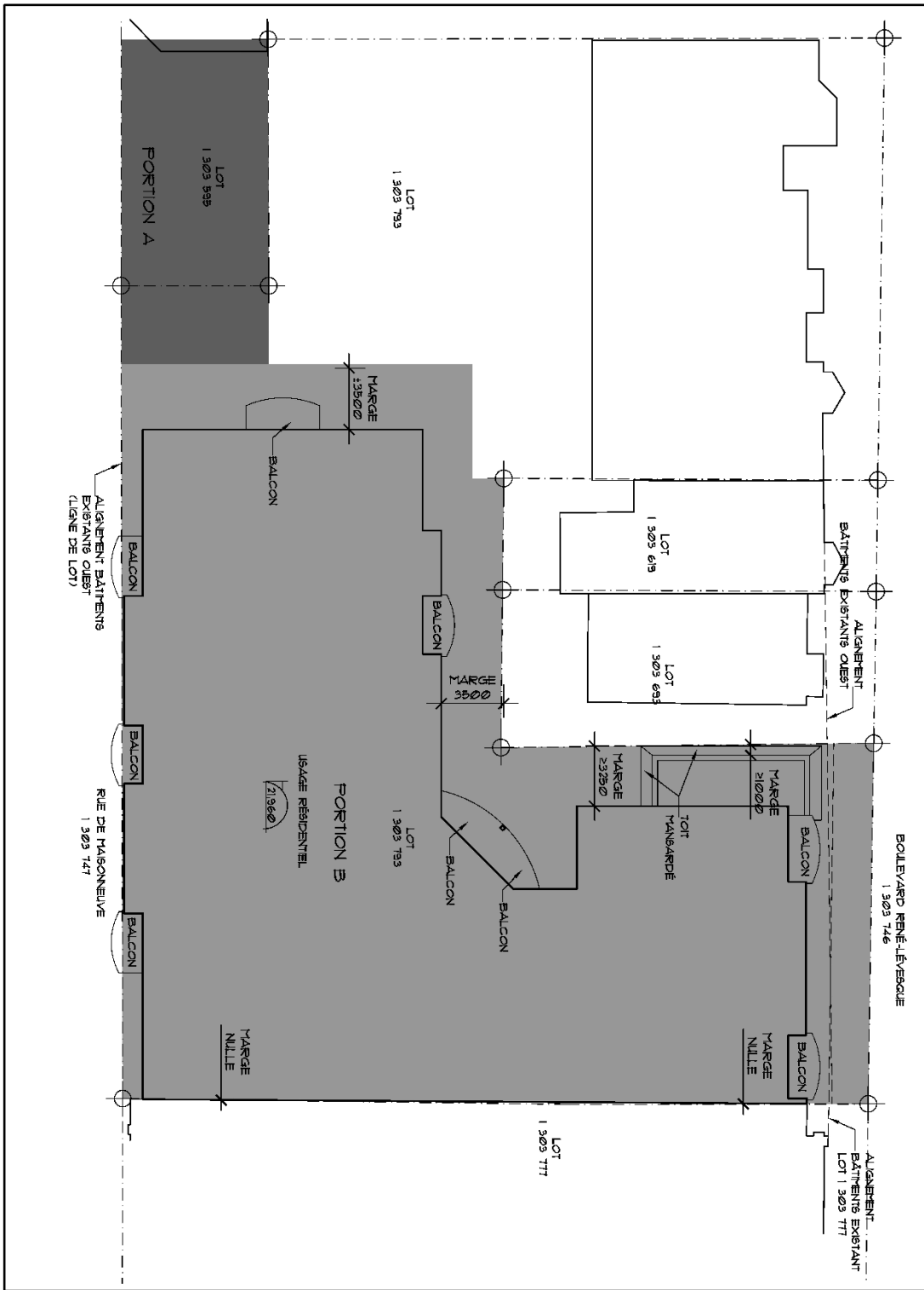
LOTS NUMÉROS 1303595 ET 3583560 À 3583636 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS



**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME**

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC101
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



PROJET LES TERRASSES MAISONNEUVE	
Propriétaire	État 13 de Maisonneuve
Site	1303 793, 1303 777, 1303 619, 1303 633, 1303 599, 1303 589
Type de bâtiment	HABITATION MULTIFAMILIALE
Doc/Ann	N° 03-891

ARCHITECTURE LES ARCHITECTES JEAN CÔTE & ASS. 171, rue St-Jacques, 101, St-Jacques Québec (Qué.) G1K 3W2, Tél. 692-3046 Fax 692-3046 E-mail: info@jeancote.com	PRÉPARÉ PAR GIJEN R. BOUC SÉBASTIEN DESJARDINS MICHEL RICHARD CONSULTANTS EN ARCHITECTURE INC. 171, rue St-Jacques, 101, St-Jacques Québec (Qué.) G1K 3W2, Tél. 692-3046 Fax 692-3046 E-mail: info@jeancote.com
---	---

NOTE L'entrepreneur doit vérifier les dimensions des lots et des marges avant de commencer les travaux. Toute erreur ou omission des dimensions sera signalée au propriétaire et devra être résolue d'urgence avant le début des travaux.	Échelle 1:200
Date 26 mai 2004	Titre PLAN DE CONSTRUCTION NIVEAU 4

Étape APPROBATION À LA VILLE	Scale Scale
--	-----------------------

PROJET LES TERRASSES MAISONNEUVE	PROJET LES TERRASSES MAISONNEUVE
--	--



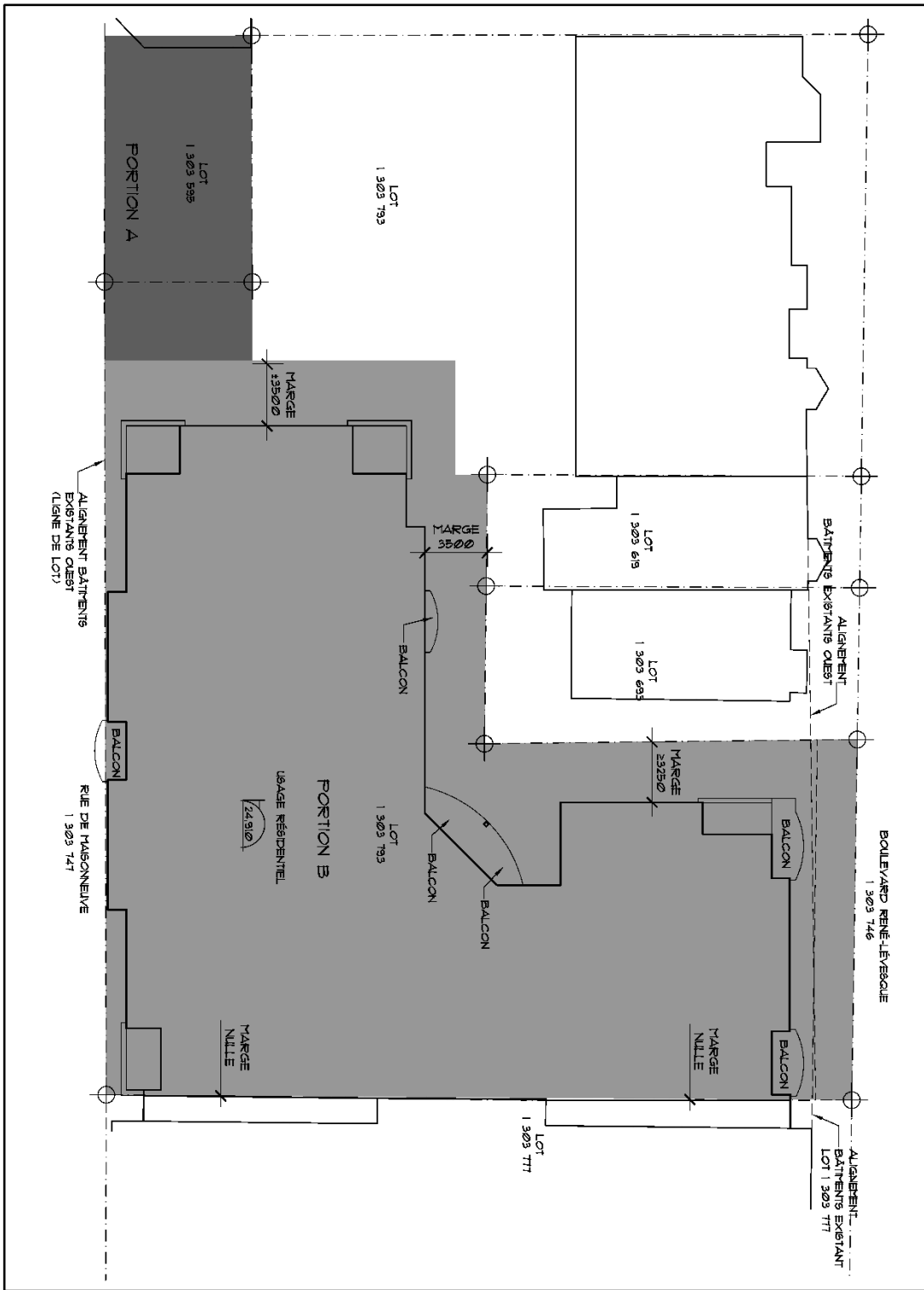
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 1303595 ET 3583560 À 3583636 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC10J
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



Projet LES TERRASSES MAISONNEUVE	
Propriétaire Site 198 de Montmorency Parc de la Gaspésie MONTREAL MULTIFAMILIALE Dossier n° 03491	
Architecte I.P.S. ARCHITECTHS JEAN CÔTE & ASS. 1171, rue Saint-Jacques, 101, St-Jacques Québec (Québec) G1R 1K2 Téléphone: (514) 393-3333 Télécopieur: (514) 393-3330 E-mail: info@ipsarchitecths.com	
Titre PLAN DE CONSTRUCTION NIVEAU 5	
Echelle 1/200	
Date 26 mai 2004	
Notes L'interprétation architecturale est sous la responsabilité exclusive de l'architecte. Toute erreur ou omission de ce plan ne constitue pas une garantie de la part de l'architecte. Aucune érection ne devra être réalisée sans l'approbation écrite de l'architecte.	
Étape APPROBATION À LA VILLE	
Spécificité Spécificité	
Statut Statut	
Approuvé À côté Contre par O. BOULOUX Dessiné par A. CHEMNERET	Feuille 11 13



SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

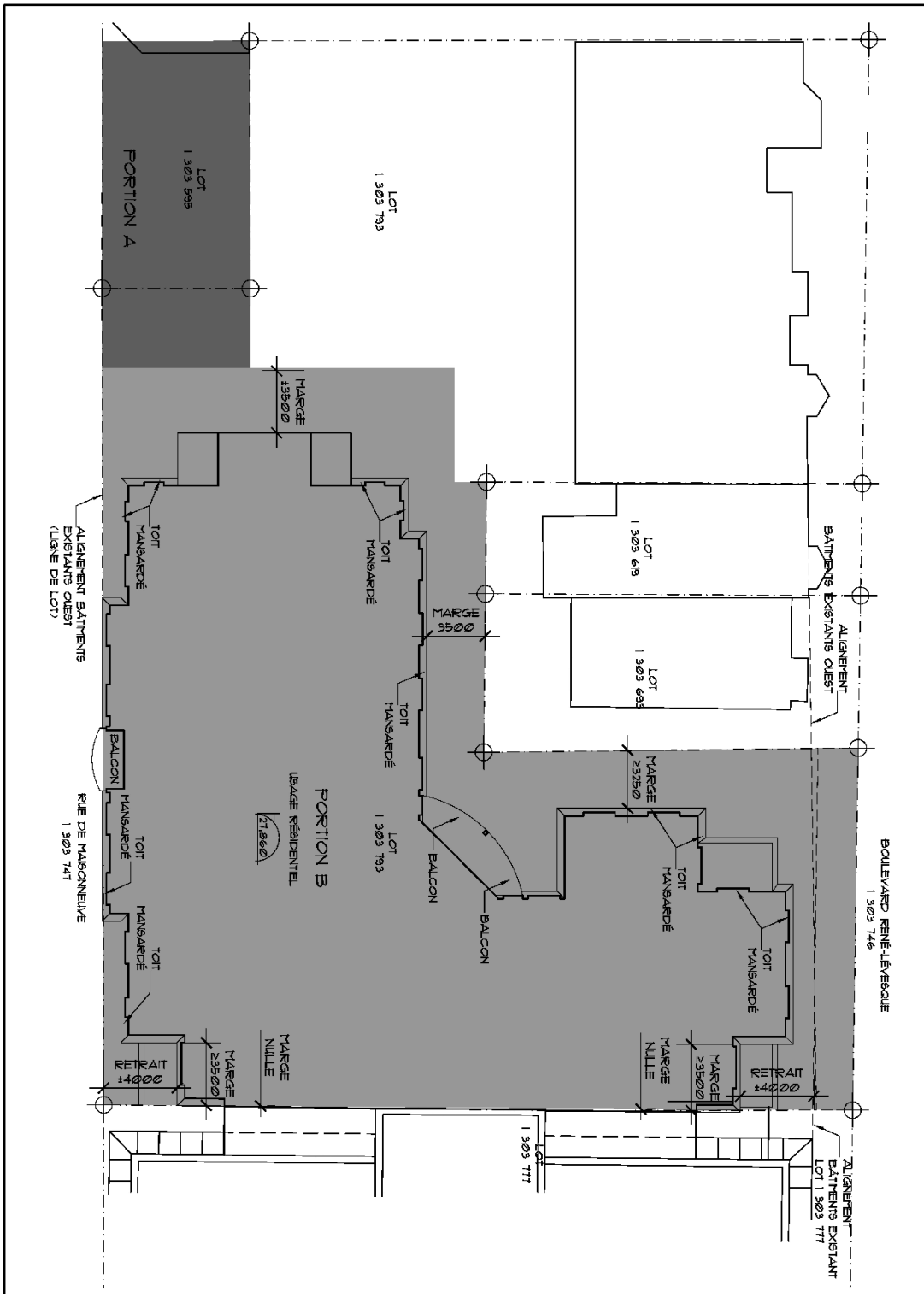
ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 1303595 ET 3583560 À 3583636 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC10K

Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



PROJET LES TERRASSES MAISONNEUVE	
Propriétaire Site 138 de Maisonneuve Québec Adresse de l'édifice MAISONNEUVE MULTIRÉSIDENTIEL Dossier n° 03-851	
Architecture L'AS ARCHITECTES JEAN CÔTÉ & ASS. 771, rue Saint-Jacques 101, tel. (514) 961-1100 Québec (Q.C.) G1K 3W5, fax. (514) 961-1100 Québec (Q.C.) G1K 3W5, tel. (514) 961-1100 Québec (Q.C.) G1K 3W5, fax. (514) 961-1100 E-mail: info@lascotes.com	
CONSULTANTS EN ARCHITECTURE INC. JEAN B. CÔTÉ GILLES BÉGIN SYLVIE BOUCHÉ MARCEL RICHARD 771, rue Saint-Jacques 101, tel. (514) 961-1100 Québec (Q.C.) G1K 3W5, fax. (514) 961-1100 Québec (Q.C.) G1K 3W5, tel. (514) 961-1100 Québec (Q.C.) G1K 3W5, fax. (514) 961-1100 E-mail: info@consultantsenarchitecte.com	
Titre PLAN DE CONSTRUCTION NIVEAU 6	
Échelle : 1/200 Date : 26 mai 2004	
NOTES 1. Les dimensions indiquées sur les plans de construction sont des dimensions de référence. Elles ne doivent pas être utilisées pour la construction sans l'approbation de la Ville de Québec. Toute erreur ou omission dans les plans de construction est de la responsabilité de l'architecte. Aucune dimension ne doit être mesurée directement sur les dessins.	
Édige APPROBATION À LA VILLE Spécialité : Grade :	
Approuvé par : Date :	



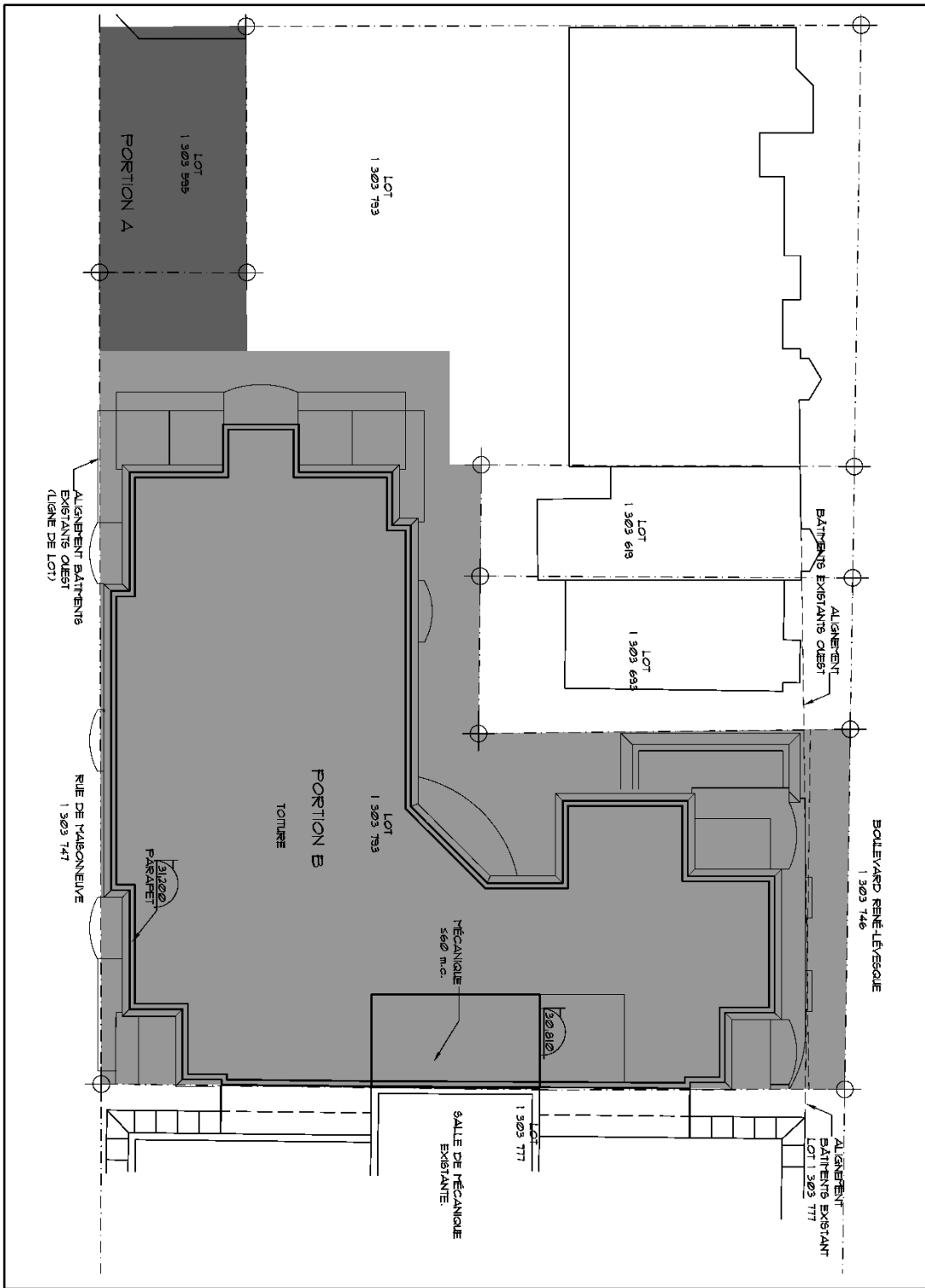
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 1303595 ET 3583560 À 3583636 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC10L
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



PROJET	
LES TERRASSES MAISONNEUVE	
Propriétaire	
Site: 130 de Maisonneuve	
Type de bâtiment: HABITATION MULTIFAMILIALE	
Dossier: 70-03-891	
P.N.R. architectes inc. GIJEN RICHARD STEPHAN DESJARDINS MICHEL RICHARD CONSULTANTS EN ARCHITECTURE inc. 171, rue St-Jacques, 101, tel. 692-8861 Québec (Qc) G1K 3V2, fax: 692-3046 E-mail: info@pnraarchitectes.com	
Architecture L.S. ARCHITECTHS JEAN CÔTE & ASS. 171, rue St-Jacques, 101, tel. 692-8861 Québec (Qc) G1K 3V2, fax: 692-3046 E-mail: info@pnraarchitectes.com	
Titre PLAN DE CONSTRUCTION NIVEAU TOIT	
Echelle 1/200	
Date 26 mai 2004	
Notes L'entrepreneur doit se tenir de son devoir de diligence et de diligence. Tous les travaux doivent être effectués conformément aux plans et spécifications de l'entrepreneur. Avant l'approbation de l'entrepreneur, le dossier doit être revu et approuvé par le dessinateur.	
Étapes APPROBATION A LA VILLE Spécificatio	
Scale 1/200	
Travaux A. CÔTE Dessiné par O. BÉGIN Vérifié par A. CHÉREVERT	Feuilles 13 13



**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME**

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 1303595 ET 3583560 À 3583636 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

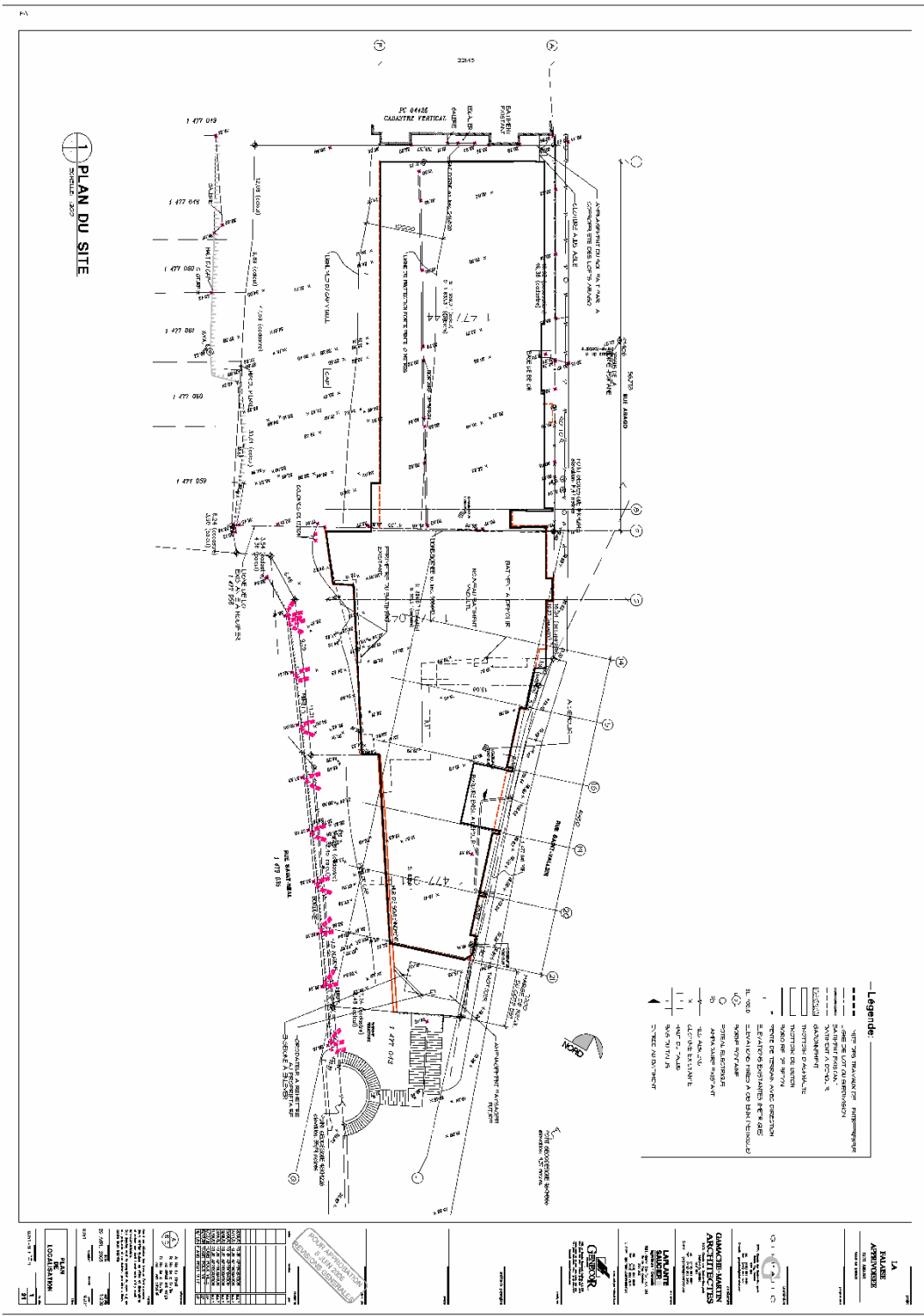
No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC10M
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire

DOCUMENT NUMÉRO 11

**TERRITOIRE CONSTITUÉ DES LOTS NUMÉROS 3 419 833 ET
3 419 834 DU CADASTRE DU QUÉBEC**

PLANS DE CONSTRUCTION



SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

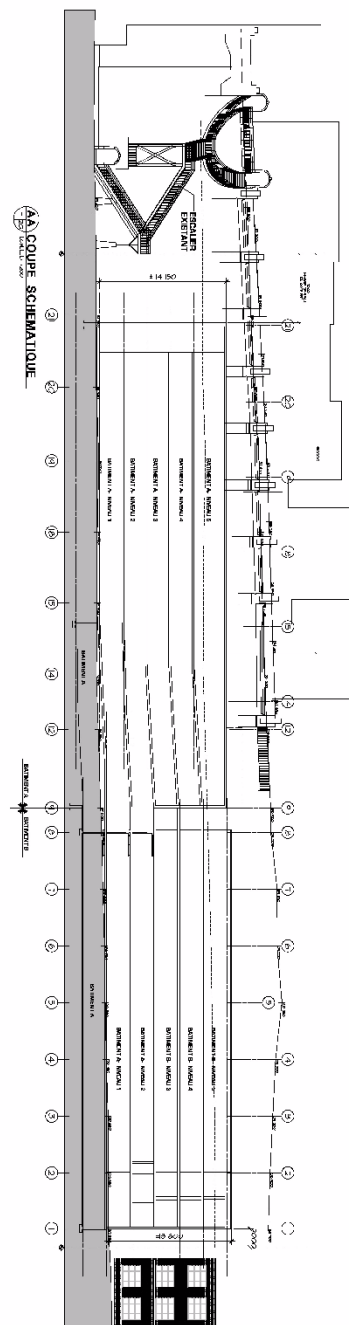
ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 3419833 ET 3419834 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

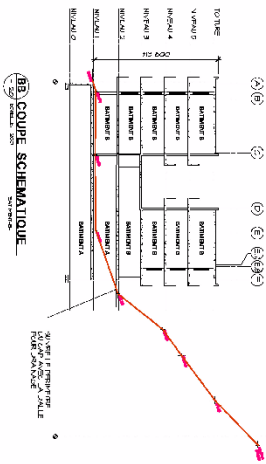
No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC11A

Préparé par : M.M. Échelle : _____

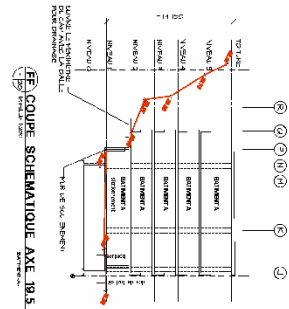
Directeur
Service de l'aménagement du territoire



AA COUPE SCHEMATIQUE



BB COUPE SCHEMATIQUE



FF COUPE SCHEMATIQUE AXE 18.5

<p>1.4 STATUT APPREUVES</p>		<p>PROJET D'AMENAGEMENT RUE DE LA GARDIENNE</p>	
<p>PROJET D'AMENAGEMENT RUE DE LA GARDIENNE</p>		<p>PROJET D'AMENAGEMENT RUE DE LA GARDIENNE</p>	
<p>PROJET D'AMENAGEMENT RUE DE LA GARDIENNE</p>		<p>PROJET D'AMENAGEMENT RUE DE LA GARDIENNE</p>	
<p>PROJET D'AMENAGEMENT RUE DE LA GARDIENNE</p>		<p>PROJET D'AMENAGEMENT RUE DE LA GARDIENNE</p>	
<p>PROJET D'AMENAGEMENT RUE DE LA GARDIENNE</p>		<p>PROJET D'AMENAGEMENT RUE DE LA GARDIENNE</p>	
<p>PROJET D'AMENAGEMENT RUE DE LA GARDIENNE</p>		<p>PROJET D'AMENAGEMENT RUE DE LA GARDIENNE</p>	
<p>PROJET D'AMENAGEMENT RUE DE LA GARDIENNE</p>		<p>PROJET D'AMENAGEMENT RUE DE LA GARDIENNE</p>	
<p>PROJET D'AMENAGEMENT RUE DE LA GARDIENNE</p>		<p>PROJET D'AMENAGEMENT RUE DE LA GARDIENNE</p>	
<p>PROJET D'AMENAGEMENT RUE DE LA GARDIENNE</p>		<p>PROJET D'AMENAGEMENT RUE DE LA GARDIENNE</p>	



SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

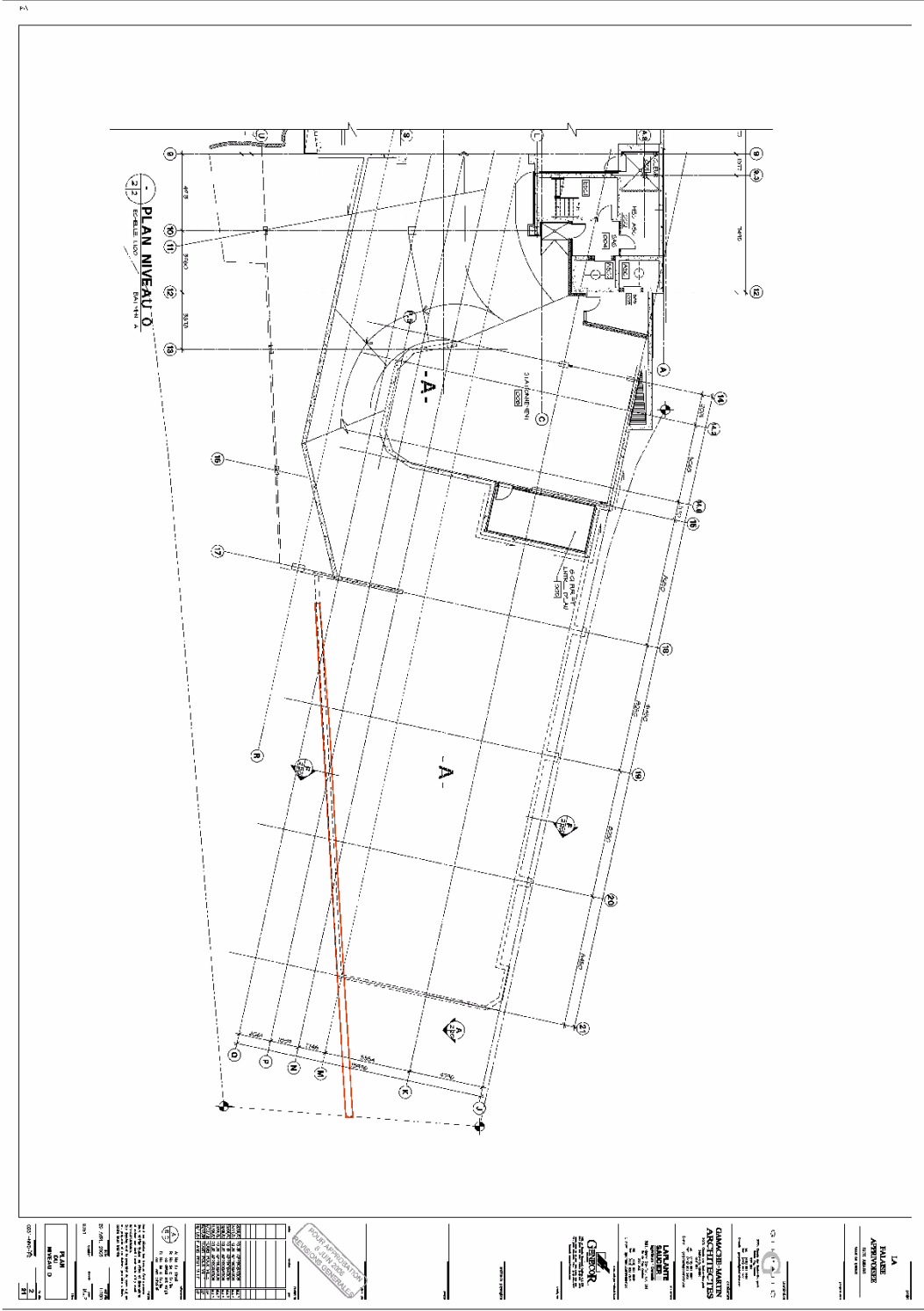
ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 3419833 ET 3419834 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC11B

Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire



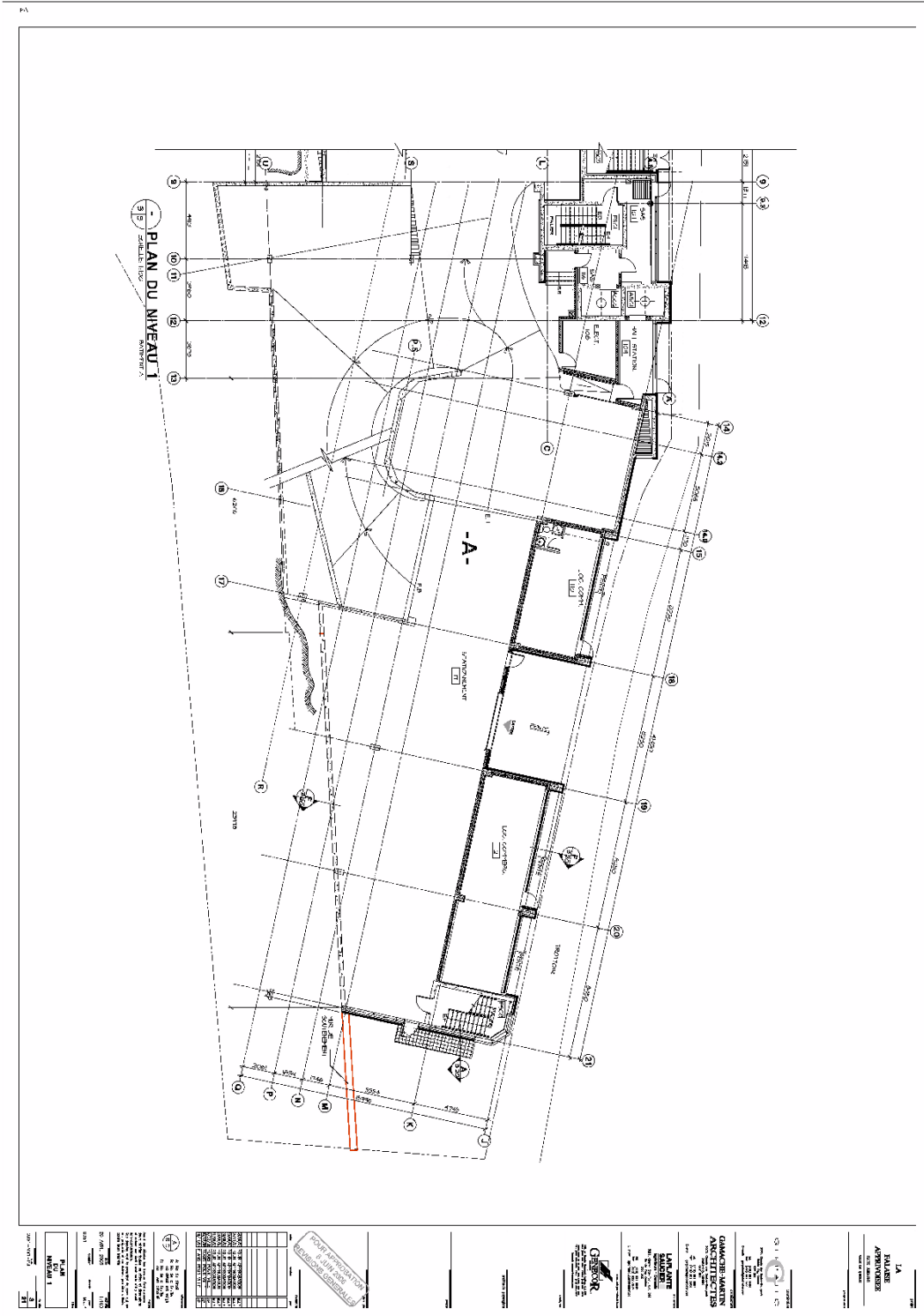
**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME**

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 3419833 ET 3419834 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC11C
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME**

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 3419833 ET 3419834 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

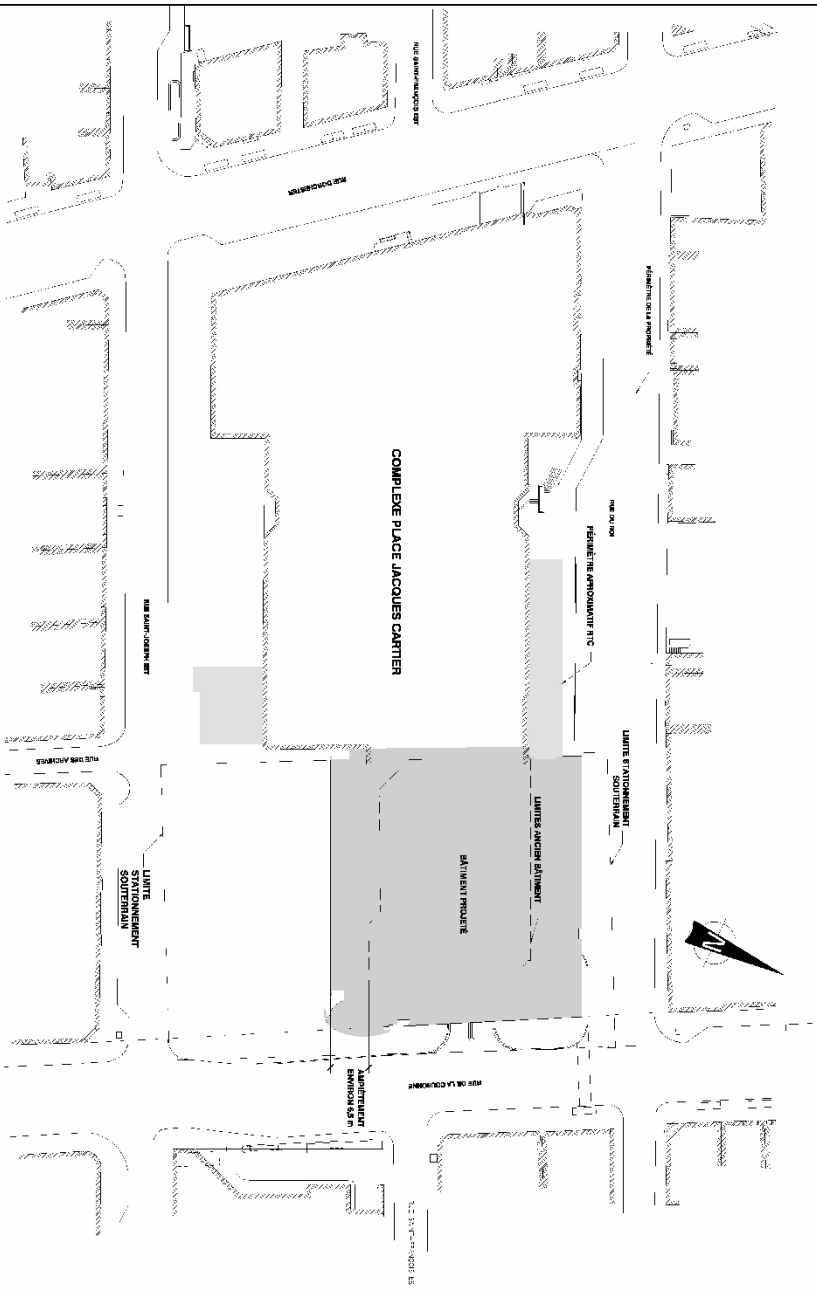
No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC11D
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire

DOCUMENT NUMÉRO 12

**TERRITOIRE CONSTITUÉ DES LOTS NUMÉROS 1 479 534 À
1 479 557 DU CADASTRE DU QUÉBEC**

PLANS DE CONSTRUCTION



01 PLAN D'IMPLANTATION
 A1 ÉCH. : 1/500

PROJ. QUAL. DE L'URBANISME ET DU TERR. (PQUT)
 CONSULTING INC.
 25, rue St-Jacques
 Québec, QC H2R 2G6
 Téléphone : 418 398 2202
 Télécopieur : 418 398 2208
 Fax : 418 398 2209
 Web : www.pqut.com

La hauteur maximale autorisée pour les nouvelles constructions sur les lots visés correspond à 37 mètres au-dessus du niveau du rez-de-chaussée de la bibliothèque, c'est-à-dire à 2,5 mètres au-dessus du point zéro (niveau géométrique), ce qui établit la hauteur du bâtiment à 40,5 mètres (niveau géométrique). Ce niveau inclut les appuis des poteaux de structure au 1^{er} étage.

Utilisation de matériaux nobles et durables, murs extérieurs et revêtements.

RÉVISIONS

NO	DATE	DESCRIPTION
1	14/07/2017	PROJETÉ
2	14/07/2017	PROJETÉ
3	14/07/2017	PROJETÉ
4	14/07/2017	PROJETÉ
5	14/07/2017	PROJETÉ
6	14/07/2017	PROJETÉ
7	14/07/2017	PROJETÉ
8	14/07/2017	PROJETÉ
9	14/07/2017	PROJETÉ
10	14/07/2017	PROJETÉ
11	14/07/2017	PROJETÉ
12	14/07/2017	PROJETÉ
13	14/07/2017	PROJETÉ
14	14/07/2017	PROJETÉ
15	14/07/2017	PROJETÉ
16	14/07/2017	PROJETÉ
17	14/07/2017	PROJETÉ
18	14/07/2017	PROJETÉ
19	14/07/2017	PROJETÉ
20	14/07/2017	PROJETÉ
21	14/07/2017	PROJETÉ
22	14/07/2017	PROJETÉ
23	14/07/2017	PROJETÉ
24	14/07/2017	PROJETÉ
25	14/07/2017	PROJETÉ
26	14/07/2017	PROJETÉ
27	14/07/2017	PROJETÉ
28	14/07/2017	PROJETÉ
29	14/07/2017	PROJETÉ
30	14/07/2017	PROJETÉ
31	14/07/2017	PROJETÉ
32	14/07/2017	PROJETÉ
33	14/07/2017	PROJETÉ
34	14/07/2017	PROJETÉ
35	14/07/2017	PROJETÉ
36	14/07/2017	PROJETÉ
37	14/07/2017	PROJETÉ
38	14/07/2017	PROJETÉ
39	14/07/2017	PROJETÉ
40	14/07/2017	PROJETÉ
41	14/07/2017	PROJETÉ
42	14/07/2017	PROJETÉ
43	14/07/2017	PROJETÉ
44	14/07/2017	PROJETÉ
45	14/07/2017	PROJETÉ
46	14/07/2017	PROJETÉ
47	14/07/2017	PROJETÉ
48	14/07/2017	PROJETÉ
49	14/07/2017	PROJETÉ
50	14/07/2017	PROJETÉ

FORMAT RÉDUIT

COMPLEXE CULTUREL ET COMMERCIAL RUE ST-JOSEPH QUÉBEC (ZONE OMBRAGÉE)
 DÉTAILS ARCHITECTURAUX
 NICHOL CRENSON
 518 RUE SAINT-JOSEPH
 QUÉBEC, QUÉBEC H2R 2G6
 2016-11-07 818281 A1

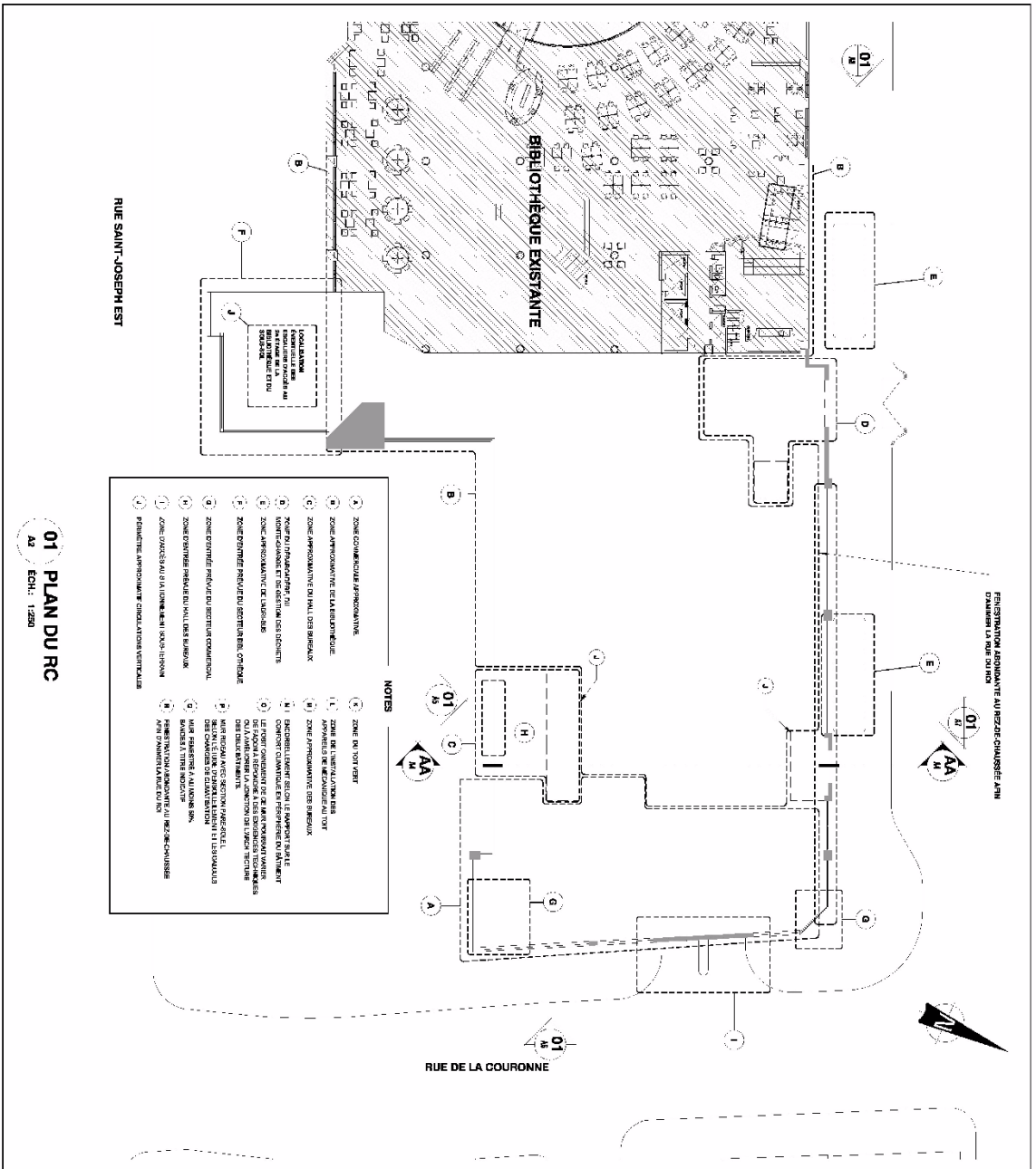


SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
 DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI
 LOTS NUMÉROS 1479534 À 1479557 -
 PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC12A
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



01 PLAN DU RC
 ÉCH. : 1/250

- NOTES**
- 1. ZONE COMMERCIALE APPROUVÉE
 - 2. ZONE EN VOIE D'ÊTRE
 - 3. ZONE DE L'URBANISME EN TRANSITION
 - 4. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 5. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 6. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 7. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 8. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 9. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 10. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 11. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 12. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 13. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 14. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 15. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 16. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 17. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 18. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 19. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 20. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 21. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 22. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 23. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 24. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 25. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 26. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 27. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 28. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 29. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 30. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 31. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 32. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 33. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 34. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 35. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 36. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 37. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 38. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 39. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 40. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 41. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 42. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 43. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 44. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 45. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 46. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 47. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 48. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 49. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 50. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 51. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 52. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 53. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 54. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 55. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 56. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 57. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 58. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 59. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 60. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 61. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 62. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 63. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 64. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 65. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 66. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 67. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 68. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 69. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 70. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 71. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 72. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 73. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 74. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 75. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 76. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 77. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 78. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 79. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 80. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 81. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 82. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 83. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 84. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 85. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 86. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 87. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 88. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 89. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 90. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 91. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 92. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 93. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 94. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 95. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 96. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 97. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 98. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 99. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT
 - 100. ZONE D'IMPASSEMENT EN MILIEU D'IMPASSEMENT

COMPLEXE CULTUREL ET COMMERCIAL RUE ST-JOSEPH QUÉBEC

STÉPHAN LAMBERT

NOUVEAUX

2008-11-17

REVISIONS

N°	DATE	DESCRIPTION
1	2008-11-17	PROJET INITIAL
2	2008-11-17	PROJET INITIAL
3	2008-11-17	PROJET INITIAL
4	2008-11-17	PROJET INITIAL
5	2008-11-17	PROJET INITIAL
6	2008-11-17	PROJET INITIAL
7	2008-11-17	PROJET INITIAL
8	2008-11-17	PROJET INITIAL
9	2008-11-17	PROJET INITIAL
10	2008-11-17	PROJET INITIAL
11	2008-11-17	PROJET INITIAL
12	2008-11-17	PROJET INITIAL
13	2008-11-17	PROJET INITIAL
14	2008-11-17	PROJET INITIAL
15	2008-11-17	PROJET INITIAL
16	2008-11-17	PROJET INITIAL
17	2008-11-17	PROJET INITIAL
18	2008-11-17	PROJET INITIAL
19	2008-11-17	PROJET INITIAL
20	2008-11-17	PROJET INITIAL
21	2008-11-17	PROJET INITIAL
22	2008-11-17	PROJET INITIAL
23	2008-11-17	PROJET INITIAL
24	2008-11-17	PROJET INITIAL
25	2008-11-17	PROJET INITIAL
26	2008-11-17	PROJET INITIAL
27	2008-11-17	PROJET INITIAL
28	2008-11-17	PROJET INITIAL
29	2008-11-17	PROJET INITIAL
30	2008-11-17	PROJET INITIAL
31	2008-11-17	PROJET INITIAL
32	2008-11-17	PROJET INITIAL
33	2008-11-17	PROJET INITIAL
34	2008-11-17	PROJET INITIAL
35	2008-11-17	PROJET INITIAL
36	2008-11-17	PROJET INITIAL
37	2008-11-17	PROJET INITIAL
38	2008-11-17	PROJET INITIAL
39	2008-11-17	PROJET INITIAL
40	2008-11-17	PROJET INITIAL
41	2008-11-17	PROJET INITIAL
42	2008-11-17	PROJET INITIAL
43	2008-11-17	PROJET INITIAL
44	2008-11-17	PROJET INITIAL
45	2008-11-17	PROJET INITIAL
46	2008-11-17	PROJET INITIAL
47	2008-11-17	PROJET INITIAL
48	2008-11-17	PROJET INITIAL
49	2008-11-17	PROJET INITIAL
50	2008-11-17	PROJET INITIAL
51	2008-11-17	PROJET INITIAL
52	2008-11-17	PROJET INITIAL
53	2008-11-17	PROJET INITIAL
54	2008-11-17	PROJET INITIAL
55	2008-11-17	PROJET INITIAL
56	2008-11-17	PROJET INITIAL
57	2008-11-17	PROJET INITIAL
58	2008-11-17	PROJET INITIAL
59	2008-11-17	PROJET INITIAL
60	2008-11-17	PROJET INITIAL
61	2008-11-17	PROJET INITIAL
62	2008-11-17	PROJET INITIAL
63	2008-11-17	PROJET INITIAL
64	2008-11-17	PROJET INITIAL
65	2008-11-17	PROJET INITIAL
66	2008-11-17	PROJET INITIAL
67	2008-11-17	PROJET INITIAL
68	2008-11-17	PROJET INITIAL
69	2008-11-17	PROJET INITIAL
70	2008-11-17	PROJET INITIAL
71	2008-11-17	PROJET INITIAL
72	2008-11-17	PROJET INITIAL
73	2008-11-17	PROJET INITIAL
74	2008-11-17	PROJET INITIAL
75	2008-11-17	PROJET INITIAL
76	2008-11-17	PROJET INITIAL
77	2008-11-17	PROJET INITIAL
78	2008-11-17	PROJET INITIAL
79	2008-11-17	PROJET INITIAL
80	2008-11-17	PROJET INITIAL
81	2008-11-17	PROJET INITIAL
82	2008-11-17	PROJET INITIAL
83	2008-11-17	PROJET INITIAL
84	2008-11-17	PROJET INITIAL
85	2008-11-17	PROJET INITIAL
86	2008-11-17	PROJET INITIAL
87	2008-11-17	PROJET INITIAL
88	2008-11-17	PROJET INITIAL
89	2008-11-17	PROJET INITIAL
90	2008-11-17	PROJET INITIAL
91	2008-11-17	PROJET INITIAL
92	2008-11-17	PROJET INITIAL
93	2008-11-17	PROJET INITIAL
94	2008-11-17	PROJET INITIAL
95	2008-11-17	PROJET INITIAL
96	2008-11-17	PROJET INITIAL
97	2008-11-17	PROJET INITIAL
98	2008-11-17	PROJET INITIAL
99	2008-11-17	PROJET INITIAL
100	2008-11-17	PROJET INITIAL

FORMAT RÉDUIT

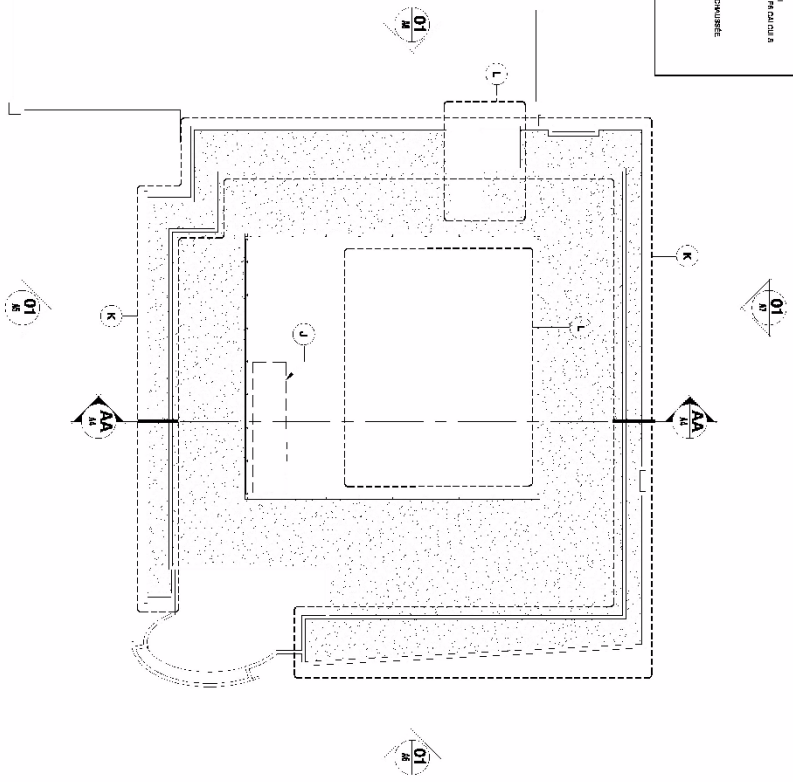
STGM

55, rue St-Joseph
 Québec, Québec
 G1R 1K1
 418 528 2200
 418 528 2202
 418 528 2203
 418 528 2204
 418 528 2205
 418 528 2206
 418 528 2207
 418 528 2208
 418 528 2209
 418 528 2210
 418 528 2211
 418 528 2212
 418 528 2213
 418 528 2214
 418 528 2215
 418 528 2216
 418 528 2217
 418 528 2218
 418 528 2219
 418 528 2220

La hauteur maximale autorisée pour des nouvelles constructions sur les sites visés correspond à 37 mètres au-dessus du niveau du socle-châssis de la bibliothèque, ce qui équivaut à 39,5 mètres (40 mètres) (niveau proéminent) ou qui équivaut à la hauteur du bâtiment à 40,5 mètres (niveau proéminent). Ce niveau inclut les équipements de chauffage et de climatisation.

Utilisation de matériaux nobles et durables, mais flexibles et innovants.

- NOTES**
- A ZONE COMMERCIALE APPROPRIATIVE
 - B ZONE APPROPRIATIVE PAR LA MISE EN PLACE D'APPREHENSIBLES DE RESIDENCE EN TOUT
 - C ZONE APPROPRIATIVE PAR LA MISE EN PLACE D'APPREHENSIBLES DE RESIDENCE EN TOUT
 - D ZONE COMMERCIALE D'ACTIVITES
 - E ZONE APPROPRIATIVE DE LABORATOIRES
 - F ZONE COMMERCIALE D'ACTIVITES
 - G ZONE COMMERCIALE D'ACTIVITES
 - H ZONE COMMERCIALE D'ACTIVITES
 - I ZONE COMMERCIALE D'ACTIVITES
 - J ZONE COMMERCIALE D'ACTIVITES
 - K ZONE COMMERCIALE D'ACTIVITES
 - L ZONE COMMERCIALE D'ACTIVITES
 - M ZONE COMMERCIALE D'ACTIVITES
 - N ZONE COMMERCIALE D'ACTIVITES
 - O ZONE COMMERCIALE D'ACTIVITES
 - P ZONE COMMERCIALE D'ACTIVITES
 - Q ZONE COMMERCIALE D'ACTIVITES
 - R ZONE COMMERCIALE D'ACTIVITES
 - S ZONE COMMERCIALE D'ACTIVITES
 - T ZONE COMMERCIALE D'ACTIVITES
 - U ZONE COMMERCIALE D'ACTIVITES
 - V ZONE COMMERCIALE D'ACTIVITES
 - W ZONE COMMERCIALE D'ACTIVITES
 - X ZONE COMMERCIALE D'ACTIVITES
 - Y ZONE COMMERCIALE D'ACTIVITES
 - Z ZONE COMMERCIALE D'ACTIVITES



01 PLAN DE TOITURE
AS
ECH. : 1:250

STGM

55, rue St-Jacques
Montréal, Québec H2Y 1K1
Téléphone : 514 392-2222
Téléfax : 514 392-2223
www.stgm.com

PROJ. 2004-11-17
CARRÉ 11-17
411-388-8888

La hauteur maximale autorisée pour des nouvelles constructions sur les sites concernés à ST-ROCH est de 37 mètres au-dessus du niveau du rez-de-chaussée de la habitation, contenu à 0,5 mètre au-dessus du niveau du sol. Cette hauteur maximale s'applique aux équipements de réfrigération sur les toitures.

Utilisation de matériaux isolants et durables, murs légers et imperméables.

REVISIONS

NO	DATE	DESCRIPTION
1	2004-11-17	PROJET
2	2004-11-17	PROJET
3	2004-11-17	PROJET
4	2004-11-17	PROJET
5	2004-11-17	PROJET
6	2004-11-17	PROJET
7	2004-11-17	PROJET
8	2004-11-17	PROJET
9	2004-11-17	PROJET
10	2004-11-17	PROJET
11	2004-11-17	PROJET
12	2004-11-17	PROJET
13	2004-11-17	PROJET
14	2004-11-17	PROJET
15	2004-11-17	PROJET
16	2004-11-17	PROJET
17	2004-11-17	PROJET
18	2004-11-17	PROJET
19	2004-11-17	PROJET
20	2004-11-17	PROJET
21	2004-11-17	PROJET
22	2004-11-17	PROJET
23	2004-11-17	PROJET
24	2004-11-17	PROJET
25	2004-11-17	PROJET
26	2004-11-17	PROJET
27	2004-11-17	PROJET
28	2004-11-17	PROJET
29	2004-11-17	PROJET
30	2004-11-17	PROJET
31	2004-11-17	PROJET
32	2004-11-17	PROJET
33	2004-11-17	PROJET
34	2004-11-17	PROJET
35	2004-11-17	PROJET
36	2004-11-17	PROJET
37	2004-11-17	PROJET
38	2004-11-17	PROJET
39	2004-11-17	PROJET
40	2004-11-17	PROJET
41	2004-11-17	PROJET
42	2004-11-17	PROJET
43	2004-11-17	PROJET
44	2004-11-17	PROJET
45	2004-11-17	PROJET
46	2004-11-17	PROJET
47	2004-11-17	PROJET
48	2004-11-17	PROJET
49	2004-11-17	PROJET
50	2004-11-17	PROJET

COMPLEXE CULTUREL ET COMMERCIAL RUE ST-JOSEPH QUÉBEC

STEFAN LAUREN

NOUVEAUX CHANGEMENTS

2004-11-17

514-388-8888

A3

FORMAT RÉDUIT



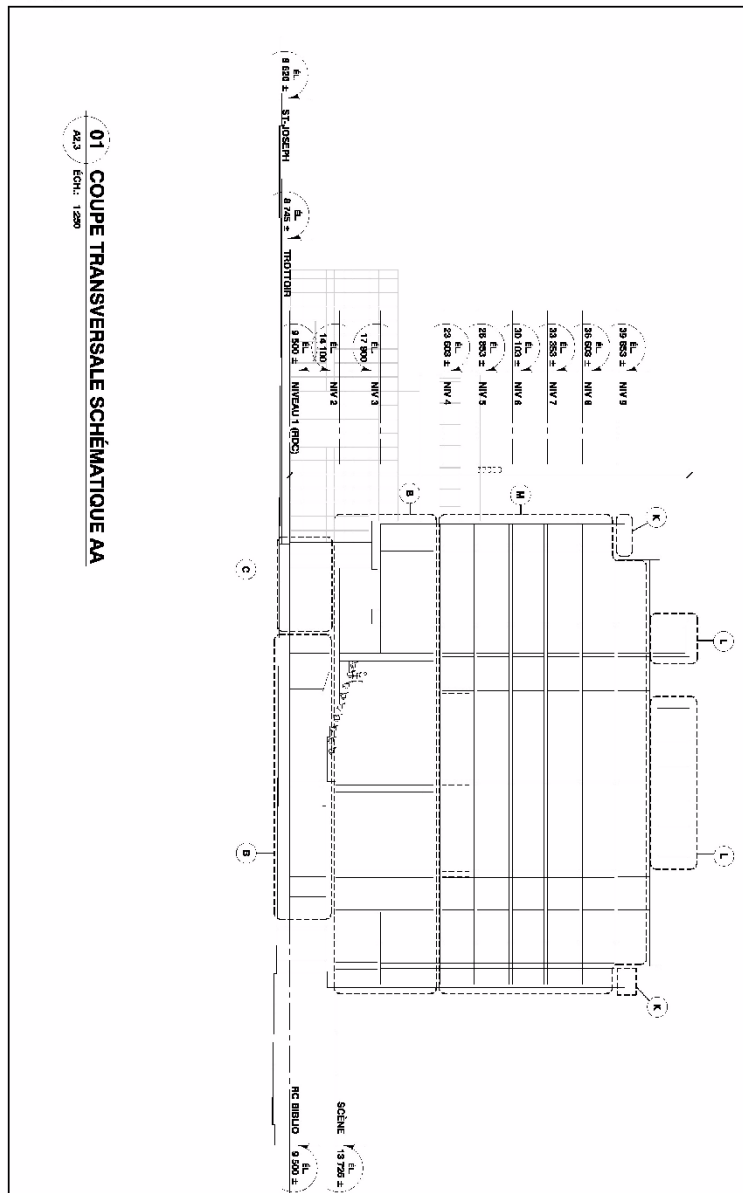
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI
LOTS NUMÉROS 1479534 À 1479557 - PLANS DE CONSTRUCTION APPRouvÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC12C
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire

- NOTES**
1. ZONE COMMERCIALE D'AMÉNAGEMENT.
 2. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE LABORATOIRES.
 3. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 4. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 5. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 6. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 7. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 8. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 9. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 10. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 11. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 12. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 13. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 14. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 15. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 16. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 17. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 18. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 19. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 20. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 21. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 22. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 23. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 24. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 25. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 26. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 27. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 28. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 29. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 30. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 31. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 32. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 33. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 34. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 35. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 36. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 37. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 38. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 39. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 40. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 41. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 42. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 43. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 44. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 45. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 46. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 47. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 48. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 49. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 50. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 51. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 52. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 53. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 54. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 55. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 56. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 57. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 58. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 59. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 60. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 61. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 62. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 63. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 64. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 65. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 66. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 67. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 68. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 69. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 70. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 71. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 72. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 73. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 74. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 75. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 76. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 77. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 78. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 79. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 80. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 81. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 82. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 83. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 84. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 85. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 86. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 87. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 88. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 89. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 90. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 91. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 92. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 93. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 94. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 95. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 96. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 97. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 98. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 99. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.
 100. ZONE D'AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS COMMERCIAUX.



01 COUPE TRANSVERSALE SCHEMATIQUE AA
 A3.3
 ÉCH. 1:200

COMPLEXE CULTUREL ET COMMERCIAL RUE ST-JOSEPH QUÉBEC

FORMAT RÉDUIT

NO	DESCRIPTION	QUANTITÉ	UNITÉ
1	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
2	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
3	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
4	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
5	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
6	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
7	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
8	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
9	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
10	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
11	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
12	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
13	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
14	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
15	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
16	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
17	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
18	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
19	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
20	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
21	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
22	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
23	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
24	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
25	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
26	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
27	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
28	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
29	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
30	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
31	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
32	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
33	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
34	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
35	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
36	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
37	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
38	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
39	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
40	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
41	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
42	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
43	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
44	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
45	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
46	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
47	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
48	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
49	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
50	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
51	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
52	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
53	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
54	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
55	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
56	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
57	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
58	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
59	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
60	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
61	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
62	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
63	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
64	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
65	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
66	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
67	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
68	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
69	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
70	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
71	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
72	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
73	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
74	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
75	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
76	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
77	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
78	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
79	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
80	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
81	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
82	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
83	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
84	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
85	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
86	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
87	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
88	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
89	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
90	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
91	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
92	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
93	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
94	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
95	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
96	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
97	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
98	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
99	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET
100	PROJET DE CONSTRUCTION	1	PROJET

STQM
 350, BOUL. DE LA RUE DU QUÉBEC 100
 QUÉBEC (Q.C.) G1R 2C6
 Téléphone : 514 399-1111
 Télécopieur : 514 399-1112
 Courriel : info@stqm.com
 Site Web : www.stqm.com

Le hauteur maximale autorisée pour de nouvelles constructions sur les lots visés correspond à 27 mètres au-dessus du niveau de base (niveau gésométrique), ou qui équivaut à hauteur du bâtiment à 46,5 mètres +/- (niveau géométrique). Ce niveau inclut les équipements de hauteurs sur sa dalle.

Utilisateur de plans/notes modifiés et/ou autres, sans indication d'approbation.



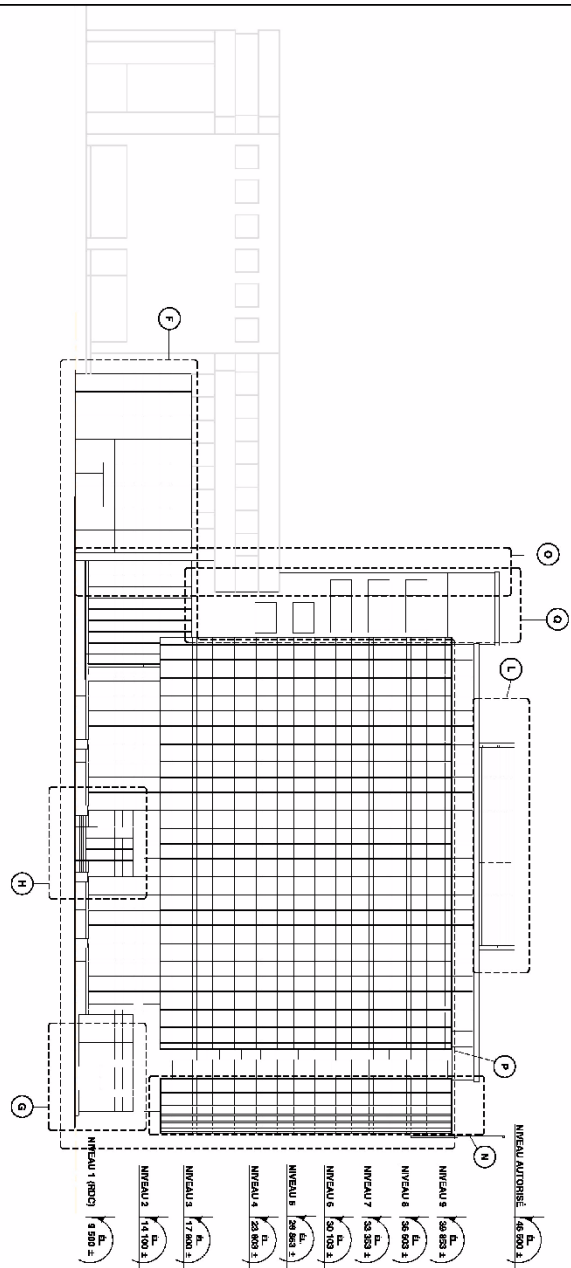
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DIVISION DE L'URBANISME

**ANNEXE VI
 LOTS NUMÉROS 1479534 À 1479557 -
 PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS**

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC12D
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire

- NOTES**
- 1 ZONE COMMERCIALE APPROXIMATIVE
 - 2 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 3 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 4 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 5 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 6 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 7 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 8 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 9 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 10 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 11 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 12 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 13 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 14 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 15 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 16 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 17 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 18 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 19 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 20 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 21 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 22 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 23 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 24 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 25 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 26 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 27 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 28 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 29 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 30 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 31 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 32 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 33 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 34 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 35 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 36 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 37 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 38 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 39 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 40 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 41 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 42 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 43 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 44 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 45 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 46 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 47 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 48 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 49 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 50 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 51 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 52 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 53 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 54 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 55 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 56 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 57 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 58 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 59 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 60 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 61 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 62 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 63 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 64 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 65 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 66 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 67 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 68 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 69 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 70 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 71 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 72 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 73 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 74 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 75 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 76 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 77 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 78 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 79 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 80 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 81 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 82 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 83 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 84 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 85 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 86 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 87 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 88 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 89 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 90 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 91 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 92 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 93 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 94 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 95 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 96 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 97 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 98 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 99 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 100 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE



1 ÉLEVATION SUD
Ech. 1 : 250

Architecture :

STGM

55, rue de la Rivière
Montréal, Québec H3C 1S7
Téléphone : 514 392-2222
Fax : 514 392-2222
www.stgm.com

ST-GAS, JOYNTVIR
55, rue de la Rivière
Montréal, Québec H3C 1S7
Téléphone : 514 392-2222
Fax : 514 392-2222
www.stgm.com

1.1. Toute modification architecturale pour des raisons techniques sur les plans validés par le Service de l'aménagement du territoire de la Ville de Québec, doit être soumise à l'approbation de ce dernier. Toute modification non autorisée sera considérée comme une violation de la Loi sur l'accès à l'information et de la Loi sur la protection des renseignements personnels.

Utilisation des matériaux nobles et durables, mais récents et inspirés.

NO	DESCRIPTION	QUANTITÉ	UNITÉ	REMARQUES
1	07/05/18	08/01	A	1
2	07/05/18	08/01	A	1
3	07/05/18	08/01	A	1
4	07/05/18	08/01	A	1
5	07/05/18	08/01	A	1
6	07/05/18	08/01	A	1
7	07/05/18	08/01	A	1
8	07/05/18	08/01	A	1
9	07/05/18	08/01	A	1
10	07/05/18	08/01	A	1

FORMAT RÉDUIT

COMPLEXE CULTUREL ET COMMERCIAL RUE ST-JOSEPH QUÉBEC

STIPULATIONS	SL
STIPULATION N°1	818 57
STIPULATION N°2	1400
2008-11-17	84-308
	A5



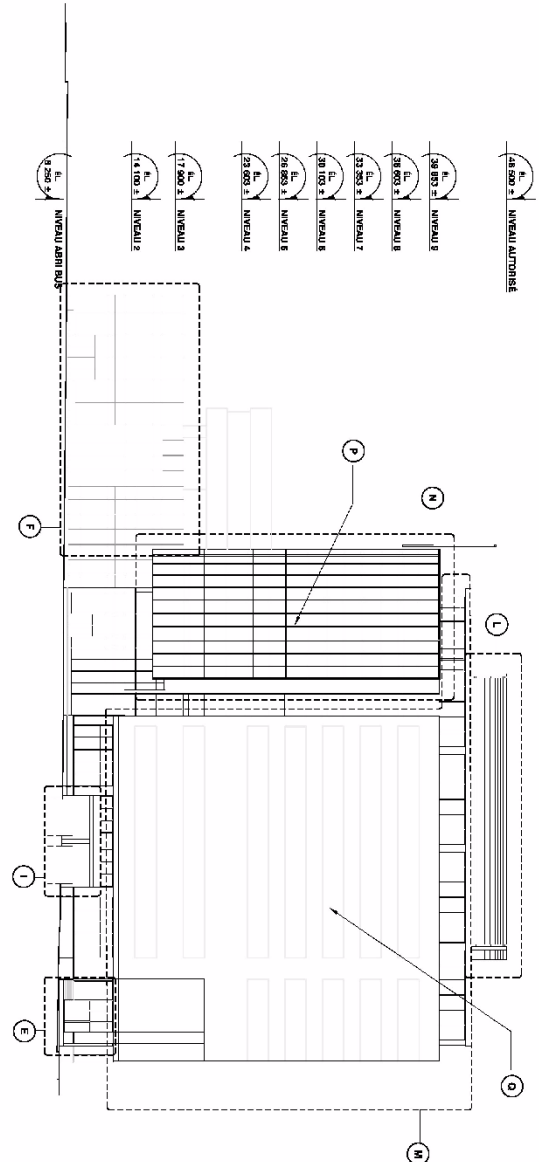
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI
LOTS NUMÉROS 1479534 À 1479557 -
PLANS DE CONSTRUCTION APPRUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC12E
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire

- NOTES**
- ① ZONE COMMERCIALE APPROPRIATIVE
 - ② ZONE D'UTILITÉ GÉNÉRALE
 - ③ ZONE D'ÉLABORATION DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT URBAIN
 - ④ ZONE D'ÉLABORATION DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT URBAIN
 - ⑤ ZONE D'ÉLABORATION DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT URBAIN
 - ⑥ ZONE D'ÉLABORATION DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT URBAIN
 - ⑦ ZONE D'ÉLABORATION DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT URBAIN
 - ⑧ ZONE D'ÉLABORATION DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT URBAIN
 - ⑨ ZONE D'ÉLABORATION DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT URBAIN
 - ⑩ ZONE D'ÉLABORATION DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT URBAIN
 - ⑪ ZONE D'ÉLABORATION DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT URBAIN
 - ⑫ ZONE D'ÉLABORATION DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT URBAIN
 - ⑬ ZONE D'ÉLABORATION DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT URBAIN
 - ⑭ ZONE D'ÉLABORATION DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT URBAIN
 - ⑮ ZONE D'ÉLABORATION DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT URBAIN
 - ⑯ ZONE D'ÉLABORATION DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT URBAIN
 - ⑰ ZONE D'ÉLABORATION DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT URBAIN
 - ⑱ ZONE D'ÉLABORATION DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT URBAIN
 - ⑲ ZONE D'ÉLABORATION DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT URBAIN
 - ⑳ ZONE D'ÉLABORATION DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT URBAIN



1
ÉLEVATION EST
A2.3
ECH.: 1:250

Architecture :
STGM
25, rue St-Alexandre
Québec, QC G1R 1A1
Téléphone : 418 392 2222
Fax : 418 392 2220
www.stgm.com

Le titulaire mandataire autorisé pour de nouvelles conceptions du tracé-changement de la subdivision, convenu à 5.5 mètres +/- (niveau géométrique), ce qui établit le hauteur du bâtiment à 46.5 mètres +/- (niveau géométrique). Ce niveau sera le plus élevé de la subdivision sur le terrain.
Utilisation de matériaux nobles et durables, murs lisses et impeccable.

REVISIONS		DATE	
5	02/06/14	DEPT A. A. VILLE DE QUÉBEC	06
4	07/05/14	DEPT A. A. VILLE DE QUÉBEC	06
3	07/05/14	DEPT A. A. VILLE DE QUÉBEC	06
2	04/19/14	DEPT A. A. VILLE DE QUÉBEC	06
1	04/17/14	DEPT A. A. VILLE DE QUÉBEC	06
01	04/07/14	DEPT A. A. VILLE DE QUÉBEC	06

Scale :
1/50 (mètre) :
1/100 (mètre) :
1/200 (mètre) :
1/400 (mètre) :
1/800 (mètre) :

FORMAT RÉDUIT

COMPLEXE CULTUREL ET COMMERCIAL RUE ST-JOSEPH
QUÉBEC

STANDARD	DESCRIPTION	DATE
STANDARD	STANDARD	1200
STANDARD	STANDARD	1200
STANDARD	STANDARD	1200
STANDARD	STANDARD	1200
STANDARD	STANDARD	1200



SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI
LOTS NUMÉROS 1479534 À 1479557 -
PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC12F
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire

DOCUMENT NUMÉRO 13

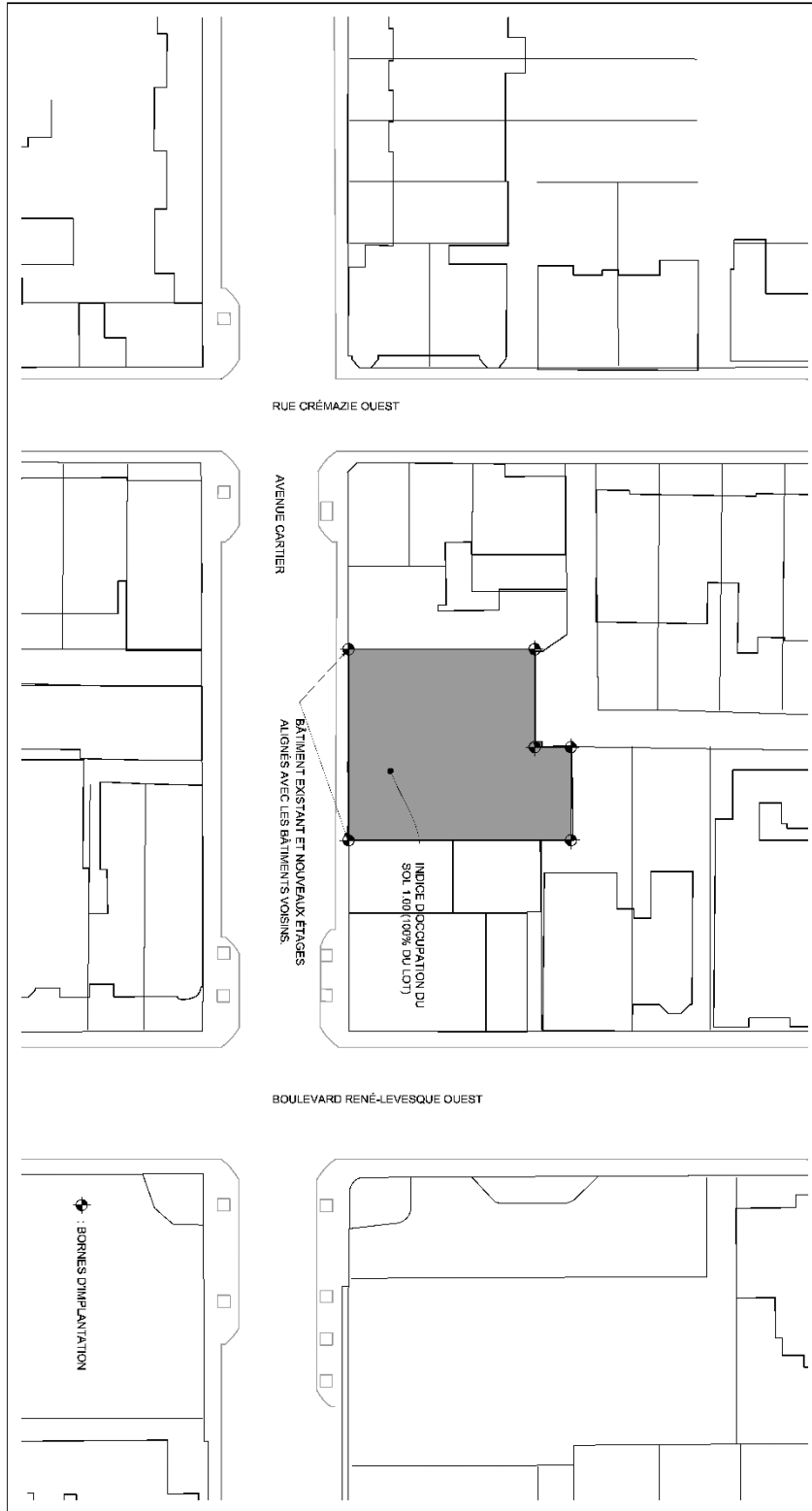
**TERRITOIRE CONSTITUÉ DU LOT NUMÉRO 1 303 402 DU
CADASTRE DU QUÉBEC**

PLANS DE CONSTRUCTION

A
B
C
P

Métro Carlier - Ajout d'étages supplémentaires
Proposition de densification et d'aménagement

DESSIN #1



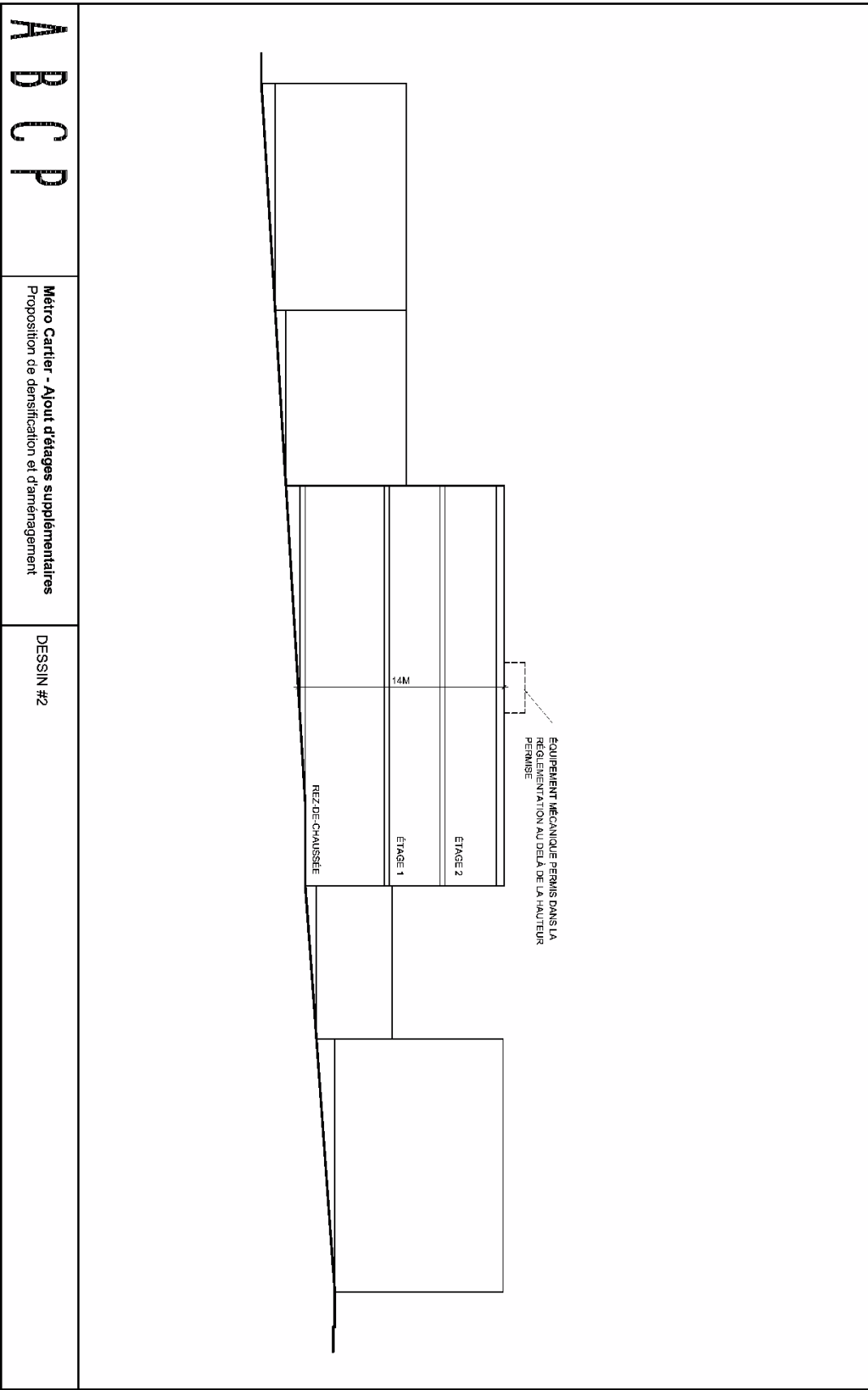
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 1303402 - PLANS DE CONSTRUCTION APPRUVÉS

No du règlement : R.C.A.1V.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC13A
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire



A
B
C
P

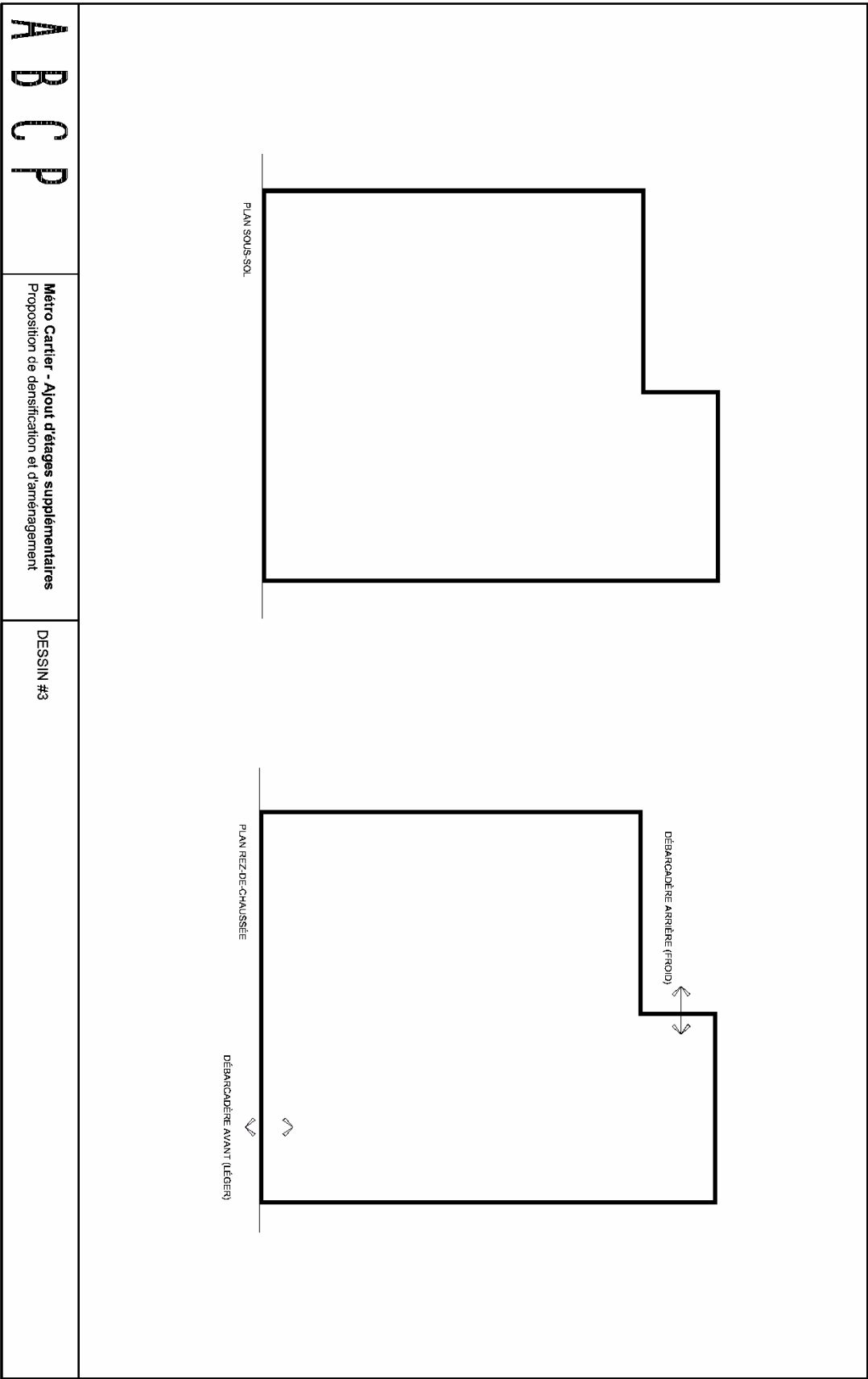
Métro Carlier - Ajout d'étages supplémentaires
Proposition de densification et d'aménagement

DESSIN #2

ANNEXE VI
LOT NUMÉRO 1303402 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.1V.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC13B
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



**A
B
C
P**

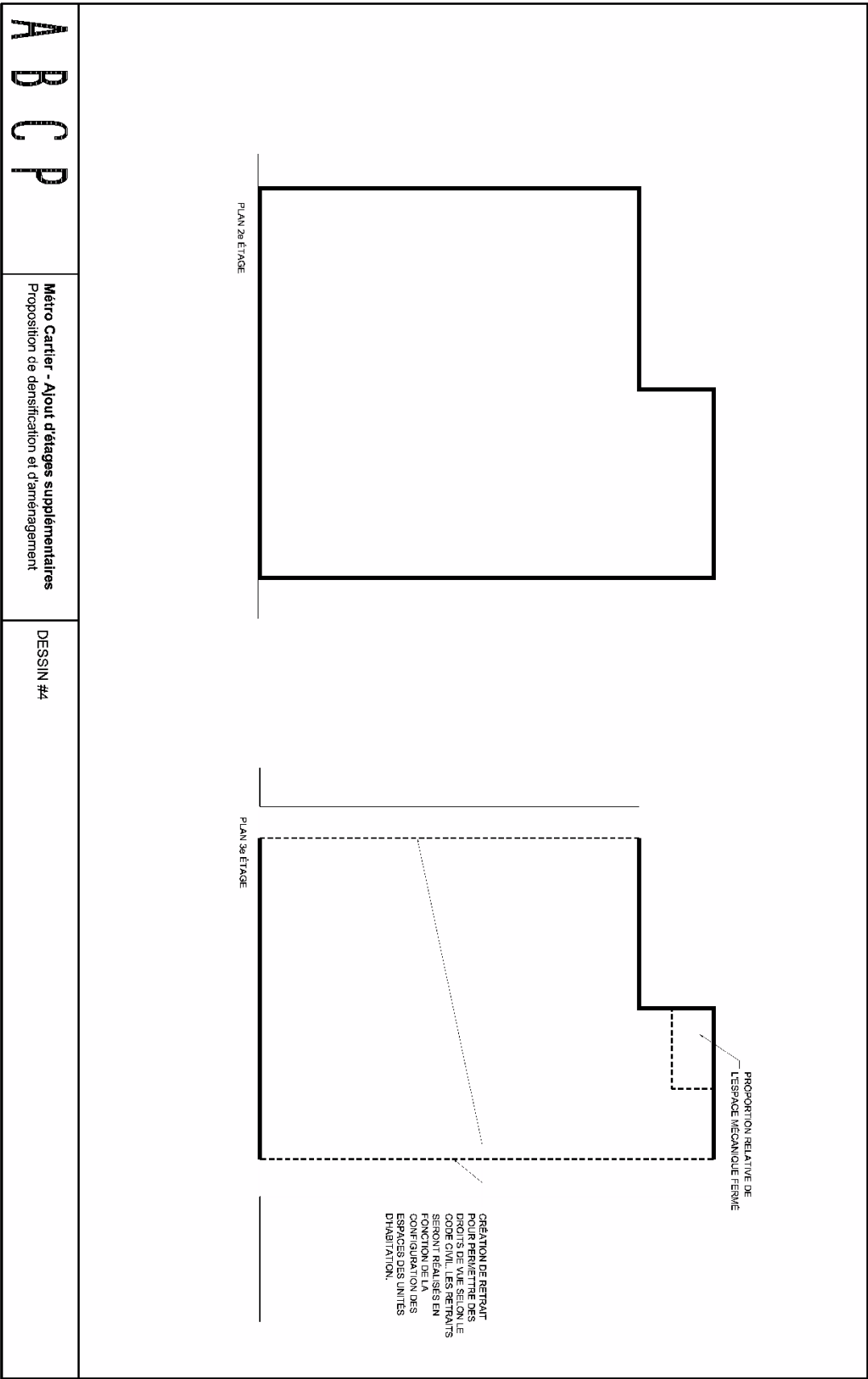
Métro Cartier - Ajout d'étages supplémentaires
Proposition de densification et d'aménagement

DESSIN #3

ANNEXE VI
LOT NUMÉRO 1303402 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.1V.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC13C
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire

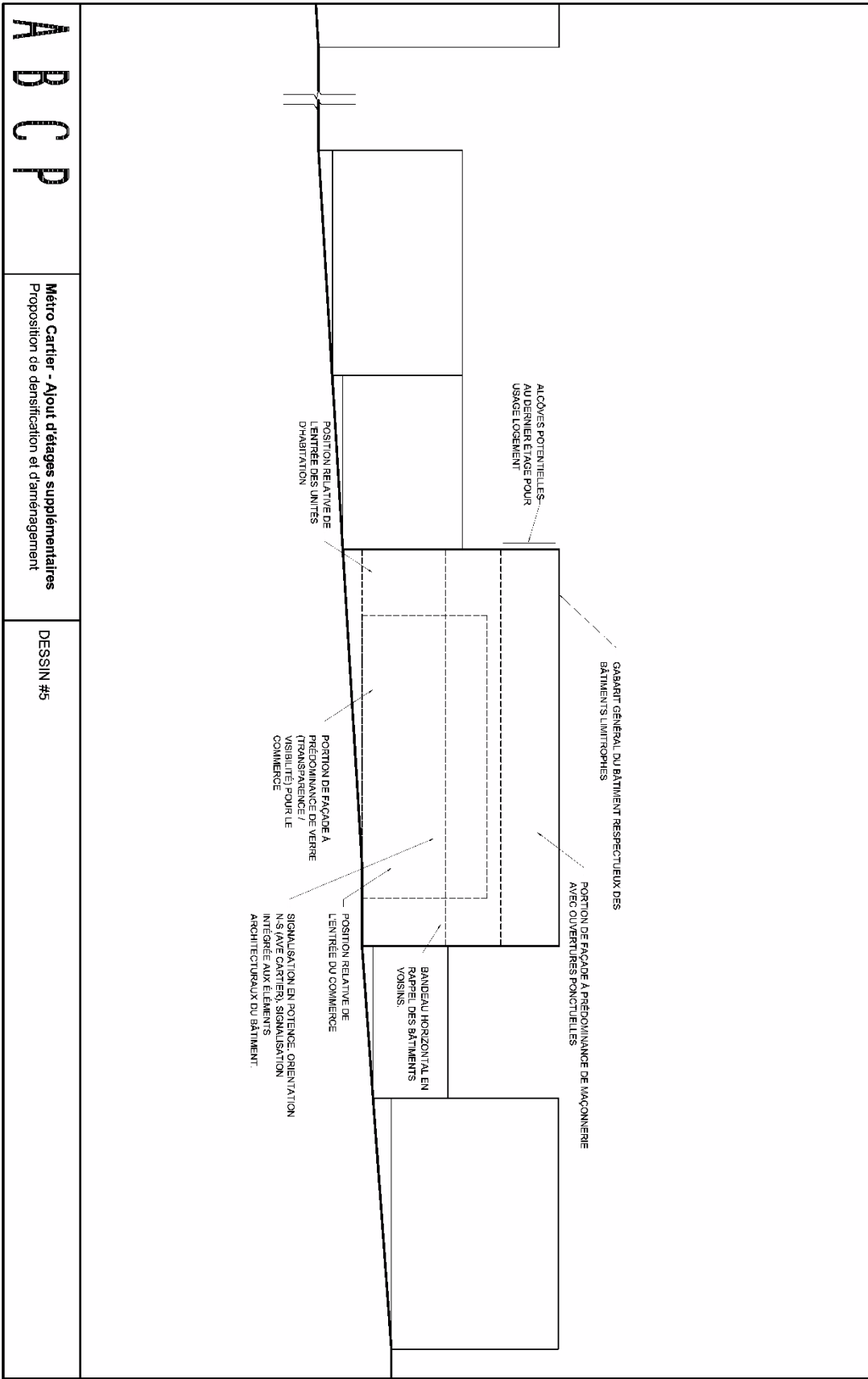


A B C P	Metro Cartier - Ajout d'étages supplémentaires Proposition de densification et d'aménagement	DESSIN #4
------------------	---	-----------

ANNEXE VI
LOT NUMÉRO 1303402 - PLANS DE CONSTRUCTION APPRUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC13D
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



A
B
C
P

Métro Cartier - Ajout d'étages supplémentaires
Proposition de densification et d'aménagement

DESSIN #5

ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 1303402 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS



**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME**

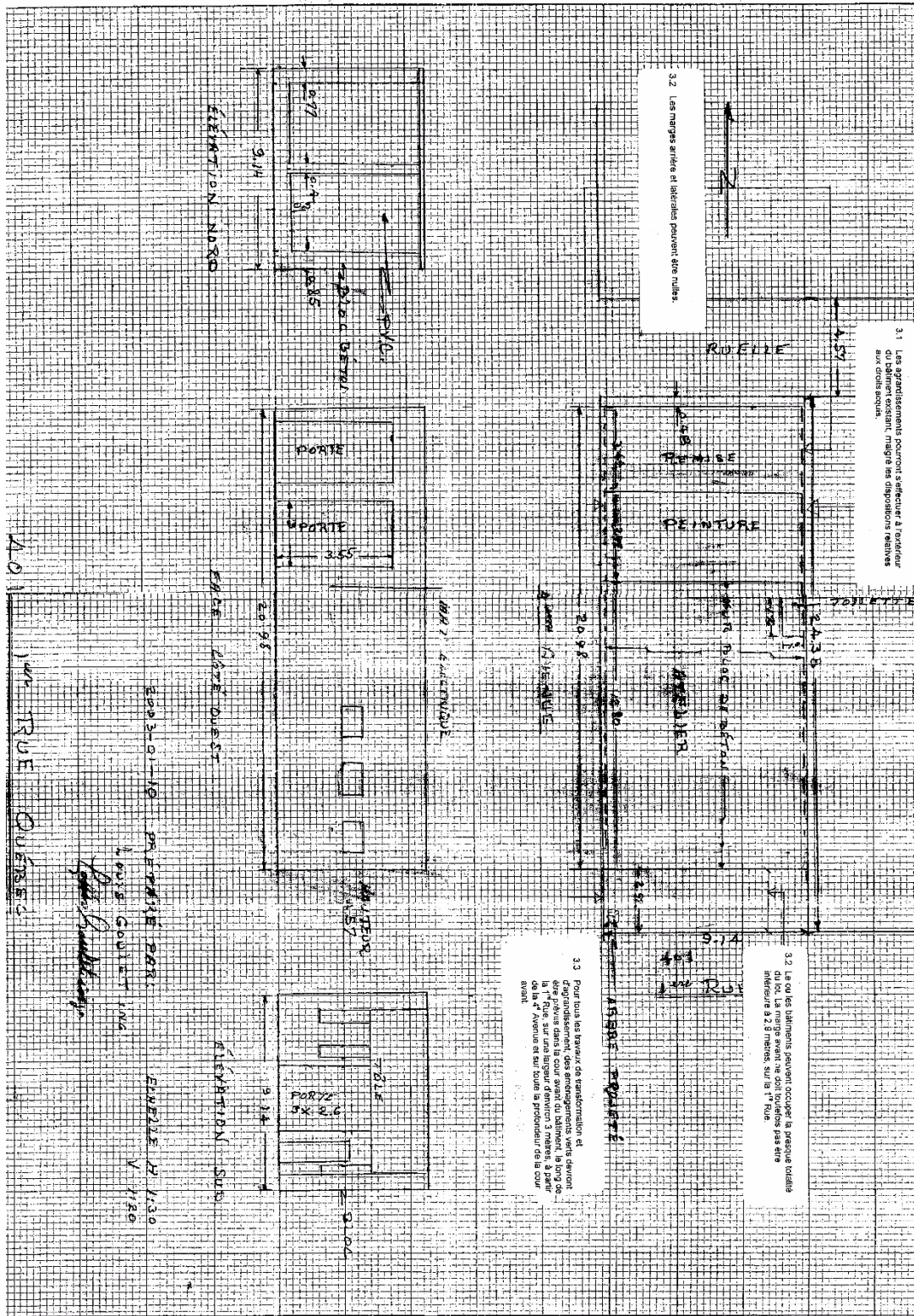
No du règlement : R.C.A.1V.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC13E
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire

DOCUMENT NUMÉRO 15

**TERRITOIRE CONSTITUÉ DU LOT NUMÉRO 1 568 446 DU
CADASTRE DU QUÉBEC**

PLANS DE CONSTRUCTION



SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI

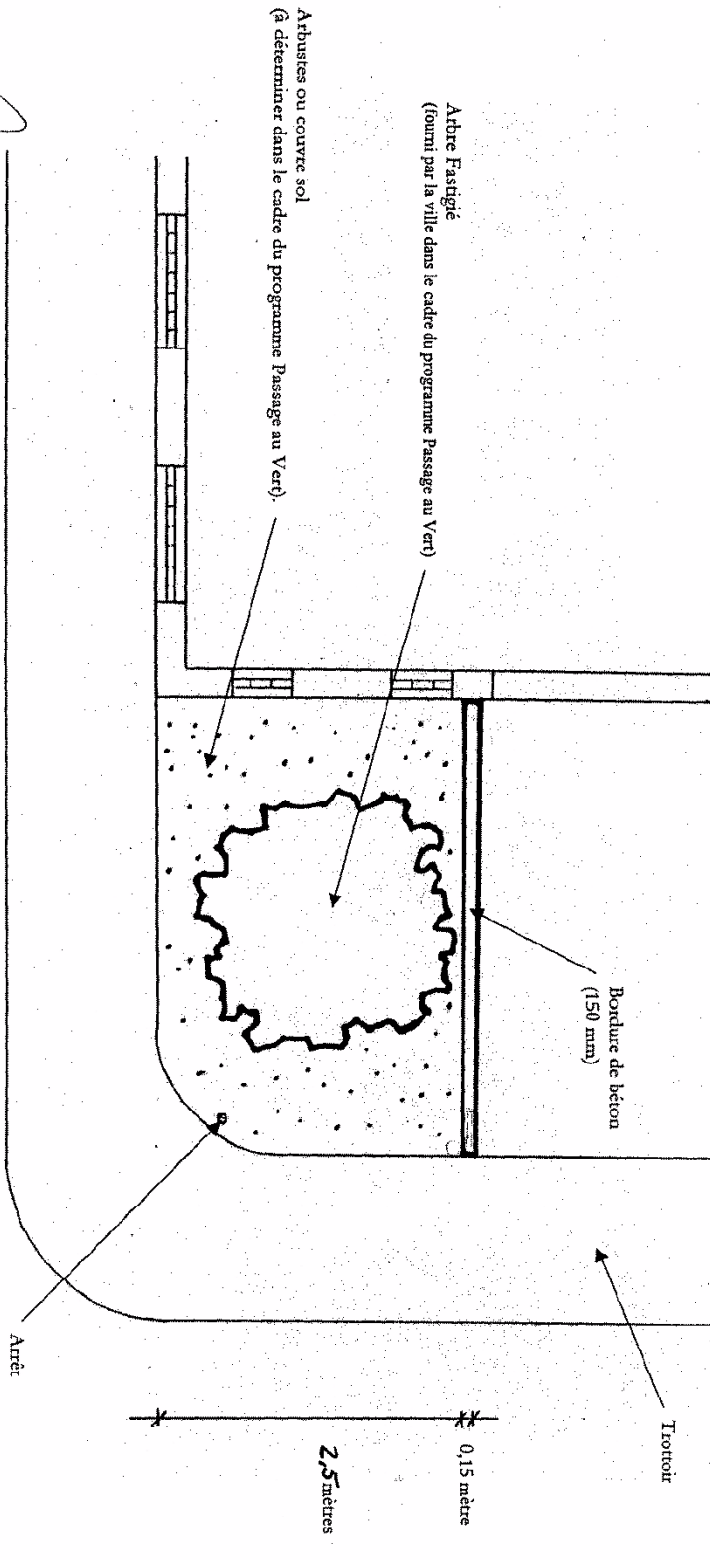
LOT NUMÉRO 1568446 - PLANS DE CONSTRUCTION APPRouvÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC15A

Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire

Plan d'aménagement – 401, 1^e rue à Québec
 Dans le cadre du plan de construction pour le lot 1 568 446



Mario Gaha
 Date 11 10 04

Échelle 1 : 50



**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
 DU TERRITOIRE
 DIVISION DE L'URBANISME**

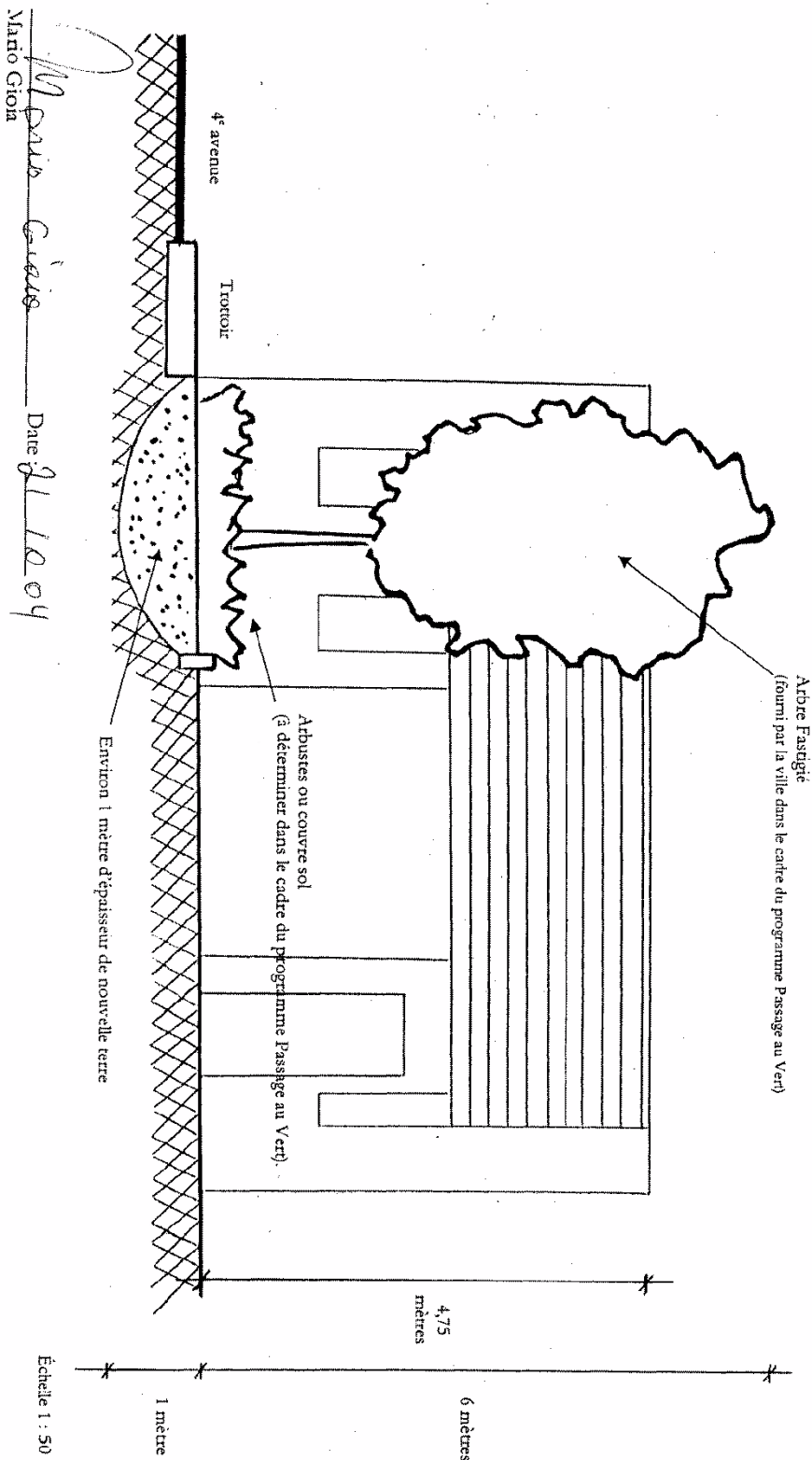
ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 1568446 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC15B
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire

Élévation avant – 401, 1^{er} rue à Québec
 Dans le cadre du plan de construction pour le lot 1 568 446



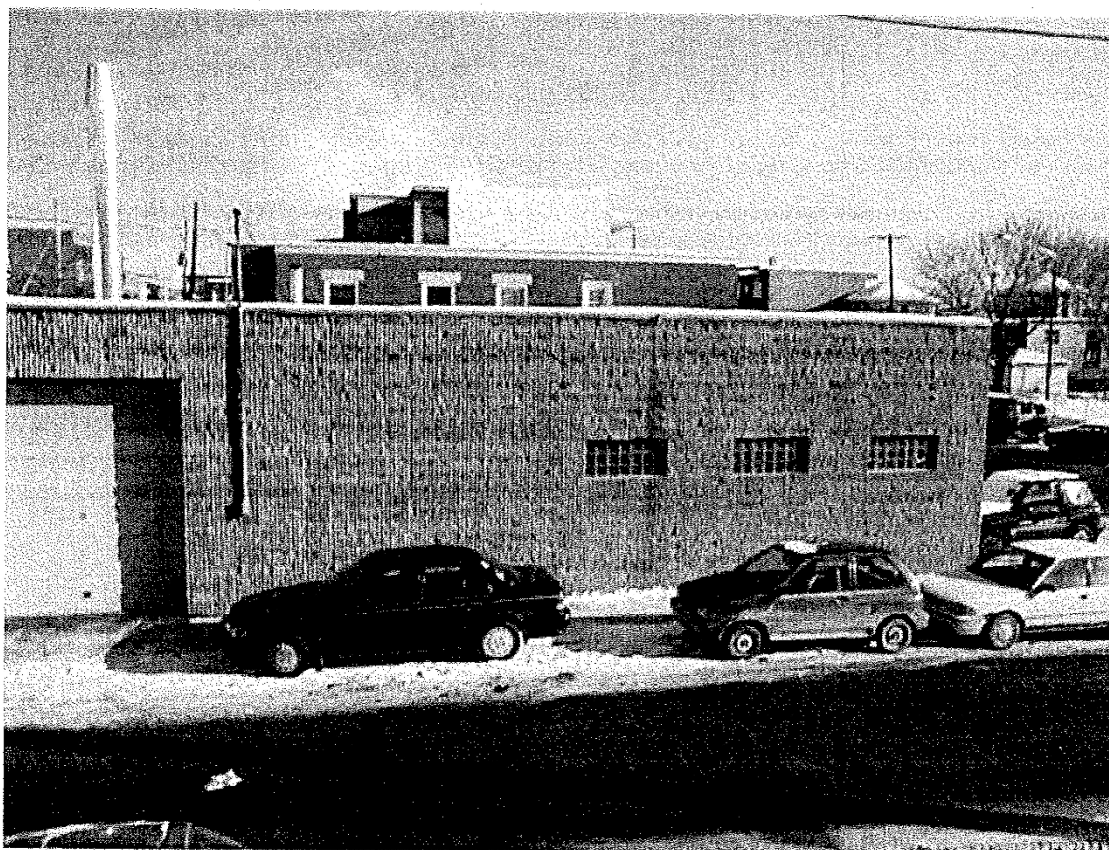
**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
 DU TERRITOIRE
 DIVISION DE L'URBANISME**

ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 1568446 - PLANS DE CONSTRUCTION APPRouvÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCAIVQ4PC15C
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



ÉLÉVATION "OUEST" SUD

Louis Goulet inc.

file://FADCIMAGES\DCP00852.JPG

2003-01-10



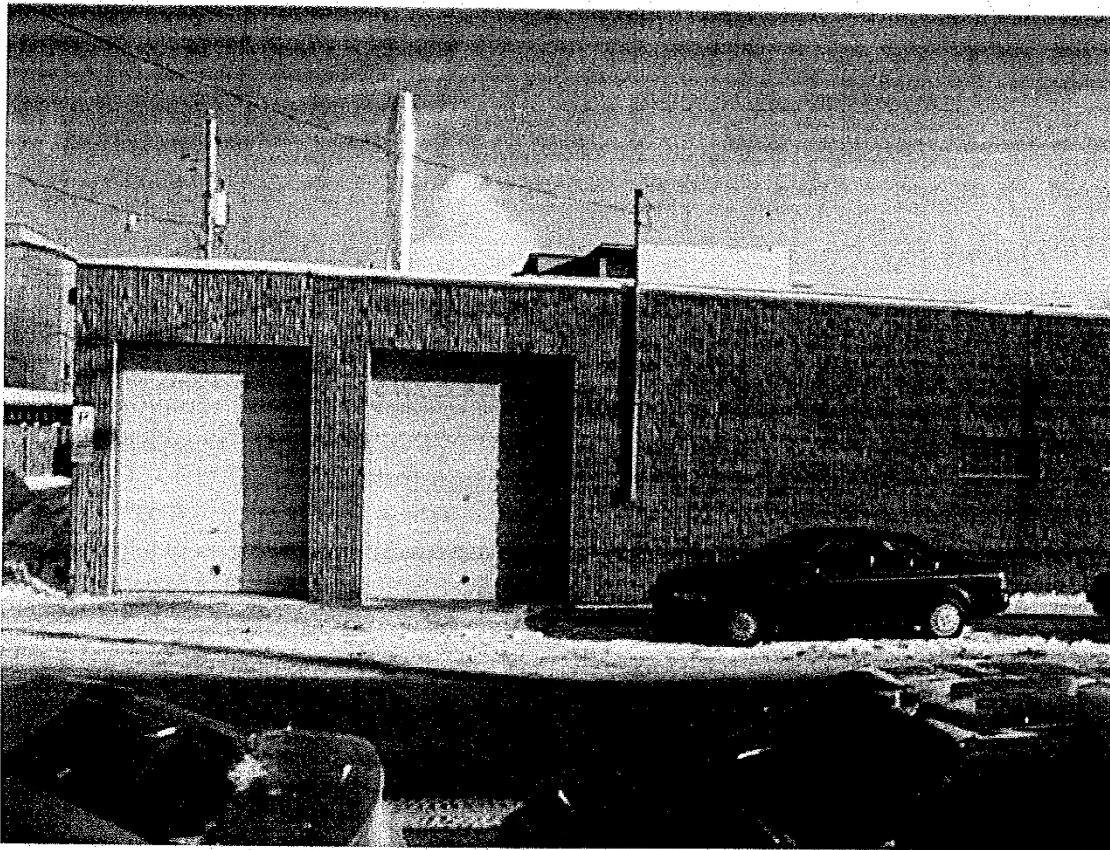
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 1568446 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC15D
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



ELEVATION OUEST "NORD"

Louis Gaudet inc.

file://F:\ADCIMAGES\DCP00851.JPG

2003-01-10



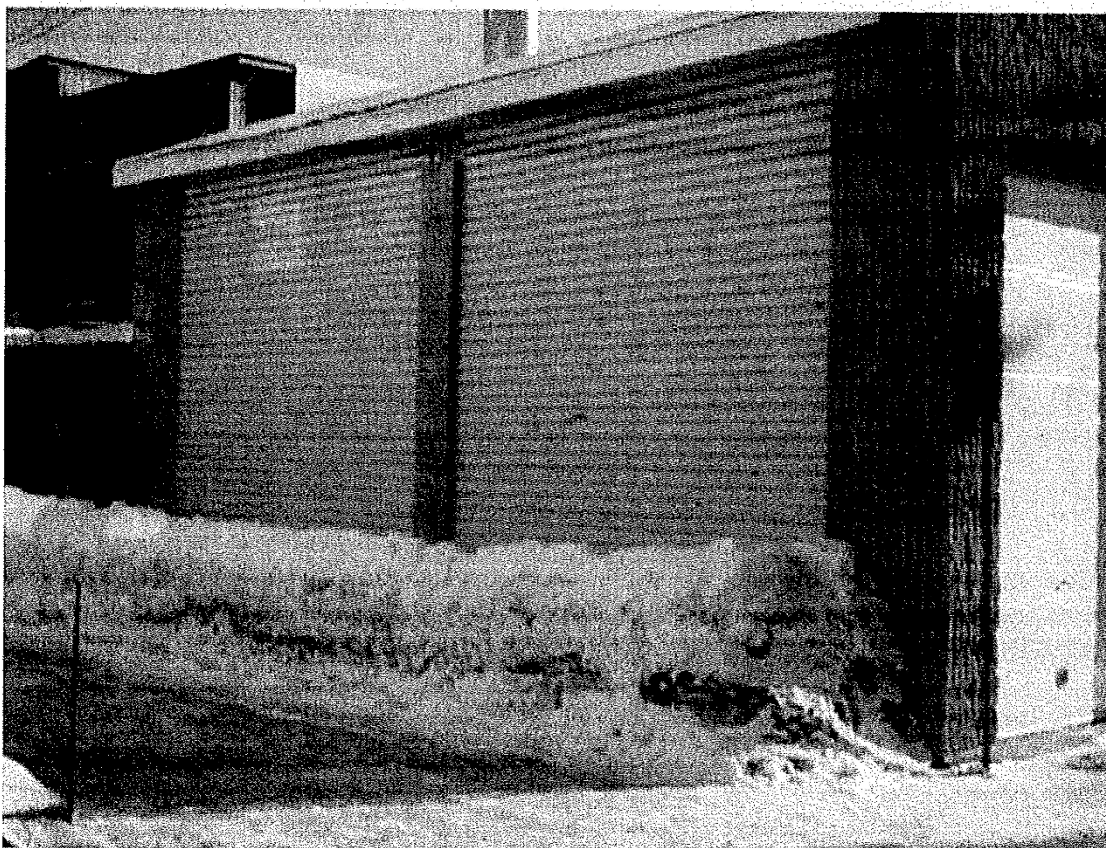
**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME**

ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 1568446 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC15E
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



ÉLÉVATION "NORD"

Louis Hoult inc.

file://F:\ADCIMAGES\DCP00860.JPG

2003-01-10



**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME**

ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 1568446 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.1V.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC15F
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



ÉLEVATION "SUD"

Louis Boulet inc.

file://F:\DCIMAGES\DCP00858.JPG

2003-01-10



ANNEXE VI
LOT NUMÉRO 1568446 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
 DU TERRITOIRE
 DIVISION DE L'URBANISME**

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC15G
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire

DOCUMENT NUMÉRO 16

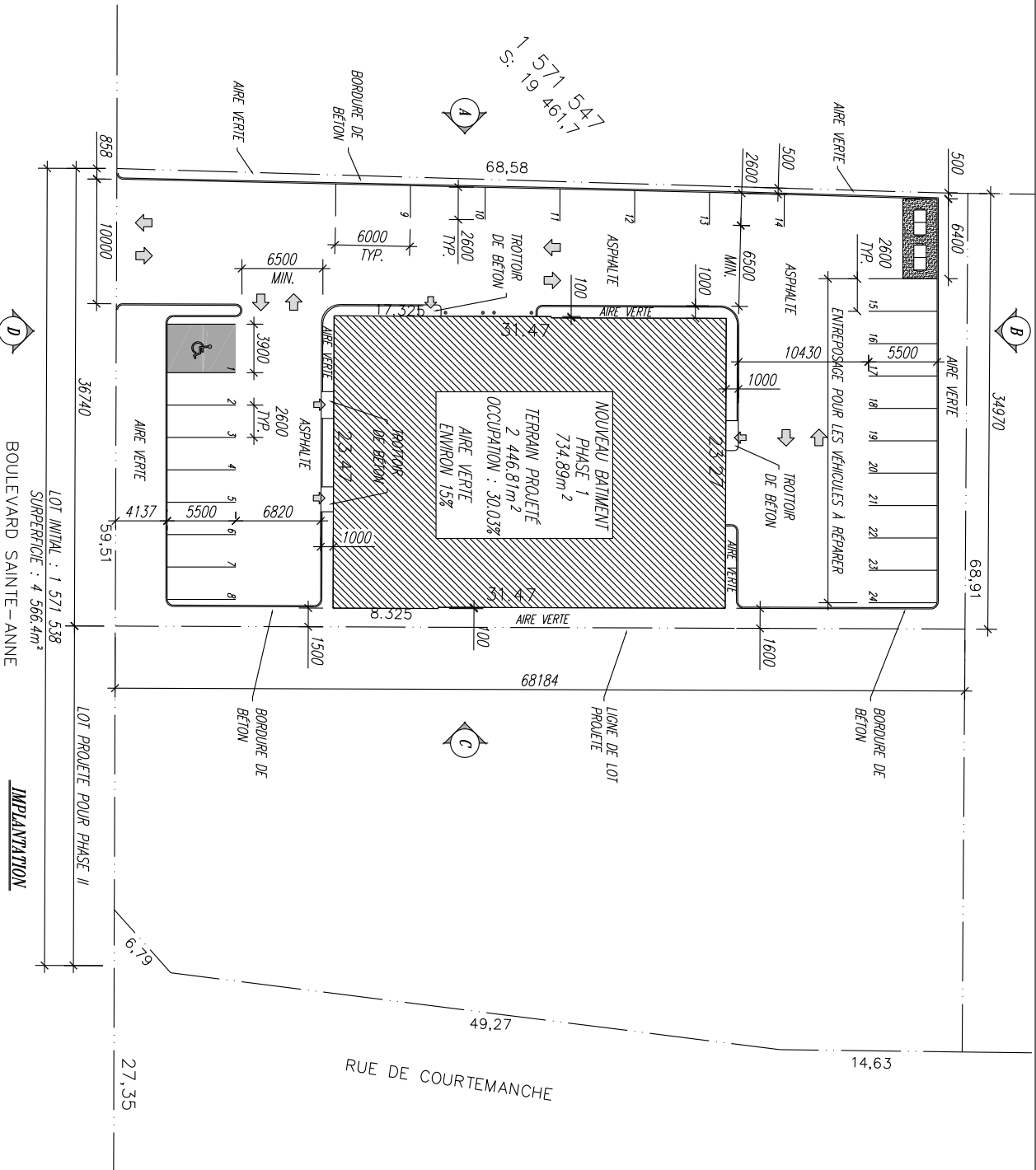


Daniel A. Denis ARCHITECTE

Nouveau bâtiment pour le Centre de carrosserie d'Estimauville

date : 21 juillet 2011

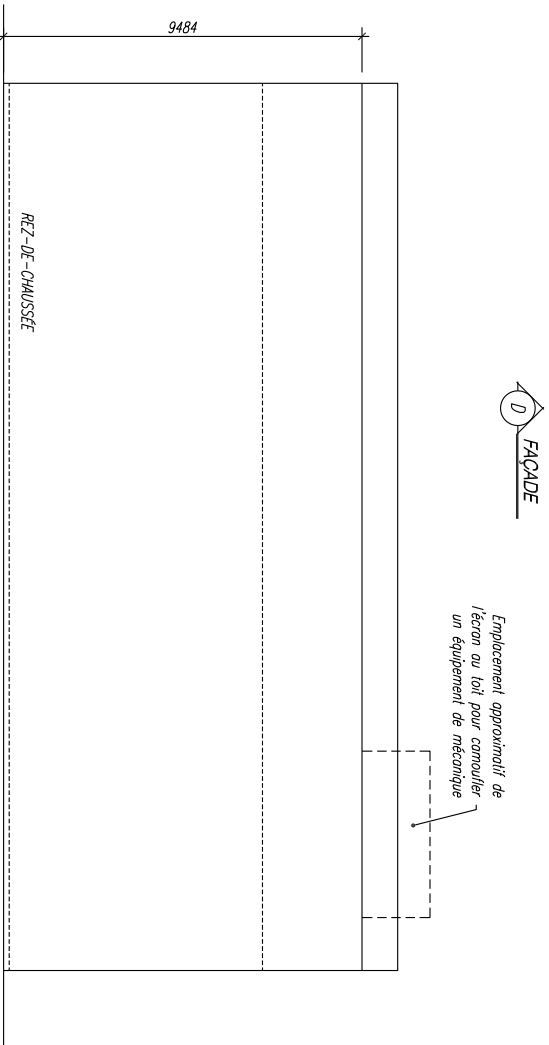
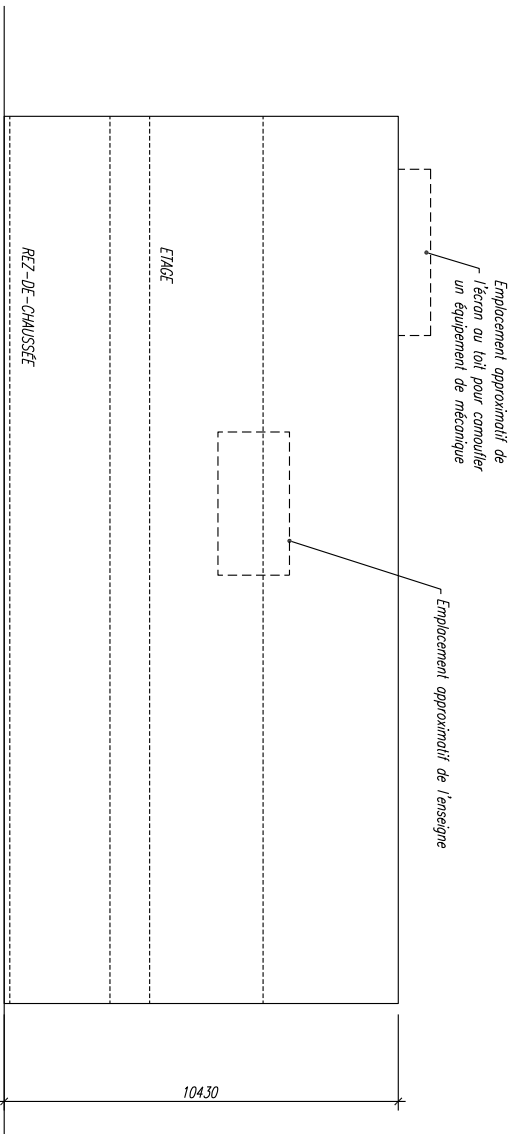
No. de dessin : 01

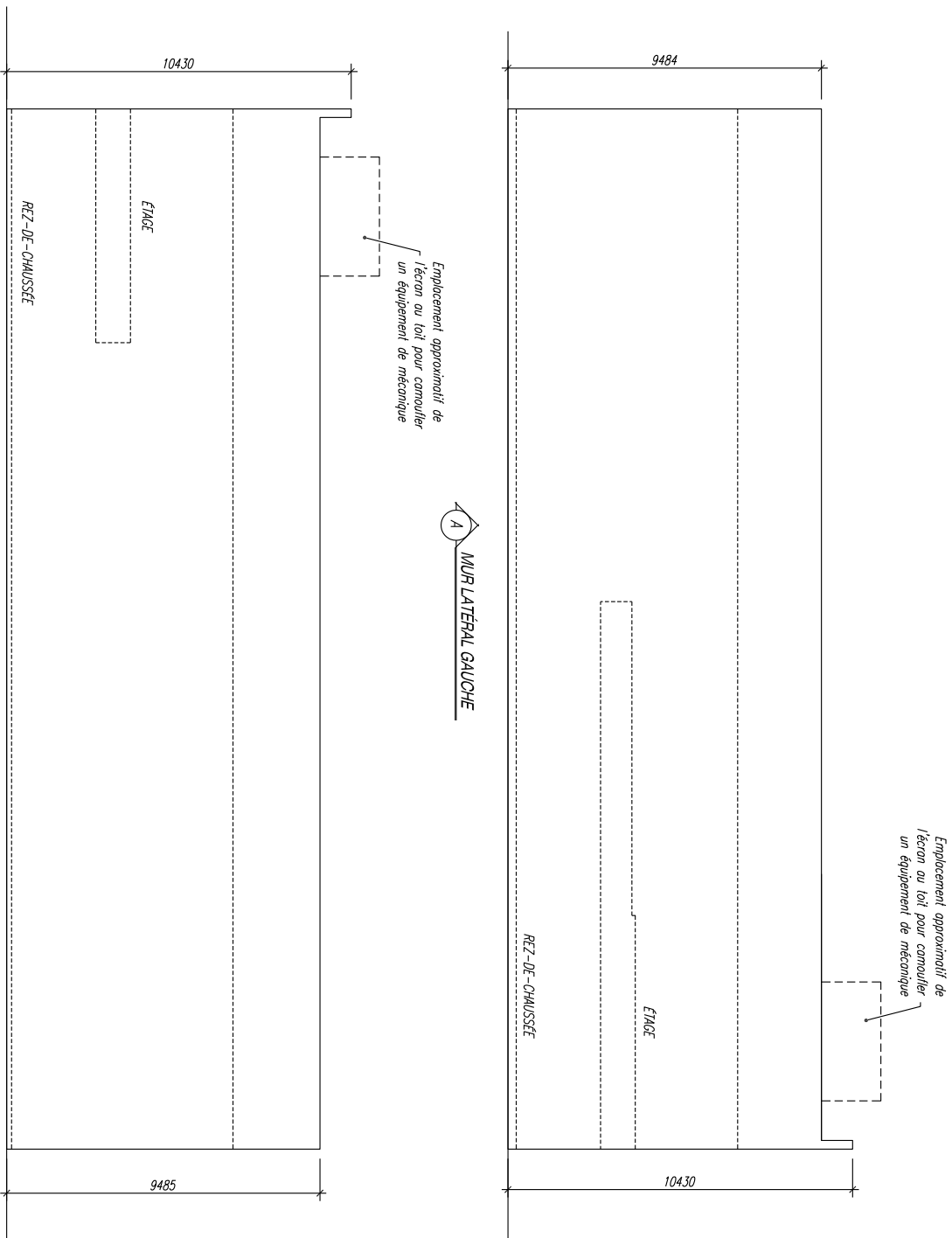


Échelle: 1:500

Implantation

2011-128





DOCUMENT NUMÉRO 17

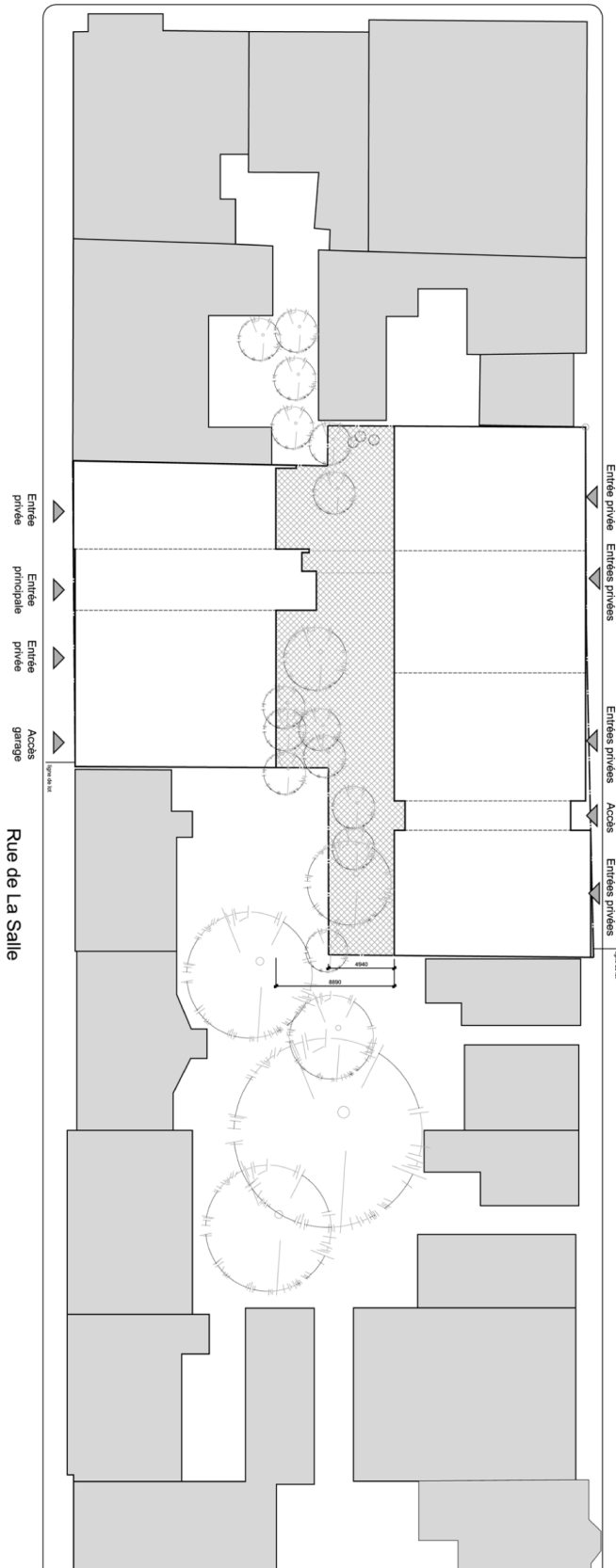
Projet Immeuble Bégin - îlot de la Reine - de la Salle

Documents pour plan de construction - gabarits

9 novembre 2011

architecture
eric pelletier architecte
15, Chemin de la Cardine, Québec, Qc, G1L 2V2
Tél. : 418 648 0415
Télex : 418 648 1255
e.-élec. : architecture@pelletier.com

Rue du Parvis



Rue de La Reine

Avenue Daulac

Rue Letellier

Informations - projet et implantation

Usage: résidentiel
 Nombre d'unités: maximum de 53 unités
 Superficie aire verte: 275 m² (représente 23% de la superficie du lot)
 Aire aménagée au toit: 225 m²

Immeuble Bégin
 propriétaire
Éric Pelletier architecte
 362, Chemin de la Candéline, Québec, Qc G1L 2V2
 Tél. : 418 645 0415
 Téléc. : 418 645 1725
 Courriel : eric@pelletier.com

type de plan
Plan d'implantation

échelle : 1:300

plan DAO :

229 pages :

A - 010

date : 9 novembre 2011
 version :
 info pour :

ANNEXE VI

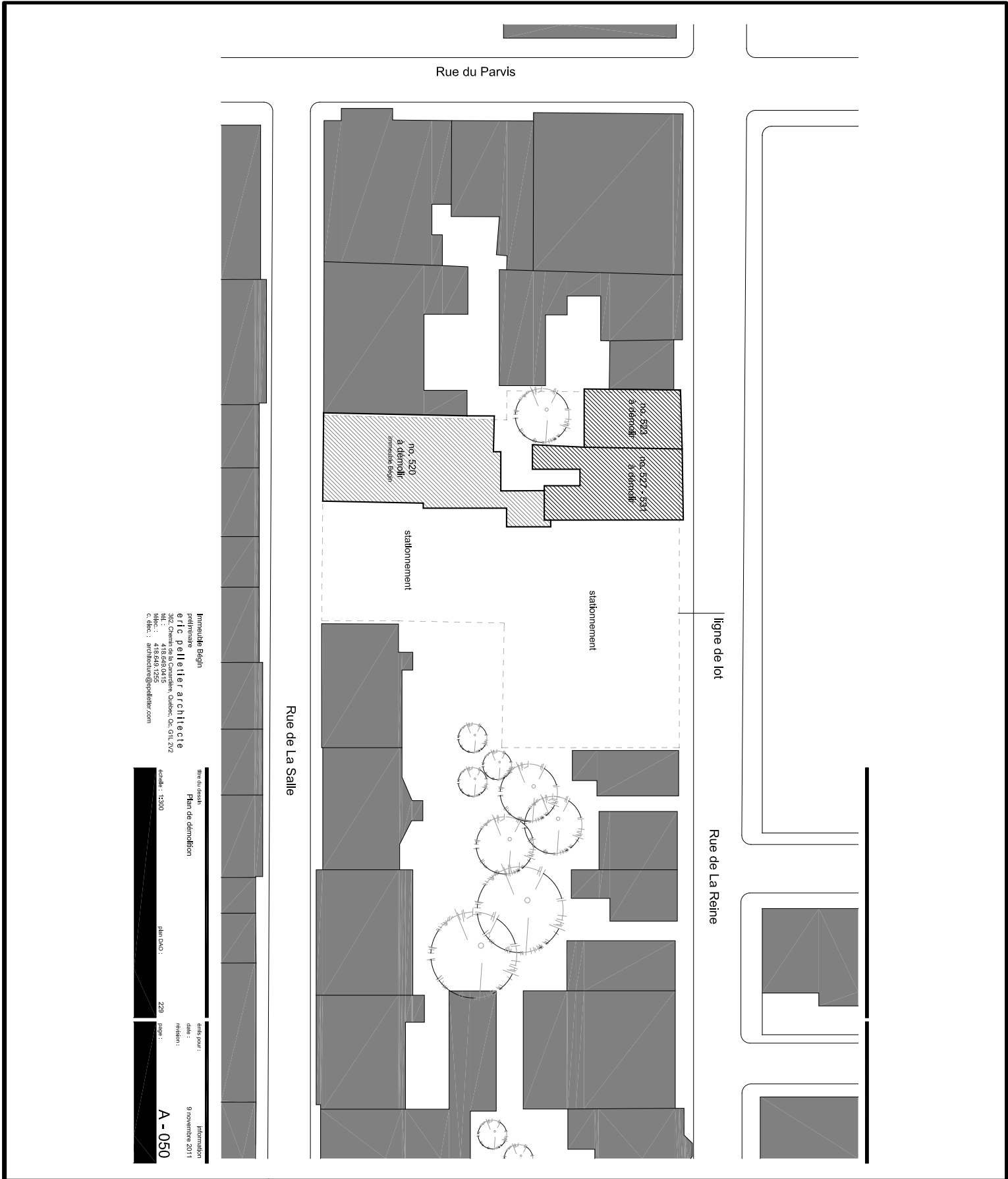
LOTS NUMÉROS 1478805, 1478809 ET 1478810 - PLANS DE CONSTRUCTION APPRUVÉS

**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
 DU TERRITOIRE
 DIVISION DE L'URBANISME**



No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC17A
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



Immobilier Bésin
 architecte
eric pelletier architecte
 302, Chemin de la Concorde, Québec, QC G1L 2V2
 tél. : 418 646 0415
 fax : 418 646 0415
 e.élec. : architecture@pelletier.com

Info du client
 Plan de démolition
 échelle : 1:300
 date DAO : 229

Info pour
 suite
 volume :
 page :
 A - 050

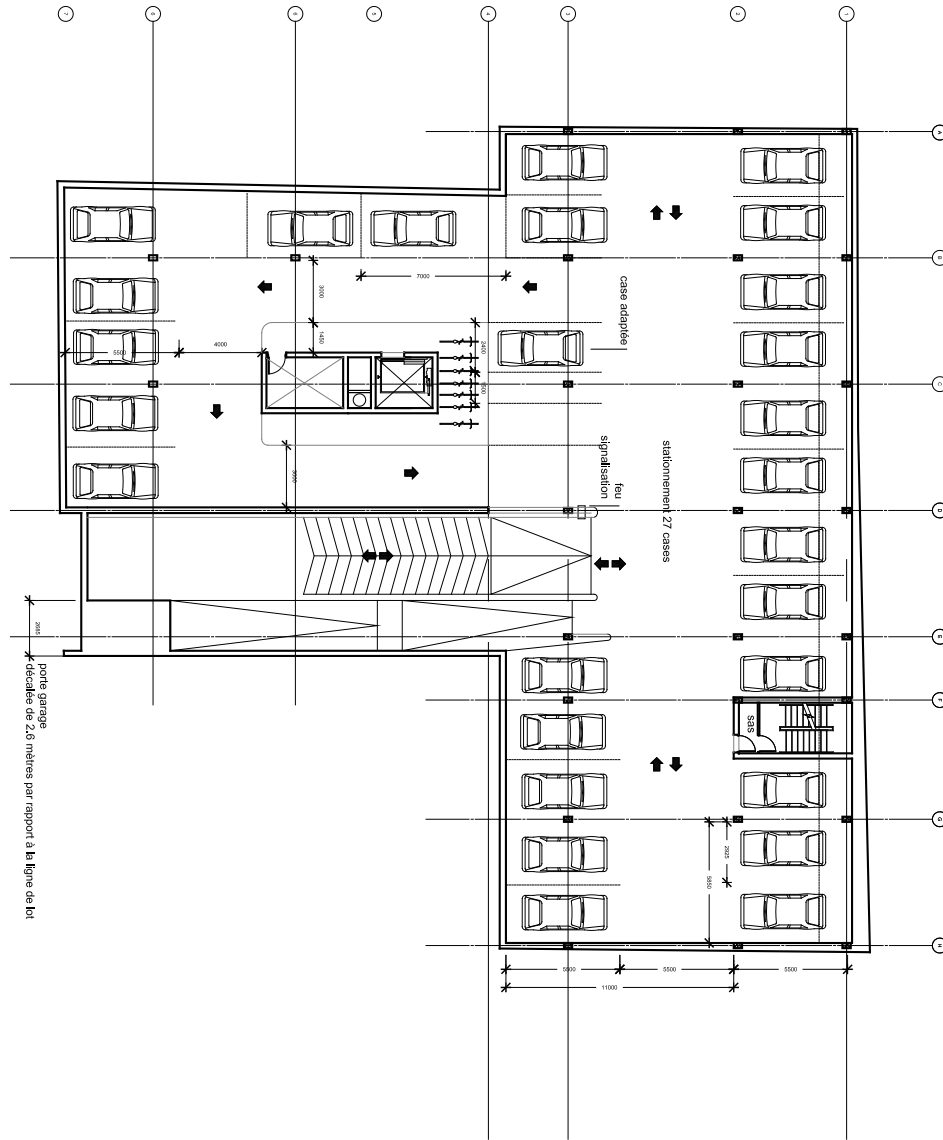
Information
 9 novembre 2011

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 1478805, 1478809 ET 1478810 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC17B
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



Immeuble Bégin
 architecte
 362, Chemin de la
 décadence, Québec, QC G1A 2R2
 tél. : 418.643.7256
 c.élec. : architecte@spellelier.com

titre du dessin
 Plan Niveau -1
 Stationnements

date P.A.O. :

229

A - 101

date pour :
 date : 9 novembre 2011
 révision :
 notes :

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 1478805, 1478809 ET 1478810 - PLANS DE CONSTRUCTION APPRouvÉS

**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
 DU TERRITOIRE
 DIVISION DE L'URBANISME**

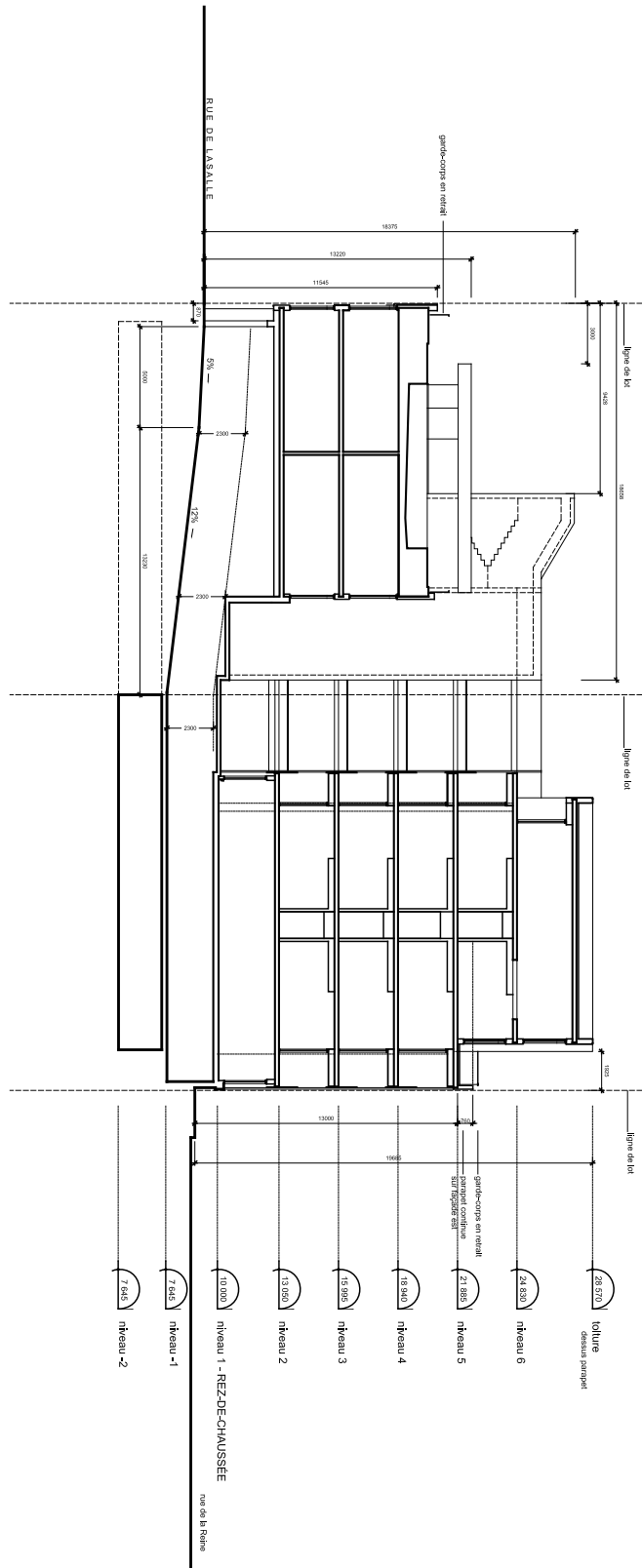
No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4

Préparé par : M.M.

No du plan : RCA1VQ4PC17C

Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



Immeuble Bégin
 projet de loi
 Studio peller architecte
 362, Chemin de la Rivière, Québec, QC G1A 2R2
 tél. : 418.643.1256
 téléc. : 418.643.0415
 e. info : atelier@studiope.com

titre du dessin Coupe transversale	émis pour :
échelle : 1/200	date : 9 novembre 2011
plan no. : 229	révision :
info :	A - 200



**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
 DU TERRITOIRE
 DIVISION DE L'URBANISME**

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 1478805, 1478809 ET 1478810 - PLANS DE CONSTRUCTION APPRouvÉS

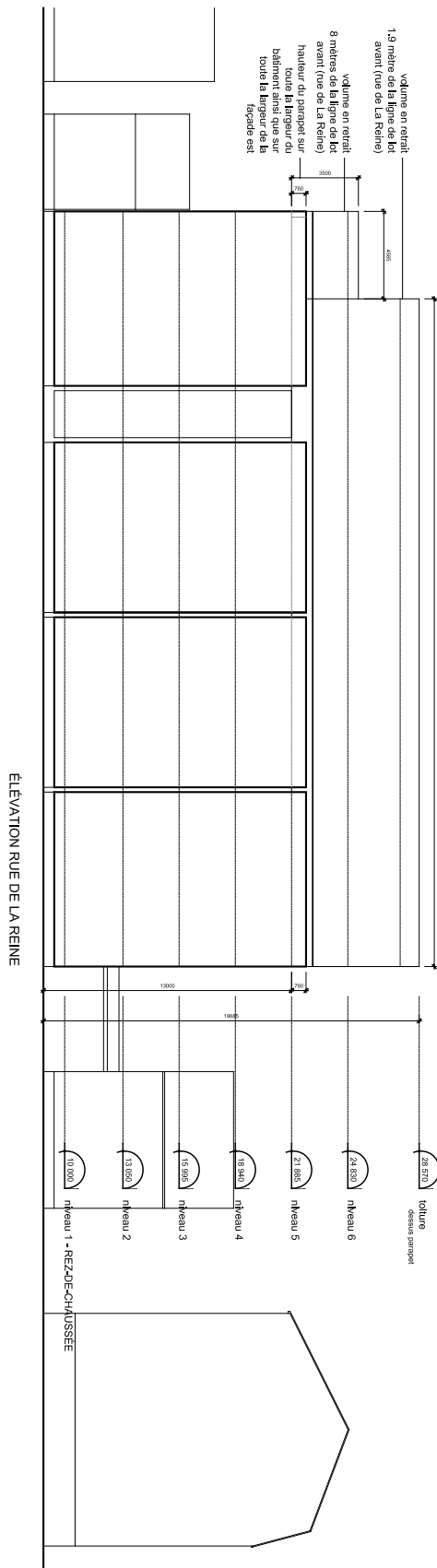
No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4

No du plan : RCA1VQ4PC17D

Préparé par : M.M.

Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



Immédiate Bégin
 architecte
 362, Chemin du Parc, Québec, QC G1A 2R2
 tél. : 418.646.0415
 téléc. : 418.646.1256
 e-mail : architecte@spiffelier.com

titre du dessin : Elevation sur rue de la Reine
 échelle : 1/200
 date pour : 9 novembre 2011
 info : A - 103

ANNEXE VI

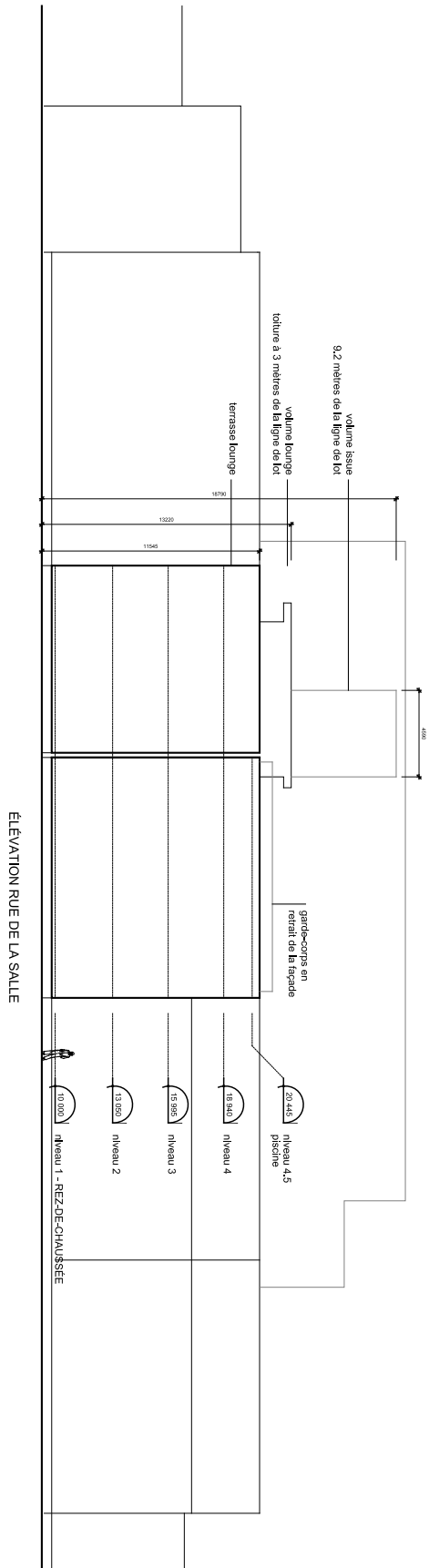
LOTS NUMÉROS 1478805, 1478809 ET 1478810 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC17E
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
 DU TERRITOIRE
 DIVISION DE L'URBANISME**



Immendie Bégin
 architecte
 362, Chemin de la Vallée, Québec, QC G1A 2R2
 tél. : 418 643 7256
 c.élec. : architecte@spidellier.com

titre du dessin Elevation rue de la Salle échelle : 1/200	date pour : 9 novembre 2011
plan DAO : 229	info : A - 211

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 1478805, 1478809 ET 1478810 - PLANS DE CONSTRUCTION APPRouvÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC17F
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire

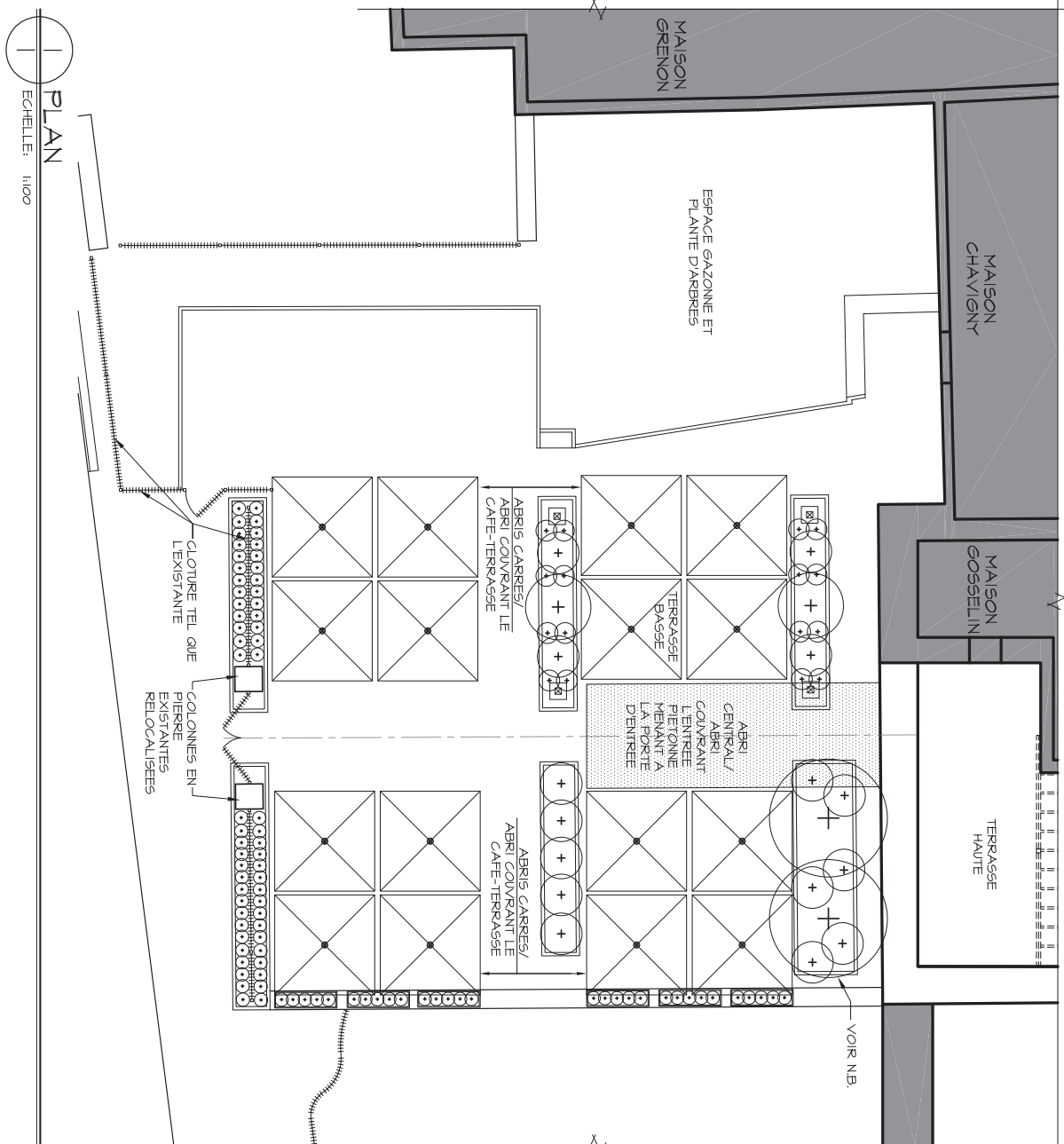


**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
 DU TERRITOIRE
 DIVISION DE L'URBANISME**

DOCUMENT NUMÉRO 18

**TERRITOIRE CONSTITUÉ D'UNE PARTIE DU LOT NUMÉRO 1 213 128
DU CADASTRE DU QUÉBEC**

PLANS DE CONSTRUCTION



PLAN
ECHELLE: 1:100

- USAGE**
- CAFE TERRASSE ACCESSOIRE DU RESTAURANT
- DATE D'OUVERTURE**
- RESTAURANT / BAR OUVERTURE DU 15 MARS AU 15 NOV.
 - RESTAURANT OUVERTURE DU 16 NOV. AU 14 MARS
- ABRIS PARTICULIERS (TERRASSE BASSE)**
- DIMENSIONS MAXIMUM ABRIS CARRÉS: 2500mm x 2500mm
 - LES ABRIS CARRÉS SONT MUNIS DE GOUTTIÈRES, D'APPAREILS DE CHAUFFAGE ET DE CLAIRAGE.
 - DIMENSION ABRIS CENTRAL: 2500mm x 7500 MAXIMUM.
 - DEGAGEMENT MAXIMUM ENTRE LE NIVEAU DU SOL ET LES ABRIS (CARRÉS): 3000mm
 - HAUTEUR MAXIMALE TOTALE DES ABRIS (CARRÉS): 3500mm
 - L'AMBLEMENT (TABLES ET CHAISES) SONT PLACÉS A CERTAINS JOURS, ENTRE LE 16 NOVEMBRE ET LE 14 MARS, POUR L'USAGE DU GROUPE C30 RESTAURANT.
- AIRE VERTE (TERRASSE BASSE)**
- 119m²
- REVETEMENT DU SOL (TERRASSE BASSE)**
- TEL QUE L'EXISTANT (PAVE DE BETON)
- NIVEAUX**
- LES NIVEAUX DES TERRASSES SONT INCHANGÉS
- N.B. LOCALISATION APPROXIMATIVE DES ARBRES.

ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 1213128 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS



**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME**

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC18
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

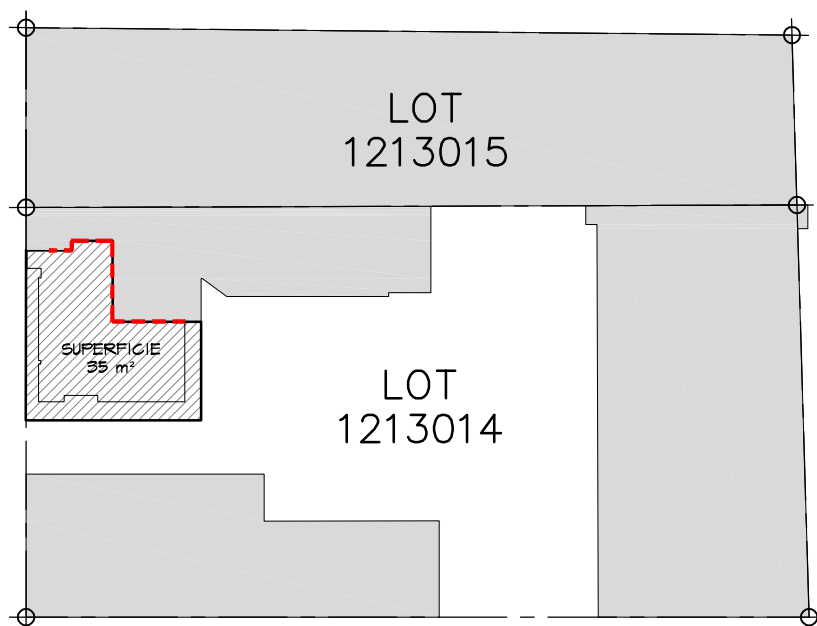
 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire

DOCUMENT NUMÉRO 19

**TERRITOIRE CONSTITUÉ PRINCIPALEMENT DU LOT NUMÉRO
1 213 014 DU CADASTRE DU QUÉBEC**

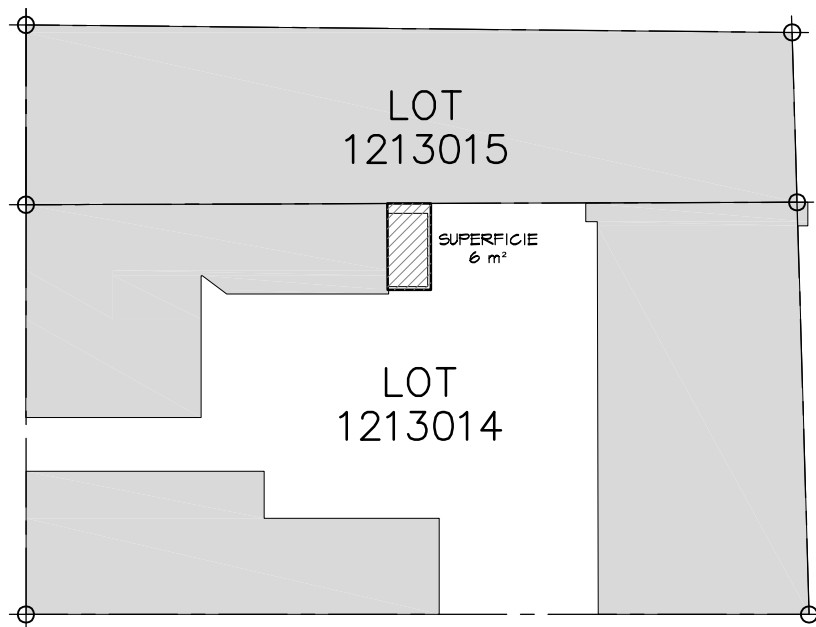
PLANS DE MODIFICATION ET DE CONSTRUCTION

IMPLANTATION ET SUPERFICIE DU LOGEMENT SITUE AU REZ-DE-CHAUSSEE DU 46 RUE
SAINTE-URSULE : 35m²



NIVEAU REZ-DE-CHAUSSEE
ECHELLE 1:350

IMPLANTATION ET SUPERFICIE DE L'ENTREPÔT RÉFRIGÉRÉ SITUÉ DANS LA COUR
INTÉRIÈRE DES 42-46 RUE SAINT-URSULE : 6m²

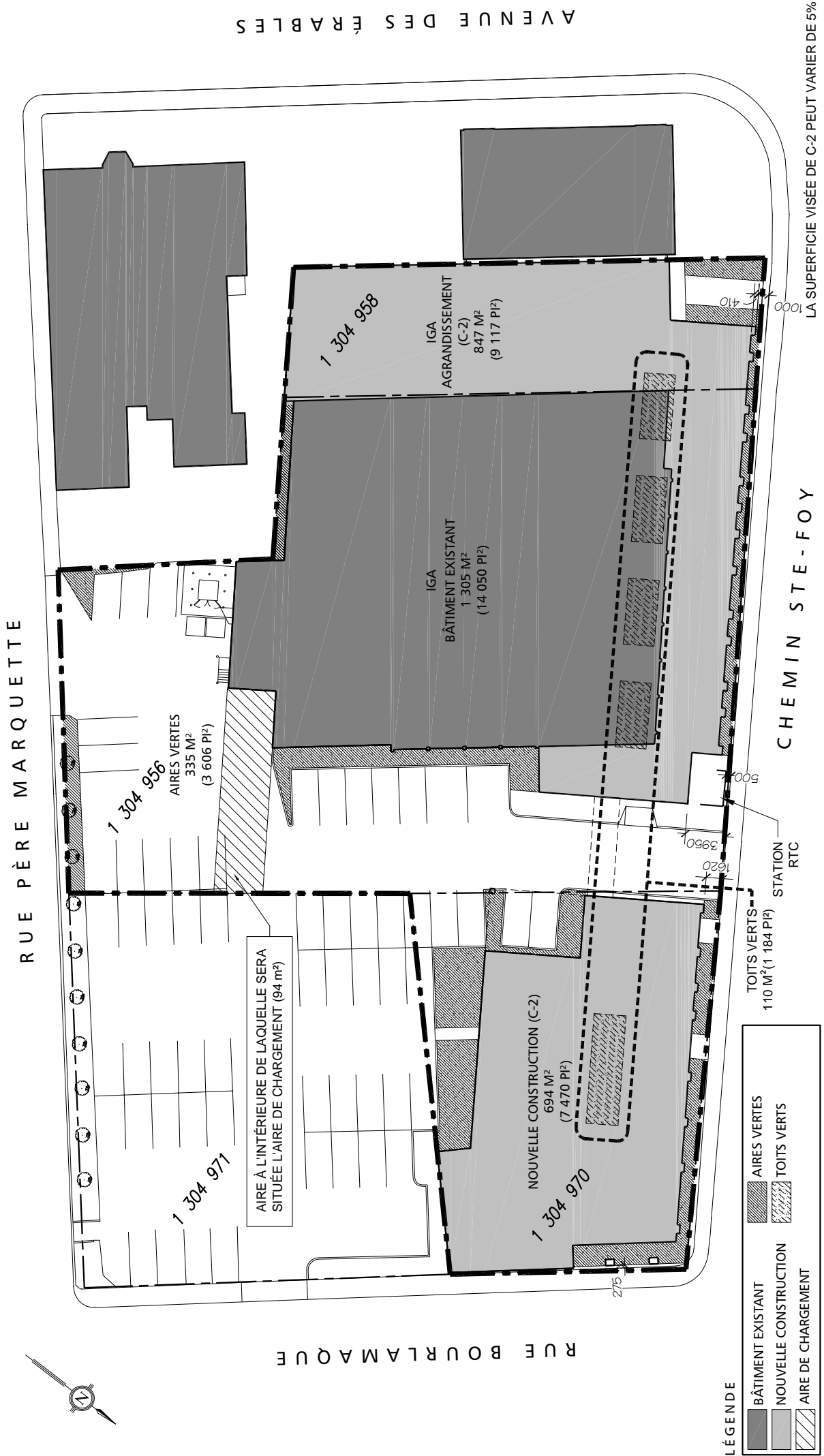


NIVEAU REZ-DE-CHAUSSEE
ECHELLE 1:350

DOCUMENT NUMÉRO 20

**PARTIE DU TERRITOIRE FORMÉE
DES LOTS NUMÉROS 1 304 956, 1 304 958 ET 1 304 970
DU CADASTRE DU QUÉBEC**

PLANS DE CONSTRUCTION



AVENUE DES ÉRABLES

LA SUPERFICIE VISÉE DE C-2 PEUT VARIER DE 5%

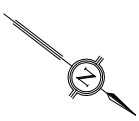
RUE PÈRE MARQUETTE

CHEMIN STE-FOY

RUE BOURLAMAQUE

LÉGENDE

	BÂTIMENT EXISTANT		AIRES VERTES
	NOUVELLE CONSTRUCTION		TOITS VERTS
	AIRE DE CHARGEMENT		



AIRE À L'INTÉRIEUR DE LAQUELLE SERA SITUÉE L'AIRE DE CHARGEMENT (94 m²)

1 304 956
 AIRES VERTES
 335 M²
 (3 606 PI²)

1 304 971

1 304 958

IGA
 BÂTIMENT EXISTANT
 1 305 M²
 (14 050 PI²)

NOUVELLE CONSTRUCTION (C-2)
 694 M²
 (7 470 PI²)

1 304 970

IGA
 AGRANDISSEMENT
 (C-2)
 847 M²
 (9 117 PI²)

TOITS VERTS
 110 M² (1 184 PI²)

STATION
 RTC

500

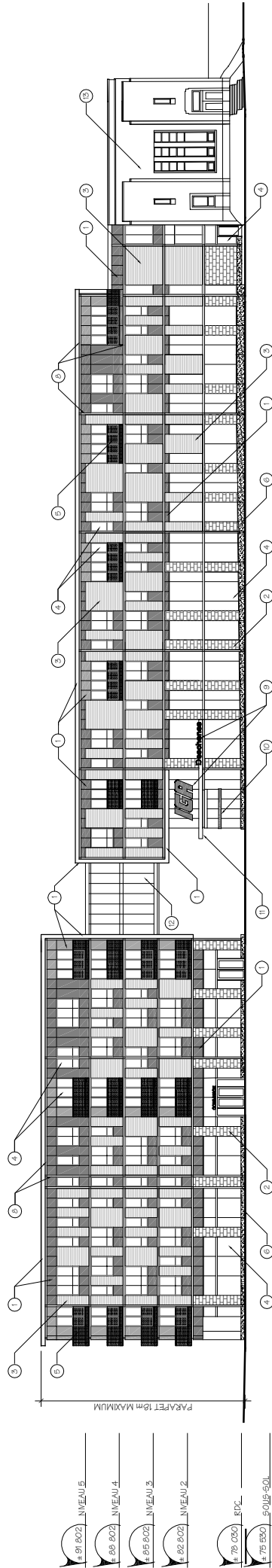
1 620

2 950

1 000

410

275



ÉLÉVATION CHEMIN SAINTE-FOY

LÉGENDE DES PAREMENTS EXTÉRIEURS

(1)	PANNEAUX DE FIBROCIMENT, JEU DE DIFFÉRENTES TONALITÉS	(4)	BRIQUE D'ARGILE, COULEUR SABLE
(2)	BLOCS DE BÉTON ARCHITECTURAL	(5)	VERRE CLAIR (GARDE-CORPS, BALCONS)
(3)	VERRE CLAIR	(6)	BÉTON ARCHITECTURAL (BAC D'AMÉNAGEMENT OU ASSISE DE BAS DE MUR)
(7)	BÂTIMENT EXISTANT PEINT COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE	(8)	FENESTRATION VERRE CLAIR

NOTES COMPLÉMENTAIRES :

(9)	PROFILÉ EN "C" D'ACIER PEINT
(10)	ENSEIGNE
(11)	ABRIBUS PTC (VERRE CLAIR ET BAN DEAU SIGNALÉTIQUE)
(12)	MARQUISE AVEC REVÊTEMENT MÉTALLIQUE ROUGE
(13)	PASSERELLE MUR RIDEAU VERRE CLAIR
(14)	BÂTIMENT VOISIN EXISTANT



BERNARD + LAROCHELLE + PEIROLO / ARCHITECTES
ATELIER 21 ARCHITECTURE + DESIGN URBAIN
 800, PLACE D'YOUVILLE, 21^e ÉTAGE / QUÉBEC QC G1R 3P4
 T 418 688-2060 F 418 688-1570

PROJET:

IGA DESCHÊNES
 AGRANDISSEMENT ET 34 APPARTEMENTS

255, CHEMIN STE-FOY
 QUÉBEC, QC
 G1R 1T5

TITRE DU DESSIN:

ÉLÉVATION
 CHEMIN STE-FOY

OPUS:

2124-13

DATE:

2015-02-03

ECHELLE:

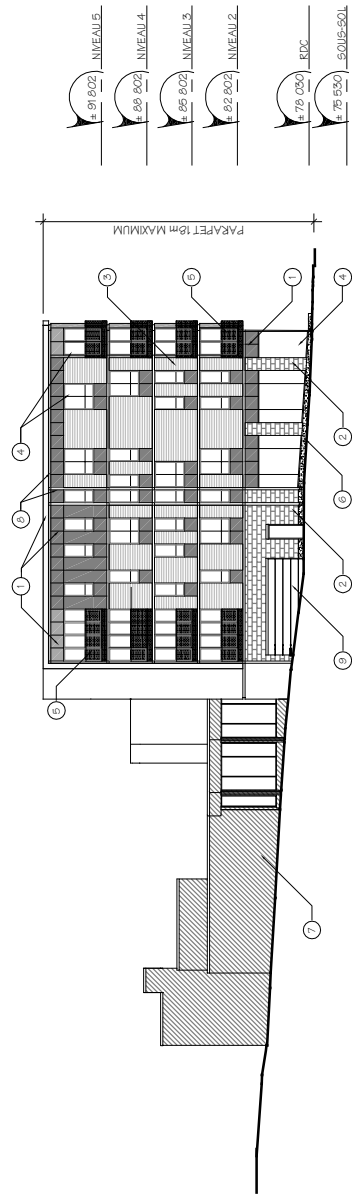
1=500

FICHER:

2124-A-1-IMP-PR.dwg

FEUILLE No:

2 DE 5



ÉLÉVATION AVENUE BOURLAMAQUE

LÉGENDE DES PAREMENTS EXTÉRIEURS

①	PANNEAUX DE FIBROCIMENT, JEU DE DIFFÉRENTES TONALITÉS, VOIR PERSPECTIVES	③	TRIQUE D'ARGILE, COULEUR SABLE
②	BLOCS DE BÉTON ARCHITECTURAL	④	FENESTRATION, VERRE CLAIR
		⑤	VERRE CLAIR, (GARDE-CORPS, BALCONS)
		⑥	BÉTON ARCHITECTURAL (BAC D'AMÉNAGEMENT OU ASSISE DE BAS DE MUR)
		⑦	BÂTIMENT EXISTANT PEINT COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE

NOTES COMPLÉMENTAIRES :

- ④ PROFILÉ EN "C" D'ACIER PEINT
- ⑤ PORTE DE GARAGE

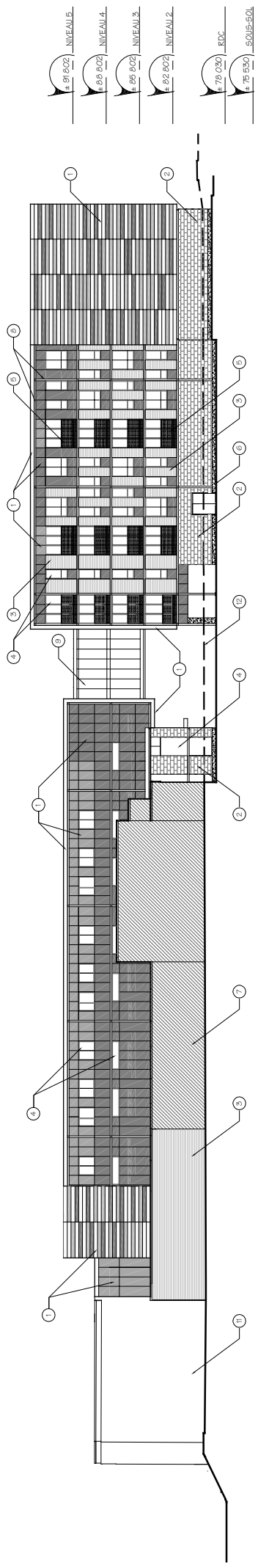


BERNARD + LAROCHELLE + PEIROLI / ARCHITECTES
ATELIER 21 ARCHITECTURE + DESIGN URBAIN
 800, PLACE D'YOUVILLE, 21^e ÉTAGE / QUÉBEC QC G1R 3P4
 T 418 688-2060 F 418 688-1570

PROJET:
IGA DESCHÊNES
 AGRANDISSEMENT ET 34 APPARTEMENTS
 255, CHEMIN STE-FOY
 QUÉBEC, QC
 G1R 1T5

TITRE DU DESSIN:
ÉLÉVATION
AVENUE BOURLAMAQUE
 OPUS:
2124-13

DATE:
 2015-02-03
 ECHELLE:
 1=500
 FICHER:
 2124-A-1-IMP-PR.dwg
 FEUILLE No:
3 DE **5**



ÉLÉVATION RUE PÈRE-MARQUETTE

LÉGENDE DES PAREMENTS EXTÉRIEURS

1	PANNEAUX DE FIBROCEMENT, JEU DE DIFFÉRENTES TONALITÉS, VOIR PERSPECTIVES	8	ÉRIQUE D'ARGILE, COULEUR SABLE
2	BLOCS DE BÉTON ARCHITECTURAL	9	FENESTRATION, VÈRE CLAIR
3		10	VÈRE CLAIR, (GARDE-CORPS, BALCONS)
4		11	BÉTON ARCHITECTURAL (BAC D'AMÉNAGEMENT OU ASSISE DE BAS DE MUR)
5		12	BÂTIMENT EXISTANT PEINT COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE

NOTES COMPLÉMENTAIRES :

2	PROFILÉ EN "C" D'ACIER PEINT
3	PASSERELLE, MUR RIDEAU
4	VÈRE CLAIR
11	BÂTIMENT VOÛIN EXISTANT
12	PROFIL HAUT DUTERRAIN SUR LA RUE PÈRE-MARQUETTE

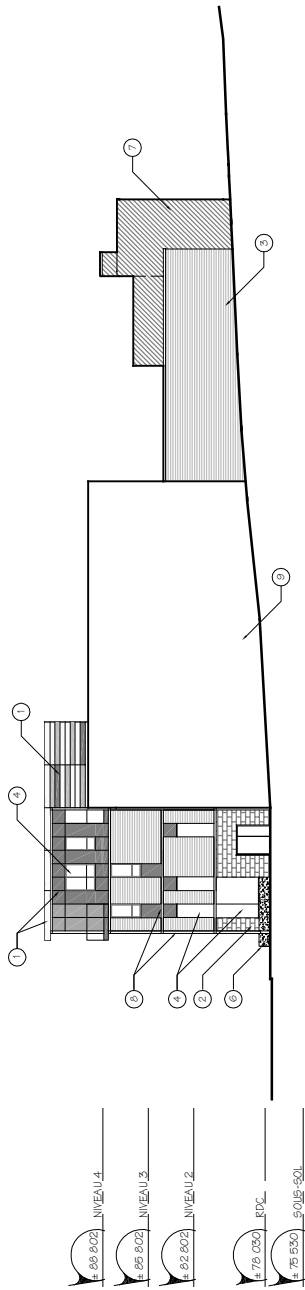


BERNARD + LAROCHELLE + PEIROLO / ARCHITECTES
ATELIER 21 ARCHITECTURE + DESIGN URBAIN
 800, PLACE D'YOUVILLE, 21e ÉTAGE / QUÉBEC QC G1R 3P4
 T 418 688-2060 F 418 688-1570

PROJET:
IGA DESCHÊNES
 AGRANDISSEMENT ET 34 APPARTEMENTS
 255, CHEMIN STE-FOY
 QUÉBEC, QC
 G1R 1T5

TITRE DU DESSIN:
ÉLÉVATION
RUE PÈRE-MARQUETTE
 OPUS:
2124-13

DATE:
 2015-02-03
 ECHELLE:
 1=500
 FICHER:
 2124-A-1-IMP-PR.dwg
 FEUILLE No:
4 DE 5



ÉLÉVATION RUE DES ÉRABLES

LÉGENDE DES PAREMENTS EXTÉRIEURS

①	PANNEAUX DE PEROZIMONT, JEU DE DIFFÉRENTES TONALITÉS, VOIR PERSPECTIVES	②	PRISQUE D'ARGILE, COULEUR SABLE
②	BLOCS DE BÉTON ARCHITECTURAL	③	PROFILÉ EN "C" D'ACIER PEINT
③		④	FENESTRATION, VERRE CLAIR
④		⑤	VERRE CLAIR, (GARDE-CORPS, BALCONS)
⑤		⑥	BÉTON ARCHITECTURAL (BAC D'AMÉNAGEMENT OU ASSIÈGE DE BAS DE MUR)
⑥		⑦	BÂTIMENT EXISTANT PEINT COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE

NOTES COMPLÉMENTAIRES :

⑤	PROFILÉ EN "C" D'ACIER PEINT
⑦	BÂTIMENT VOISIN EXISTANT



BERNARD + LAROCHELLE + PEIROLO / ARCHITECTES
ATELIER 21 ARCHITECTURE + DESIGN URBAIN
 800, PLACE D'YOUVILLE, 21^e ÉTAGE / QUÉBEC QC G1R 3P4
 T 418 688-2060 F 418 688-1570

PROJET:

IGA DESCHÊNES
 AGRANDISSEMENT ET 34 APPARTEMENTS

255, CHEMIN STE-FOY
 QUÉBEC, QC
 G1R 1T5

TITRE DU DESSIN:

ÉLÉVATION
AVENUE DES ÉRABLES

OPUS:

2124-13

DATE:

2015-02-03

ECHELLE:

1=500

FICHER:

2124-A-1-IMP-PR.dwg

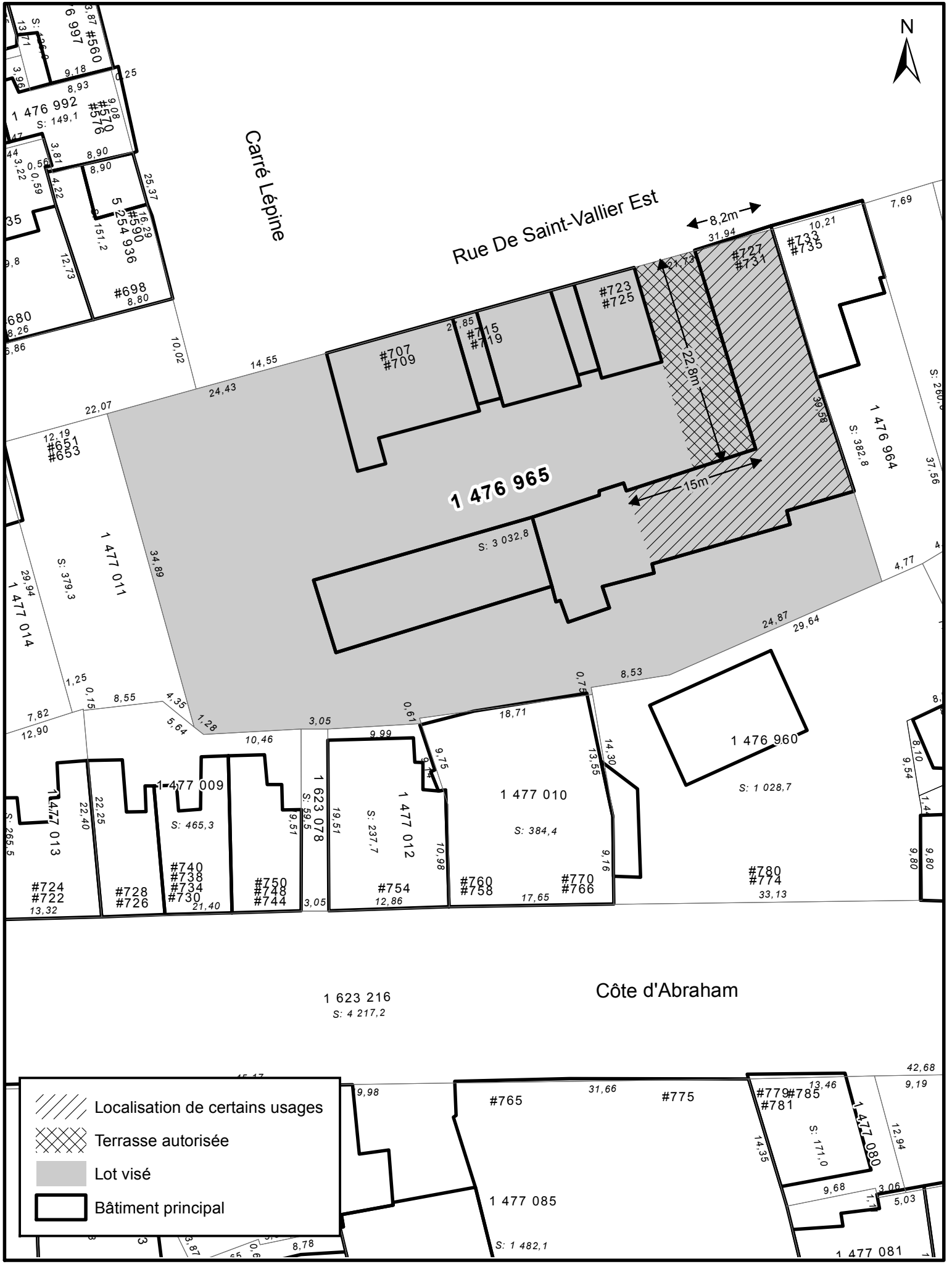
FEUILLE No:

5 DE **5**

DOCUMENT NUMÉRO 21

**PARTIE DU TERRITOIRE FORMÉE DU LOT NUMÉRO 1 476 965
DU CADASTRE DU QUÉBEC**

PERMISSION D'OCCUPATION



Carré Lépine




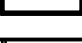
Rue De Saint-Vallier Est

1 476 965

← 8,2m →

22,8m

← 15m →

	Localisation de certains usages
	Terrasse autorisée
	Lot visé
	Bâtiment principal

1 623 216
S: 4 217,2

Côte d'Abraham

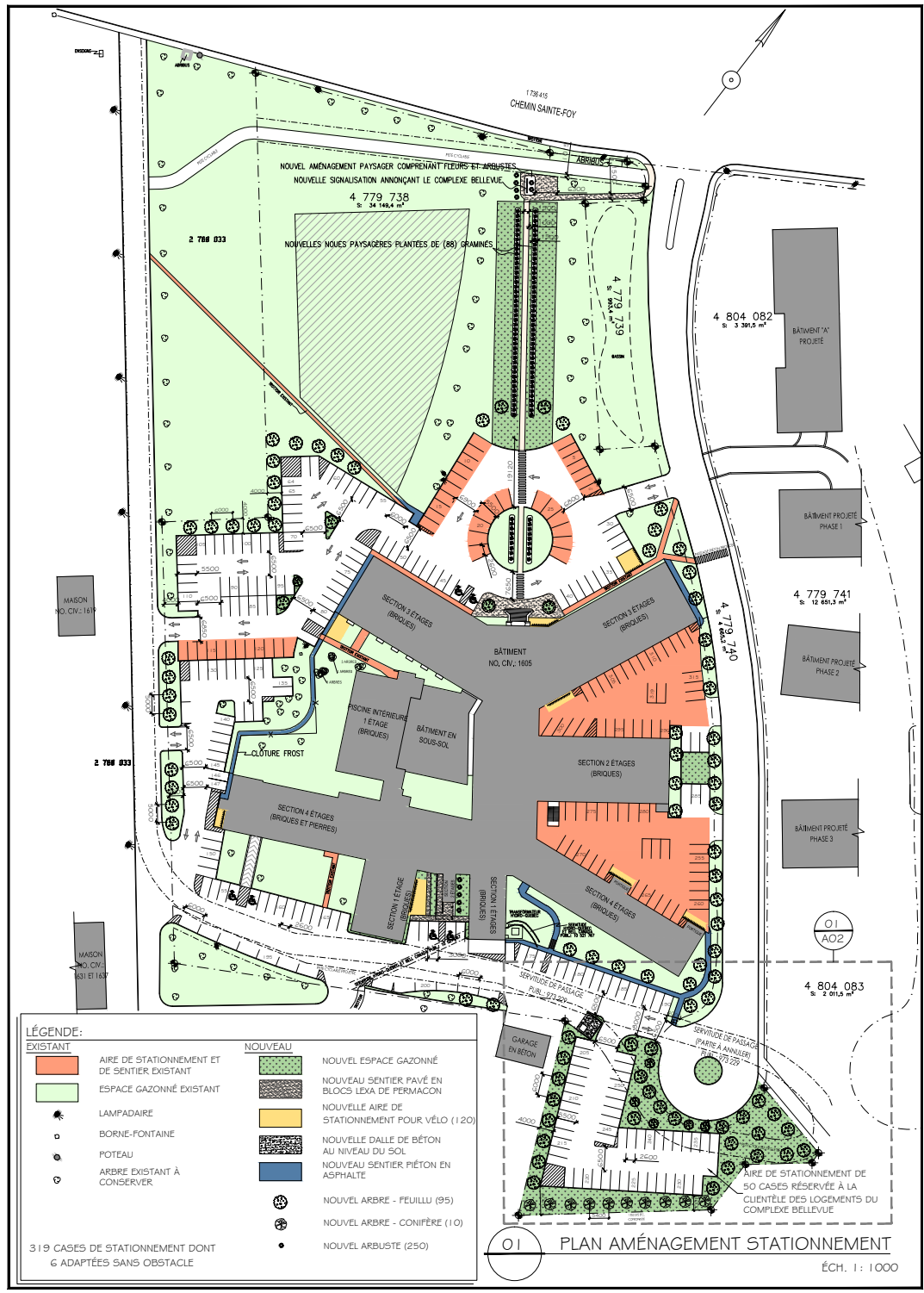
S: 1 482,1

1 477 081

DOCUMENT NUMÉRO 22

**PARTIE DU TERRITOIRE FORMÉE DU LOT
NUMÉRO 4 970 991 DU CADASTRE DU QUÉBEC**

PLANS DE CONSTRUCTION OU DE MODIFICATION



LÉGENDE:

EXISTANT	NOUVEAU	NOUVEL ESPACE GAZONNÉ
AIRE DE STATIONNEMENT ET DE SENTIER EXISTANT	NOUVEL ESPACE GAZONNÉ	NOUVEL ESPACE GAZONNÉ
ESPACE GAZONNÉ EXISTANT	NOUVEAU SENTIER PAVÉ EN BLOCS LIXIA DE PERMACON	NOUVEAU SENTIER PAVÉ EN BLOCS LIXIA DE PERMACON
LAMPADAIRE	NOUVELLE AIRE DE STATIONNEMENT POUR VÉLO (120)	NOUVELLE AIRE DE STATIONNEMENT POUR VÉLO (120)
BORNE-FONTAINE	NOUVELLE DALLE DE BÉTON AU NIVEAU DU SOL	NOUVELLE DALLE DE BÉTON AU NIVEAU DU SOL
POTEAU	NOUVEAU SENTIER PIÉTON EN ASPHALTE	NOUVEAU SENTIER PIÉTON EN ASPHALTE
ARBRE EXISTANT À CONSERVER	NOUVEL ARBRE - FEUILLU (95)	NOUVEL ARBRE - FEUILLU (95)
	NOUVEL ARBRE - CONIFÈRE (10)	NOUVEL ARBRE - CONIFÈRE (10)
	NOUVEL ARBUSTE (250)	NOUVEL ARBUSTE (250)

<p>CLIENT: COLLÈGE BELLEVUE INC.</p> <p>PROJET: STATIONNEMENT COLLÈGE BELLEVUE 14-0338</p>	<p>ARCHITECTE: A TELIER GUY ARCHITECTES 880, RUE PÈRE-AVAROQUETTE QUÉBEC, QC G1H 2A4 TEL: 418.882.3401 atelier@guyarchitecte.com</p>	<p>SCEAU: </p>	<p>NOTE: CE DOCUMENT EST LA PROPRIÉTÉ D'ATELIER GUY ARCHITECTES ET EST PROTÉGÉ PAR LA LOI. IL EST DESTINÉ EXCLUSIVEMENT AUX FINS QUI Y SONT MENTIONNÉES. TOUTE REPRODUCTION OU ADAPTATION, PARTIELLE OU TOTALE, EN EST STRICTEMENT PROHIBÉE SANS AVOIR PRÉALABLEMENT OBTENU L'AUTORISATION ÉCRITE D'ATELIER GUY ARCHITECTES.</p>	<p>TITRE DU DESSIN: PLAN D'AMÉNAGEMENT DU STATIONNEMENT</p>	<p>CHARGE DE PROJET: ANTOINE GUY</p> <p>No DE DOSSIER: 14-0338</p> <p>ÉCHELLE: INDIQUÉE</p> <p>PAGE: AO1</p>	<p>DATE: 2016-06-01</p> <p>REVISION: 04</p>
--	---	--------------------	--	--	--	---



SERVICE DE LA PLANIFICATION ET DE LA COORDINATION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 4970991 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4
Préparé par : M.M.

No du plan : RCAIVQ4PC22
Échelle : _____